This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN Z7TX F

Port. 374.5

Harvard College Library

FROM THE

SUBSCRIPTION FUND,

BEGUN IN 1858.

9 Feb., 1897.

SAINTE

ÉLISABETH D'ARAGON

REINE DE PORTUGAL

ET SON TEMPS

Droits de traduction et de reproduction réservés
pour tous les pays
y compris la Suède et la Norvège,

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie — MESNIL (EURE).

Teixeira-Lopes inv. Hélio Dujardin

Ste ELISABETH D'ARAGON

Reine de Portugal

SAINTE

ÉLISABETH D'ARAGON

REINE DE PORTUGAL

ET SON TEMPS

PAR

Pierre

LE COMTE DE MOUCHERON

OUVRAGE ORNÉ D'UNE HÉLIOGRAVURE ET DE TROIS DESSINS DANS LE TEXTE

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1896

~~I. 5205~~

Port. 374.5

HARVARD COLLEGE
FEB 9 1897
LIBRARY.

Subscription fund

A SA MAJESTÉ

DONA MARIA AMELIA

REINE DE PORTUGAL

Madame,

C'est une joie indicible pour l'humble historien d'une Sainte Reine quand, jetant les yeux sur le trône qu'elle a couvert de tant d'éclat, il y voit assise une Princesse française, digne héritière des vertus légendaires de sa race.

Aussi, avec l'idée même d'écrire ce volume naissait naturellement dans mon esprit celle de l'offrir à Votre Majesté. J'ose nourrir l'espoir qu'Elle aura quelque plaisir à lire, dans sa langue d'origine, le récit de la vie d'une Souveraine dont Elle a tant de fois entendu vanter les mérites et dont Elle s'efforce constamment d'égaler la douceur.

En plaçant le nom de la Reine au frontispice de l'histoire d'une Infante d'Espagne qui connut, elle aussi, le respect et l'amour des peuples de la Péninsule, je n'ai pas seulement l'intention de répondre, dans la mesure de mes faibles moyens, à des bontés dont le souvenir me remplit de reconnaissance et de confusion. Mon but est différent, et, si j'ose le dire, plus élevé. J'ai voulu montrer dans quel esprit cet

ouvrage était écrit; de quel courant d'idées il allait devenir le modeste facteur. Je n'ai pas cru devoir séparer les deux pays dans ma pensée ni dans mon hommage quand je célèbre une Souveraine qui, leur appartenant également, n'a eu d'autre rôle toute sa vie que de les unir, et quand je suis certain d'interpréter, en agissant ainsi, les sentiments même de Votre Majesté. Chose bien frappante en effet, qu'aujourd'hui comme au XIVe siècle, la Reine de Portugal soit le lien le plus sûr entre les habitants des Espagnes, l'artisan le plus actif de leur fraternité. Votre Majesté l'a dit un jour dans une phrase qui a la netteté, le relief, et la concision des mots historiques.

Que la Reine daigne donc agréer ce modeste gage de ma gratitude;

Et me permettre de déposer une fois de plus à ses pieds l'hommage de respectueux attachement du plus obscur de ses compatriotes et du plus dévoué de ses serviteurs.

Janvier 1896.

P. M.

LETTRE

DE Mgr L'ÉVÊQUE DE COIMBRE, COMTE D'ARGANYL, PAIR DU ROYAUME, ETC., A L'AUTEUR

Comme Portugais et comme évêque de Coïmbre, je remercie beaucoup le comte de Moucheron de la publication de ce livre qui, en attestant, comme j'en ai la conviction, son talent et sa foi, viendra aussi, comme j'en ai l'espérance, glorifier de plus en plus l'illustre et sainte Patronne de ma ville épiscopale.

En cette fin de siècle où semble décroître le respect pour les traditions de tout ce qui est religieux et grand et de tout ce qui maintient vivant dans le cœur des peuples l'amour de la religion et de la patrie, il est consolant et très flatteur pour nous autres Portugais de voir un honorable gentilhomme français exalter une des grandes gloires de notre pays et le fleuron le plus précieux et le plus pur de la couronne portugaise.

Bénie soit donc la France qui nous donne, par la plume élégante et chrétienne d'un de ses fils les plus distingués, l'apologie en langue française de notre Sainte Reine, et dans la personne d'une de ses filles et de ses Princesses les plus illustres et les plus belles, l'héritière actuelle de sa couronne et l'exemple vivant de ses vertus.

Les Portugais ont reçu celle-ci sur le trône de leurs Rois avec le respect, la courtoisie et la sympathie que leur inspiraient la grâce et la modestie de son maintien, l'affabilité de ses manières, la douceur et la bonté qui se lisaient sur son visage; ils la gardent aujourd'hui sur le trône de leurs cœurs avec l'amour qu'ont allumé en eux les manifestations de sa foi, l'exemple de sa vie, l'ardeur de sa charité et la pratique constante de ses bonnes œuvres.

Et à ces dons, à ces fines qualités de cœur correspondent chez Elle les ressources de l'esprit et un remarquable jugement.

Parmi les diverses lettres dont Sa Majesté a daigné m'honorer au sujet de mes œuvres charitables et de la restauration de la Vieille Cathédrale, entreprises qu'Elle patronne du prestige de son nom, des offrandes de sa bourse, des lumières de son goût artistique, il en est une qui suffirait à elle seule pour faire la réputation d'une Reine, même à la cour la plus considérable de l'Europe, car elle révèle sa grandeur d'âme, le sentiment très net des devoirs et des délicatesses de sa position, la justice de son caractère et la largeur de ses vues sur les questions religieuses et sociales qui troublent si profondément de toutes parts la société moderne.

Bien des fois, j'ai eu le dessein de publier cette lettre, car les paroles des Rois, lorsqu'elles sont justes et sensées comme celles-ci, doivent s'adresser non à un seul, mais à tous leurs sujets. Toutefois, ni Sa Majesté, toujours si modeste en toutes choses, ne m'avait donné l'autorisation de le faire, ni je ne voulais prendre moi-même la responsabilité de mêler aux luttes et aux passions politiques Celle que la loi et le respect placent si fort au-dessus d'elles.

Mais puisque V. S^rie^ a dédié son ouvrage à mon auguste

Souveraine, je ne puis résister à la tentation de joindre à ma lettre une copie de celle dont je parle, afin que V. S^rie^ puisse juger par ce document que si la sainte Reine Élisabeth est digne de son livre, Celle qui lui succède aujourd'hui est digne qu'il lui soit offert; et que si l'épouse du roi Dom Diniz a honoré le Portugal et l'Espagne, l'épouse du roi Dom Carlos honore le Portugal et la France.

Il me semble aussi que la publication dans votre livre de ce document ferait également honneur à votre patriotisme et au mien; et si V. S^rie^ l'entend ainsi, il me semble que Sa Majesté me pardonnera cette trahison en faveur des sentiments patriotiques et justes qui l'auront provoquée.

Plaise à Dieu qu'au lieu des guerres étrangères et intestines, des luttes et des dissensions de famille qui ont rempli d'amertume la vie de l'Une, l'Autre continue à voir fleurir autour d'elle la paix de son règne, l'adoration de son peuple, l'amour de son époux, les caresses et les charmes de ses fils, les bénédictions et les secours du ciel.

Du palais épiscopal de Coïmbre, le 22 mai 1896.

MANOEL, Évêque-Comte.

(Pour déférer au désir et répondre à la bienveillance de Mgr l'évêque de Coïmbre, sous sa responsabilité d'ailleurs, nous nous empressons de publier ici la lettre de S. M. la Reine dont il est question plus haut, bien qu'elle ne se rapporte à notre histoire que par ce fait accessoire que la principale chapelle de la Vieille Cathédrale est dédiée à sainte Élisabeth.) (1)

(1) Dans la traduction de cette lettre, ainsi que dans la précédente, nous avons tenu à suivre fidèlement le texte et à respecter les tournures de phrases portugaises. Le lecteur saura en tenir compte.

LA REINE A L'ÉVÊQUE DE COIMBRE

La Peña, 20 *juillet* 1895.

Révérendissime Évêque-Comte,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir votre dernière lettre dans laquelle vous m'envoyez la demande que vous adressez au ministre des Travaux Publics afin que j'intercède auprès de lui en faveur de la continuation des travaux de la Vieille Cathédrale.

L'Évêque-Comte sait bien que je n'ai que des raisons de me louer des ministres pour la déférence avec laquelle ils accueillent toujours mes demandes; mais il sait aussi que je respecte beaucoup les exigences et les délicatesses de ma position et de la leur, et que je ne dois ni ne veux jamais me mêler de leurs affaires gouvernementales, afin qu'ils ne s'écartent pas à cause de moi de ce qu'ils trouvent juste, chose que je désire avant tout.

Mais trouvant moi-même très juste votre demande d'un secours pour les travaux de la Vieille Cathédrale, je transmettrai de très bon cœur votre demande à M. Campos Henriquez.

Bien grand est mon intérêt, bien grande ma sollicitude pour cette entreprise, et si, pour des motifs que je ne prévois pas, il survenait quelque obstacle à cette concession de 1,200,000 *reis, je mettrais immédiatement cette somme à la disposition de l'Évêque-Comte, le priant de faire poursuivre les travaux comme s'il l'avait déjà.*

Mon seul regret est qu'il ne m'ait pas encore été possible, malgré tout le désir que j'en ai, de voir la restauration de

cette admirable cathédrale; mais l'Évêque-Comte sait tout cela très bien.

. . . . . .

Je ne vous ai pas encore félicité, et je vous félicite maintenant, du discours que vous avez prononcé au Congrès catholique, discours qui, à part les compliments que vous m'y faites et dont je vous remercie quoique ne les méritant pas, était simple, et que franchement j'ai trouvé très sensé et prudent.

J'aurais voulu, moi aussi, me rendre à ce Congrès, comme je vous l'ai dit à Lisbonne; mais quoique je n'aie pas de respect humain et que rien ne m'empêche de laisser voir en toute occasion ma croyance et ma religion, j'entends aussi m'abstenir de prendre part aux manifestations religieuses lorsque, approuvées par les uns, critiquées par les autres, elles ne sont pas pour moi obligatoires; afin de me placer ainsi à mon rang, au-dessus des uns et des autres, et, comme Reine que je suis et que je dois être de tous, de ne me mêler ni aux passions et aux exagérations des uns, ni aux passions et aux exagérations des autres.

Je déplore, et Dieu seul sait combien cela m'afflige, que l'on fasse ainsi un parti, une arène politique, de cette religion si bonne et si nécessaire à tous, riches et pauvres, gouvernants et gouvernés; et je n'approuverai jamais ceux qui procèdent ainsi, à quelque parti qu'ils appartiennent.

A propos des fêtes de saint Antoine, par exemple, fêtes qui, parties d'une idée si excellente, auraient pu donner de si bons résultats, je ne puis m'empêcher d'observer que, malgré les éloges mérités par les promoteurs de ces fêtes à cause de tout le mal qu'ils se sont donné et des belles choses qu'ils ont accomplies, il y a eu quelque petite exagération dans leur durée : dix-huit jours de fête, c'est trop de fête.

Tel a toujours été mon avis, et je n'ai jamais approuvé tout cela, ainsi que je vous l'ai dit à Saint-Pierre du Sud et plus tard à Lisbonne. Sans cette exagération, et si par malheur la mauvaise volonté de quelqu'un n'y avait vu une sorte de provocation, les événements lamentables de la procession du 30, que j'ai si fort déplorés, ne se seraient point produits.

Par cela même que les temps sont difficiles et périlleux, il est nécessaire d'apporter beaucoup de prudence et de réserve en tout et envers tous, et d'enlever aux fêtes religieuses tout ce qui pourrait avoir en elles un caractère de haine ou de bravade contre ses adversaires.

Combattez les doctrines et leur but; les procédés dissolvants et anarchiques; mais tâchez de le faire de telle sorte qu'au lieu d'en provoquer et d'en exaspérer les fauteurs, vous puissiez les apaiser et les attirer à vous, comme c'est le rôle du véritable esprit chrétien.

Excusez, mon cher Évêque-Comte, ces confidences, mais je n'ai pas eu l'occasion de causer avec vous depuis mon arrivée à la Peña, et vous savez quels sont mon respect et ma confiance en votre opinion, ma reconnaissance pour votre dévouement et votre amitié.

Veuillez croire que je suis toujours, avec le plus grand respect, votre très affectionnée

AMELIA.

AVANT-PROPOS

L'hagiographie paraît être, de nos jours, l'une des branches les plus délaissées de l'histoire. Le mouvement général des idées qui emportent la démocratie; l'affaiblissement progressif des vieilles croyances qui formaient comme le fonds du patrimoine national; les exigences de la critique qui dédaigne et trop souvent raille le côté mystique de la vie des saints; toutes ces raisons et d'autres encore ont contribué à détourner l'attention du public vers des sujets plus vivants ou plus pratiques. Les écrivains ont singulièrement accentué ces dispositions par suite de la double tendance que l'on peut, depuis quelques années, constater dans leurs travaux.

D'une part il en est un bon nombre qui, partageant l'illusion mise à la mode par une secte de politiciens, semblent se désintéresser de tous les événements antérieurs à la Révolution. Les mémoires de ce temps, publiés à l'envi, encombrent les librairies; on a fait parler successivement les acteurs les plus divers des émouvantes tragédies qui ont ensanglanté la fin du dernier siècle. Mais tandis qu'on cherchait par là à les fixer

pour jamais en des poses colossales, en se jugeant entre eux ils n'ont pas paru grandis, et déjà l'histoire, effaçant la légende, les ramène à des proportions bien différentes de celles que des admirateurs égarés avaient voulu leur donner.

En même temps, à l'autre extrémité de l'histoire, de patients érudits vont demander aux civilisations disparues de livrer enfin leurs arcanes. Depuis que les découvertes des Champollion, des Barrande, ont tiré du sein de la terre des documents irréfutables, ils s'efforcent de s'en faire un talisman pour soulever un coin du voile mystérieux de l'Orient. L'Assyrie, la Chaldée, l'Égypte, l'Inde ont été tour à tour interrogés et le développement de l'idée religieuse dans ces lointaines contrées a été peu à peu pénétré. Mais tandis qu'on espérait puiser, dans les connaissances acquises, de nouvelles armes contre la foi, on a seulement prouvé avec évidence que, dans tous les temps et sous tous les cieux, l'homme avait eu la croyance instinctive et impérieuse à l'existence de Dieu, à l'immortalité de l'âme, à la nécessité des rapports de l'une avec l'autre, c'est-à-dire du culte.

Toute la période intermédiaire, qui va du moyen âge à notre siècle et correspond précisément au triomphe du christianisme, à la domination sacerdotale, à l'apogée des monarchies absolues, est intentionnellement laissée dans l'ombre. Au catholicisme romain qui la remplissait, on s'efforce, pour la mieux discréditer, de substituer divers autres cultes; et après l'échec des bouddhistes, survivants étonnés de l'exhibition de 1889, un comité très officiel s'apprête à élever en plein Paris une mosquée. Et cet indulgent polythéisme démontre péremptoi-

rement, avec l'incohérence et le scepticisme des idées, cette vérité si douloureuse aux âmes chrétiennes et françaises, que le monde judéo-maçonnique, aujourd'hui prépondérant, réserve son indifférence et ses dédains pour le seule religion du Christ.

A l'inconvénient de ne plus répondre aux préoccupations, à l'état d'âme de la génération présente, l'hagiographie ajoute encore celui d'être une science très complexe. Elle embrasse étroitement la psychologie et l'histoire, touche par quelques côtés à la théologie, à l'ascétisme, et paraît ainsi l'exclusif apanage des écrivains ecclésiastiques. L'auteur le sait; aussi n'eût-il jamais songé à entreprendre ce récit s'il n'y eût été amené par un ensemble de circonstances sur lesquelles il demande la permission de s'arrêter un instant.

Montalembert a écrit quelque part : « Quant à sainte Élisabeth de Portugal, il faudrait presque un volume pour raconter tous les traits de sa touchante et glorieuse vie, pourquoi faut-il que je ne puisse lui consacrer que quelques lignes ! » C'est cette phrase, lue par hasard, qui fut la cause initiale de recherches entreprises dans un seul but de curiosité, d'édification personnelle. Mais l'auteur ne découvrit nulle part une *Vie de sainte Élisabeth* présentée à la fois d'une façon agréable et avec un juste souci de l'exactitude historique. Il trouva seulement à la bibliothèque *Casanatense* de Rome un beau manuscrit latin dont il entreprit la traduction. Puis, séduit par l'intérêt du cadre historique où se mouvait la Reine, il étendit, transforma son sujet, mettant ainsi peu à peu sur pied un véritable volume que des gens compétents le poussèrent plus tard à publier.

Il sembla en effet à plusieurs que cette histoire non seulement comblerait une lacune regrettable, mais encore ne serait nullement hors de saison; qu'en ce temps d'anarchie et d'indiscipline, il n'était pas superflu de montrer au peuple ce que c'était qu'une reine; de quel poids celle-ci pesa sur les destinées du monde; de quel amour l'entourèrent ses sujets qui « dès sa mort la canonisèrent instinctivement et d'enthousiasme, prévenant ainsi le jugement même de l'Église (1). » Il leur sembla qu'à cette heure de militarisme et d'armements à outrance, où les nations paraissent prêtes à se jeter les unes sur les autres, il n'était point inutile de faire revivre aux yeux de tous celle qui, dans toute sa vie, n'eut qu'une haine au cœur : la guerre; qui, de son temps, ne laissa jamais ce fléau se déchaîner sur ses peuples, et reçut justement de la postérité reconnaissante le titre à jamais glorieux de *Mère de la paix et de la patrie* (2).

L'auteur céda à ces conseils, et pour apporter toute la conscience possible dans une œuvre dont mieux que personne il pressentait les écueils, il se mit en route vers Coïmbre, afin de vénérer le tombeau de la Reine Élisabeth et de trouver, dans l'étude de l'histoire portugaise au XIIIe siècle, de quoi satisfaire les esprits qui demandent aux ouvrages qu'on leur soumet la matière d'idées générales et les éléments d'une vue large et philosophique sur les événements et sur les hommes.

Dans ce pays une double surprise était réservée au voyageur. Il savait trouver sur le trône de Portugal une Princesse ornée des plus éminentes qualités et aimée

(1) VENTURA DE RAULICA, *la Femme catholique.*
(2) *Elisabeth, pacis et patriæ mater...* (*Brev. Rom.*, 8 juillet).

de ses sujets jusqu'à l'exaltation. Ce qu'il ignorait, c'est qu'elle nourrissait pour la Sainte Reine, dont après six cents ans elle occupait la place, une dévotion singulière; qu'elle travaillait à donner plus de lustre encore à son culte; qu'elle suivait avec passion les moindres détails se rapportant à son histoire, enfin qu'elle s'efforçait de marcher sur ses traces en se faisant, par ses inépuisables charités, la mère et l'amie des pauvres. Quand il ne pensait rencontrer qu'un appui moral et réservé, dû peut-être à son titre de compatriote, il se trouva favorisé d'une très particulière bienveillance qui devint dès lors pour lui le plus précieux des encouragements.

Une seconde source de satisfaction, fut la rencontre de M. Teixeira-Lopes. Cet habile artiste préparait, sur l'ordre de la Reine, une statue de cette même sainte Élisabeth. Ainsi, venus de points différents, les deux auteurs arrivaient à Lisbonne à la recherche des mêmes documents, et cette coïncidence étrange eut vite fait de les rapprocher et de les lier d'amitié. Ils se communiquèrent réciproquement leurs découvertes, leurs impressions, leurs projets, mettant en commun leurs idées. Peu à peu l'artiste aima le livre, et l'écrivain la statue; à la prière de l'un, l'autre remania plus d'une page de son récit; sur les instances du premier, le second modifia plus d'un trait de sa figure. La Reine se tenait au courant de ces décisions et en restait l'arbitre. Ainsi ils collaboraient ensemble, et une tête couronnée collaborait avec eux. Ils ne se rappellent pas sans douceur ces jours délicieux d'émulation féconde, de charmante rivalité, de labeurs communs entrepris dans le seul but de glorifier le moins mal possible les plus su-

blimes qualités humaines : la patience et la bonté (1).

Comment oublier encore ce voyage entrepris de concert vers le Nord, à travers ces riches provinces, le long des bords fertiles et riants du Tage aux eaux blondes; dans ces villes autrefois imprenables, campées fièrement sur des mamelons abrupts et hérissés de châteaux en ruines; dans ces forêts de pins dont les odeurs balsamiques corrigent les âpres effluves salines de l'Océan ? Comment oublier Coïmbre, ses bosquets d'orangers, ses villas éparses dans la verdure « où les plantes tropicales s'entremêlent en groupes charmants aux végétaux de la zone tempérée (2) », et là-bas, vers la rive opposée du fleuve, sa *Quinta das lagrimas* où, sur le corps meurtri d'Iñez de Castro, les nymphes du Mondégo versèrent des larmes qui se changèrent en source d'eau pure; touchante et poétique légende qu'éternisent ces beaux vers de Camoëns gravés sur le marbre à l'ombre des grands cèdres :

« *As filhas do Mondego, a morte escura,*
Longo tempo chorando memoratam,
E, por memoria eterna, em fonte pura
As lagrimas choradas transformaram.
O nome lhe puseram, que inda dura,
Dos amores de Iñez que ali passaram.
Vide que fresca fonte rega as flores,
Que lagrimas são agua e o nome amores! » (3)

Excusera-t-on l'auteur de s'être attardé à ces réminiscences?... Qu'il lui soit cependant permis d'ajouter encore un mot; de répondre brièvement à deux objections

(1) La reproduction en héliogravure de la statue de M. Teixeira-Lopes figure en tête de ce volume.
(2) Élisée Reclus, *Geog. Univ.*, t. I.
(3) *Lusiadas*, chant IIIe.

qu'on ne manquera pas de lui présenter, les lui ayant déjà faites.

On s'étonnera d'abord de voir, au cours de ce récit, de nombreux faits surnaturels mêlés à la trame historique; et dans un temps où la critique fait volontiers litière de tout miracle, on y verra l'occasion de refuser à l'ouvrage toute valeur documentaire. Mais comment s'arrêter devant un problème dont la solution est aussi simple? Quiconque a la croyance en un Dieu créateur de la Nature le sait capable d'en modifier l'ordre par des prodiges pour faire éclater, dans certaines circonstances exceptionnelles la puissance et la sainteté de ses serviteurs. Et quant aux autres, ils pourront librement nier la nature des faits rapportés, leur contester tout caractère miraculeux; ils ne nieront pas, ils n'ont pas le droit de nier leur existence reconnue par les plus graves auteurs et les témoins les moins suspects (1). Ils les attribueront, s'ils le veulent, à l'émotion, à la suggestion, comme on parle maintenant : le fait est qu'ils se sont produits. L'historien n'a pas à se préoccuper d'autre chose. Sa devise doit toujours rester celle du vieux chroniqueur : *Res enim gestas scribere, non rerum gestarum rationem reddere proposuimus* (2).

(1) Zurita, par exemple, s'exprime ainsi sur D. Élisabeth : « .... cuja santidad y religion fue *consegrada* en la memoria de las gentes.... y es muy reverenciada en todo aquel Reino... *por quién obró diversos milagros.* (*Anales de la corona de Aragon.* Ed. 1668, lib. 7.) — N'oublions pas que Larousse lui-même est forcé de dire de Zurita : « C'est l'un des historiens les plus éminents de l'Espagne. Il apporta dans l'examen des preuves historiques *un calme impartial* également éloigné d'une légèreté téméraire *et d'une crédulité aveugle.* »

(2) M. l'abbé de Broglie a magistralement développé cette même idée dans sa réponse à M. Taine (*Le présent et le passé du catholicisme en France*). On lira utilement cette page lumineuse : « Le miracle, dit-il, intervention de la puissance souveraine de l'univers, n'est contraire ni aux sciences physiques ni aux sciences

Peut-être s'étonnera-t-on aussi de la part assez large qui a été faite à l'histoire dans cette biographie. Certains auteurs, il est vrai, ont agi différemment, concentrant leur attention sur la seule personne de leur héroïne, craignant de retracer les désordres de ce temps-là, afin sans doute que, dans une vie de sainte, il n'y eût rien que d'édifiant. On n'a pas cru devoir les imiter. L'auteur a une façon différente de comprendre l'histoire et de comprendre D. Élisabeth. Tout s'enchaîne dans l'existence de cette Princesse, et sa vie publique est une

historiques... Que font les sciences physiques? Elles constatent les lois, c'est-à-dire l'ordre de succession des phénomènes. Tel antécédent étant donné, tel conséquent doit suivre... pourvu qu'aucune cause étrangère n'intervienne...

Maintenant existe-t-il, en dehors de l'ensemble universel des causes physiques, en dehors de tous les corps, de toutes les forces naturelles et des volontés humaines, une cause transcendante libre qui puisse intervenir et modifier le cours ordinaire des faits?

Les sciences physiques ne soulèvent pas cette question. Elles n'ont pas besoin de la soulever, elles n'ont aucune compétence pour la résoudre. Elles n'ont pas besoin de la soulever, parce que ces interventions d'une cause supérieure sont, quel que soit leur nombre absolu, extrêmement rares relativement à la prodigieuse multitude des cas où les lois régulières s'appliquent. Un seul miracle est enveloppé de millions et de milliards d'antécédents suivis de leurs conséquents d'une manière uniforme. Il est donc impossible que ces faits gênent, dans une mesure appréciable quelconque, les expériences servant à constater les lois et diminuent en pratique la certitude des prévisions qui en sont tirées.

Les sciences physiques n'ont aucune compétence pour résoudre ce problème, car il n'est pas en leur pouvoir de forcer la cause suprême libre à intervenir, si cela ne lui convient pas, et il ne paraît pas devoir lui convenir d'intervenir, pour répondre à une sommation des savants... *Donc les sciences physiques,* en tant qu'elles constatent les lois, *ne s'occupent pas du miracle;* elles ne le rencontrent pas sur leur chemin; *elles n'ont pas plus à nier qu'à affirmer son existence.*

Il n'en est pas de même des sciences historiques, de celles qui ont pour but de constater, non les lois générales, mais les faits individuels, concrets et particuliers. Celles-ci peuvent rencontrer sur leur chemin l'allégation ou la preuve de faits miraculeux. Qu'ont-elles donc à faire alors? Elles ont à faire ce qu'elles auraient à faire en d'autres circonstances, à constater la valeur des témoignages, leur accord ou leur désaccord, la qualité des témoins ou leur autorité. *Quant au caractère miraculeux du fait, elles n'ont pas à l'étudier ni à en tenir compte.* »

conséquence naturelle de sa vie privée. Chez elle les actions de la Reine sont comme le corollaire des dévotions de la Sainte. Ce sont deux aspects distincts, mais pourtant si étroitement enlacés qu'il a semblé impossible de les désunir.

La fille de Pierre d'Aragon fut certainement une pieuse femme dans toute l'acception du mot, une nature contemplative : mais elle fut autre chose encore. La réduire à ce seul rôle, c'est l'amoindrir. L'enlever de son milieu, c'est lui ôter la moitié de son auréole. Elle doit y rester dans l'histoire parce qu'elle y vécut dans le temps. Elle apparaît ainsi plus pure dans une cour dissolue, plus douce parmi des êtres sanguinaires, plus pacifique au milieu de guerres continuelles, plus aimante au sein d'une famille divisée par les haines intestines. C'est en vertu de ces contrastes, de ces oppositions, que se dessinera nettement la silhouette de la Reine ; c'est dans ce cadre où Dieu l'a placée que son angélique physionomie prendra seulement tout son relief. Comme on aperçoit une colombe traverser un ciel de tempête, on la verra mieux alors jeter sa note claire et douce à travers ces jours de ténèbres, de fer et de sang.

Peut-être Montalembert eut-il cette vision. C'est pourquoi il déplorait, ainsi qu'on l'a dit, de n'avoir pas le loisir d'écrire ce récit.

Ceux qui liront ces pages le déploreront plus encore : en constatant leur sécheresse due à l'insuffisance de l'écrivain, ils songeront avec regret au coloris, à la chaleur, à la vie qu'eût su leur communiquer l'éminent auteur des *Moines d'Occident*. Mais peut-être les imperfections mêmes de ce monument feront-elles mieux sentir la

majesté de la Souveraine en l'honneur de laquelle on l'a élevé. Le contraste apparaîtra plus sensible entre le but qu'on s'était proposé et la façon dont on l'a atteint; et la médiocrité du piédestal contribuera à mettre la statue plus en lumière. C'est ainsi que souvent la vue d'une pauvre église de campagne, en faisant pénétrer dans l'âme le sentiment de l'impuissance humaine, lui donne mieux que les plus somptueuses basiliques celui de la grandeur de la Divinité.

Maison-Maugis (Orne), avril 1896.

NOTICE SUR LES SOURCES

Nous n'avons pas l'intention d'établir ici la bibliographie, même incomplète, de sainte Élisabeth, mais d'indiquer sommairement les principaux ouvrages, manuscrits ou imprimés, formant les sources auxquelles nous avons puisé pour écrire notre récit. Nous en avons lu naturellement une foule d'autres; nous ne retenons que ceux qui nous ont été d'un secours tout particulier. Nous ne signalerons pas non plus les nombreux manuscrits que nous avons eus sous les yeux et qui ont déjà été publiés.

A. — MANUSCRITS

BIBLIOTHÈQUE CASANATENSE A ROME.

MS. XX. V. 2 (nouvelle classification 2607). COLIMBRIEN. CANONIZAT.nis B.tae ELISABETH REGINÆ PORTUGALLIÆ. *Vita ejusdem Beatæ Reginæ.*

C'est sur ce manuscrit que nous avons d'abord travaillé. Il consiste en un volume grand in-4°, sur papier très fort, et d'une écriture très égale et très lisible. Le titre est sur la couverture en parchemin. Il est divisé clairement en chapitres et écrit dans un latin facile. Nous ne connaissions pas alors le fameux manuscrit de Santa-Clara, qui est la source unique de tout ce qui a été rapporté sur la vie de sainte Élisabeth, et il y a lieu de croire que celui-ci en est, sinon la reproduction littérale, au moins une imitation assez précise (1). Ce manuscrit, comme l'on sait, a disparu.

(1) S'il en était la traduction, son titre devrait être : *Liber qui tractat de bona vita quam duxit Regina Portugalliæ Domina Isabella ejusque rebus*

Celui qui est conservé aujourd'hui à l'Université de Coïmbre n'en est que la copie. On suppose que l'original a été composé par une religieuse du monastère de Sainte-Claire, peu de temps après la mort de la Reine, car, parlant d'un des frères de celle-ci, l'auteur s'exprime ainsi : « ... *e D. Fraderic, que hora chamão Rey em Sicilia* ». Ce prince vivait donc encore alors. Brandão a publié ce manuscrit, dont l'authenticité n'a jamais été contestée, dans sa belle histoire *Monarchia Lusitana* (VIe part.).

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE A LISBONNE.

*Autos do processo sobre a Execução da remissoria e compulsoria que se fizerão e processarão na cidade de Coimbra na causa da canonisação da Beata dona Isabel quondam Rainha de Portugal e molher del Rei Dom Dinis sepultada no Real most.*ro *de Santa-Clara da ordem de S. Frãcisco prope et extra muros da dita cidade.*

C'est un gros volume in-folio de 778 pages, retenues par des fermoirs d'acier. Il contient, ainsi que l'indique son titre, toutes les pièces relatives au procès de canonisation, notamment la déposition des témoins qui ont assisté à l'ouverture du tombeau de la reine et à plusieurs miracles; la correspondance officielle échangée à ce sujet entre Lisbonne et Rome; des extraits de plusieurs récits déjà publiés alors, etc. Beaucoup des pièces contenues dans ce manuscrit ont d'ailleurs été éditées. Ce qu'on peut dire, d'une façon générale, c'est que toutes sont inédites sinon en France, du moins en langue française.

ARCHIVES MUNICIPALES DE SARAGOSSE.

Intendencia del ejercito y provincia de Aragon.

Rapport manuscrit contenant l'historique de l'établissement du couvent de S. Cajetan, sur l'emplacement où fut la demeure de sainte Élisabeth, et d'autres détails. Il y est fait allusion à un acte des archives du chapitre de la cathédrale prouvant que la jeune infante d'Aragon fut baptisée à Saragosse.

bene gestis et miraculis, tam in vita quam post mortem. Ce titre figure en effet dans les Bollandistes comme indication d'un manuscrit latin dont ils ont eu connaissance.

Les deux lettres de D. Élisabeth, qu'on lira plus loin, étaient également conservées à ces archives : elles ont été détruites dans un incendie.

BIBLIOTHÈQUE VATICANE.

Je n'ai rien pu découvrir au Vatican en dehors des pièces du procès de canonisation, déjà connues. Il est certain qu'il doit cependant s'y trouver des lettres de sainte Élisabeth, puisqu'elle écrivit à différentes reprises au pape Jean XXII. Je tiens de M. l'archiviste du département de Vaucluse que tous les papiers constituant les archives pontificales pendant le séjour des papes à Avignon ont été transportés à Rome. C'est donc là que ces lettres doivent être, et nous faisons ici le vœu qu'elles soient un jour retrouvées.

B. — IMPRIMÉS

I

COSTE (F. Hilarion de). — *Vita S. Elisabethæ Lusitaniæ Reginæ, in Sanctorum numerum relatæ ab Urbano VIII, Sum. Pont., an. Iubilæi* 1625. *Ex variis authoribus collecta a F. Hilarione de Coste, ordinis Minimorum S. Francisci a Paula presbytero.* — Lutetiæ Parisiorum, ex typographia Roberti Stephani, MDCXXII. *Non sine licentia et approbatione.*

C'est une des premières vies et des meilleures de cette sainte. L'ouvrage est en latin, divisé en chapitres, et élégamment écrit. Il a été traduit en français, au XVIIe siècle, par IACQUES DE COUGNÉE. (*Bibliothèque nationale*).

II

LACERDA (D. Fernando Corrêa de). — *Historia da vida, morte, milagres, canonização de santa Isabel sexta Rainha de Portugal.* — Lisboa, 1680, 1 vol. in-8°.

Histoire très détaillée, la plus volumineuse qui existe jusqu'ici; malheureusement écrite dans un style monotone et fatiguant, grâce à la manie de l'auteur de rapprocher chacun des faits rapportés d'un fait biblique, ce qui produit en outre des comparaisons plus ou moins justes. On se demande par exemple

ce que peut bien avoir de commun l'épouse de D. Denis avec Esther! Une nouvelle édition de cet ouvrage, depuis longtemps épuisé, a été cependant publiée il y a peu d'années en Portugal.

III

PERPINIANI (P. Petri) S. J. — *De vita et moribus B. Elisabetæ Lusitaniæ Reginæ historia.* — Cologne, 1609.

Cet important ouvrage est divisé en trois livres, sans subdivisions et, à cause de cela, d'une lecture malaisée. C'est un beau latin, mais un style trop pompeux, plutôt de panégyriste que d'historien.

IV

GERARDI (Antonio). — *Breve relazione della vita e miracoli di S. Isabella gloriosa regina di Portogallo*, raccolta da varie Historie e Chroniche da processi formati por la canonizatione degli atti della Rota e della congregazione de Signori Cardinali de Sacri Riti. — Roma, 1623. (*Bibl. Casanatense*).

Ce petit livre, facilement écrit, est très intéressant.

D. Antonio Gerardi était postulant de la cause de canonisation.

V

BOLLANDISTES. — *Acta Sanctorum julii.* — Ex Latinis et Grœcis, aliarumque gentium monumentis, servata primigenia veterum scriptorum phrasi. — Collecta, digesta, commentariisque et observationibus, illustrata a Conrado Janningo. — Joanne Bapt. Sollerio. — Joanne Sinio e Societate Jesu Presbyteris Theologis. Tomus II. Quo dies quartus, quintus, sextus, septimus, octavus et nonus continentur. — Venise, 1747; in-folio.

VI

FIGANIÈRE (Frederico Francisco de la). — *Memorias das Rainhas de Portugal* (*D. Theresa*, — *Santa Isabel*). — 1 vol. in-8°; Lisboa, 1859. — C'est le récit le plus sûr de la vie de la reine au point vue de l'histoire, car l'érudit auteur n'avance que des faits prouvés par les documents les plus irréfutables. Malheureusement son ouvrage est écrit dans un très mauvais esprit. Tout en rendant hommage aux vertus et aux talents de D. Élisabeth, il con-

teste çà et là sa sainteté, et, obligé de parler de ses miracles, il les rejette à la fin du volume en les traitant tout d'abord d'exagérations extravagantes et d'inventions absurdes.

VII

VASCONCELLOS (Dr Antonio Garcia Ribeiro de). — *Evolução do culto de Dona Isabel de Aragão, esposa do rei lavrador Dom Dinis de Portugal (a Rainha Santa)*. — 2 vol. in-8°; Coimbra, 1894. — C'est une patiente et consciencieuse compilation de tous les documents connus sur sainte Élisabeth, depuis son temps jusqu'à nos jours. Le savant professeur, qui a été président de la Confrérie de sainte Élisabeth à Coïmbre et enseigne actuellement la théologie à l'Université, a eu ainsi sous les yeux de précieux matériaux, dont la réunion forme en quelque sorte des archives portatives infiniment utiles à quiconque veut étudier l'histoire de la sainte Reine. Nous y avons largement puisé, trop tard malheureusement, ayant fait précédemment de longs stages, d'interminables recherches dans les bibliothèques pour copier des documents qui se trouvaient ainsi plus aisément à la portée des chercheurs.

Outre les ouvrages ci-dessus mentionnés, et traitant particulièrement de sainte Élisabeth, nous avons encore consulté, notamment pour les questions historiques, les recueils suivants :

BRANDAO (F. Francisco). — *Quinta e sexta Parte da Monarchia Lusitana* (Lisboa, 1751; 2 vol.), pour l'histoire du Portugal.

ROHRBACHER. — *Histoire générale de l'Église Catholique,* pour les affaires ecclésiastiques.

BOFARULL. — *Condes de Barcelona* (t. II), pour l'histoire d'Espagne.

C. CANTÙ. — *Storia Universale* (t. VI), pour les événements de Sicile et d'Italie.

ZURITA. — *Anales de la corona de Aragón* (Çaragoça, 1610) (t. II), pour les affaires d'Aragon.

WADDING (Luca). — *Annales Minorum seu trium ordinum a S. Francisco institutorum* (Roma, 1733), dont les derniers tomes renferment des détails étendus sur la canonisation de sainte Élisabeth.

SOUSA (D. Antonio Caetano de). — *Historia Genealogica da Casa Real Portugueza des a sua origem atè o presente* (Lisboa, 1735-1748).

BULLARIUM ROMANUM, t. IV.

PANTHÉON LITTÉRAIRE (Paris, 1860). — *Chronique du très magnifique seigneur Ramon Muntaner*, extrait des Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le treizième siècle, publiées pour la première fois, élucidées et traduites par J. A. C. Buchon.

SANCHEZ MOGUEL (Antonio). — *Reparaciones historicas.* — 1 vol.; Madrid, 1895. — Dans ce substantiel ouvrage, l'éminent professeur espagnol s'attache à réfuter certaines erreurs historiques. Un chapitre y est consacré à la naissance de sainte Élisabeth; un autre au couronnement d'Inès de Castro. La clarté du style égale chez cet historien la sûreté des informations, et ceux qui l'ont approché savent avec quelle bonne grâce il met sa vaste érudition au service des plus modestes chercheurs.

ARCHIVO PITTORESCO. — Ce journal illustré hebdomadaire contient dans son cinquième volume une très intéressante étude de M. de Vilhena Barbosa : *Dissensões entre el rei D. Diniz e o infante D. Affonso, seu filho.* Nous y avons trouvé d'importants éclaircissements sur plusieurs points assez confus de cet épisode historique.

ANONYME. — *Retratos e Elogios de Varões e Donas que illustraram a Nação Portugueza em virtudes, letras, armas e artes.* — Lisboa, 1817. — On trouve dans ce volume un portrait de sainte Élisabeth.

T. LINO D'ASSUMPÇAO. — *As ultimas Freiras.* Porto, 1894. — Dans cet ouvrage, consacré aux derniers couvents du Portugal, nous avons trouvé quelques détails intéressants et peu connus sur D. Affonso Sanchez, fils naturel du roi Denis, dont le nom se trouve fréquemment mêlé à notre récit.

BENEVIDES (Francisco da Fonseca). — *Rainhas de Portugal.* — Lisboa, 1878; 2 vol. — Contenant de nombreux documents intéressants.

Et maintenant que nous avons payé un juste tribut d'hommage aux auteurs dont nous avons scruté les savants travaux, il nous reste à remercier tous ceux auprès desquels nous avons trouvé, dans les divers pays que nous avons parcourus, un accueil dont nous ne saurions oublier jamais la faveur, et qui ont bien voulu nous aider de leur expérience et de leurs conseils. Sans doute, il nous est impossible de songer à les nommer tous, mais qu'ils

reçoivent ici l'assurance de notre sincère reconnaissance. Nous tenons pourtant à faire une exception en faveur de ceux dont le bienveillant concours nous a été particulièrement utile.

Signalons entre tous à Madrid, l'éminent professeur Sanchez Moguel dont l'étincelante conversation a jeté pour nous quelque lumière dans l'histoire d'Espagne au XIIIe siècle; à Lisbonne, Mme la marquise de Rio Major, dont la haute influence a ouvert devant nous toutes les portes et qui, si bien secondée par son chapelain français, M. l'abbé Roullois, n'a pas cessé de nous honorer de sa correspondance et de ses avis; à Coïmbre, l'éminent évêque de cette ville, qui, après nous y avoir offert une hospitalité princière, daigne encore aujourd'hui patronner notre ouvrage et s'en servir pour porter à la connaissance du public une lettre royale; puis le savant professeur de théologie de cette célèbre Université, Dom Antonio de Vasconcellos, l'homme du monde qui connaît le mieux sainte Élisabeth; à Paris enfin, M. le baron Jules de Guerne, qui a pris une part active à la confection de ce livre, et, après nous avoir mis en rapport avec la maison Firmin-Didot, nous a encore fait bénéficier, pour une foule de détails, de sa compétence personnelle en matière d'édition et d'iconographie; compétence dont il a fourni une preuve indiscutable en organisant et en dirigeant la superbe publication où sont consignés les *Résultats des campagnes scientifiques* de S. A. S. le Prince Albert de Monaco.

SAINTE

ÉLISABETH D'ARAGON

REINE DE PORTUGAL

ET SON TEMPS

CHAPITRE PREMIER

ÉTAT DE LA PÉNINSULE, DE L'ÉGLISE ET DE L'EUROPE AU TREIZIÈME SIÈCLE. — (1220-1270).

L'Europe a subi depuis six siècles de si profondes transformations; les hasards de la guerre, les intrigues de la diplomatie et les soulèvements des peuples ont tant de fois modifié les limites des États, la forme des gouvernements et jusqu'aux noms des pays, jusqu'aux titres des souverains, qu'il est à peu près indispensable de jeter un coup d'œil sur la situation des diverses puissances de l'Europe Occidentale au temps où se place cette histoire : on aurait peine à comprendre, autrement, la plupart des événements qui y sont rapportés; on ne s'expliquerait pas les guerres à travers lesquelles elle se déroule; on attribuerait au seul hasard les alliances ou les haines des monarques entre eux, et, rencontrant à chaque pas une foule de noms, de faits, avec

lesquels on ne serait point familiarisé, la confusion qui en résulterait dans l'esprit du lecteur nuirait naturellement à la clarté du récit.

On sait que l'unité espagnole ne date que du règne de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique et n'acquit même que sous Charles-Quint son complet épanouissement par la prépondérance politique que donna à son royaume l'immortel empereur. Au début du treizième siècle, la péninsule restait en grande partie au pouvoir des Maures qui possédaient encore non seulement l'Andalousie, mais les Baléares, Valence, Murcie et même Tolède. La France était maîtresse du comté de Barcelone. Au nord, au centre et à l'est, plusieurs États se divisaient le territoire : c'étaient la Castille, les royaumes de Léon et de Navarre, l'Aragon, le Portugal. Et ce fut précisément la coalition des princes chrétiens contre l'Islam qui prépara la fusion de ces diverses puissances. Mais comment cette fusion s'opéra-t-elle?

Deux graves événements avaient changé tout à coup la face des choses en Espagne.

D'abord la défaite de Muret. Le 12 septembre 1213, dans la plaine qui s'étend au nord de cette ville, quarante mille Albigeois et Espagnols furent complètement battus par Simon de Montfort qui commandait la croisade, et, après avoir dévasté le Languedoc, s'avançait par une poussée irrésistible contre le gros de l'armée ennemie. Ce fut un terrible combat, une lutte décisive et furieuse du Midi contre le Nord, et de part et d'autre on fit des prodiges de valeur. Le père de Don Jayme, Alphonse d'Aragon, resta parmi les morts. En montant sur le trône dans de telles conditions, le nouveau roi renonça à poursuivre en France la hardie politique de son père, et bornant ses convoitises de ce côté à la conservation du duché de Montpellier, il se tourna vers le Midi pour se jeter sur les musulmans. Il y rencontra le roi de Castille, et dès lors, comme première conséquence, les deux souve-

rains ayant un plan identique, se trouvèrent naturellement alliés. En même temps ils s'identifient avec la France puisqu'ils poursuivent en Occident la même politique que saint Louis en Orient : l'extermination de l'Islam. Ainsi les trois plus grands rois du temps, saint Ferdinand, D. Jayme et saint Louis apparaissent unis dans l'esprit catholique.

Ensuite la fusion de la Castille et du royaume de Léon, opérée par saint Ferdinand, fils du roi de Léon et de la reine de Castille. Devenu d'abord roi de Castille, par suite de la mort de son oncle, il réunit plus tard sur son front les deux couronnes, dompta les Lara, combattit les Maures, conquit sur eux l'Andalousie, et donna ainsi à ses États la prépondérance dans la péninsule. Comme conséquence, et pour l'affermir, il établit l'alliance intime des trois royaumes principaux de l'Espagne : la Castille, l'Aragon et le Portugal; politique sur laquelle on ne saurait trop insister, au début de cette histoire, puisque c'est à son succès que sainte Élisabeth fut sacrifiée, et qu'elle en sera toute sa vie la réelle incarnation.

En contribuant dans une large mesure à transformer l'état de l'Espagne, le changement de front du roi d'Aragon avait transformé bien davantage encore celui de son propre pays. Ce n'était pas d'abord un royaume bien important : resserré entre le comté de Barcelone, le Languedoc et la Castille, il ne dépassait guère au midi les rivages de l'Èbre. Mais il s'était accru avec une rapidité singulière. Voyant son ambition grandir avec ses succès, le roi D. Jayme avait d'abord enlevé aux Maures les grandes îles de Majorque et de Minorque, puis les petites Baléares qui lui permettaient de menacer le royaume de Valence; enfin ce royaume presque tout entier. Dans l'intervalle, il avait su obtenir de saint Louis doublement satisfait de le voir laisser la France tranquille et molester les musulmans, le comté de Barcelone sans toutefois renoncer à Montpellier, et, aidé du roi de Castille, son

nouvel allié, il avait porté la guerre dans le sud, rejoint les Maures à Murcie, et conquis cette nouvelle province, reculant ainsi sa frontière méridionale jusqu'à Grenade. D'ailleurs, au cours de son long règne, il eut ce rare privilège de n'être jamais vaincu. Au moment de la naissance de notre sainte, sa patrie était donc bornée au nord par le Languedoc, au sud par l'Andalousie, à l'est par la mer et les îles, à l'ouest par la Castille.

De si glorieuses expéditions, des traités si avantageux avaient mérité au roi Jayme le surnom de *Conquérant*, qu'il a conservé dans l'histoire. Malheureusement, si chez lui l'homme public était au-dessus de tout éloge, il n'en était pas de même de l'homme privé. On avait rarement vu chez un prince catholique une aussi grande dissolution de mœurs que celle qu'il affichait dans un âge déjà avancé (1), et les scandales qui en résultaient lui avaient valu de la part du sévère Clément IV de terribles menaçes, formant un contraste d'ailleurs piquant avec les lettres de louanges que lui adressa maintes fois ce même pontife à chacune des conquêtes faites par le roi sur les musulmans. Mais Clément IV était mort en 1269, et, depuis deux ans, les cardinaux réunis à Viterbe n'avaient pu parvenir à lui donner un successeur.

Ce n'était pas un pape ordinaire que ce Français. Né à Saint-Gilles en Languedoc, de parents nobles, Guy de Foulques avait été d'abord officier, puis jurisconsulte. Présenté à saint Louis, il sut lui plaire, se faire choisir comme secrétaire et entrer assez avant dans ses conseils. Ensuite il se maria, eut plusieurs enfants et offrait le type du parfait courtisan lorsque sa femme mourut prématurément. Éprouvant alors ce dégoût des choses humaines qu'apportent les grands malheurs, il entra dans les ordres, fut prêtre, archidiacre, évêque de Puy-en-Velay, archevêque de Narbonne, cardinal,

(1) Cela n'a pas empêché certains auteurs de l'appeler Jacques Ier *le Saint*.

évêque de Sabina et légat en Angleterre. C'est là qu'il était occupé à défendre les droits de Henry III contre Leicester (1) quand il apprit qu'il était élu pape. Il était parti alors pour l'Italie, déguisé en moine mendiant afin d'éviter les pièges de Manfred, et était venu se jeter aux pieds des cardinaux pour les supplier de ne pas maintenir son élection. Mais, sur leur refus, il avait joué courageusement et brillamment son rôle. Il laissait, après trois ans de règne, l'Église florissante, étreinte dans une discipline rigoureuse, et redoutée par son autorité. Agissant à la fois en Angleterre contre Leicester, en Italie contre Conradin, en Afrique contre les infidèles, il avait offert un des premiers, le type de ces grands papes politiques qui ont plus tard dominé l'Europe et jeté sur le Saint-Siège un incomparable éclat (2).

C'est au milieu de tous ces événements que s'était fait le mariage de l'Infant d'Aragon, Don Pèdro, avec D. Constança, fille de Manfred, roi des Deux-Siciles. Préparée par l'illustre Raymond de Pegnafort que l'Église devait plus tard placer sur ses autels, cette union avait déplu également au pape et à la France. Manfred, fils bâtard de l'empereur Frédéric II, s'était en effet emparé du trône en faisant, dit-on, empoisonner son frère Conrad. Mais il fut tué dans la bataille de Bénévent que lui avait livrée Charles d'Anjou, et aussitôt le jeune Conradin, son neveu, alors âgé de quinze ans, prit le titre de roi de Sicile auquel en fait il avait droit. Puis aidé du parti guelfe, il marcha sur Rome et sur Naples. Cela devait lui coûter cher. Le pape l'excommunia (3) et Charles d'Anjou

(1) Il s'agit ici de Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du vainqueur de Muret et beau-frère du roi d'Angleterre contre lequel il s'était révolté.

(2) Cf. Rohrbacher, *Histoire de l'Église*.

(3) *Bullarium romanum*, tome IV. — La bulle est datée de Viterbe. Le pape y énumère tous les méfaits qu'il attribue au jeune prince. Il l'appelle « *rampollo d'una stirpe maledetta e nemico dichiarato della Chiesa!* » (Raynal.)

le fit décapiter (1268). Dès lors la princesse Constance, fille de Manfred, se trouvait seule héritière du trône de Sicile que le pape, au contraire, avait donné à Charles d'Anjou (1). Une guerre était donc fatale. Mais comme Pierre d'Aragon, époux de la princesse, n'était encore qu'Infant, il ne put engager une campagne ouverte, et commença sous le prétexte spécieux d'une croisade, cette terrible et sourde lutte d'intrigues et d'embûches qui, avec le concours de Jean de Procida et de Michel Paléologue, devait aboutir, douze ans plus tard, à l'affreux massacre des *Vêpres Siciliennes* (2). On verra avec quelle profonde habileté Charles d'Anjou essaya dans la suite de conjurer l'orage en mariant son fils à sainte Élisabeth. Mais l'affaire ne put aboutir.

On conçoit que ces événements, qui n'amélioraient pas les relations de l'Aragon avec l'Église, les rendaient fâcheuses avec la France et compromettaient cette belle union dont nous avons plus haut vanté l'harmonie. En effet, Charles d'Anjou était le frère du roi saint Louis. Celui-ci aurait pu, il est vrai, arranger les choses mieux que tout autre puisqu'il avait obtenu précédemment pour son fils aîné, Philippe, la main de la princesse Isabelle, sœur de l'Infant d'Aragon; mais le pieux roi de France était mort en 1270 devant Tunis, emportant dans la tombe la branche d'olivier. Pour comble de malheur, Philippe le Hardi se trouvait en Calabre, revenant en France, lorsque sa jeune femme y périt, des suites d'une chute de cheval qu'elle avait faite à Cosenza

(1) « E perchè i Pontefici temevano sempre colui, la cui potenza era divenuta grande in Italia... e perchè egli cercavano di abbassarla, ne nascevano gli spessi tumulti e le spesse variazioni che in quella seguivano, perchè la paûra di un potente faceva crescere un debile, e cresciuto che egli era, temere, e temuto cercare di abbassarlo. Questo fece trarre il regno di mano a Manfredi e concederlo a Carlo... » (MACHIAVELLI, *Delle istorie*, lib. II).

(2) « Sopra tutti intrigava Pietro d'Aragona spinto dalla moglie; e come vuolsi a buona guerra si era preparato con alleanze, denari, segreto fingendo uno di quegli sbarchi che d'or in ora gli Spagnuoli lanciavano contro l'Africa. (C. CANTU, *Storia universale*, t. VI, l. 13, ch. XVI.)

(22 janvier 1271); tous les liens qui attachaient le nouveau roi à l'Espagne se trouvant brisés, il se rangea dès lors résolument du côté de son oncle contre son beau-frère, et, aussitôt rentré en Europe, porta la guerre en Espagne (1).

Au spectacle de toutes les luttes, de toutes les agitations de cette turbulente époque, on se reporte involontairement à la comparaison originale qu'en fait un vénérable hagiographe avec un jeune homme parvenu à l'adolescence. « C'est en grand, dit-il, et sur une échelle immense, la vie de l'adolescent livré aux divagations de sa volonté et de ses fantaisies. Généreux, entreprenant, passionné, sans expérience du monde, l'homme du moyen âge rêve un vague idéal. Ce n'est pas la vie grossière des sens; ce n'est pas le chemin battu du milieu entre la vertu et le vice; la modération, la prévoyance, la tempérance sont choses peu connues de cet âge. On poursuit l'idéal à travers toutes les voies bonnes ou mauvaises; et, ne pouvant l'atteindre, la volonté s'irrite ou se décourage : elle se tourmente dans les excès de l'exaltation ou de l'abattement; elle s'élance aux sommets de la perfection ou se précipite dans l'ignominie du crime. Tel est le caractère de ces siècles où l'on ne rencontre rien de médiocre (2). »

C'est qu'en effet la jeunesse, la vigueur, la passion, la vie éclatent partout dans ces temps; et ces qualités ne se manifestent pas avec moins d'évidence dans l'ordre des idées que dans celui des faits. N'est-il pas l'un des plus resplendissants, ce treizième siècle qui vit paraître le Dante et saint Thomas, régner saint Louis et Innocent III; où la sève catholique fit pousser sur le tronc déjà douze fois séculaire de l'Église les ordres de saint François et de saint Dominique; où la piété d'un grand roi dota Paris de son plus délicat joyau, la Sainte Chapelle; où

(1) « Philippe III ne rentra dans Paris que le 21 mai 1271. Il ramenait avec lui les cercueils de son père, de sa femme née princesse d'Aragon, de son frère le comte de Nevers et de son fils, l'enfant royal, mort avec sa mère en naissant. » (A. Pavy, *Histoire de la Tunisie*, l. IX.)

(2) P. Th. Ratisbonne, *Introduction à l'histoire de saint Bernard.*

l'art et la foi couvrirent à l'envi le sol des nations chrétiennes de ces cathédrales gothiques dont la hardiesse surprend notre génération vieillie? Rarement on vit une plus magnifique floraison de ce que le génie humain recelait de merveilles. La peinture? elle trouve en Cimabue et Giotto ses véritables restaurateurs et parvient à exprimer admirablement l'idéal religieux des âmes se reflétant sur les visages, tandis que l'art des verriers vient en aide à l'architecture pour répandre dans nos églises cette lumière prismatique et translucide qui donne le calme du recueillement, et que celui des miniaturistes apporte la plus haute perfection aux délicats détails des enluminures des missels. La sculpture? elle couche les croisés et les rois dans des tombeaux qui sont des modèles, et ont fait donner à ce siècle le nom de grand siècle de la statuaire chrétienne (1). La langue française commence à trouver avec Villehardouin et Joinville sa forme définitive, et c'est le propre époux de sainte Élisabeth, le roi Denis, qui, en Portugal, ouvre lui-même la voie aux lettrés en devenant le premier poète de son pays. L'Europe entière semble un vaste atelier de poésie (2) et l'on voit sortir des monastères, avec de magnifiques proses liturgiques, ces œuvres ascétiques et mystiques qui trouveront cent cinquante ans plus tard dans *l'Imitation de Jésus-Christ* leur point culminant d'expression.

Et qu'on n'aille pas croire, par une illusion dédaigneuse, que ce mouvement de prodigieuse aspiration vers l'idéal ait nui aux découvertes pratiques, à ce qu'on appelle le progrès : car c'est de l'ébullition des intelligences de ce temps que sont sorties, aux siècles suivants, les trois inventions qui ont été la source de la plupart des progrès ultérieurs et que le moyen âge a léguées aux temps modernes : la boussole, la poudre et l'imprimerie « dont la première a donné à l'homme l'empire

(1) « Le XIIIe siècle... allait être le grand siècle de l'architecture et de la sculpture chrétiennes. (PAUL LACROIX, *les Arts au moyen âge.*)

(2) MONTALEMBERT, *Hist. de sainte Élisabeth de Hongrie*, Introd.

des mers; la seconde l'empire de la terre; la troisième l'empire des intelligences (1). »

C'est à l'heure de cette intense germination que paraît sainte Élisabeth. Si l'on a suivi avec quelque attention l'exposition qui précède, on peut dès à présent prévoir l'importance du rôle qu'aura à jouer une princesse qui par sa naissance, par son mariage, par la tournure de son esprit (2), par les alliances de ses aïeux, plus tard par celles de ses enfants, se trouvera tenir à la fois à tous ces pays, à toutes ces idées, à tous ces événements, à tous ces peuples, et sur la tête de laquelle tant d'intérêts puissants et divers vont se trouver concentrés.

(1) P. Ventura, *op. cit.*

(2) « O quadro da sua vida, visto no todo, persuade que a natureza emprestara a esta princesa un espirito activo e talentos não mediocres. » (Figanière, *Memorias das Rainhas de Portugal.*)

CHAPITRE II

NAISSANCE DE SAINTE ÉLISABETH. — HEUREUSES CONSÉQUENCES DE CET ÉVÉNEMENT. — PREMIÈRES ANNÉES DE L'INFANTE A LA COUR DU ROI SON GRAND-PÈRE. — MORT DE JAYME Ier. — LA PERLE DE LA MAISON D'ARAGON. — (1271-1278).

Du mariage de l'infant Don Pedro d'Aragon, fils aîné du roi Jayme, avec la princesse Constance, fille de Manfred, roi de Sicile, étaient nés déjà cinq enfants, quatre fils et une fille (1), lorsque l'an 1309 de l'ère césarienne, soit en 1271 (2) vint au monde la petite sainte qui devait jeter un si vif éclat sur sa famille et sur son pays.

On n'est pas d'accord sur le lieu où elle naquit, et de longues controverses se sont élevées à ce sujet (3). Il n'y a dans cette incertitude rien qui doive surprendre. A ces époques troublées où les souverains de l'Espagne étaient continuellement en guerre, la résidence de leur cour n'avait pas de stabilité. Elle se transportait, suivant les événements, tantôt

(1) Voici leurs noms :

1. D. Alphonse, qui succéda à son père et mourut sans postérité ;
2. D. Jayme, qui régna en Sicile et passa à la mort de son frère sur le trône d'Aragon ;
3. D. Enrique, qui prit en Sicile la place du précédent ;
4. D. Pedro, qui mourut en Castille, pendant la guerre que les infants Alphonse et Ferdinand de La Cerda avaient entreprise contre le roi de ce pays dont ils convoitaient les États pour se les partager (voir page 45) ;
5. D. Violante, qui épousa Robert de Sicilé, roi de Jérusalem.

(2) Epocha namque æræ Cesareæ anticipat epocham Christi annis triginta octo — (*Acta sanctorum julii.*)

(3) Voy. Sanchez Moguel, *Reparaciones historicas*, t. I.

dans une ville, tantôt dans l'autre, et l'on conçoit dès lors que plusieurs d'entre elles aient pu, sans invraisemblance, se disputer l'honneur d'avoir vu naître la jeune Infante. Dans l'une des principales chambres du palais de l'Aljaferia à Saragosse, aujourd'hui transformé en caserne et en magasin d'armes, on voit bien une plaque de marbre blanc portant ces mots :

Aquí nació
Santa Isabel Reina de Portugal A. D. 1271
Fué bisnieta de Santa Isabel de Hungría, nieta de D. Jaime
El Conquistador, hija de Pedro III de Aragón
Casada con Dionisio Rey de Portugal.
Murió A. D. 1336 *a* 4 *de Julio.*
Fué canonizada por Urbano VIII en mayo de 1625.
R. P. N.

Mais cette inscription ne peut faire cesser les doutes qui planent sur cet événement. Au contraire, elle pourrait les augmenter, puisqu'elle contient cette grave erreur d'affirmer que notre Élisabeth fut l'arrière-petite-fille de celle de Hongrie, lorsque en réalité elle fut seulement sa petite-nièce.

En revanche, on doit le constater, aucun des auteurs qui nient que cette sainte soit originaire de Saragosse, n'apportent de preuves plus concluantes qu'elle soit née ailleurs. Et si l'on réfléchit que le palais d'Aljaferia fut la résidence des souverains d'Aragon jusqu'au dix-septième siècle, on sera forcé de convenir que la tradition dont se prévalent les Aragonais a d'assez solides fondements. Qui mieux que la famille même de la princesse pouvait indiquer le lieu de son origine ; et dans quel intérêt eût-elle laissé s'accréditer une légende erronée autour de son berceau ?

Ne peut-on trouver encore une indication dans ce fait que, tandis que toutes les salles voisines du palais ont été magnifiquement restaurées sous Isabelle la Catholique, l'alcôve où se

trouve la plaque citée plus haut a été respectée? Ni le plafond, ni le pavé ne sont différents de ce qu'ils étaient au treizième siècle. Et voici plus encore. Un acte des archives du chapitre de la cathédrale de Saragosse fait mention d'un projet d'érection d'une chapelle à sainte Élisabeth dans ce monument : on y décide que l'endroit choisi sera le plus rapproché possible du pilier *auprès duquel fut baptisée la jeune infante* (1). Si l'on ajoute à cela que de toutes les villes d'Espagne Saragosse est celle où la dévotion à sainte Élisabeth est le plus développée ; qu'on y a rendu maintes fois à sa mémoire des hommages extraordinaires; que sa fête y est une fête nationale (2); qu'une des plus belles églises de la ville est placée sous son vocable; on conviendra avec Dormer, avec Cardoso, avec Carrillo que la cité toujours héroïque a quelque droit de revendiquer l'honneur d'avoir donné naissance à la fille de Don Pedro le Grand. Mais, il faut bien l'avouer, ce sont là des présomptions, non des preuves historiques.

On aime à rencontrer des faits extraordinaires dès la naissance des personnages fameux et c'est avec complaisance qu'on les signale comme une marque sensible et prophétique de ce que ceux-ci doivent être un jour. De tels faits n'ont pas manqué à l'origine de la vie d'Élisabeth. C'est ainsi qu'elle naquit toute enveloppée de membranes, dont l'épais tissu ne laissait apercevoir aucune partie de son corps, le préservant, en quelque sorte, de tout contact et de tout regard. « Cette chaste enfant, dit un de ses panégyristes, comme si elle eût rougi de naître nue, apporta avec elle ses vêtements. « Et l'Infante sa mère, voyant sans doute dans ce

(1) Archives du chapitre de la cathédrale de Saragosse. — DORMER, *Discursos varios de historia.*

(2) « ..... En cuya consideracion S. Magestad, y en su real nombre el Exmo D. Pedro Antonio de Aragon, de volontad della corte y cuatro brazos de ella, estatuye y ordena : *que el dia de dicha gloriosa santa,* que se celebra a 4 del mes de julio, *sea festa de corte;* y que ninguno pueda trabajar esse dia en todo el reyno. » (1677). Cf. D. MARIANO NOGUES SECALL, *Descripcion e historia del castillo de la Aljaferia.* — Archives municipales de Saragosse.

phénomène physiologique un signe de la sainteté future de sa fille, fit placer ce voile naturel dans une cassette d'argent qu'elle conserva parmi ses trésors (1).

Mais ce qui semblera réellement providentiel dans la naissance de cette enfant prédestinée, c'est l'influence politique qu'elle eut en faisant cesser la discorde existant entre le roi et l'infant et qui menaçait de déchaîner sur le pays les horreurs de la guerre civile. On a vu dans le chapitre précédent par quels scandaleux désordres le roi se plaisait à ternir sa gloire. Il avait voulu en dernier lieu, et quoique avancé en âge, répudier sa femme pour épouser Bérengère, fille de l'évêque de Gérone. Celui-ci ayant informé secrètement le pape de la chose, Clément IV adressa au roi une terrible lettre, le menaçant des censures de l'Église, et lui disant qu'il refuserait impitoyablement toute demande de divorce (2). Il ajoutait avec colère qu'il opposerait énergiquement le même refus quand même tous les rois lui feraient à la fois la même prière « dût-il faire périr, faute d'héritiers, toutes les maisons royales » (3). Furieux de cet événement, Don Jayme fit saisir l'évêque de Gérone auquel on coupa la langue. On sera moins surpris de ces procédés sensuels et féroces si l'on veut bien ne pas oublier que cette cour, comme toutes celles de la Péninsule à cette époque, n'était qu'un pâle reflet des fastueuses cours arabes. Des miniatures du temps (4) nous révèlent une partie du luxe et de la splendeur voluptueuse qui régnaient dans ces palais semi-chrétiens et semi-orientaux, un

(1) « E esta dona Isabel, a quando naceo, naceo envistida, envolta et cuberta de huma pelle, que lhe nam parecia membro algum; a qual pelle, ou tragem a Rhaina sua madre fez poer em huma causella de prata et trazia esta Rhaina aquella causella em suas arcas. » — (Brandao, *Da Monarchia Lusitana*, VIe parte.)

(2) « Quod Deus coniunxit homo quomodo separet?.... Absit a nobis hoc scelus ut leges Domini violemus.... » etc. Raynal, *Ann. Eccles.*

(3) « ... Etsi domus regiæ, nulla prole superstite, in radice prorsus arescerent et in ramis. » (Id., *ibid.*).

(4) Notamment *le Livre des échecs*. (Cabinet des Estampes, Bibl. Nat.)

peu trop voisins de ceux de Cordoue et de Grenade pour n'en pas refléter les mœurs. Quoi qu'il en soit, l'Infant, ayant pris parti pour sa mère et manifesté son déplaisir de tant d'excès, le roi ne voulut plus le voir, ni aucun de ses autres enfants. Il les avait tous bannis de sa présence. Mais quand il apprit la naissance de la petite princesse, il désira contempler ce dernier rejeton du vieux tronc de sa race, et lorsqu'on la lui amena, il en fut si charmé qu'il voulut la garder auprès de lui et se charger de l'élever. Il n'hésita pas, dans ce but, à se réconcilier sur le fragile berceau avec l'Infant son fils, pour le plus grand bonheur de ses États. C'est ainsi qu'à peine entrée dans la vie, notre sainte répandait déjà autour d'elle, par sa douce influence, la bénédiction et la paix.

Cependant on avait célébré pompeusement, dans la cathédrale de Saragosse, le baptême de la petite infante, et l'on s'est plu à voir un nouveau signe de prédestination dans le nom qui lui fut donné; car au mépris de l'usage alors universellement suivi en Espagne de nommer les princesses d'après le nom de leur mère ou de leur grand'mère, elle fut appelée Élisabeth (1) en mémoire de sa grand'tante la sainte duchesse de Thuringe dont elle devait si bien, dans la suite, égaler les vertus (2).

Dès ses premières années elle donna les marques d'une douceur angélique et d'une piété tout à fait au-dessus de son âge, si bien que le vieux roi finit par subir, malgré lui, le charme de la douce enfant qui enveloppait sa vieillesse d'une si fraîche atmosphère d'innocence. Ce fut une nouvelle et singulière bénédiction. Une enfant au berceau opérait, par sa seule présence, une conversion malaisée que n'avaient pu obtenir les efforts combinés de deux grands saints, le pape Grégoire X, alors heureusement régnant, et Raymond de Peñafort dont la réputation remplissait l'Espagne et qui,

(1) Élisabeth (en espagnol Isabél) signifie, selon l'étymologie hébraïque, *pleine* ou *rassasiée de Dieu.*

(2) C'est celle-ci dont M. de Montalembert a écrit l'histoire.

malgré son grand âge, avait fait deux fois, dans ce but, le voyage d'Aragon (1). Après avoir réconcilié le roi avec sa famille, elle allait parvenir à le réconcilier avec Dieu. Bientôt, en effet, il renonça à ses désordres, congédia Bérengère, et oublia même, dans le feu de sa conversion, les grands principes de la politique, puisqu'il partagea ses États entre ses fils, créant ainsi des divisions qui devaient entraîner l'affaiblissement de son pays. Un peu plus tard, sentant venir ses derniers jours, il se revêtit, selon un usage alors très répandu chez les grands personnages (2), de l'habit des cisterciens, et ne songea plus qu'au soin de son salut. Le 27 juillet 1276, il mourut à Xatipa, à soixante-dix ans d'âge, après en avoir passé soixante-trois sur le trône. Il eut pour lui fermer les yeux la petite sainte qui l'avait converti.

Il pouvait maintenant mourir. Il avait vu, à la fin d'un long règne, poindre l'étoile de sa race : il avait compris l'éclat qu'elle allait jeter sur sa famille et sur son pays, et, d'un accent prophétique il avait prédit que cette enfant qui croissait sous ses regards « serait la perle de la maison d'Aragon » (3).

(1) La seconde fois, âgé de cent ans, n'ayant pu se procurer à Majorque un navire pour la traversée, il avait passé la mer sur son manteau. (*Vie de S. Raymond de Peñafort.*)

(2) C'est une chose bien frappante que ce mouvement qui entraînait les rois et les princesses à entrer dans l'ordre d'un humble mendiant.

(3) ...Dizendo por vezes della, que sua criada et neta havia de ser a melhor mulher que saira da casa de Aragom. — (BRANDAO, *Monarchia Lusitana*, part. VI). C'est donc à dessein que, trois siècles plus tard, le cardinal del Monte, doyen du Sacré-Collège, rééditait cette expression dans son Rapport sur la cause de béatification. « Quid tam multæ, disait-il, tam variæ, tamque insignes animi dotes atque virtutes, quibus anima illa purissima fuit a teneris annis exornata; quid, inquam, erant aliud nisi *gemmæ pellucidæ*, pretiosique lapilli, quorum varietate circumdata cœlesti Regi pulcherrimum sui specimen dedit? » (*Relatio..... super vita, sanctitate, actis canonizationis, et miraculis piæ memoriæ Beatæ* ELISABETHÆ *Lusitaniæ Reginæ.*)

CHAPITRE III

VERTUS PRÉCOCES DE SAINTE ÉLISABETH. — SES PRÉTENDANTS. — SES FIANÇAILLES. — DÉSESPOIR DU ROI SON PÈRE EN LA VOYANT QUITTER SA COUR. — ELLE SE REND EN PORTUGAL. — SON MARIAGE A TRANCOSO. — (1279-1282.)

A peine le vieux roi fut-il enseveli dans le monastère de Poblet, en Catalogne, où il avait choisi sa sépulture, et où il s'en était allé, dans son cercueil, escorté de deux rois et de trois reines, ses enfants, que le nouveau souverain d'Aragon se hâta de reprendre sa fille et de la ramener à son palais. Elle y apparut comme un ange du paradis (1). Sur son charmant visage était peinte une singulière modestie jointe à une gravité, à une douceur peu communes. A cet âge si tendre, elle avait déjà la conduite et la tenue d'une princesse accomplie, la sagesse et la raison, l'amour de la prière et de l'étude. On la voyait constamment réciter son office, méditer les livres saints, fréquenter les sacrements et montrer envers les pauvres une compassion profonde qu'elle traduisait par des aumônes proportionnées aux humbles ressources dont on la laissait disposer.

Aussi elle avait à peine douze ans lorsque déjà on commença à la rechercher en mariage, non seulement à cause de l'illustration de sa race, mais parce que tant de vertus et de grâce lui avaient acquis au dehors une flatteuse réputa-

(1) ...Ricevuta come angiola del Paradiso. (GERARDI, *Breve relazione della vita e miracoli di S. Isabella gloriosa regina di Portogallo,* Roma, 1625).

tion. Le roi d'Angleterre, Édouard Ier la désirait pour son fils aîné, héritier de son trône, et le roi de Naples avait les mêmes prétentions pour le prince Robert qui devait plus tard épouser la sœur de notre sainte (1). Ils envoyèrent donc l'un et l'autre des ambassadeurs au roi d'Aragon dans le but d'obtenir la petite infante.

Mais telle était la violence de l'affection que lui portait son père, qu'il ne put se résoudre à donner à l'un ou à l'autre une réponse affirmative. Il lui semblait impossible de consentir à ce que sa fille chérie s'éloignât une seconde fois, et pour toujours, de sa maison. Depuis le peu d'années qu'elle y habitait, il voyait, disait-il, ses affaires prospérer d'une façon singulière tant au dehors qu'à l'intérieur de ses États (2); et elle lui apparaissait si différente des autres enfants de son âge pour son charmant caractère, que l'idée d'être privé d'une si gracieuse société lui était insupportable. Il avait besoin de s'y préparer plus longtemps. Les ambassadeurs, arrivés en même temps, durent donc s'en retourner chacun de son côté avec une fin de non-recevoir.

Sur ces entrefaites, le roi de Portugal étant venu à mourir, son fils Dom Diniz, qui n'avait encore que dix-huit ans, monta à son tour sur le trône. Il songea bientôt à y faire asseoir auprès de lui une princesse digne de régner sur son peuple, car les débuts de son gouvernement n'avaient pas été très heureux. Brouillé avec sa mère qu'il avait d'abord associée à son pouvoir; en lutte avec son frère Don Alphonse, qui lui disputait la couronne; excommunié par le pape à cause de ses résistances aux prétentions politiques des évêques, il sentait le besoin de s'appuyer sur un cœur fidèle, d'avoir à

(1) Cette demande était profondément habile de la part de Charles d'Anjou qui voulait par là ramener les descendants des Hohenstaufen sur le trône de Sicile sans pour cela le perdre lui-même. A quoi tiennent les choses humaines! Si ce mariage eût pu aboutir, le massacre des *Vêpres Siciliennes* aurait été conjuré.

(2) « Rerum suarum, regnique felicitatem unius filiæ meritis referebat acceptam. » (*Brev. Rom.*, 8 jul.)

ses côtés une confidente dont l'intelligence et le conseil pussent alléger un peu pour lui le lourd fardeau de la royauté. Ce n'était pas aisé. Le roi Alphonse III, son père, avait en effet répudié sa femme, la comtesse Mathilde de Boulogne; épousé Béatrix de Guzman, fille naturelle du roi de Castille; détrôné son frère, le roi légitime, pour se mettre en son lieu et place : l'infortuné Don Denis se trouvait donc être fils d'un usurpateur et d'une princesse illégitime, et lui-même illégitime. Le pape Urbain IV avait bien validé le mariage royal, après la mort de la comtesse Mathilde, sur les instances des états de Portugal; mais il restait sur tout cela pas mal de nuages.

Le roi d'Aragon comprit tout le parti qu'il en pourrait tirer pour le succès de sa politique, et conçut le projet de marier sa fille au jeune roi. Lier aussi étroitement l'Aragon et le Portugal, c'était se protéger d'abord contre la Castille, balancer sa prépondérance redoutée, peut-être arriver à conclure une triple alliance. Or, Don Pedro aspirant déjà ardemment au trône de Sicile, il était urgent, avant de se lancer dans une si lointaine et périlleuse aventure, qu'il s'assurât l'amitié, ou tout au moins la neutralité bienveillante de tous les voisins de l'Aragon. Pour les mêmes raisons, et afin de conserver tous ses moyens d'action, il désirait donner peu de dot à la princesse; il lui fallait donc trouver pour elle un riche époux. Or Don Denis était déjà roi, et cette idée de voir sa fille, qu'il adorait, devenir reine en même temps qu'épouse, flattait singulièrement son orgueil de père, mais ne contrariait pas non plus ses calculs de prétendant. A toutes ces considérations de haute politique venaient s'en joindre quelques autres qui avaient aussi leur valeur. Le Portugal était un pays peu éloigné; aucune parenté n'unissait les deux familles souveraines; on n'avait donc à solliciter aucune dispense, à redouter aucune difficulté de la part du pape. Tout militait positivement en faveur de cette solution.

L'infant Don Sanche, qu'une grande intimité unissait au

roi d'Aragon, fut chargé de préparer les choses, et l'on fit faire les négociations officielles par le roi de France, heureux d'avoir ainsi une occasion facile d'apaiser Don Pedro (1). D'autre part, dans le but d'éviter un conflit possible entre le Portugal et la Castille, les rois alliés s'interposèrent entre Don Denis et son frère, afin que ceux-ci consentissent, l'un à relâcher un peu sa sévérité, l'autre à reconnaître son souverain et à cesser de lui tendre des embûches.

C'est ainsi que le jeune roi de Portugal, entendant continuellement vanter le charme et les qualités de la petite princesse Élisabeth, et entrevoyant la possibilité de devenir le gendre du roi d'Aragon, alors à l'apogée de sa renommée, envoya des ambassadeurs dans ce pays pour solliciter la main de l'Infante.

C'étaient les seigneurs Jean Velho, Jean Martins, et Vàsco Pires, tous trois gentilshommes de son Conseil (2). Et comme il se trouvait alors lui-même à Vide, il y rédigea d'avance un acte de donation par lequel il constituait en dot à sa future épouse, comme don de joyeux avènement, les villes d'Obidos, d'Abrantes, et de Porto-de-Moz; plus douze châteaux avec leurs rentes, les domaines qui en dépendaient, et le privilège d'y nommer à toutes les charges publiques (3). Les ambassadeurs se mirent en route au mois de novembre. Soit par calcul politique, soit parce qu'à l'approche des événements décisifs, sa tendresse paternelle reprenait en lui le dessus, le roi Don Pedro les accueillit sans enthousiasme, et feignit une grande hésitation, objectant particulièrement le trop jeune âge de sa fille : il leur fut aisé de répondre à leur tour que

(1) Zurita, *Anales de la corona de Aragon*, t. I, liv. IV. « Tenia en este tiempo el Rey concluydo el matrimonio de la Infante Doña Isabel su hija, con Don Dionis Rey de Portogal, el qual se concertó con intervencion del Rey de Francia, tanta era la prudencia y aviso del Rey, en assentar y fundar par todas vias sus hechos, y las cosas del Estado de su Reyno. » (MCCLXXXI).

(2) *Ms. Casanatense.* — Brandao, *Act. Sanct.* etc.

(3) Voir, aux pièces justificatives, doc. II.

la princesse Élisabeth ne ressemblait en rien aux autres enfants, et que par la bonté de son cœur, par la maturité de son esprit, elle montrait déjà au contraire toutes les qualités que l'on souhaiterait de rencontrer chez la femme la plus accomplie (1). Le roi n'insista plus et consentit au mariage.

Dans toute cette négociation où se jouait l'avenir de la jeune infante, on n'avait oublié qu'une chose : la consulter. A ce moment solennel, Don Pedro y pensa enfin, et mit à sa décision cette suprême réserve que sa fille l'accepterait sans regrets. Peut-être chez lui l'amour paternel se flattait-il qu'elle mettrait obstacle à l'ambition royale : mais la douce enfant consultée se déclara prête à ratifier tout ce qu'avait fait son père (2).

La bonne nouvelle fut rapportée sans délai au roi Denis par ses envoyés, auxquels se joignirent deux officiers supérieurs de la maison du roi d'Aragon. Reçus avec des égards singuliers, ceux-ci arrêtèrent les dernières conventions du mariage, et, au commencement de février, ils se mirent de nouveau en route. Cette fois ils étaient porteurs d'un nouvel acte daté d'Extremoz, faisant la demande officielle de mariage. Il est à remarquer que, par une coïncidence singulière, c'est dans cette même ville d'Extremoz où elle était saluée reine, que sainte Élisabeth devait venir mourir cinquante-quatre ans plus tard : comme s'il y avait une corrélation entre certains lieux et certaines âmes (3).

Le roi d'Aragon tenait alors sa cour à Barcelone. C'est là qu'avec une solennité extraordinaire, ainsi qu'il convenait à

(1) « ... e raggionamento più rassembrava matura e sensata donna, che bambina. » (Gerardi, *op. cit.*).

(2) «... Se bene era alienissima da tal pensiero non volse nondimeno discordar punto dal voler di quello che come padre haveva sopra di lei tal dominio. (Fuligatti, *Vita di S. Isabella.*)

(3) Je dois aux conseils de l'éminent historien M. Sanchez Moguel d'avoir ainsi approfondi les intrigues politiques du mariage de sainte Élisabeth, sur lequel jusqu'ici aucun biographe n'avait insisté.

la puissance du monarque, on célébra les fiançailles. Le 11 février, le notaire Pedro da Marca en dressa l'acte officiel en présence du roi, de la reine Constance, des dignitaires de la cour et des principaux représentants de la noblesse du royaume réunis dans une des salles du palais toute ruisselante de dorures et de lumières. On peut se représenter la magnificence de cette scène, l'imposant aspect de cette assemblée, l'éclat des costumes et la richesse des vêtements des femmes, lorsqu'on songe à tout le luxe, à toute la splendeur qui présidaient aux manifestations royales et religieuses dans les cours d'Espagne au treizième siècle. Elles subissaient l'influence des cours mauresques, leurs voisines, et réunissaient la somptuosité orientale et l'élégance européenne. Byzance y coudoyait Rome.

Lorsque eut été lu l'acte notarié, l'archevêque, revêtu d'ornements superbes, ouvrit devant le trône le livre des Évangiles. La jeune Infante se leva alors et dit : « Moi Élisabeth, fille de Très Excellent Don Pedro par la grâce de Dieu, illustre roi d'Aragon, je me donne pour épouse légitime à vous Dom Dinis, par la grâce de Dieu roi de Portugal et d'Algarve, bien que vous soyez absent, comme si vous étiez présent. Et en signe et gage de ce mariage je donne mon consentement à vous, Procureurs tout à l'heure désignés, qui êtes les illustres représentants du même Dom Dinis, roi de Portugal (1). »

Elle prononça ces paroles avec une gravité et une modestie singulières. A peine un léger tremblement de sa voix vint-il trahir l'émotion de son cœur. Elle venait pourtant de consommer son sacrifice, de renoncer au vœu secret qu'elle avait

(1) « Eu Isabèl, filha do Excellente Don Pedro, por graça de Deos illustre Rey de Aragão, faço entraga de mim para mulher legitima a vos Dom Dinis pela graça de Deos Rey de Portugal e Algarve, e aindaque ausente, como se estivereis presente. E sobre o essencial do mesmo matrimonio dou meu consentimento a vos procuradores sobre citos, que estais en bom nome do mesmo Dom Dinis, Rey de Portugal. » — Brandao, *Mon. Lus.*, V.ᵉ parte.

fait de se garder pour Dieu seul ; elle venait de livrer sa vie à un inconnu et de céder ingénument au désir de son père et aux vœux de son peuple. Alors, avec une grâce exquise, elle s'inclina devant les souverains et leur baisa la main : on remarqua qu'elle affectait une certaine allégresse pour ne pas ajouter à leur chagrin. Nous pouvons nous la représenter, dans son costume superbe et son charme enfantin, sous les traits des petites infantes de Velasquez ou de Goya si justement admirées à la galerie de Madrid. Dans toutes ces cérémonies, Don Juan Velho, muni à cet effet de pleins pouvoirs, représenta son jeune souverain (1). Dès lors on n'eut plus qu'à fixer le jour du départ.

Mais Don Pedro ne voulut pas laisser s'éloigner la petite reine sans une escorte imposante. Il chargea donc l'archevêque de Valence de l'accompagner à la tête d'une troupe de chevaliers et des seigneurs les plus nobles du royaume. Plusieurs dames d'honneur devaient se joindre au cortège. Des chariots suivraient, chargés de magnifiques présents.

On agita longtemps la question de savoir quelle route on prendrait pour gagner la Lusitanie. Les légats s'opposaient à ce qu'on traversât la Castille, alors bouleversée par la guerre que le roi de ce pays avait entreprise contre son fils Don Sanche révolté contre lui : ils étaient donc d'avis que le voyage s'effectuât par mer. Don Pèdre, qui soutenait l'Infant et lui avait fait passer secrètement des subsides, avait de bonnes raisons de redouter les embûches du roi de Castille. Il se rangea donc d'abord à l'avis des ambassadeurs. Mais bientôt il changea d'idée et, considérant la longueur et les dangers de la traversée (2), il ordonna qu'on suivît la voie de terre : « Dieu, dit-il à la jeune reine, qui a voulu ce mariage pour

(1) «... et sic consensum prestitit Joanni Velho, qui ad hoc particularem commissionem habebat — ille iam uxorem duxit, seu recepit eam nomine Regis Dni Dionisij. » — (*Ms. Casanat.*, p. 5.)

(2) « Non volendo fidar si pretioso tesoro all' infedelta di venti et all' incostanze dell' acqua... » (FULIGATTI, *op. cit.*)

que tu règnes sur un peuple chrétien, ne permettra pas qu'il t'arrive malheur et te gardera pendant la route (1). »

Le matin du jour fixé pour le départ, le roi faiblit encore et voulut être lui-même du voyage jusqu'à la frontière de ses États. Là se passa une scène déchirante. Le malheureux père ne pouvait s'arracher des bras de sa chère enfant. Oubliant son rôle de monarque, il la couvrait de baisers et donnait libre cours à ses larmes : « O ma fille, s'écriait-il, as-tu vu un homme plus infortuné que ton père? Je t'ai élevée, je t'ai instruite, je ne puis plus rien pour toi. Tu es la plus délicieuse des créatures et tu gagnes la terre étrangère » (2)! Et il répétait des mots sans suite en comblant de bénédictions celle qu'il allait si tôt quitter et qu'il ne devait plus revoir. Il oubliait que rien ne dure de ce qui est ici-bas gracieux, pur et charmant; et que pour voir mûrir les fruits, il faut laisser tomber les fleurs.

L'ambassadeur abrégea ces pénibles adieux en donnant le signal du départ : mais la plus grande partie des seigneurs aragonais suivirent la fille de leur souverain jusqu'à sa nouvelle patrie.

Pendant que ces scènes se passaient à la frontière, l'infant Don Sanche ayant appris que le royal cortège allait traverser les États de son père, se mit aussitôt en devoir de se porter à sa rencontre. A peine eut-il aperçu la reine Élisabeth qu'il s'avança vers elle et lui dit : « O ma sœur (3)! ton père m'a aidé par des troupes et par de l'argent pour la lutte que j'ai entreprise, et il n'y a personne en ce monde à qui je doive plus de reconnaissance. Combien je maudis aujourd'hui cette guerre puisqu'elle m'empêche de t'escorter jusqu'au royaume de ton époux. Mais je veux que Jayme

(1) *Acta Sanctorum julii.*

(2) *Ms. Casanatense.*

(3) Don Sanche était le cousin germain d'Élisabeth. Mais dans les pays méridionaux on donne aux cousins germains le nom de frère.

mon frère, qui est aussi ton frère, te défende pendant la route et te conduise saine et sauve aux frontières de tes États. » Et il lui offrit de riches présents ainsi qu'aux seigneurs de sa suite.

Le voyage continua donc sous la direction de Don Jayme de Castille, et on arriva sans aucun incident à la ville de Bragance (1). Là se trouvaient l'infant Don Alphonse, frère du roi Denis, et Gonsalve comte de Portugal (2). Ils attendaient leur nouvelle souveraine. Et le prince Jayme leur ayant fait officiellement remise de sa royale protégée, prit congé d'elle et revint en Castille, tandis que notre sainte, jetant un dernier regard vers sa patrie, se dirigeait à travers la vallée du Douro vers la ville de Trancoso (3). Cette place est bâtie sur un plateau élevé qui domine toute la contrée : la princesse put donc embrasser d'un coup d'œil une vaste partie de son nouveau royaume.

C'était là que l'attendait le roi Denis. A peine eut-il été instruit de l'approche de sa fiancée qu'il se porta à sa rencontre. Arrivé en sa présence il lui offrit de riches présents, et charmé de sa bonne grâce, laissa voir toute la joie que lui causait son arrivée.

On était au mois de juin (4). De grands préparatifs se faisaient dans la ville pour les cérémonies du mariage que l'impatient fiancé ne voulait pas différer davantage, mais que l'Infante exprima le désir de voir fixer au jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, à cause de sa patronne sainte Élisabeth, mère du Précurseur, envers laquelle elle professait une grande dévotion. Ce jour-là donc (24 juin), les fêtes

(1) Alors *Brigantia Lusitaniæ*, ville frontière de la Castille et du Portugal. actuellement chef-lieu du *Tras-os-montes*. C'est de cet endroit que tire son origine la maison de Bragance, aujourd'hui heureusement régnante.

(2) Il avait épousé une sœur naturelle du roi.

(3) Petite ville de la province de Beira.

(4) Cf. *Acta Sanct. julii.*

nuptiales furent célébrées en grande pompe (1) et présidées par l'archevêque de Valence qui avait accompagné la jeune reine. Ellès donnèrent lieu à des réjouissances publiques, à des tournois magnifiques, à des fêtes de toute espèce.

Tout ce qu'il y avait de noble et d'opulent dans le royaume y prit part. Autour des murailles de la ville, on vit s'élever tant de baraques et de tentes pour loger la multitude, qu'une nouvelle et populeuse cité, d'aspect pittoresque et singulier, paraissait avoir surgi (2). Le roi assigna en même temps à sa nouvelle épouse, selon l'usage de son pays, des officiers pour former sa garde et sa cour, confirmant solennellement la donation qu'il lui avait faite des villes et châteaux dont elle devait toucher les revenus pour son usage particulier. Par une délicate attention, il y joignit cette même ville de Trancoso, comme pour éterniser le souvenir de cette journée de bonheur, et placer sous la protection directe de la reine ceux de ses sujets qui les premiers du royaume l'avaient aperçue et acclamée (3).

Puis, au comble de la joie et plein d'espérances juvéniles, aux côtés de la charmante enfant, il regagna sa capitale (4).

(1) «... con quello splendore e magnificenza che la generosità del Re e dignità della Regina ricercavano. » (Fuligatti, *op. cit.*)

(2) Bern. Pinheiro, *Hist. de Portugal*, t. II.

(3) Voir aux pièces justificatives, n° III.

(4) On le représente, dans son amoureuse sollicitude, tenant lui-même d'une main, durant cette chevauchée mémorable, les rênes du cheval de sa compagne, afin qu'il n'arrivât rien de fâcheux, à certains passages d'une longue route, à cette écuyère de douze ans.

CHAPITRE IV

ÉTAT DU PORTUGAL EN 1282. — LES OCCUPATIONS DE SAINTE ÉLISABETH A LA COUR. — SON ENTOURAGE. — SES AUSTÉRITÉS. — SON PREMIER ARBITRAGE. — (1282-1289).

La ville de Coïmbre, où résidait la cour, était alors la plus importante de la Lusitanie. C'est ainsi qu'on appelait le Portugal (1). Bâtie sur le petit fleuve de Mondégo au nord-est de Lisbonne, et formant aujourd'hui le modeste chef-lieu de la province de Beira, elle avait été, sous la domination romaine, une des plus fortes places de la Péninsule. Prise successivement par les Goths, les Mores et les chrétiens, elle changea de domination sans perdre sa suprématie. Alphonse III, qui avait régné près de quarante ans avant de laisser la couronne à Denis son fils, avait su faire oublier son usurpation (2) par une administration sage et féconde; il avait embelli sa capitale, acquis plusieurs villes par son mariage avec Béatrix de Guzman, fortifié et agrandi celles qu'il possédait déjà ou qu'il conquit dans la suite, arrondi ses possessions et laissé, en mourant, le royaume de ses pères presque égal en étendue à ce qu'il est de nos jours (3).

(1) Du nom de Lusus, « qui fut l'un des plus aimés des favoris du fils de Sémélé, et après l'avoir suivi dans toutes ses conquêtes, vint se fixer près des rives du pays. (CAMOENS, *Lusiadas*, ch. III.)

(2) Il avait enlevé la couronne à son frère Don Sanche II, qu'il considérait comme incapable. Le pape avait ratifié le fait accompli.

(3) « Tale all' incirca, quanto all' estensione, quale fu veduto à giorni nostri.» (GERARDI, *op. cit.*)

A la cour de Portugal, la jeune Élisabeth ne perdit rien de son recueillement : elle porta dans sa nouvelle patrie toutes les vertus de son cœur. Elle se levait de grand matin, et les premières heures de ses journées étaient naturellement consacrées à Dieu; mais lorsqu'elle avait médité, prié et entendu deux messes, elle remplissait tous les devoirs que lui imposait sa charge souveraine, car « les rois, elle le savait, doivent cet éclat à l'univers comme le soleil lui doit sa lumière; et pour le repos du genre humain ils doivent soutenir une majesté qui n'est qu'un reflet de celle de Dieu (1). » Ainsi elle sut résoudre ce délicat problème d'être en même temps une sainte et une épouse accomplie; d'offrir à la fois, le modèle d'une cénobite et celui d'une reine (2). Elle dirigeait volontiers ses promenades vers les hôpitaux et les monastères, comprenant que sa présence était pour les malades une consolation, pour les religieuses une distraction salutaire, pour tous un honneur justement apprécié. Son plus grand plaisir était de donner l'aumône en chemin; elle savait ainsi faire servir toute chose à la gloire de Dieu et au bien de son peuple. On ne la voyait jamais inactive : elle s'occupait même de travaux manuels, et, ce qui devait peu charmer ses dames de compagnie, les obligeait d'en faire autant.

Aux repas, elle touchait à peine aux mets qu'on lui présentait, et, dès le début de son règne, jeûnait plusieurs fois la semaine (3). Mais elle ne manquait jamais néanmoins de

(1) Bossuet, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

(2) « Gloriosa domina quæ jam ea ætate duodecim annos sciebat concordare, opus phrygium cum lachrimis textum attalicum cum orationibus occupationes talis status cum angelicis exercitiis, amorem divinum cum amore conjugali. » (*Ms. Casanat.*, ch. 2.)

(3) Le tableau des austérités de la jeune princesse, que le premier auteur de son histoire nous a tracé, étonnera quelques personnes : il semblera exagéré, étant donné l'âge et le rang de D. Elisabeth. Il n'a cependant rien d'invraisemblable. A ces époques de foi où les corps étaient robustes et les âmes fortement trempées, il n'était pas rare de rencontrer, même chez des gens qui ne semblaient pas prédestinés à la sainteté, des traits analogues de mortification.

présider les dîners de la cour, avec grâce et magnificence, car elle ne trouvait rien de superflu pour rehausser la majesté royale, et elle s'y comportait avec tant de discrétion, que personne ne s'apercevait de ses mortifications. Parfois le roi essaya de modérer des habitudes qu'il jugeait excessives; mais elle lui répondait d'un si charmant sourire, qu'il en était ému jusqu'aux larmes, souriait lui-même et la laissait faire. Elle était si douce qu'elle ne pouvait manifester même le moindre signe d'impatience.

Après son dîner, elle donnait audience, et tous ceux qui voulaient l'approcher étaient indistinctement admis. On voyait alors autour d'elle des mendiants sordides, des malades répugnants, des enfants abandonnés, des vieillards solitaires, et elle était pour tous une apparition angélique, leur donnant un instant l'illusion du bonheur. C'était l'heure où elle aimait aussi à recevoir ses architectes pour les diverses constructions qu'elle projetait. Elle leur en donnait elle-même les dessins et les plans, avec tant de gentillesse et de perfection, qu'ils en étaient ravis et multipliaient leurs combinaisons pour gagner une visite de plus. N'est-ce pas charmant? N'est-ce pas l'aveu d'amour le plus exquis que ce frisson de cœurs d'artistes dans le sillage de leur reine?

L'après-midi, elle s'adonnait encore à des exercices de piété prolongés, et récitait l'office dans sa chapelle : elle se plaisait dans la société des gens les plus graves et recherchait l'entretien des prélats et des conseillers vertueux et âgés. Elle trouvait aussi une source d'occupations importantes dans l'administration des villes qu'elle tenait de son mari. Elle y nommait à toutes les charges les gens les plus éprouvés, et se faisait fidèlement rendre compte par ses surintendants de tout ce qui s'y passait, s'intéressant à tous les habitants : « Je suis responsable de leur salut, » disait-elle. Quand on lui représentait qu'une vie si sévère était peut-être excessive, elle répondait : « La mortification et le travail

sont d'autant plus nécessaires sur le trône, que les passions y sont plus vives et les dangers plus grands. » C'est ainsi qu'elle étonnait par sa précoce gravité cette société élégante et dissolue (1). On remarquait encore combien elle était sobre de paroles, et éloignée de toute dissipation. Sans doute elle avait appris de saint Augustin que l'âme attentive se fait elle-même une solitude. *Gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem.* Enfin elle montrait une telle sagesse et dirigeait si bien sa cour qu'on eût dit une reine de trente ans (2).

Cependant, c'est ici le lieu de poser une question que déjà peut-être le lecteur s'est faite : cette petite fille était-elle sans imperfections? Tant de gravité provenait-elle de la froideur de sa nature, d'une exceptionnelle exemption des humaines misères! Ils pourraient presque le craindre, ceux dont l'admiration pour les saints s'accroît en raison des victoires que ceux-ci ont remportées sur eux-mêmes. La vertu s'abaisse à certains yeux si elle n'est qu'une question de tempérament. « Que ceux-là, dit Bossuet, craignent de découvrir les défauts des âmes saintes qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu pour faire servir ces défauts, non seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses élus » (3). Or la jeune infante au contraire était ardente et portée à la vanité, nous apprend un de ses biographes (4) : née sur les marches d'un trône, adorée de son père, entourée de mille hommages et se sachant jolie, elle avait subi le charme de ces jouissances et en avait compris le danger. C'est afin de combattre ce sentiment si naturel qu'elle abandonnait les jeux de son âge pour se recueillir et pour prier.

(1) *Ms. Casanat.*, passim.
(2) *Ibid.*
(3) *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*
(4) « E impossivel negar a D. Isabel as imperfeições communs, em grau mais ou menos subido, a todos os mortaes... de que... algumas acções da sua vida mostram que ella não era isenta... » — (FIGANIÈRE, *Rainhas de Portugal.*)

Que de fois même, la nuit, elle quittait sa couche délicate et parfumée pour s'étendre sur une rude paillasse, afin d'éloigner d'elle la mollesse ou les langueurs : et, trouvant encore ce grabat trop doux, elle se levait, se tenait éveillée malgré sa fatigue, se prosternait à demi nue sur le sol pour implorer le secours du ciel. Elle alla jusqu'à frapper ce corps fragile, à peine épanoui, pour qu'il ne succombât point aux caprices impétueux de son cœur. Car elle était de la race des forts. On ne se la représentera donc pas sous la forme d'une de ces statues sans vie, sans signification et sans caractère, dont on peuple trop volontiers aujourd'hui nos églises; mais bien avec ce regard énergique et ces traits accentués, où éclate pour l'observateur la trace des passions domptées.

Elle n'était point isolée, d'ailleurs, au cours de ces luttes intimes, et avait amené avec elle des compatriotes sur le dévouement, sur le conseil desquels elle comptait, et qui lui donnaient parfois l'illusion d'être encore dans son pays, sous l'œil vigilant de son père. C'était d'abord son confesseur, le frère Pedro Serra, des Mercenaires du monastère de Sainte-Eulalie de Barcelone, homme d'éminent mérite, que le roi d'Aragon avait lui-même choisi pour sa fille; puis le Fr. Bernard Montagut, du même ordre, qui servait autrefois de gouverneur à la jeune infante. On avait eu quelque peine à obtenir de leur supérieur la permission de les laisser partir; mais cet homme avisé avait fini par y consentir, se disant qu'après tout c'était une occasion singulièrement propice de fonder en Portugal une maison de son ordre, ce qu'il ne manqua pas de recommander à ses religieux (1). Outre ces deux personnages, Élisabeth avait choisi pour dame d'honneur Dona Isabel de Cardona, sa nièce, car elle était fille de sa sœur bâtarde Dona Béatrix, et ce choix jette encore un nouveau jour sur les mœurs de l'époque. Dona Béatrix devint

(1) « E o reverendo senhor Mestre Gerallhes deu licença para *fundar conventos naquelle Reyno.* » (BRANDAO.)

plus tard abbesse de Coïmbre. Une autre dame d'honneur fut la princesse Dona Bataça, qui était aussi sa parente comme fille de Dona Lascara, infante de Grèce (1). Ces jeunes femmes partageaient sa vie et ses austérités.

Les épreuves de toute nature qu'elle eut à subir dès le début de son règne ne contribuèrent pas peu à développer encore, chez la jeune princesse, ces dispositions naturelles à la maturité de l'esprit et à la plus ardente dévotion. A peine avait-elle quitté son père que, comme celui-ci en avait eu l'intuition, il se trouvait jeté dans de terribles aventures. Le massacre des *Vêpres Siciliennes* (avril 1282), en rendant la situation intolérable dans l'île, avait obligé le roi d'Aragon à équiper une flotte de quarante-cinq navires et à porter la guerre de l'autre côté de la Méditerranée pour reconquérir le royaume de son épouse. Ni l'un ni l'autre ne devaient revoir leur fille, et, quoique ne soupçonnant pas ces malheurs, celle-ci souffrit amèrement dans son cœur de cet abandon. Mais elle souffrit surtout de la tournure que prirent les événements. Débarqué à Trapani, Pierre d'Aragon chassa d'abord son ennemi qui s'enfuit en Italie. Le pape Martin IV, à cette nouvelle, lance contre lui une bulle d'excommunication, l'appelant *ancien roi d'Aragon* (2), le dépouille de la dignité royale, confisque ses États au profit d'un fils du roi de France, déclare ses sujets délivrés de toute obligation à son égard (3), et excommunie en même temps l'empereur Michel Paléologue et tous ses autres partisans (4). En toute hâte Pierre quitte alors la Sicile

(1) Voir aux pièces justificatives IX la composition complète de la maison de la Reine.

(2) « Quondam regi Aragonum. » (*Bullarium romanum*, t. IV.) Ce pape français (Simon de Brion) devait son élévation à Charles d'Anjou, ce qui explique la vivacité de son intervention.

(3) « Ipsum Petrum eisdem regno et terris regioque honore sententialiter, justitia exigente, privamus et privantes exponimus eadem regnum et terras occupanda catholicis, de quibus et prout sedes Apostolica duxerit providendum in dictis regno et terris... vassallos ipsius... a quolibet fidelitatis vinculo et homagio expressius absolventes ». (*Ibid.*)

(4) «.. Suos comites, complices, satellites et ministros... » (*Ibid.*)

et rentre en Espagne défendre sa couronne compromise. Son frère Jacques, roi de Majorque, le trahit, se joint à Philippe le Hardi qui s'avançait à marches forcées à la tête d'une armée de seize mille cavaliers, dix-sept mille arbalétriers, cent mille fantassins (1), et tous deux, excités par le pape qui prêche la croisade contre le rebelle, pénètrent en Aragon par les gorges désertes de la Catalogne, dont un moine du pays leur enseigne les détours.

Pendant ce temps la fortune du roi d'Aragon se soutient de l'autre côté de la mer : sa flotte, restée dans les eaux de Messine, défait les Siciliens, s'empare du second fils de Charles d'Anjou, Charles le Boiteux, et le ramène captif en Espagne. Mais cette guerre est fatale à ceux qui l'ont entreprise. Le roi de France, Charles d'Anjou, le Pape et Pierre d'Aragon meurent coup sur coup

Et le combat finit faute de combattants.

En perdant son père, la jeune Élisabeth perdait celui qui l'aimait le plus au monde, et elle sentit toute l'étendue de son abandon. Si quelque chose augmenta son chagrin, ce fut d'apprendre les circonstances qui, selon les chroniqueurs du temps, accompagnèrent cette mort prématurée (2). Mais ni la souffrance, ni le tumulte des combats, ne put chasser de l'esprit du roi l'image de sa fille chérie. Il lui laissa une dot de 10,000 morabitinos (3). Elle eut sa dernière pensée (4).

Seulement la reine Constance ayant continué après la mort

(1) C. Cantu, *Storia Universale*, t. VI, l. 12, ch. 19.

(2) «... dum una cum meretrice impudice versabatur, nondum curatis vulneribus, apertisque, ebullientis sanguinis vi infelici morte occubuisse. » (Villani) Il convient de n'accepter qu'avec réserve les affirmations de Villani.

(3) Le *morabitino* valait 30 sous. La valeur de l'argent étant en outre sept fois moindre au treizième siècle que de nos jours, ces quinze mille livres représentent sensiblement cent mille francs de notre monnaie.

(4) Bofarull (t. II, p. 245). — Le roi d'Aragon mourut à Villafranca de Penadès, le 2 novembre 1285. Il fut absous de son excommunication par l'archevêque

de son époux à réclamer la Sicile, et D. Jayme son fils s'étant fait couronner roi à Palerme, l'un et l'autre furent aussitôt excommuniés par le nouveau pape, Honorius IV, qui ne tint pas compte en cette circonstance de la générosité dont la reine avait fait preuve en sauvant la vie à Charles le Boiteux qu'on voulait faire périr (1). Et ainsi toute la famille de sainte Élisabeth : sa mère, son frère, son mari, se trouvaient frappés comme son père des censures de l'Église.

En effet, on se souvient que le roi Denis les avait encourues avant son mariage, par suite de sa lutte avec les ambitieux prélats de son royaume; de sorte qu'à l'intérieur la petite reine avait autant de soucis et de chagrins qu'au dehors. Nous pouvons bien nous la représenter, au milieu de de tous ces événements, pleurant, jeûnant, priant, cherchant à fléchir, en s'offrant elle-même en holocauste, ce Dieu qui, pour éprouver sa vertu, la frappait de coups si sensibles. Elle ne goûta pas de repos qu'elle n'eût amené son mari à entrer en pourparlers avec le pape pour une réconciliation qu'elle souhaitait de tout son cœur. Elle y réussit.

Nous n'entreprendrons pas ici le récit de ces longues et laborieuses négociations qui durèrent cinq ans, et dont les

de Taragona et inhumé à Barcelone au monastère de Santas-Cruces. Voici la belle épitaphe qui fut gravée sur son tombeau :

Petrus quem petra tegit gentes et regna subegit,
Fortes confregitque crepit, cuncta peregit,
Audax magnanimus sibi miles quisque fit unus,
Qui bello primus inheret jacet hic modo imus,
Constans proposito, verax sermone, fidelis
Rebus promissis fuit hic et strenuus armis,
Fortis justitia vivens æqualis ad omnes,
Istis laudatur vi mentis laus superatur,
Christus adoratur dum penitet unde beatus,
Rex Aragonensis comes et dux Barcinonensis,
Defecit membris undena nocte novembris,
Anno millesimo centum bis et octuageno
Quinto. Siste pia sibi tutrix Virgo Maria.

(1) « Carlo il Zoppo... quantunque si volesse sacrificarlo... fu da Costanza salvato. » (C. CANTU, *op. cit.*, ch. 1.)

pièces rempliraient plusieurs chapitres. Sainte Élisabeth n'y prit pas, au surplus, une part directe, et son rôle se borna à les provoquer et à n'en jamais laisser ralentir les phases diverses. Qu'il nous suffise donc de dire, puisque nous écrivons la vie d'une reine et non l'histoire d'un règne, qu'elles aboutirent à la conclusion d'un concordat avec Nicolas IV; et dès lors se trouvèrent réglés définitivement les rapports de l'Église avec l'État portugais (1).

Un autre résultat de cette réconciliation fut la fondation d'une Université à Coïmbre, école encore fameuse, à laquelle le même pape accorda dès ce moment d'importants privilèges, notamment celui, pour les maîtres et les élèves, de ne pouvoir être jugés que par un tribunal ecclésiastique (2). Dès lors les belles-lettres fleurirent dans le pays, et cette période de gloire littéraire valut plus tard à la savante cité cette belle apostrophe du Camoëns : « Heureuse Coïmbre! Apollon a transporté chez toi tout ce qu'il aimait dans Athènes; sa confiance te fait dépositaire des couronnes d'or, de baccaris et de lauriers immortels qu'il distribue à ses nourrissons préférés (3)! »

(1) Bulles du 23 mars et du 7 mai 1289. (Raynald.)

(2) « Sancimus insuper ut nulli magistri et scholares, ac servientes ipsorum si, quod absit, contigerit, eos in quocunque maleficio deprehendi, ab aliquo laico indicentur vel etiam puniantur... » (*Bull. Rom.*, p. 104.)

(3) *Lusiadas*, chant III.

CHAPITRE V

SAINTE ÉLISABETH DEVIENT MÈRE. — NOUVEL ARBITRAGE. — PROSPÉRITÉ DU PORTUGAL. — DÉSORDRES DU ROI. — ÉPISODE SINGULIER QUI AMÈNE SA CONVERSION. — (1290-1293).

Malgré ces succès et ces gages de bonheur, quelque chose venait assombrir l'intéressant ménage de D. Diniz et d'Élisabeth. Ils n'avaient pas d'enfants, bien que mariés depuis huit années, et ce fait était d'autant plus fâcheux que le roi avait déjà à cette époque trois fils naturels. Sa femme ne l'ignorait pas : elle savait qu'il les affectionnait et que, par le fait de sa stérilité, on semblait les considérer déjà comme les héritiers présomptifs du trône, ce qui offensait autant son âme de chrétienne que son cœur de reine.

Dieu ne voulut pas imposer une plus longue épreuve à sa fidèle servante : il lui donna une fille qu'on appela Constance, du nom de la reine d'Aragon, et qui naquit le 3 janvier 1290. Sans résoudre entièrement le problème de la sucession au trône, cet événement fit rentrer, dans la demeure royale, une espérance qui ne fut point déçue. Un an plus tard, presque jour pour jour, naissait l'infant Dom Alphonse (8 février 1291). C'est alors seulement que sainte Élisabeth goûta dans toute sa plénitude la joie d'être mère, l'orgueil et la sollicitude d'élever dans la crainte de Dieu et le sentiment de ses devoirs de roi le légitime héritier qu'elle avait donné à la couronne.

Cependant, le premier succès politique qu'elle avait rem-

porté en réconciliant son mari avec le pape, l'engagea à intervenir de nouveau dans des circonstances non moins critiques. Car, chose singulière ! cette pieuse princesse, qui n'aurait voulu vivre que pour le ciel, fut toute sa vie mêlée aux plus graves affaires de son royaume. Une âpre dispute s'était élevée entre le roi Denis et son frère Alphonse de Portalègre. Celui-ci voulait, en effet, céder en dot à sa fille, au grand préjudice de la couronne, les villes et les provinces qu'il avait reçues en apanage inaliénable. La reine, aussi désireuse de détourner de son pays le fléau de la guerre civile que de sauvegarder les droits de son fils, réunit en secret les principaux prélats portugais et les plus capables conseillers du royaume, afin d'étudier le moyen de rétablir la bonne harmonie entre les deux frères. Ce grave aréopage fut frappé de la hauteur de vues et de la sagacité politique de cette jeune femme, mais les deux princes refusèrent d'accepter son arbitrage. La reine ne se tint pas pour battue. N'écoutant que sa générosité et son amour de la paix, elle se dépouilla volontairement d'une partie de ses propres domaines en faveur de sa nièce ; et dès lors son beau-frère, soit parce qu'il fut touché de tant d'abnégation, soit plutôt parce que, sa fille ayant ainsi une riche dot, il se trouvait dispensé de chercher plus longtemps à lui en constituer une, se réconcilia avec le roi dont il ne cessa dans la suite d'appuyer toutes les entreprises. Même, pour cimenter cette paix, il consentit à faire le sacrifice de sa forteresse de Porto-Allegro (1).

Ce fut le début d'une période de bonheur et de prospérité pour le Portugal. La paix permit en effet au roi de poursuivre un certain nombre de réformes très utiles, et, comme

(1) « Et Ayras Cabral dit à l'infant Dom Alphonse : « Seigneur, m'ordonnez-vous de faire remise au roi Dom Denis du château de Portalègre? » — Et Don Alphonse dit : « J'ordonne. » — Et le roi Denis dit : « Ayras Cabral, me faites-vous remise du château-fort de Portalègre? »... Et Ayras Cabral dit : « Je fais. » — Et le roi dit : « Et je aussi accepte. » *Radesna de Alcantara*, lib. I, 1287).

il avait déjà réussi dans ses négociations religieuses et politiques; comme on le voyait maintenant réussir dans son administration intérieure; le peuple dit de lui une phrase restée proverbiale :

O rey D. Diniz,
Que fiz quanto quiz.

Croira-t-on que c'est ce moment que choisit cet homme heureux, comblé par la Providence de toutes les faveurs à la fois, pour négliger ses devoirs d'époux et s'éloigner d'une femme ravissante, douée de tous les dons du cœur, et qui n'avait pas vingt ans (1)! Telle est pourtant la force du vice; tel est l'attrait du fruit défendu. Il la quitta pour des courtisanes, vulgaires instruments de plaisir, qui ne lui donnaient, en échange de beaucoup d'or, qu'une pâle représentation du vrai amour qu'il avait perdu.

L'épreuve était cruelle pour la jeune souveraine; et c'est ici que se montre dans tout son éclat son incomparable générosité. Non seulement elle ne repoussa pas le roi qui l'outrageait si vivement; non seulement elle ne se vengea pas, comme elle en eût aisément trouvé le moyen, des femmes qui lui volaient le cœur de son époux; mais elle voulut connaître les enfants qui naquirent de ce commerce coupable, et, disant que c'étaient les enfants du roi, qu'on ne pouvait d'ailleurs les rendre responsables des fautes dont ils étaient innocents, elle les comblait de caresses, leur faisant donner des vêtements, des friandises; elle prit même soin plus tard de leur éducation (2).

(1) « Era a joven rainha bastante formosa; seu rosto de uma belleza suave e sympathica; seu coração um thesouro de virtudes. » (F. DA FONSECA BENAVIDES, *Rainhas de Portugal*).

(2) « Illa vero, tam adolescentula sancta et tam aliena a zelotypia retinebat quietem suæ conscientiæ sine motu et iracundia contra feminas, nec contra regem... filios vero spurios (bonitas miranda), qui erant multi, tanquam filios talis Patris nutriri jubebat ac omnia necessaria provideri. » (*Ms. Casanat.*, p. 10.)

Et lorsque les dames de la cour lui reprochaient sa trop grande tolérance : « Faut-il, leur répondait-elle, qu'à cause des péchés du roi je renonce à la vertu de patience, et que j'ajoute ainsi mon péché aux siens? J'aime mieux me borner à prendre Dieu et ses chers saints pour confidents de ma honte, et à amollir le cœur de mon mari par ma propre douceur. »

Mais qu'on ne suppose pas qu'une telle sérénité dans l'épreuve la plus sensible à l'amour-propre des femmes fût l'effet de la tiédeur de ses sens ou de l'indifférence de son cœur. Nous savons au contraire que cette jeune reine, qui avait dans les veines le sang fougueux des espagnoles, sentait tous les aiguillons de la jalousie et du dépit (1). Plusieurs fois, dans ses méditations, on la surprit tout en larmes (2). Mais ici, comme maintes fois ailleurs, elle s'efforça de dompter sa nature, de cacher de son mieux sa faiblesse aux regards indiscrets de la cour et de vaincre, à force d'énergie, les plus naturelles révoltes de ses sens.

Une fois pourtant, étant à son palais d'Odivellas, elle résolut d'intervenir elle-même pour tâcher de corriger l'infidèle. Dom Diniz l'avait prévenue qu'il comptait passer toute la nuit suivante à la chasse. La reine, qui ne savait que trop à quel genre de chasse le roi se livrait de préférence, ne douta pas qu'il ne courût à quelque rendez-vous. Elle s'introduisit donc en secret la première, avec plusieurs domestiques munis de torches, dans la maison que le roi avait aménagée pour ses plaisirs. Lorsque celui-ci arriva, mystérieusement enveloppé dans son manteau, ces gens parurent tout à coup devant lui et la maison se trouva en un clin d'œil inondée de lumière. Et comme le roi, ébloui et effrayé, de-

(1) «... Ne si potevano facilmente dar a credere che una Principessa di quell' et à, appoggio e bellezza... non fusse fieramente trafitta da stimoli di gelosia. ». (Fuligatti, *op. cit.*).

(2) V. Blasco de Lanuza, *Historias Ecclesiasticas y seculares de Aragon*, t. I, liv. IV.

mandait ce que cela signifiait, la reine parut à son tour : « C'est, dit-elle gravement, afin d'éclairer celui qui n'y voit pas pour se conduire! » Dom Diniz, honteux et confus, ne sut que répondre, mais cette spirituelle leçon ne le corrigea pas encore (1).

Il arriva peu de temps après un événement extraordinaire qui déjoua toutes les combinaisons et eut enfin pour conséquence la conversion du roi. Notre sainte, qui ne cessait d'exercer la charité et de pratiquer l'aumône envers les malheureux, n'avait garde de négliger la classe si intéressante des pauvres honteux et leur faisait secrètement remettre des secours d'argent. Elle se servait, pour cette mission délicate, d'un page dont elle avait éprouvé l'honnêteté, l'intelligence et la vertu. Un courtisan, jaloux de la faveur dont ce jeune homme était l'objet, et espérant sans doute élever sur sa disgrâce l'édifice de sa propre fortune, chercha à persuader au monarque son maître que l'intimité du page et de la reine cachait de coupables relations. Le roi, tout naturellement porté à croire possible chez autrui ce dont il était lui-même coutumier, ajouta foi à cette atroce calomnie et résolut de venger son honneur d'une éclatante façon. Il fit donc venir un homme qui possédait de grands fours à chaux et lui donna l'ordre de se saisir du premier messager qui serait envoyé le lendemain de la cour, et de le jeter tout vivant dans son four.

Le jour suivant, en effet, le souverain dépêcha à cet homme, sous un prétexte quelconque, le page favori de son épouse. Celui-ci, ne se doutant pas qu'il courait au supplice, se mit en route sans tarder : mais comme il passait devant une petite église au moment même où la messe sonnait, il eut

(1) L'endroit où se passa cette scène a reçu le nom de *Lumiar*, qui veut dire *lumières*. — Suivant une autre version, ce serait à Leiria et non à Odivellas que Dom Diniz aurait été surpris : on voit encore en effet, dans cette ville, une vieille masure qui servit au roi de lieu de rendez-vous et porte pour cela le nom de *freguezia das amores*.

l'idée d'entrer pour y assister. Après que la cérémonie fut achevée, absorbé par sa dévotion, il resta même encore longtemps en prière, sans plus songer à la mission dont il était chargé.

Cependant le temps passait, et le roi, impatient de connaître le résultat de son stratagème, avait envoyé le courtisan calomniateur vers le maître des fours, pour s'assurer de la façon dont ses ordres avaient été exécutés. Tout autour, attisant le feu, se trouvaient des bourreaux comme il avait été convenu. A peine donc virent-ils s'avancer le messager royal, que, le prenant pour la victime désignée à leurs coups, ils s'emparèrent de lui, malgré ses cris, et le précipitèrent dans l'ardente fournaise où il expia par une horrible mort la peine de son triste crime.

Peu après arriva le page de la reine, et comme il s'informait à son tour de ce qu'il devait rapporter au roi : « Allez dire à Sa Majesté, lui répondit-on, qu'elle a été ponctuellement obéie. » On peut juger de la stupéfaction du monarque en voyant l'homme qu'il croyait mort revenir devant ses yeux avec une réponse que sa présence même rendait si étrangement illusoire ! Mais quand il eut éclairci ce mystère ; quand il eut appris la funeste méprise et le sort de son envoyé, il ne douta plus que la Providence ne fût intervenue directement pour laisser éclater l'innocence de la reine, et lui faire sentir à lui-même toute l'horreur de sa conduite envers une si parfaite épouse. Il revint donc à une vie plus correcte, renvoya ses concubines et renonça à ses désordres; ou du moins, conclut son historien avec une charmante naïveté, s'il y retournait parfois, c'était avec tant de précautions pour éviter tout scandale et ne pas contrister la reine, que celle-ci n'en fut jamais avertie, et que rien ne vint troubler dans la suite l'harmonie du couple royal (1).

(1) «... Et se o algumas veses fazia, encobria o mais que podia para não se sa-

Nous ignorons sur la foi de quels récits plusieurs modernes biographes avancent au contraire que l'union ne se rétablit jamais complètement entre les deux époux « à cause de l'opposition constante de la reine aux grandes et libérales idées du roi ». On reconnaît bien à ce trait des écrivains du dix-neuvième siècle, toujours préoccuppés d'opposer la religion aux choses de l'État; mais il est vraisemblable qu'au début du quatorzième, ces fameuses idées libérales, telles qu'on les conçoit de nos jours, étaient le moindre souci du roi Denis. Quant aux réels progrès qu'il poursuivait, jamais sainte Élisabeth ne les entrava, bien au contraire. Au surplus, l'influence que conserva toujours la pieuse reine sur son mari et dont on verra tant d'exemples au cours de ces pages, prouve mieux que tous les raisonnements qu'il ne cessa, malgré ses erreurs, de lui garder sa confiance et d'écouter ses conseils.

C'est vraisemblablement pour lui plaire qu'il changea tout à coup sa politique vis-à-vis de la Castille. Les événements qui s'y déroulèrent vont faire l'objet du chapitre suivant.

ber. » BRANDAO. — Cette histoire a fourni à Schiller le sujet d'une de ses ballades, Der Gang nach dem Eisenhammer (*Le Message à la Forge*).

CHAPITRE VI

AFFAIRES DE CASTILLE. — LES NEVEUX DU ROI. — ATTITUDE ÉNERGIQUE DE SAINTE ÉLISABETH. — LE TRAITÉ D'ALCANIZES. — DEUX MARIAGES POLITIQUES. — (1293-1297).

Le jeune Ferdinand IV n'avait que neuf ans quand, par la mort de Don Sanche, il monta sur le trône de Castille sous la régence de sa mère D. Maria de Molina. Trois compétiteurs le lui disputaient : c'étaient d'abord les infants de La Cerda, qui n'ayant pu arriver à leurs fins pendant la vie de leur oncle, espéraient venir plus aisément à bout d'un roi encore enfant, puis Don Juan de Lara, qui les appuyait, peut-être avec le secret espoir de travailler pour lui-même (1). La situation paraissait donc favorable au roi Denis pour intervenir dans les affaires du pays, et, uni à son beau-père le roi d'Aragon, qui redoutait toujours la prépondérance de sa grande voisine, il se prépara à envahir la Castille (1293). Mais un grand danger menaçait de se présenter. D. Alphonse de Portalègre, qui conservait toujours au fond du cœur une sourde envie contre Dom Diniz, pouvait s'unir à Ferdinand IV et attaquer de flanc les armées de son frère. Comme pour prendre position dans la lutte et justifier une éventuelle intervention, il réclama tout à coup du roi la légitimation de ses fils. C'était là pour lui le seul moyen de conserver les châ-

(1) D. Alphonse et D. Ferdinand de La Cerda, dont le père, frère aîné de Dom Sanche, était mort sans avoir régné, prétendaient que la couronne de Castille devait leur appartenir plutôt qu'à leur oncle ou maintenant à leur cousin. Quant à D. Juan de Lara, ancien roi de Séville, c'était un autre frère de D. Sanche.

teaux et les forteresses que son père lui avait légués avec cette condition que, si D. Alphonse n'avait pas d'enfant légitime, ces biens feraient retour à la couronne (1). Le roi ayant refusé d'acquiescer à une telle demande, l'Infant crut avoir plus de chances d'aboutir en priant sainte Élisabeth d'intercéder en sa faveur. C'était mal connaître la reine. Comme toutes les natures d'élite, elle maintenait ses facultés dans un parfait équilibre. Ni la douceur n'excluait chez elle la fermeté, ni le désir de plaire la clairvoyance. Dès lors qu'elle entrevoyait, par la légitimation projetée, une grave atteinte aux intérêts de son fils, peut-être un acheminement possible de ses neveux vers le trône, elle s'y opposa de toute son énergie, et pour accentuer encore cette ferme attitude et couvrir sa responsabilité, elle fit libeller en présence du roi et de l'évêque de Lisbonne une protestation solennelle contre les prétentions de l'Infant.

« Le roi sait bien, disait-elle, que ces châteaux n'ont été donnés à D. Alphonse qu'avec la condition qu'ils feraient retour à la couronne, s'il n'avait pas de fils légitimes. Et le roi détruirait cet avantage en légitimant les autres! Le roi sait bien quel dommage il en résulterait pour son empire, pour son influence, pour son propre fils et héritier. Mais D. Alphonse, en combattant plusieurs fois contre son frère, comme il manifeste encore l'intention de le faire, n'a-t-il pas perdu tous ses droits à conserver même ces châteaux? Et d'ailleurs, le roi a-t-il le droit d'accomplir un acte aussi grave sans réunir son conseil, sans consulter les prélats et les seigneurs du royaume? Pour elle, elle ne le pense pas. Elle protestera contre cet acte. Si elle cède, ce ne sera que contrainte et forcée, et dans ce cas son acquiescement sera de nulle valeur (2). »

Qui le croirait? Cet éloquent et très habile plaidoyer de

(1) Sousa, *Hist. geneal.*, t. I *das Provas*.
(2) Voir aux pièces justificatives, Doc. IV.

sainte Élisabeth en faveur de son royaume et de ses enfants a donné lieu plus tard à d'âpres polémiques. On en a fait une arme contre elle; on s'en est prévalu pour faire de la pieuse reine la complice d'une profonde intrigue politique et d'une indigne comédie (1). Mais quand toute la vie, toutes les actions de la fière et loyale Espagnole ne protesteraient pas contre cette insolente assertion, il suffirait de quelque réflexion pour se convaincre qu'à défaut de tact royal et d'amour maternel, le plus simple bon sens lui commandait d'agir ainsi qu'elle l'a fait. Toute autre conduite eût prouvé de sa part une incapacité extrême ou une bien courte vue.

Cependant, malgré l'opposition de son épouse, malgré la précédente résolution qu'il avait prise et la promesse qu'il avait faite, le roi Denis passa outre. Effrayé des menaces de son frère et voulant tout d'abord parer le danger prochain, il légitima ses neveux, se réservant d'ailleurs peut-être de nier plus tard, au besoin, grâce à l'acte de la reine, la validité de son décret (8 fév. 1297) (2). En même temps, pour donner sans doute à sa femme une compensation, il prenait à son égard une étrange décision et la faisait tutrice de ses propres enfants naturels! On lira utilement cet acte, car s'il est un nouveau signe des mœurs bizarres et de l'absence complète de sens moral, tel au moins que nous le comprenons, de ce temps; il apparaît aussi comme un des plus éclatants témoignages de la confiance absolue, complète, aveugle, qu'avait su inspirer sainte Élisabeth à son mari.

(1) « Ce document, dit FIGANIÈRE, est un témoignage terrible contre les principaux acteurs de cette scène, dont *la mauvaise foi* et la *prévarication se montrèrent dans toute leur nudité*..... Tromper son frère était (pour le roi Denis) un plan prémédité et arrêté de longue date... *Afin de légitimer cette trahison* il imagina *la comédie* qui fut représentée au palais royal de Coïmbre, où, faisant protester la reine, il laissait entrevoir le véritable sentiment qui dirigeait sa conduite. » (*Memorias das Rainhas*, p. 152.)

(2) SOUSA, *Hist. geneal.*, t. I. — A la mort de D. Alphonse de Portalègre (1312), on contesta en effet à sa fille D. Isabelle de Biscaye, la possession des châteaux dont il est ici question. Il s'ensuivit un long procès, qu'elle perdit.

« Moi, Denis, mandait le souverain, par la grâce de Dieu roi de Portugal et d'Algarve, je tiens pour bien et ordonne que, si la volonté de Dieu était que je mourusse avant la reine Dona Élisabeth ma femme, mes fils Alphonse-Sanchez, et Pierre-Alphonse, et Fernand-Sanche restent en la garde et sous l'autorité d'elle ou de qui elle choisira. Et par cet acte je l'institue leur tutrice pour qu'elle leur donne des maîtres ou des gouverneurs comme elle le trouvera bon; et elle pourra les leur enlever et en prendre d'autres pour remplir cet office. Et quant à leur avoir, et aux biens qu'ils ont, et aux héritages qu'ils ont à faire, je les confie à ses mains et à son administration, ou de qui elle trouvera bon. Et j'entends qu'elle puisse leur ôter ou leur donner pour bien les salaires et les terres qu'ils tiennent de moi, et qu'elle puisse les leur enlever si elle trouve que c'est mieux ou que cela convienne au service de Don Alphonse mon fils, ou au sien. En témoignage de quoi j'ai fait dresser cet acte, scellé de mon sceau. Donné à Coarda, le 21 janvier 1336 (1298). Par ordre du Roi, signé : *Alphonse Martins* (1). »

Toutes ses affaires étant ainsi réglées dans sa famille et dans ses États, le roi de Portugal, tranquille du côté de son frère, opéra sa jonction avec l'armée aragonaise et envahit la Castille. Il est permis de supposer qu'en dehors des difficultés dont nous venons de retracer les phases, les instances de D. Élisabeth en faveur de son neveu contribuèrent puissamment à décider de l'attitude de D. Diniz qui prit dès lors nettement parti contre les autres prétendants. Ce qui prouve bien, d'ailleurs, que la reine eut un intérêt tout particulier et une part réelle à cette guerre, c'est qu'elle accompagna son mari jusqu'à la frontière du royaume (2). Bientôt le succès couronna l'entreprise; les divers prétendants et leurs partisans furent défaits, et les alliés s'emparèrent des

(1) Archives de Coïmbre.
(2) Figanière, *Mem. das Rainhas.*

villes de Salamanque et de Ciudad Rodrigo, rendant ainsi confiancé à ceux qui étaient restés fidèles à l'autorité légitime du jeune Ferdinand IV. C'est tout ce que nous dirons de cette guerre qui rentre dans l'histoire générale.

Pendant que les armées combattaient, des difficultés d'un autre ordre menaçaient la reine-régente. Non contents d'exciter contre elle la défiance de son fils, les ambitieux et turbulents seigneurs de son royaume allèrent jusqu'à contester la légitimité du petit roi. Le mariage de sa mère était nul, affirmaient-ils avec une profonde noirceur, à cause de la parenté de celle-ci avec D. Sanche, parenté pour laquelle elle n'avait point obtenu les dispenses de l'Église.

D. Maria de Molina était une des plus habiles et des plus vertueuses princesses qui aient jamais occupé le trône. Elle se trouva dans un mortel embarras à la vue de tous les pièges qui lui étaient tendus, et ne crut pas pouvoir mieux faire, en ces pénibles conjonctures, que d'invoquer l'appui de la reine de Portugal, afin d'obtenir au moins la neutralité de son mari. Une entrevue fut décidée entre les deux souveraines. Elle eut lieu à Fonte-Ginaldo et dura trois jours. « On y vit, dit un historien, les trois plus illustres princesses de ce temps discuter les graves problèmes qui divisaient leurs royaumes : D. Élisabeth, célèbre par sa patience, sa modestie, ses vertus; D. Maria de Molina, par sa prudence, son courage, son génie; D. Costanza, sur le visage de laquelle, malgré la fraîcheur des ans, on lisait déjà l'énergie (1). »

Dans cette mémorable entrevue, toutes les questions pendantes furent résolues et il en sortit un traité, connu sous le nom de Traité d'Alcanizes (1297), qui termina la guerre et en fixa les résultats. Le jeune Ferdinand IV conservait son trône; le roi de Portugal quelques-unes des villes qu'il avait envahies; la reine de Castille obtenait du pape les dispenses

(1) *Hist. de Portugal.*

qu'elle avait sollicitées; et comme, en politique, ce sont les choses les plus invraisemblables qui généralement arrivent, D. Denis fit son gendre du jeune roi qu'il avait autrefois combattu, tandis que celui-ci, pour ne pas être en reste de bons procédés, accorda la main de sa sœur, D. Béatrice au prince héritier de Portugal. Ainsi la guerre finit par un double mariage.

La fiancée de D. Alphonse n'avait que cinq ans. On la confia à D. Élisabeth, qui avait pris une si grande part à toutes ces affaires, et qui rentra avec elle à sa cour. A dater de ce jour, les futurs époux vécurent fraternellement ensemble, sous l'œil de leur sainte mère, suivant un usage alors habituel et dont Montalembert a dit dans son beau langage : « Touchante et salutaire coutume des âges et des familles catholiques que cette commune éducation donnée à ceux dont la vie devait être toujours commune; inspiration bienfaisante qui confondait dans le cœur de l'homme le pur nom de sœur avec le nom sacré d'épouse; qui faisait que rien n'était perdu dans la vie; qui utilisait toutes les fraîches et fugitives émotions de la fraternité au profit des graves et longs devoirs du mariage; qui s'emparait tout d'abord de ce qu'il y a d'impétueux et d'ardent dans le cœur humain pour le calmer et le sanctifier; enveloppant ainsi dans les liens d'un seul et même amour ce que la vie a de plus pur et ce qu'elle a de plus intime, ses souvenirs les plus doux et ses affections les plus saintes (1). »

A tous ces avantages, l'installation de D. Béatrice à la cour de Portugal en joignit un autre encore : car la gracieuse enfant vint à propos remplacer D. Costanza dans ce palais-royal dont celle-ci allait, en partant, emporter toute la gaîté !

(1) *Hist. de sainte Élisabeth de Hongrie.*

CHAPITRE VII

MORT DE LA REINE DE SICILE. — POLITIQUE DE SAINTE ÉLISABETH. — LE CONGRÈS DE TARRAZONA. — LES TEMPLIERS. — LE CONCILE DE SALAMANQUE. — MORT PRÉMATURÉE DE LA REINE DE CASTILLE. — ELLE APPARAÎT A SA MÈRE. — LA PORTE AUX ROSES. — (1297-1313).

I

En effet, la fille de sainte Élisabeth venait d'atteindre sa onzième année : on s'apprêtait donc à célébrer ses noces, quand la reine de Portugal apprit inopinément la mort de sa mère. Celle-ci gouvernait depuis quinze ans la Sicile, faisant oublier, par sa douceur et sa sagesse, les troubles affreux qui avaient précédé son règne (1). Mais, affligée de voir ses sujets privés, comme elle l'était elle-même, de la communion spirituelle, elle entreprit le voyage de Rome afin de solliciter du pape Benoît VIII leur grâce et la sienne. C'est là, à la suite de ces démarches, des fatigues et des émotions qui en furent la suite inévitable, qu'elle mourut en 1297. Elle avait eu, avant de finir, un double bonheur : celui d'être absoute de son excommunication, et celui de marier, en grande pompe, à Rome même, sa fille D. Violante avec le prince Robert de Sicile (2).

Cet événement retarda de quelques mois l'union projetée de la jeune princesse Constance; elle fut enfin célébrée à

(1) Cela n'a pas empêché l'auteur d'une *Vie de sainte Élisabeth* d'affirmer que cette princesse perdit sa mère au berceau et fut élevée par une gouvernante !

(2) Raynal, *Ann. Eccles.*, t. XV.

Coïmbre, avec une magnificence d'autant plus grande qu'on fêtait en même temps la fin de la guerre, et le gage de paix prolongée qu'apportait à deux pays cette union inattendue (1298). Mais à peine les jeunes époux furent-ils rentrés dans leurs États que de nouveaux troubles y éclatèrent.

La reconnaissance n'était point la principale vertu du gendre du roi Denis, et il ne tarda pas à manifester une singulière ingratitude envers son second défenseur, le roi d'Aragon. Au lieu de jouir paisiblement des premières joies du mariage, il s'avisa de prétendre que la province de Murcie devait faire retour à la Castille. Le roi d'Aragon, dont le grand-père avait péniblement conquis ce pays sur les Mores, opposa le plus formel veto à cette audacieuse demande, et les deux souverains se préparaient à vider leur querelle au moyen d'une nouvelle campagne.

Mais l'ange de la paix, Élisabeth, était là. Elle comprit toutes les ruines qu'une nouvelle guerre allait amonceler dans l'Espagne; elle déplora la perte de tant de sang, le sacrifice de tant d'innocents; elle vit avec horreur son frère et l'époux de sa fille à la veille de s'entre-déchirer; surtout elle comprit, dans sa rare pénétration, qu'à la faveur de cette lutte fratricide les Mores allaient de nouveau reprendre l'offensive contre les chrétiens désunis, et s'efforcer de reconquérir au croissant le pays en contestation. Tout ce qu'elle avait de plus cher au monde : sa foi, sa famille, sa patrie, elle le voyait menacé. Une fois encore elle se plaça résolument entre les deux adversaires et mit tout en œuvre pour détourner de si grands maux. C'est à cette époque (1300) qu'elle reçut du roi son mari l'importante place de Leiria dont elle toucha dès lors les revenus et dont elle conserva jusqu'à sa mort l'administration. Elle y habitait volontiers, et l'on voit encore de nos jours, sur l'éminence qui domine cette ville, les ruines majestueuses de son palais.

Cependant ni le gendre ni le frère de D. Élisabeth ne

voulurent écouter ses prières ni ses conseils en faveur de la paix. Alors elle tenta un suprême effort : elle les conjura au moins d'accepter l'arbitrage du roi Denis qui, indifférent au royaume de Murcie, jugerait la cause pendante avec équité et sans parti pris. Pour lui être agréable, ils acceptèrent. On convint de réunir à cet effet un congrès à Tarrazona, petite ville placée exactement sur la ligne frontière de la Castille et de l'Aragon.

Dans la première semaine de juillet 1304, les souverains portugais quittèrent leur capitale pour se rendre au lieu fixé, traversant les royaumes de Léon et de Castille. Ils voyageaient avec magnificence, escortés de mille cavaliers (1), logeaient sous des tentes pour ne pas imposer de dérangement aux villes qu'ils traversaient, payaient d'ailleurs tous les frais qu'ils occasionnaient, et laissaient partout sous leurs pas des traces de leurs largesses. Ils furent rejoints bientôt par le roi Ferdinand, son épouse et la reine-mère, suivis de plusieurs Infants et des meilleurs conseillers du royaume. On n'avait pas vu de déplacement royal accompli plus grandement et dans des conditions pareilles (2).

Les voyageurs arrivèrent ainsi le 9 août à Tarrazona (3); ils y trouvèrent déjà réunis le roi Jayme, avec la reine Blanche son épouse et plusieurs grands personnages d'Aragon et de Catalogne. On s'occupa donc sans délai de l'ouverture du congrès, qu'à la demande de sainte Élisabeth on fixa au 8 septembre, fête de la Nativité de la sainte Vierge. Le roi de Portugal en prit la présidence, et chacun des deux souverains

(1) « ... havendo egli condotto seco un honoratissima comitina di mille cavalli. (Cf. FULAGATTI, *op. cit.*)

(2) « Lascio in ogni parte segni di beneficenza straordinaria... volendo che le terre per dove passava solo benefizio e non aggravio da lui ricevessero (ID., *ibid.*).

(3) « E. MCCCXII, V idus augusti, scilicet vigilia sancti Laurentij, ingressus fuit Rex Dionisius cum uxore sua Regina Domna Elisabeth villam quæ vocatur Tarraçona in Regno Aragon ad reformandam pacem inter Regem Castellæ et Regem Aragoniæ, et quæcumque incepit, illud perfecit. » (*Extrait d'un livre d'Heures du monastère de Santa-Cruz, à Coimbre.*)

opposés choisit ses témoins. C'étaient pour le roi d'Aragon Don Juan, son oncle et Ximenez, évêque de Saragosse; pour le roi de Castille, Don Alphonse de la Cerda et le roi de Majorque. La reine Élisabeth avait sa place dans l'assemblée. On peut se figurer sa joie en voyant cette imposante réunion de princes venus pour s'entendre et chercher la paix, lorsque quelques semaines auparavant ils ne rêvaient qu'à se nuire et à bouleverser leurs États.

Le roi de Castille eut le premier la parole : il exposa les raisons historiques et géographiques qui le poussaient à réclamer la restitution de Murcie. Le roi d'Aragon parla à son tour, et n'eut pas de peine à démontrer que Murcie ayant été enlevée aux Mores par l'Aragon, l'Aragon avait d'indiscutables droits à la conserver. Alors le roi Denis rendit son jugement : on en admira la sagesse. Admettant en principe le droit du roi d'Aragon, il estima qu'on devait détacher du royaume de Murcie la province la plus voisine de la Castille et donner ainsi satisfaction dans une certaine mesure au souverain de ce pays. Puis il fit déposer à Don Ferdinand de la Cerda le titre de roi qu'il avait pris indûment, et lui fit donner une compensation pécuniaire. Après quoi, élevant sa pensée à des considérations d'ordre général, il engagea ces princes, au nom des plus chers intérêts de leurs peuples, à mettre un terme à leur inimitié et à travailler en paix à la prospérité des nations à la tête desquelles la Providence les avait placés.

Les rois, fidèles à leurs engagements, se soumirent à l'arrêt prononcé, et pour sceller leur réconciliation, conclurent même ensemble une alliance offensive et défensive connue sous le nom de traité d'Agreda. Dès lors fut plus que jamais solide l'union des trois royaumes. Tout se termina par des fêtes et des réjouissances publiques, puis les souverains repartirent pour leurs États respectifs (1).

(1) Le palais où se tint le congrès sert aujourd'hui de résidence épiscopale.

Sainte Élisabeth fut accueillie à son retour avec tous les transports de la joie populaire : sa réputation était alors à l'apogée, et le congrès de Tarrazona, qui était son œuvre, l'avait couverte de gloire. Chacun admirait tant de vaillance et d'énergie chez une jeune reine, et s'inclinait respectueusement devant elle comme devant une force mystérieuse dont chacun ressentait l'action bienfaisante. Quant à elle, aussi modeste dans le triomphe que dans l'épreuve, elle se contentait de rendre grâce à Dieu, heureuse seulement d'avoir accompli un grand devoir et vaincu une fois encore le démon de la guerre.

Le roi Denis avait montré dans le congrès une remarquable diplomatie. A peine rentré en Portugal il allait avoir de nouveau à exercer ces talents dans ce genre, cette fois avec un plus redoutable adversaire : le pape.

On sait à travers quelles péripéties ténébreuses et dramatiques avait été supprimé le fameux ordre des Templiers. Cette suppression avait un corollaire : la confiscation des biens de l'Ordre. Ces biens étaient immenses en Portugal, et Clément V décida que toutes ces richesses, tant métalliques que territoriales, seraient données aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1). Ce n'était pas l'affaire du roi Denis qui ne pouvait raisonnablement consentir à ce qu'un ordre étranger s'emparât d'une notable portion du territoire portugais. Il ne voulait pas non plus provoquer un conflit. Il chercha donc une combinaison, et le pape étant venu à mourir sur ces entrefaites, il convoqua un concile à Sala-

Bâti à pic sur le roc vif et dominant la petite bourgade, il offre un très pittoresque aspect avec ses gracieuses loggias ornées de colonnes de marbre. Mgr l'évêque de Tarrazona a bien voulu m'en faire lui-même les honneurs.

(1) ... ipsam domum Militiæ Templi... omniaque alia bona immobilia et mobilia (suit une longue énumération de ces biens) eidem ordini hospitalis S. Ioannis Hierosolymitani et ipsi hospitali donamus, concedimus, unimus, incorporamus, applicamus et annectimus in perpetuum, de apostolicæ plenitudine potestatis. (*Bullarium romanum*, t. IV, p. 228.)

manque. Tous les prélats du royaume s'y rendirent, et on étudia la grave question qui se posait (1). Tout le monde partagea la manière de voir des deux rois et dès lors le concile résolut d'envoyer au nouveau pape, Jean XXII, à Avignon, deux ambassadeurs de grande habileté : Pierre Petri, chanoine de Coïmbre, et un noble officier, Jean Laurent de Montserrat (2). Ceux-ci avaient mission de représenter au pape tous les services que les Templiers avaient rendus aux souverains de Portugal et d'Espagne pendant leurs luttes contre les Mores; l'impossibilité où l'on était de se passer d'un ordre religieux et militaire pour les guerres futures; la nécessité qui s'imposait de donner par conséquent des successeurs aux chevaliers supprimés et le désir qu'avait le roi d'instituer un ordre nouveau sous le nom de *milice de Jésus-Christ*. Le concile suppliait donc le Pontife d'agréer cet ordre, de lui concéder quelques privilèges, et surtout, pour le plus grand intérêt du pays, de lui donner les biens des Templiers de préférence aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (3).

Il faut croire que les ambassadeurs s'acquittèrent avec talent de la mission qui leur avait été confiée, car le roi Denis fut autorisé à instituer un nouvel ordre sous l'obédience de celui de Calatrava (4), et le pape lui abandonna, pour les nouveaux serviteurs de l'Église et du Portugal, tous les biens que possédaient les Templiers dans ce pays (5). Alors le roi fit entrer tous les Templiers portugais dans l'ordre du Christ,

(1) Le roi d'Aragon, frère de sainte Élisabeth, avait également refusé d'accepter la suppression des Templiers dans ses États.

(2) *Bullar. Rom.*, t. IV.

(3) *Ibid.*

(4) C'est le célèbre ordre du Christ, encore prospère de nos jours.

(5) Cui quidem ordini (Militiæ Jesu Christi) quæcumque prædictus ordo quondam Templi in præfatis Portugalliæ et Algarbii regnis tenebat, habebat, habere debebat : quæcumque sint et in quibuscumque consistant, et quocumque nomine censeantur..... concedimus, donamus, unimus, incorporamus, annectimus et in perpetuum applicamus. (*Bull. Rom.*, t. IV, p. 281).

à l'exclusion d'autres candidats, et, sous ce déguisement, ils conservèrent purement et simplement leurs biens. Cette fois la finesse traditionnelle de la cour romaine fut mise en défaut. Était-ce l'effet de son exode à Avignon?

Une lacune se rencontre ici dans la vie de la reine, et il est permis de croire que les huit années qui suivirent le congrès furent, pour elle comme pour son pays, une période de calme et de paix. Si jamais elle connut entièrement le bonheur, ce fut durant ces jours-là, alors qu'ayant reconquis le cœur de son époux et le voyant lui-même en paix avec l'Église et avec les peuples voisins, elle pouvait s'adonner librement à la méditation des choses divines et aux œuvres de charité. On a pu dire très justement, en effet, qu'ainsi que les peuples, les gens heureux n'ont pas d'histoire.

Mais une cruelle épreuve allait bientôt troubler ces jours tranquilles. Deux frères, nommés Carvajal, avaient assassiné en Castille un seigneur de la maison de Benavides. Condamnés à mort, ils demandèrent à être jugés par le roi. Celui-ci refusa de les entendre. Alors ils déclarèrent à Ferdinand qu'ils lui donnaient rendez-vous au tribunal de Dieu, où il serait lui-même dans trente jours. Et de fait le prince, dont rien ne faisait prévoir la fin prématurée, mourut dans le délai fixé par les Carvajal (7 novembre 1312) (1).

A cette nouvelle, sainte Élisabeth, prenant en pitié sa fille, se rendit en toute hâte en Castille pour calmer son chagrin et adoucir les rigoureuses épreuves de ses premiers jours de solitude. Le roi Denis l'accompagna et les souverains passèrent plusieurs mois auprès de la reine Constance. A peine l'avaient-ils quittée qu'elle mourut brusquement à son tour. Elle n'avait que vingt-trois ans! Sainte Élisabeth qui se trouvait alors en voyage à Azambuja, sur les bords du Tage, apprit la fatale nouvelle d'une façon étrange. Un ermite se

(1) C'est de là que lui vint le surnom de *Ferdinand l'Ajourné.*

précipita un jour à ses pieds, lui disant que déjà plusieurs fois il avait cherché à la joindre pour lui faire une grave révélation, mais que les serviteurs et les gardes ne l'avaient pas laissé pénétrer jusqu'à elle. Toujours bonne et charitable, la reine, pensant avoir affaire à quelque mendiant, lui ordonna de parler sans crainte.

Il annonça alors avec gravité que la princesse Constance était morte; qu'elle lui était apparue en songe à deux reprises, et qu'elle l'avait chargé d'aller prier sa mère de faire célébrer pour elle des messes pendant une année entière, par un prêtre vertueux, afin de la délivrer ainsi du Purgatoire où elle se trouvait.

Ce récit excita l'hilarité des courtisans : la jeunesse de la reine de Castille, l'aspect misérable de l'ermite, l'étrangeté de ses paroles, tout contestait sa vraisemblance. Mais notre sainte, frappée sans doute dans son cœur de mère, se retira pour réfléchir et pour prier. Le lendemain elle voulut revoir l'ermite et prescrivit qu'on prît sur lui tous les renseignements. Jamais on ne put le retrouver bien que, sur les ordres du roi, les plus minutieuses recherches eussent été faites dans ce but par tout le royaume.

De plus en plus convaincue qu'il y avait en tout ceci quelque chose de surnaturel, la reine s'en ouvrit alors à son époux, lui demandant de l'éclairer sur ce qu'il pensait qu'elle dût faire. Le roi lui conseilla d'obéir simplement aux avis de l'ermite : on confia donc le soin de dire les messes à un prêtre du nom de Ferdinand Mendez, qui passait alors pour le plus vertueux du Portugal (1). Et l'on ne put que se féliciter de cette décision, car on apprenait quelques jours plus tard la nouvelle officielle de la mort de la reine Constance.

Il y avait juste une année que ces choses s'étaient passées, lorsqu'une nuit la jeune reine défunte, toute vêtue de blanc,

(1) «... qui prout passim homines credebant, in statu virginitatis a nativitate sua permanerat. » (*Acta Sanct.*)

apparut radieuse à sa mère et lui dit : « Ma mère Élisabeth, Dieu, vers lequel je me transporte délivrée des tourments, vous rende le bien que vous m'avez fait (1) ! » Lorsque le jour fut venu, et tandis que sainte Élisabeth était encore toute émue de la vision de la nuit, le prêtre Ferdinand Mendez demanda une audience et fut introduit : il déclara alors à la Reine qu'il avait accompli fidèlement la mission dont elle l'avait chargé l'année précédente, lui demandant s'il devait continuer à dire des messes pour la princesse Constance.

A ces mots, la reine, qui ne se souvenait plus en ce moment-là de ces diverses circonstances (2), comprit que toute cette affaire avait été permise par la Providence pour la délivrance de sa fille chérie. Elle se félicita d'avoir fait ce qu'avait dit l'ermite, et rendit grâces à Dieu. A dater de ce jour elle redoubla de ferveur, d'austérités, de mortifications. Elle multiplia ses jeûnes, au point d'altérer sa santé. Le carême et l'avent ne lui suffisant plus, elle se privait à peu près de toute nourriture trois jours de chaque semaine, et jeûnait depuis la fête de saint Jean-Baptiste jusqu'à l'Assomption, et depuis la Nativité jusqu'à la Saint-Michel. Elle craignait qu'en nourrissant trop bien son corps elle ne rendît son esprit moins propre à la méditation des choses saintes.

En même temps elle se laissait emporter par son bon cœur à une prodigalité extrême, et son époux la gourmandait parfois doucement sur ce qu'il appelait ses excès. Mais elle n'en faisait ni plus ni moins. L'auteur inconnu du manuscrit de Sainte-Claire nous a conservé une anecdote tout à fait charmante à ce sujet. Un jour d'hiver que notre sainte portait dans le devant de sa robe une quantité de pièces de monnaie destinées à ses pauvres, elle rencontra inopiné-

(1) *H. de Coste* (trad. Cougnée).

(2) « Regina vero dicebat quod in illa hora, et quando visionem illam vidit non fuerat recordata de dictis missis. » (*Acta Sanct.*)

ment le roi. Et comme il allait l'interpeller d'un ton d'affectueux reproche : — « Non, répondit-elle en souriant doucement, ce n'est pas de l'argent que j'ai là, ce sont des roses! »

Et, étendant sa robe, elle en fit tomber des fleurs (1).

C'est pourquoi les anciennes gravures représentent sainte Élisabeth avec des roses dans son sein, et pourquoi au monastère de Coïmbre, une des portes de l'église se nomme encore *la porte aux Roses*.

(1) On trouve cet épisode mentionné dans un volume de poésies en l'honneur de la sainte Reine conservé au collège des jésuites de Coïmbre.

Larga suis olim cum munera ferret egenis.
Elisabeth, castos pene referta sinus.
Obvius ecce venit Dionysius ipse ferenti.
Quid fers? ille rogat; monstrat et illa rosas.
Floribus his Christus placitam nunc fulcit amantem,
Nexa comam pulchris stat rosa pulchra rosis.

C'est pour ainsi dire un miracle de famille, car on a rapporté le même de sainte Élisabeth de Hongrie.

CHAPITRE VIII

SAINTE ÉLISABETH ENTRE SON FILS ET SON ÉPOUX. — PREMIÈRE RÉBELLION DE L'INFANT. — EXIL DE LA REINE. — SON HUMILITÉ DANS LES ÉPREUVES. — LE MIRACLE DES ROSES. — (1314-1319).

L'heure approchait où des événements plus graves encore allaient éclater et mettre en lumière l'influence souveraine et le grand sens politique de sainte Élisabeth en même temps que son courage et son incomparable abnégation. Ce fut une imprudence du roi qui les causa. En effet lorsque l'infant, héritier du trône, parvint à l'âge d'homme, D. Denis l'installa dans un palais éloigné du sien, se souciant assez peu de ce qu'il y faisait. Pendant ce temps il continua à garder au Palais-royal ses autres fils, s'occupant d'eux avec sollicitude, les instruisant lui-même, les initiant à la poésie, qu'il cultivait, on s'en souvient, avec succès, se montrant pour eux, en un mot, un père attentif et tendre.

Il ne fut que trop facile aux conseillers de Dom Alphonse d'exploiter cette situation et d'exciter la colère qui couvait déjà dans son cœur. Car profondément blessé comme chrétien et comme fils de voir ainsi Dieu offensé et sa mère outragée, il en vint à croire que positivement le roi voulait l'écarter du trône pour réserver la couronne à Don Sanche d'Albuquerque. Cette perspective l'exaspérait d'autant plus que, de son mariage avec D. Béatrice de Castille, il lui était

né un fils, l'infant D. Pedro, le même qui devait devenir un jour l'époux d'Iñez de Castro.

Pour comble de malheur, D. Béatrice ne faisait rien pour apaiser son mari : bien au contraire, elle cherchait à l'animer plus encore, afin d'obéir aux insinuations de sa célèbre mère, D. Maria de Molina, qui avait tout intérêt, pour le succès de sa politique, à voir le plus tôt possible son gendre sur le trône de Portugal.

D. Alphonse alla donc un jour trouver son père et lui réclama brusquement toutes les terres, tous les châteaux, tous les privilèges que possédaient, à son détriment, ses frères naturels (1). Le souverain refusa d'abord avec douceur, puis avec autorité, faisant sentir à l'infant l'injustice de ses prétentions; enfin avec indignation, car aux prières et aux réclamations l'impétueux jeune homme avait joint les injures et les menaces. Le père et le fils se séparèrent fort mal.

En désespoir de cause, Don Alphonse voulut alors s'entendre avec la reine sa belle-mère. Celle-ci écrivit donc au roi de Portugal pour le prier de lui envoyer son gendre et sa fille qu'elle avait grand désir, disait-elle, de revoir. Don Denis étonné de cet accès de tendresse, refusa l'autorisation demandée et interdit à l'Infant de quitter le royaume. Don Alphonse n'en partit pas moins, et eut, près de la frontière, une entrevue secrète avec Dona Maria de Molina, qu'il poussa à écrire de nouveau au roi. Cette fois, la régente de Castille osait prier Dom Denis, sous des prétextes spécieux, de donner quelque part à l'infant dans le gouvernement du pays. De plus en plus surpris, le roi refusa cette seconde demande comme la première. Le jeune prince ne se tint pas pour battu; une haine singulière s'éleva dans son âme, et il conçut le dessein de commettre un double crime : un fratricide et une usurpation.

(1) I. DE VILHENA-BARBOSA, *Dissensões entre el-rei D. Diniz e o infante D. Affonso, seu filho.* (*Archivo Pittoresco*, t. V.)

Il essaya d'abord de perdre Dom Sanche par la ruse. Dans ce but, il répandit le bruit, au moyen d'une fausse lettre, qu'on venait d'arrêter dans la petite ville de Magazella un meurtrier portugais, lequel avait déclaré, en face de la mort, qu'il était chargé par Dom Sanche d'empoisonner l'Infant. On nommait même cet individu. Puis il fit porter cette lettre au roi son père, lui demandant, avec une feinte indignation, s'il comptait laisser impuni un tel forfait. Mais Dom Denis était toujours sur ses gardes. Il trouva toutes ces choses si singulières, qu'il envoya d'abord un messager sûr à Magazella pour les éclaircir. Bientôt il sut positivement qu'aucun crime n'avait été commis dans cette ville, ni aucun meurtrier arrêté. Le nom du prétendu assassin n'existait même pas. L'affaire en resta là.

Furieux de la ruse de son père, l'Infant résolut d'agir lui-même. Il fit poursuivre son frère par des sbires auxquels celui-ci n'échappa que par miracle et à travers mille dangers. Perdant enfin toute mesure, il gagna à sa cause l'évêque de Lisbonne et plusieurs seigneurs qui lui recrutèrent des partisans et lui fournirent des troupes. On en trouve toujours en pareil cas : c'est la foule des mécontents, des ambitieux, des impatients, auxquels se joignent, dans l'espoir de pêcher en eau trouble, les ennemis naturels de toute autorité, quelle qu'elle soit. Ce qu'apprenant le roi, qui était alors à Lisbonne, il se transporta à Cintra et donna ordre qu'on se saisît du rebelle avant qu'il n'eût le temps d'agir. L'infant venait justement d'entrer dans Lisbonne sous prétexte d'y faire un pèlerinage au tombeau de saint Vincent, en réalité pour s'y faire proclamer souverain par ses partisans. On cerna donc la ville, et on barra toutes les routes qui y conduisaient.

Mais si habilement qu'eussent été prises ces diverses mesures, elles n'avaient point échappé à l'œil vigilant de la reine. Avec l'instinct ombrageux qui ne trompe jamais les mères,

elle avait compris qu'il se tramait quelque chose contre son fils, dont elle n'ignorait pas les dispositions fâcheuses. Elle lui envoya donc à la hâte un agent secret qui, trompant la vigilance des sbires du roi Denis, put entrer dans Lisbonne et conseiller au jeune prince, s'il voulait sauver sa tête, de s'enfuir au plus tôt : ce qu'il fit. Lors donc qu'au jour fixé les envoyés du roi assaillirent la demeure où l'on savait les principaux conjurés réfugiés, on n'y trouva plus personne.

Furieux de cet échec ridicule, et soupçonnant à qui il le devait, le roi Denis ne le pardonna pas à la reine, et au lieu d'être reconnaissant à sa sainte épouse de ce qu'elle lui avait épargné un grand crime, il laissa trop voir qu'il lui en gardait du ressentiment. Profitant de ces dispositions, les courtisans, que gênait l'austérité de la princesse, cherchèrent à la perdre et à la faire éloigner. Avec une certaine expérience du cœur humain, ils représentèrent au roi que c'était elle qui menait la cour, que son autorité à lui s'en trouvait amoindrie, qu'enfin tant qu'elle serait là, elle dévoilerait leurs projets à l'Infant et ferait ainsi échouer tout ce qu'on tenterait contre lui. Le roi céda à ces perfides suggestions et ordonna à la reine de quitter la cour, lui assignant pour résidence un coin perdu des bords du Tage, la petite ville d'Alemquer.

L'exil de la reine, loin de calmer la lutte, l'excita. Réduit à ses propres forces, le roi, désespérant de venir à bout de son fils, fit appel au pape et lui envoya des messagers à Avignon, implorant son intervention pour arrêter la guerre civile, et dénonçant les membres du clergé qui y avaient pris part. Le pape adressa aussitôt une bulle à l'évêque de Lisbonne, lui reprochant en termes sévères son ingratitude, lui ordonnant de réparer le mal qu'il avait causé, et le menaçant d'excommunication s'il ne faisait pas sa soumission au roi (1).

(1) Bibliothèque Vaticane, reg. de Jean XXII, t. I, Ep. 502.

Une seconde bulle fut adressée à l'Infant lui-même et rapportée par les messagers de son père au jeune prince, qui en rit (1). Ce qu'apprenant Jean XXII, il intervint pour la troisième fois, et envoya aux Portugais une nouvelle bulle qu'il fit publier par l'évêque d'Evora, menaçant les agitateurs des censures de l'Église et dispensant le peuple de reconnaître désormais Dom Alphonse pour héritier de la couronne (1317).

Cette bulle eut un effet tout contraire à celui qu'on en attendait, et combla de joie Dom Alphonse aux prétextes duquel, il faut bien l'avouer, elle apportait un singulier renfort d'arguments. On se souvient qu'il avait prêté à son père, pour expliquer son attitude, l'intention de le déshériter au profit de Dom Sanchez. On en avait maintenant la preuve, dit-il; il était clair que la complicité du pape était acquise au roi pour l'écarter du trône. Dès lors ces frondeurs redoublèrent d'audace, et chacun de leurs crimes excitant leurs passions, ils promenèrent l'émeute dans tout le royaume, qui ne tarda pas à ressembler à un vaste champ de bataille. Détournons les yeux de ce triste spectacle, trop souvent offert par l'histoire, et suivons notre sainte dans sa solitude d'Alemquer.

Cet exil fut pour elle une nouvelle occasion de montrer son grand cœur. Il est sans doute peu d'épreuves plus cruelles que de voir méconnues les plus nobles intentions et de subir des châtiments lorsqu'on mérite une récompense : cependant la sainte femme se soumit à sa disgrâce avec une admirable douceur. Elle fit appel au pape en faveur de sa dynastie et de ses sujets, puis elle chercha un refuge dans la prière et dans les mortifications de toute nature qu'elle s'imposait pour obtenir la fin des factions qui déchiraient le royaume. Loin du bruit des affaires et des devoirs de la cour, elle menait à Alemquer la vie d'une cénobite: Il semble même qu'elle ait voulu dès ce temps y fonder un ordre,

(1) Bibliothèque Vaticane, reg. de Jean XXII, t. I, Ep. 501.

car elle s'entoura de plusieurs femmes et les soumit, bien qu'elles fussent de conditions différentes, à une règle commune et à des jeûnes rigoureux. Elle leur donnait naturellement l'exemple de toutes les vertus, visitait les pauvres, soignait les malades, pansant même de ses propres mains les plaies les plus répugnantes. Pour apprécier cet héroïsme, il faut avoir assisté en Espagne à quelque grande fête religieuse; il faut avoir vu, sur les escaliers des basiliques, le long des cloîtres et par les rues, cette interminable file de mendiants, étalant aux yeux effrayés, comme une gamme atroce de misères, leurs plaies sanglantes et putrides!

Chaque jour elle nourrissait treize lépreux qui venaient manger chez elle et qu'elle poussait l'humilité et l'abnégation jusqu'à servir elle-même. Quand il s'agissait de pauvres gravement malades, ou convalescents, elle ne se contentait pas de les servir. On voyait cette souveraine d'un important royaume, ceinte d'un tablier blanc, apprêter à la cuisine leur repas ou leurs potions, et les porter de ses mains délicates au patient. Combien une si angélique apparition ne devait-elle point contribuer à adoucir leur état? et quel manteau royal eût égalé cette livrée de la charité?

Tant de vertus et de mérites devaient attirer sur le lieu où ils s'exerçaient des grâces particulières. Alemquer devint bientôt célèbre par les miracles qui s'y produisirent. Un jour on y amena une femme atteinte d'une maladie incurable à la jambe (1). On défit les bandes qui l'enveloppaient et quand la délicate princesse aperçut l'horrible plaie, son cœur se souleva d'un tel dégoût qu'elle faillit se trouver mal. Surmontant alors sa nature par un suprême effort, elle vit là l'occasion d'un sacrifice méritoire, et se mettant à genoux devant le membre malade, elle le baisa franchement. Cette victoire remportée sur ses sens reçut de suite une récom-

(1) ... qui avoit un pied tout pourry. (COUGNÉE.)

pense : la reine n'était pas relevée que la malade fut guérie (1).

Une autre fois, l'auguste exilée était elle-même tombée malade par suite d'austérités et de fatigues excessives, et un médecin, appelé auprès d'elle, lui prescrivit de boire un vin fortifiant. Mais comme, en ce temps-là, les souverains de la Péninsule ne faisaient jamais usage de vin (2), la sainte refusa de suivre la prescription du docteur. Après le départ de celui-ci, elle réclama donc sa boisson accoutumée; mais il arriva qu'au moment où elle portait la coupe à ses lèvres, l'eau se changea en vin, rendant ainsi à la malade une force si précieuse pour le bien de sa dynastie et de son pays (3).

C'est encore à Alemquer qu'eut lieu ce charmant épisode : la reine, voulant marquer son passage, avait fait construire près de sa résidence, une église dédiée au Saint-Esprit. Mais n'ayant plus la jouissance de ses revenus, puisque le roi les lui avait repris, elle se trouva fort embarrassée lorsqu'il fallut régler les comptes des ouvriers. Ceux-ci s'étant présentés pour recevoir leur salaire, elle eut une inspiration subite et les paya avec des roses.

Mais quand ils furent rentrés dans leurs maisons, à la place de ces fleurs ils trouvèrent des pièces d'or. En apprenant ce miracle la reine se mit à pleurer et elle supplia ses officiers de n'en rien dire. Mais ils le publièrent partout et il parvint aux oreilles du roi. Les courtisans accusèrent la reine de magie et, par d'autres insinuations malveillantes, rendirent sa rentrée en grâce de plus en plus improbable.

(1) Veduta questa stomacosa piaga... la bagió con affetto particolare. Fu si grata a Dio questa vittoria che la rinumeró con dar piena salute all' inferma. (Gerardi, *loc. cit.*)

(2) On n'est pas d'accord sur l'origine de cet antique usage. Les uns disent qu'il faut l'attribuer à ce que les princes catholiques ne voulaient point le céder en sobriété à leurs voisins les musulmans auxquels toute boisson alcoolique est interdite, comme on sait, par le Coran; les autres qu'il résultait du vœu qu'avaient fait ces mêmes princes de ne jamais boire de vin tant qu'il resterait un infidèle sur le sol de l'Espagne.

(3) Quí Dio rinovó il miracolo di Cana Galilea, e due volte cangió l'acqua in pretioso vino. (Gerardi, *loc. cit.*)

Cependant à ce moment D. Élisabeth était délaissée à la fois par son mari et par son fils; le pape ne répondait pas. Elle eut conscience de son abandon et recourut à son frère, le roi d'Aragon. Elle le supplia d'intervenir pour sauver une situation qui paraissait désespérée : « O mon frère, lui disait-elle, que je vis une vie amère (1)! sur quel autre que toi puis-je compter pour me secourir?... »

Le roi Jayme fut touché de ce confiant appel. Il aimait toujours cette petite sœur qu'il n'avait vue qu'enfant mais dont les vertus et les charmes embaumaient encore sa cour, et songeant à tout ce qu'eût fait pour elle le grand roi dont il occupait la place, il s'empressa d'envoyer en Portugal Dom Sanche, son autre frère, pour la consoler, l'assurer de son attachement et tenter, par tous les moyens, d'arranger les choses et de lui rendre un peu de bonheur. Le seul résultat du voyage de ce prince fut de constater par lui-même la faiblesse du roi, la patience de la reine, l'audace de l'Infant, l'état déplorable du royaume (2).

Cependant D. Élisabeth était très populaire à Coïmbre, et des seigneurs de cette ville et des environs vinrent la trouver à Alemquer, dès le début de son exil, lui disant que le peuple était prêt à se soulever pour la ramener à la cour. Eux-mêmes devaient se mettre à la tête du mouvement, fût-ce au péril de leur vie (3).

Mais elle les pria de n'en rien faire, disant que sans doute son exil était utile ou agréable au roi et qu'elle ne consentirait à rentrer dans sa capitale que lorsqu'elle y serait rappelée par lui (4) : « Abandonnons nos intérêts, leur dit-elle,

(1) « Que vivo vida muyto amargosa! » Voir les lettres de la reine à son frère à l'Appendice.

(2) Benavides, *Rainhas do Portugal*.

(3) Subito che si mesta novella s' udi per lo regno, li governatori delle terre alla regina sogetta l' andarono a trovare e ad offerirsi di riporla nel suo stato e di difenderla con la vita e robba contro ogni violenza. (Gerardi.)

(4) Ad hæc regina respondit quod sibi complacitum erat quidquid Rex de se disponebat aut mandabat. (Bolland.)

à la Providence, et n'ayons confiance qu'en Dieu seul : il saura bien montrer notre innocence et ôter de l'esprit de mon seigneur les méchantes impressions qu'on lui a données de notre conduite. »

Une autre fois ce furent des officiers qui vinrent la trouver et mettre leurs troupes à sa disposition pour l'escorter jusqu'à la cour et lui en rouvrir les portes. Mais cette démarche, aussi flatteuse que la précédente, n'eut pas un plus grand succès. « Je préfère mille fois, répondit-elle aux officiers, supporter les privations et l'injustice que de déchaîner la guerre sur mon pays et de causer ainsi la mort de beaucoup d'innocents. » Et elle leur défendit expressément de marcher (1). Ils se retirèrent émus de sa grâce et de sa fermeté (2).

Cependant le bruit de toutes ces choses arriva aux oreilles du roi. Touché d'une pareille humilité et d'une aussi surnaturelle abnégation, il comprit sa folie et rappela sa femme, lui rendant tous ses privilèges et toute sa confiance. Le retour de la reine fut accueilli avec enthousiasme.

On ne tarda pas, du reste, à en ressentir l'heureux effet. A peine rendue à la liberté, D. Élisabeth mit tout en œuvre pour apaiser son fils, alla le trouver jusque dans son camp, l'obligea, à force de supplications et d'instances, à se retirer à Leiria et à faire sa soumission au roi son père « ce qui n'était, ajouta-t-elle, que son devoir de fils et de sujet (3). » En échange, elle obtint du monarque le pardon de l'Infant et de tous ceux qui l'avaient soutenu dans sa coupable équipée. Même le monarque, charmé de l'habileté et de l'influence de son épouse et désireux de réparer ses torts envers elle,

(1) Respondebat omnibus illis... melius esse quod ipsi paupertatem ferret tolelaretque omnes injurias sibi allatas quam consentire in bellum propter prædictas causas gerendum. Expresse prohibuit dictis praefectis acium ne ullum bellum ex illis gererent. (Bolland.)

(2) Et hæc omnia respondit cum incredibili urbanitate. (*Ibid.*)

(3) « ... Ipsumque agnosceret tanquam Regem et dominum suum ac patrem; quod uti vasallus et filius facere tenebatur. » (*Ibid.*)

voulut augmenter, pour lui en marquer sa satisfaction, ses possessions particulières et il lui fit hommage de la ville de Torres-Vedras avec ses dépendances (1). Par une touchante idée, il lui adressa le décret de donation le jour de sa fête, car ce roi restait artiste jusque dans les actes les plus graves de son administration. Il lui céda cette place avec tous ses revenus et autres droits, tels que nomination de l'alcade et direction de tous les services, pour toute sa vie, menaçant de sa vengeance et de ses rigueurs quiconque refuserait de reconnaître l'autorité de la reine.

Il est à croire que personne d'ailleurs ne fut tenté de le faire. D. Élisabeth, nous l'avons dit déjà (2), ne regardait pas cette juridiction comme un titre honorifique et se croyait responsable du salut même des âmes qui lui étaient ainsi confiées. Elle apportait la plus grande prudence dans la nomination des fonctionnaires, se faisait rendre un compte exact par ses surintendants et s'intéressait à tous les détails de l'administration. De nombreux documents épars dans les archives du royaume en font foi (3). Elle avait notamment cherché à abaisser le prix du pain et à barrer la route aux spéculateurs qui accaparaient alors les farines, montrant ainsi qu'elle savait quitter les sphères immatérielles où se plaisait sa nature contemplative pour discuter les problèmes les plus ardus de la vie pratique (4).

Plusieurs événements heureux vinrent à ce moment s'ajouter au grand bienfait de la rentrée en grâce de sainte Élisabeth. Elle reçut du pape une lettre consolante et élo-

(1) Les revenus de la reine s'élevèrent dès lors à 12.000 livres. Figanière, se basant sur le *Mémoire sur les monnaies* de Lopes Fernandes, estime que cette somme était équivalente à 10.500.000 réis. La valeur de l'argent étant à cette époque sept fois moindre que de nos jours, ce chiffre correspondrait par conséquent à plus de 350,000 francs de notre monnaie.

(2) Voy. page 29.

(3) En particulier celle de *Torre do Tombo*.

(4) Archives de *Torre do Tombo*. Voir aux pièces justificatives le document auquel nous faisons ici allusion. N° XI.

gieuse (1); puis elle eut la triple joie de voir son cousin D. Louis de Toulouse placé sur les autels, de conjurer une lutte imminente entre le roi de Sicile son frère et Robert de Naples, qui l'avaient prise pour arbitre, enfin d'apprendre le mariage de D. Costanza, sa nièce, avec le roi de Chypre Don Henrique (2). La première de ces circonstances ravissait son âme de sainte, en lui offrant un nouveau protecteur à invoquer; la seconde son cœur de reine, en évitant une nouvelle effusion de sang dans les États de son frère; la troisième ses sentiments intimes de femme en faisant entrer un nouveau roi dans sa famille où l'on ne comptait plus les couronnes. Et dans cette abondance de grâces se dissipèrent les dernières amertumes de l'exil.

Mais le souvenir du séjour que fit la reine à Alemquer ne s'est pas perdu et le petit cours d'eau qui l'arrose, l'Alemquer, passe encore aujourd'hui pour avoir la vertu de guérir les plaies, depuis, dit la tradition, que la sainte exilée s'y lava et y vint baigner les pauvres malades qui recouraient à sa charité.

(1) « Displicenter audivimus, filia, qualiter nonnulli illius, qui primum schisma, suscitavit in cœlo, vestigia prosequentes, inter charissimum in Christo filium nostrum Dionysium Regem Portugalliæ, virum tuum ex una parte, et te ac dilectum filium nobilem virum Alfonsum utriusque primogenitum ex altera, nisi sunt occultis machinationibus discordiam ponere, ac tuum et ipsius primogeniti animos contra Regem ipsum latenter perversis persuasionibus concitare. Sane quod hujusmodi discolorum in hac parte non habuit, sicut gratanter accepimus, conatus effectum, in illo gaudemus... » V. Baronius, t. XXIV, p. 356.

(2) Zurita, *An. de Aragon*, t. II, livre 6.

CHAPITRE IX

DEUXIÈME ET TROISIÈME RÉVOLTE DE D. ALPHONSE. — LA GUERRE CIVILE. — EFFORTS DE LA REINE POUR LA CONJURER. — SON HÉROÏQUE INTERVENTION A LA BATAILLE D'ALVALADE. — (1320-1325.)

Une paix établie dans de telles conditions ne pouvait résoudre qu'imparfaitement le problème qui s'était posé, puisqu'en faisant cesser la lutte extérieure, elle n'étouffait aucun des ferments qui l'avaient fait germer. Il restait toujours en présence un roi artiste, livré à ses maîtresses et tout occupé de poésie; une souveraine pieuse comme un ange, mais douce en proportion, et plus capable de se sacrifier pour réparer des catastrophes que de les prévenir par des combinaisons à longue portée; un prince héritier fougueux et jeune, inhabile à dompter son impétueux caractère; des seigneurs impatients de voir un changement de règne afin de voir aussi un changement de personnel et de parvenir à leur tour au pouvoir et aux honneurs. Il restait surtout ce D. Affonso Sanchez que l'Infant haïssait, et qui était le point de mire de toutes ses intrigues et de tous ses coups.

On s'explique mal, à vrai dire, qu'il lui portât tant d'ombrage. D. Affonso Sanchez était un philosophe et un homme pieux. Il avait pu, au temps de son adolescence, subir l'entraînement de l'époque guerrière où il vivait; depuis longtemps il avait compris le rôle secondaire auquel le condam-

nait sa naissance, et s'était retiré à son château de Villa do Conde où il menait une vie presque claustrale, avec sa femme D. Thereja Martins, petite-fille du roi de Castille D. Sanche Ier (1). Bien plus, il avait été frappé des vertus de la reine Élisabeth qui formaient, avec les mœurs de la cour, un si étrange contraste, et, à son exemple, il avait fondé, en 1314, un monastère de Santa-Clara à Villa do Conde (2). Notons en passant que ce monastère fut longtemps prospère et célèbre, grâce aux nombreux miracles qui s'y produisirent à diverses époques et qui ont failli faire élever ses fondateurs au nombre des bienheureux (3); enfin qu'il est l'un des derniers couvents existant encore en Portugal.

Loin d'apaiser l'Infant, cette attitude avait semblé augmenter son antipathie, soit que les relations de son frère avec la reine eussent fait naître en lui une sorte de jalousie filiale, soit plutôt que sa colère eût à souffrir de ne plus trouver d'aliment; car rien n'exaspère davantage l'homme passionné que le calme et la feinte résignation d'un adversaire. Il estima que la suppression pure et simple de D. Alphonse pouvait seule faire cesser une situation aussi tendue, et proposa sans autres détours à ses séides de l'assassiner.

Le roi ayant appris à quelles nouvelles embûches son fils préféré se trouvait exposé, envoya deux parlementaires, Estevan et Gonzalez Fernandez, afin de porter à l'Infant ses plus vives doléances. Celui-ci, pour se faire la main, défit, dans une rencontre, les messagers de son père. Dès lors tout était

(1) Ambos devotos, tementes a Deus, poderosos e ricos. (T. Lino d'Assumpçao, *As ultimas Freiras*).

(2) Brandao, *Mon. Lusit.* — Suivant M. Lino d'Assumpção, le fondateur aurait eu une intention bien différente, et aurait au contraire établi un monastère semblable à celui de la reine et sous le vocable de la même sainte, pour braver D. Élisabeth à laquelle il ne pardonnait pas d'avoir pris parti pour l'Infant dans la lutte implacable qui divisait les deux frères. (*As ultimas Freiras.*)

(3) V. Fr. Fernando da Soledade, *Memoria dos Infantes Dom Affonço Sanchez e Dona Thereja Martins Fundatores do Real Mosteiro de Santa-Clara de Villa do Conde.*

remis en question et la guerre allait reprendre de plus belle.

Ce fut une des phases les plus terribles des luttes civiles portugaises (1). Des criminels, des repris de justice, se joignirent aux partisans du jeune prince et entrèrent aussitôt en campagne. On vit cette troupe de révoltés, ayant à leur tête l'héritier du trône, joindre partout le sacrilège et la profanation à l'assassinat; mettre à sac le couvent de Maomelar et y commettre les dernières horreurs; saccager les tombes royales d'Alcobaça; égorger le vénérable évêque d'Evora, dont le seul crime était de prêcher la paix (5 mai 1320), et faire périr peu de jours après un vieux serviteur du royaume, Lopez Gonzalez de Abreu, qui avait passé sa vie à combattre les Maures. Ces bandes accoutumées au brigandage et nourries dans le crime dévastaient tout sur leur passage, promenant dans toutes les villes le viol et l'incendie, pillant les maisons et massacrant jusqu'aux vieillards. Enfin, le troisième frère naturel de D. Alphonse, D. Pedro, s'unit tout à coup à lui et réussit à lui livrer plusieurs forteresses dont il avait gagné les gouverneurs à prix d'argent. Enhardi par ce succès, l'Infant s'empara de Coïmbre.

Cette fois la mesure était comble, et notre sainte fut impuissante à détourner la colère du roi Denis qui revint en toute hâte, à la tête d'une forte armée, mettre le siège devant cette ville. La lutte, également obstinée de part et d'autre, durait depuis plusieurs semaines, lorsque le 9 décembre on décida de livrer une bataille décisive. Les deux partis en vinrent aux mains avec une égale bravoure et bientôt se mêlèrent dans un choc furieux. L'horreur du combat fut augmentée par un terrible tremblement de terre, qui tripla le nombre des morts et frappa les vivants d'effroi. Chacun s'enfuit avec épouvante, laissant la journée sans issue.

(1) Vilhena-Barbosa, *loco citato.*

Devant l'excès de ces malheurs où elle voyait le doigt de Dieu, D. Élisabeth se décida à intervenir de nouveau. Elle s'unit au second fils bâtard de son mari, le comte de Barcellos (1), et, avec une surprenante autorité, rejoignit les armées, bien résolue à faire la paix. Elle obligea tout d'abord son mari à se retirer à Leiria, puis elle alla, en parlementaire, vers la ville assiégée où elle fut reçue par son fils. Là, elle trouva dans son esprit de souveraine de si puissants arguments, dans son cœur de mère de si douces paroles, que l'indocile enfant ne tarda pas à tomber dans ses bras. Merveilleux ascendant de la faiblesse, qui triomphe toujours de la force quand elle est secondée par l'amour.

La réconciliation du père et du fils eut lieu à Pombal, dans l'église Saint-Martin (2). L'Infant jura sur l'Évangile et « sous peine de forfaiture et de la malédiction divine » de servir fidèlement le roi dans tout ce qu'il lui commanderait, et d'être le modèle de ses sujets (3). On stipula qu'il conserverait les villes de Coïmbre, Montemor, Gaia, Veira et Porto. La reine et l'Infant se retirèrent à Leiria (1322).

Mais cette trêve fut encore de bien courte durée. Dix-huit mois s'étaient à peine écoulés depuis les sanglants événements que nous venons de retracer, qu'une nouvelle conspiration fut formée par l'impatient jeune homme contre ce père qui n'en finissait pas de lui livrer le trône. Cette fois, comme la première, il voulut user de ruse pour se donner un prétexte qui parût plausible, et demanda au roi de convoquer une cour de justice à Lisbonne afin d'étudier certaines réformes qui, disait-il, s'imposaient. Il s'attendait bien à un refus, et c'était alors qu'il se mettrait en campagne, soule-

(1) Ce comte de Barcellos avait épousé D. Maria Ximenes Cornel, une des dames d'honneur de la reine; ce qui explique comment celle-ci avait sur lui une influence particulière.

(2) Vilhena-Barbosa, *loc. cit.*

(3) Vilhena-Barbosa, *ibid.*

vant les populations au nom de la justice et de la liberté.

Quelle ne fut pas sa surprise en apprenant que D. Diniz avait accueilli favorablement cette proposition hardie! Soit qu'il voulût éviter, par tous les moyens, de contrarier son fils et de le pousser à de nouveaux crimes; soit que son esprit ouvert eût entrevu dans la réunion demandée quelque chance d'établir des réformes utiles à son peuple, le souverain s'occupa aussitôt de convoquer la cour de justice, et après en avoir informé les magistrats, les évêques et les seigneurs, y fit appeler l'Infant lui-même. Pris à son propre piège, celui-ci joua franc jeu et refusa de se présenter. Le roi lui ordonna une seconde fois de venir, mais sans plus de succès. Le congrès se termina sans qu'on y eût vu le jeune prince, et loin de songer à réformer la justice, celui-ci ne songea plus qu'à provoquer des troubles nouveaux. Cette fois la lutte prit des proportions plus grandes encore. L'Infant, à la tête de toutes les troupes dont il avait pu s'assurer le concours, s'avançait à marches forcées vers le Tage, et se disposait à assiéger Lisbonne, lorsque le roi, averti à temps, et voulant épargner à la ville les horreurs d'un long siège, opéra une vigoureuse sortie pour prendre l'offensive. On était au printemps de 1323.

Les deux armées se joignirent dans les plaines d'Alvalade, et en vinrent aux mains avec la dernière violence. Déjà sur toute la ligne la lutte était déchaînée; les morts et les blessés jonchaient le sol; une grêle de cailloux se mêlait dans l'air au sifflement des flèches (1), et bientôt le père et le fils allaient se trouver face à face et se saisir corps à corps. Tout à coup, une mule au galop fond au milieu des combattants et s'ouvre un passage dans l'horrible confusion parmi l'éclair des épées. Elle porte une femme. C'est la reine! Bravant les projectiles qui pleuvent sur elle, celle-ci apparaît en effet comme

(1) Multi percutiebantur ictibus lapidum et telis, et utrinque cadebant plurimi vulnerati et interfecti inter acies. (BOLLAND.)

une vision céleste, seule, car personne n'a osé la suivre (1), sans autres armes que sa faiblesse, joignant les doigts, suppliante. Son pâle visage éblouit ces guerriers farouches; sa robe de femme effleure comme des ailes d'oiseau les cuirasses ensanglantées : le contraste est si grand, l'effet produit si irrésistible que chacun s'arrête et cesse de frapper. Tandis que touchés jusqu'aux larmes par tant l'héroïsme et par tant d'amour, le roi et son fils se réconcilient une fois encore sur le champ même du carnage. Puis, sur l'ordre de la reine, devant les deux armées, l'Infant baise la main de son père, et celui-ci, miséricordieux, lui donne sa bénédiction (2). Et sur cette scène grandiose se termine la lutte parricide qui avait duré cinq ans.

Dans la rue de l'Arco do Cego, près du *Campo Pequenho* et contre le mur d'enceinte de Lisbonne, on voit encore aujourd'hui un petit monument commémoratif de cette célèbre bataille. Sur une plaque de marbre on lit l'inscription suivante :

SANTA ISABEL, RAINHA DE PORTUGAL, MANDOU
COLLOCAR ESTA PEDRA NESTE LUGAR EM MEMORIA
DA PACIFICAÇAO QUE NELLE FEZ ENTRE SEU
MARIDO EL REY D. DINIZ E SEU FILHO
D. AFFONSO IV ESTANDO PARA SE DAREM
BATALHA, NA ERA DE 1323.

Bien que la simple inspection de cette pierre, la forme des lettres et la date indiquée d'après l'ère chrétienne, contrairement à l'usage du temps, révèlent un monument de construction très postérieure à l'époque dont il a pour objet

(1) Da outra homem nem molher nom ousava direm pos ella. E pero que indo elle assi nom leixavam de lançar dardos e pedras. (*Lenda.*)

(2) . . . . . ut... persuaderet Infanti... manum ejus deosculari. Regi vero persuasit benedictionem filio impertire. (GERARDI, *op. cit.*)

de perpétuer le souvenir, cependant nous avons cru devoir attirer sur lui l'attention. Il est permis de croire, en effet, qu'il a simplement remplacé un autre monument plus ancien érigé réellement par la reine Élisabeth pour célébrer la fin des discordes funestes qui avaient ensanglanté sa famille et son pays. Et devant ce marbre qui se dresse comme un vivant témoin de ces lointains épisodes, on se sent plus que jamais rempli d'admiration et de dévotion confiante envers la courageuse princesse dont les efforts furent si persévérants, la vertu si féconde, et qui apparut vraiment dans ces époques troublées comme l'ange de la concorde et de la paix.

CHAPITRE X.

LE MONASTÈRE DE SANTA-CLARA. — MALADIE ET MORT DU ROI. — COUP D'ŒIL SUR SON RÈGNE. — PROSPÉRITÉ DU PORTUGAL. — (1325-1326).

Dès qu'une période de paix s'ouvrait de nouveau pour le Portugal, la reine Élisabeth, dont l'activité n'était jamais ralentie, en profita pour marquer ailleurs que dans les camps son influence heureuse. Il arriva qu'une dame de haute naissance avait fondé à Santarem un couvent de cisterciennes; mais avant que l'édifice ne fût à moitié construit, la pieuse fondatrice mourut, et son œuvre aurait été abandonnée si notre sainte, apprenant ces détails, ne se fût aussitôt décidée à achever à ses frais ce monastère qu'elle destina à recevoir des malades et des infirmes. Il fut longtemps prospère, et rendit d'inappréciables services dans un pays fréquemment désolé par les épidémies. Ce n'était là en quelque sorte qu'un essai, qu'un intermède, et la reine attendait une occasion pour réaliser une fondation plus grandiose dont elle avait depuis longtemps conçu le plan.

Vers le même temps, il s'éleva entre le prieur de Sainte-Croix à Coïmbre et un couvent de Clarisses qui en dépendait canoniquement, un procès dont les motifs n'ont pu être exactement connus, mais où il semble que le prieur n'eut pas précisément le plus beau rôle (1). L'affaire fut portée devant

(1) Il ne pardonnait pas à la fondatrice d'avoir donné ce couvent à un ordre

l'évêque de Lisbonne et, en fin de cause, les religieuses furent sacrifiées et expulsées ni plus ni moins que si elles eussent vécu de nos jours. Même il semble que leur couvent changea singulièrement de destination et qu'il devint un lieu de plaisir (1). C'est alors que D. Élisabeth, qui s'était toujours intéressée à ce couvent fondé par une pieuse femme, Dona Maior Dias, et dédié, sur le désir de la reine, à sainte Élisabeth de Hongrie, eut l'idée de le rétablir sur de nouvelles bases. Ce fut l'origine de ce célèbre monastère de Santa-Clara auquel elle devait attacher son nom, où elle devait longtemps vivre, et qui, jusqu'à notre temps, a gardé son glorieux tombeau. Dès l'année 1314 elle avait obtenu du pape Clément V l'autorisation nécessaire pour une fondation de cette nature.

Elle en posa solennellement la première pierre en présence de plusieurs évêques, d'autres notables personnages et d'un grand concours de population; et afin de faire régner dans ce couvent le meilleur esprit, ce qui n'était pas alors chose superflue, elle y fit venir, dès qu'il fut achevé, des Clarisses de Zamora qui passaient pour être les plus vertueuses et les plus austères de l'Espagne (1317) (2).

Ce monastère en ruines étant, avec le palais de Leiria, le seul monument qui nous reste de sainte Élisabeth et ayant occupé une large place dans sa vie, on ne nous accusera pas d'être diffus en nous laissant aller à en faire une description détaillée. Elle nous permettra, en connaissant mieux le cadre où se mouvait la reine, de mieux suivre et de mieux comprendre ses démarches et sa vie.

L'église était gothique, à trois nefs, terminées chacune par

différent du sien. (FIGANIÈRE.) A la mort de celle-ci, il prétendit s'en emparer. VASCONCELLOS, ESPERANÇA ETC., *op. cit.*

(1) « Et dictus locus, in quo fuerat inceptum monasterium in servitium Dei, remansit receptaculum peccatorum, et peccatricum, omni prorsus verecundia carentium. » — (*Acta Sanctorum julii*).

(2) Nec in tota Hispania reperiebantur aliæ quæ ita observarent regulam suorum ordinum. » (*Ibid.*)

une abside. Celle du milieu formait le chœur. Le chœur des religieuses était à l'autre bout, clos par une muraille encadrant une grille et divisant à peu près l'église en deux parties. Au centre de ce chœur s'élevait le tombeau que D. Élisabeth s'était fait faire. Lorsque se produisit, en 1331, la première inondation du Mondégo, toute l'église fut submergée et le tombeau disparut pendant de longs jours sous les eaux. Pour le mettre à l'abri dans l'éventualité d'un nouveau désastre, la reine fit alors construire une tribune très élevée, où plus tard on le transporta (1). C'est afin d'éclairer cette tribune, qui avait nécessité la suppression de deux fenêtres, qu'on ouvrit la jolie rosace dans le mur latéral à droite du clocher.

Là était aussi la seule porte par laquelle les fidèles pouvaient accéder à l'église. Elle offrait cette particularité qu'une longue chaîne de fer y était fixée, en signe du droit d'asile dont le monastère possédait le privilège : dès qu'un condamné avait saisi ces anneaux, il était à l'abri de toute poursuite (2).

En face, faisant communiquer l'église avec le cloître, se trouvait une autre porte, la *porte de la Rose* ou *des Roses*. Suivant les uns, elle tirerait son nom de la rosace qui la surmonte; suivant les autres du miracle que fit la sainte Reine en changeant des pièces de monnaie en fleurs. On a vu, lors du récit de cet épisode, que nous nous sommes rangés à cette dernière opinion.

On se rendra compte de la beauté du style de l'édifice en

(1) Une légende assez répandue se rattache à la translation de ce tombeau. Les architectes et les maçons avaient déclaré qu'il leur serait impossible, avec les engins dont ils disposaient, de porter cette masse aussi haut à cause de sa pesanteur. « Que vous désespérez-vous, leur dit D. Élisabeth? Essayez donc avec vos mains de soulever ce poids, et, bien que les miennes soient débiles, je ferai en sorte de vous prêter leur secours. » Alors elle poussa légèrement de son bâton la masse imposante du tombeau, et, dirigeant ainsi sa marche, le plaça aisément à l'endroit où elle le voulait, et où tout le peuple put bientôt le voir.

(2) Cette même chaîne se voit encore actuellement au portail du nouveau monastère de Santa-Clara.

jetant seulement un regard sur la gravure qui le représente tel qu'il est aujourd'hui, à demi envahi par les sables et par les eaux.

Du côté sud de l'église, et parallèlement à sa nef latérale de droite s'élevait le couvent, formé, selon l'usage, de quatre corps de bâtiments laissant au milieu l'espace nécessaire au cloître. Ce cloître était vaste et somptueux (1) : ses quatre côtés étaient formés par des anneaux de pierre de deux grandeurs différentes habilement entremêlés. Au centre se trouvait une jolie fontaine dont le motif principal était une nymphe, le bras enlacé par un serpent de la bouche duquel jaillissait l'eau claire.

A droite de la façade de l'église, près de la porterie, s'élevait une petite annexe. C'étaient des chambres que la sainte reine avait réservées pour son usage lorsqu'elle venait faire des retraites au couvent; elle les mettait à la disposition des personnes qui, par faveur spéciale, obtenaient l'autorisation d'en franchir la clôture.

Tel était à peu près l'état des choses au moment où nous sommes parvenus de notre récit.

A cause de l'éloignement du palais royal qui se trouvait sur l'éminence où s'élève aujourd'hui l'Université, la reine avait quelque peine à surveiller ses ouvriers; elle ne pouvait voir ses religieuses aussi fréquemment qu'elle l'aurait voulu. Elle résolut alors de faire construire un petit palais le plus près possible du monastère. A cet effet elle acquit des terrains qui touchaient au mur d'enceinte, presque à l'extrémité du jardin, et qui s'étendaient de l'autre côté de la petite rue *das Pareiras*, jusqu'au Mondego. C'est sur cet autre côté de la rue, un peu en retour pour ne pas cacher la vue qu'on avait de la façade du palais sur la ville, qu'elle fit élever un hôpital pour ses pauvres : elle le relia directement à sa de-

(1) Esperança, *Historia Serafica.*

PLAN DE L'ANCIEN MONASTÈRE DE SANTA-CLARA.

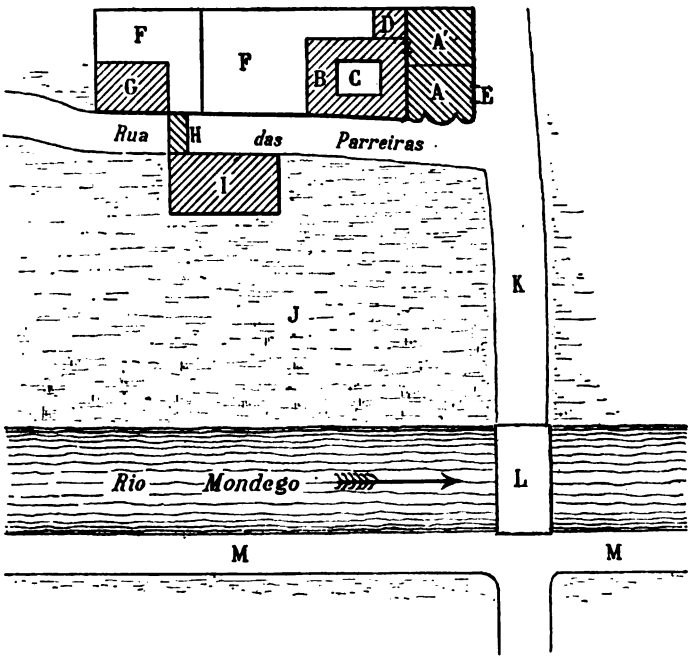

LEGENDE

A. — Église.
A'. — Chœur des religieuses.
B. — Monastère.
C. — Cloître.
D. — Annexe.
E. — Porte de l'église.
F. — Jardins.
G. — Petit palais de la Reine.
H. — Arche passant sur la rue.
I. — Hôpital.
J. — Plaine.
K. — Rue conduisant à Coïmbre.
L. — Pont sur le Mondégo.
M. — Quais de Coïmbre.

meure par une arche qui passait au-dessus de la rue. Ainsi elle se trouvait installée à souhait, près des sœurs pour se recueillir, près des malades pour les soigner. On se rendra compte de toutes ces dispositions en se reportant au croquis ci-joint, pris sur les lieux d'après des indications autorisées.

Dans son testament, la reine légua ces diverses constructions annexes au couvent de Santa-Clara, en spécifiant toutefois qu'elles resteraient à la disposition de la famille royale si quelqu'un de ses membres voulait les habiter. Cela ne tarda pas à se présenter. C'est dans le petit palais de sainte Élisabeth que l'infant Don Pedro vint cacher ses amours; là que périt Ignez de Castro sous le poignard des assassins. Étrange destinée d'une demeure qui n'avait été élevée que pour le recueillement et la vertu!

Outre cet hospice et ce petit palais, la reine Élisabeth annexa encore à son couvent un autre établissement de bienfaisance. C'était un refuge provisoire, quelque chose comme notre moderne *Hospitalité de nuit*, pouvant recueillir sur-le-champ quinze hommes et quinze femmes. On raconte que cette maison existait encore en 1559 lorsque, le 24 février, un ouragan la renversa. Un enfant se trouvait alors dans l'écurie, et chacun pensait qu'il y avait été écrasé par l'écroulement des toits. Mais quand on opéra le déblaiement on s'aperçut que les poutres et les solives, en tombant, avaient formé une sorte de niche préservatrice sous laquelle on retrouva le gamin sain et sauf. Cela fut considéré comme un miracle qu'on attribua à l'intervention de sainte Élisabeth. Elle ne pouvait permettre, disent les biographes, que la mort d'une personne, d'un enfant pauvre, fût causée par ces murs qu'elle avait destinés justement à préserver trente malheureux de la misère et des dangers.

Là ne se bornèrent pas les fondations charitables faites par cette souveraine généreuse. Elle avait également institué à Santarem un orphelinat dont elle s'occupa jusqu'à la fin de sa

vie avec sollicitude et qu'elle allait fréquemment visiter (1). Un jour qu'elle s'y trouvait, le vendredi saint, elle avait voulu y accomplir la cérémonie du lavement des pieds. Mais l'un des pauvres qui y avait pris part étant tout estropié et couvert de lèpre, ne put suivre les autres lorsqu'ils s'éloignèrent et resta en retard. Un garde du palais l'ayant rencontré errant dans les galeries, se mit à l'injurier, à le frapper de coups de bâton et lui fit une sérieuse blessure. D. Élisabeth en étant informée, fit venir le gardien qu'elle réprimanda sévèrement de sa dureté envers les pauvres. Puis elle se fit apporter l'estropié, plaça elle-même le premier appareil sur sa plaie, et recommanda qu'on en prît grand soin. Mais le lendemain, par les mérites de la sainte, il se trouva complètement guéri, non seulement de sa blessure, ce qui eût pu à la rigueur se comprendre, mais de la lèpre qui le rongeait.

Cependant les luttes répétées du roi Denis avec son fils, les chagrins, les émotions qui en avaient été la suite, avaient épuisé les forces du vieux souverain et empoisonné ses dernières années. Vers la fin de 1324 il tomba gravement malade à Santarem. Avec quel dévouement, quelle patience sa femme le soigna, on le devine si l'on a bien saisi tous les trésors de bonté et d'abnégation que cachait cette âme d'élite ; elle ne le quittait pas un moment, et lui rendait elle-même, comme une fidèle servante, toutes les assistances nécessaires (2) ; quelque instance que lui fît le roi de se donner un peu de repos, elle ne ménageait pas pour cela davantage sa santé : « J'ai soigné, disait-elle, tant de gens qui n'étaient indifférents et ne me tenaient en rien ; puis-je donc faire moins pour mon mari?... (3) » Et elle passait les nuits auprès de

(1) On lit dans le testament de la reine : «... Item mando as Donas de Santa Clara de Santarem çem libras. » Et plus loin : « Outro se lhes encomendo... o hospital dos meninos de Santarem. » (Voy. Doc. XII aux pièces justificatives.)

(2) « Non uxorem præstabat se, sed ancillam : adeo in rebus omnibus demisse assidueque ministrabat. » (*Acta Sanct. jul.*).

(3) P. H. de Coste, *op. cit.* — Du commencement le Roy la prioit de ne se

son lit pour lui faire prendre, aux heures précises, les remèdes ordonnés par les médecins; elle tâchait de le consoler dans ses douleurs et de bannir de son esprit la mélancolie que lui causait la violence du mal. Elle épiait de favorables moments pour lui parler de Dieu, de la rigueur de ses jugements envers les rois, détenteurs d'une part de sa puissance, et, pour obtenir que ses conseils trouvassent le chemin du cœur de son époux, elle priait sans cesse et faisait prier, augmentant ses aumônes et toutes ses bonnes œuvres. En un mot, elle émerveillait chacun par sa douceur et son infatigable vigilance. Mais les jours du roi étaient comptés, il mourut le 6 janvier 1325 après soixante-quatre ans de vie et quarante-six de règne (1).

Ce fut une période glorieuse pour son pays et nous en avons vu déjà de nombreuses preuves au cours de ces pages. Mais ce laborieux souverain fit encore beaucoup d'autres œuvres dont nous n'avons pas parlé. Il réforma la justice et publia un code encore en vigueur de nos jours. Il fit entrer dans le trésor de nombreux impôts jusqu'alors dilapidés, et en employa le total à doter les ordres militaires qu'il regardait comme le plus ferme appui du trône. Il abaissa, en revanche, la puissance des Seigneurs séculiers dont l'autorité exagérée mettait en échec le pouvoir central. Il protégea les lettres, donna une impulsion très vive aux études, et fut lui-même un lettré et le premier poète connu de son pays (2).

En ce temps-là les dunes de sable des côtes de Portugal

peiner si fort, luy remontroit qu'elle vouloit mettre fin à leurs deux vies en mesme temps, se faisant mourir par cet extrême travail. » (J. DE COUGNÉE, *op. cit.*)

(1) Dans son testament, le roi montre bien toute la confiance et l'estime qu'il avait pour son épouse. Après l'avoir instituée sa légatrice il ajoute ces mots : « Porque sou certo que farà por mim e pela minha alma todo aquello que ella poder e que deve fazer. » (BRANDAO.)

(2) D. Caetano Lopes de Moura a publié en 1847 un très curieux recueil de poésies sous ce titre : *Cancioneiro del Rei D. Diniz*, d'après un manuscrit qu'il a découvert à la Bibliothèque Vaticane.

Ruines du monastère de Santa-Clara, à Coïmbre, en 1895 (d'après une photographie).

étaient mobiles et, poussées par les vents violents de l'Océan, envahissaient les campagnes et rendaient toute culture impossible dans ces parages. Il fallait les fixer par des semis : le roi réalisa cette idée et dès lors « les collines avaient cessé de marcher » (1). C'est l'origine du *Pinhal de Leiria*, encore aujourd'hui l'une des plus belles forêts du Portugal. Elle fut au seizième siècle d'une ressource inestimable pour la construction des navires, car le roi Denis avait aussi une prédilection pour la marine, comme s'il eût compris qu'elle devait un jour porter à l'apogée la puissance de son pays. Il appela les Génois, alors les premiers navigateurs du monde et commença ainsi le développement de cette branche unique d'expansion nationale. Enfin, et surtout, il favorisa l'agriculture qui prit sous son règne une importance considérable, augmenta la richesse publique, et valut à son royal protecteur le titre à jamais glorieux de *Roi Laboureur*.

« Bien qu'à ce moment, dit un économiste autorisé, la population augmentât considérablement en Portugal, elle eut toujours du froment en quantité suffisante parce que l'agriculture était encouragée par tous les moyens possibles. Les souverains étaient essentiellement adonnés au développement de cette source de richesse et de bien-être. Les moyens employés d'ordinaire étaient le défrichement, la grande culture, l'établissement de villages soumis à un système d'économie rurale spécial (2). » Nous ajouterons un fait curieux aux paroles du savant écrivain, et il ne fera pas moins bien comprendre que son exposé par quelles institutions admirables Denis et Élisabeth surent agrandir l'agriculture de ce petit pays. Non seulement la reine partageait les goûts de son mari, mais elle mérita aussi le surnom de *Patronne des laboureurs*. Sur l'emplacement où existe aujourd'hui la chapelle de Sainte-Élisabeth de Hongrie, près du monastère

(1) Élisée Reclus, *Géogr. Univ.*, t. I.
(2) *Mem. de la Acad. ad. das scienças de Lisboa*

de Sainte-Claire à Coïmbre, elle avait fait construire un pieux établissement, destiné à recevoir de jeunes orphelines appartenant à la classe des agriculteurs. Là elle élevait des filles de paysans honorables, et les mariait à des cultivateurs; elle formait pour ainsi dire des espèces de colonies agricoles, et elle peuplait de cette façon les terres de son apanage (1). Tout cela se traduisit par une prospérité inconnue jusqu'alors, et qui ne devait pas se prolonger (2). Serait-ce une supposition téméraire d'affirmer que le roi dut la plus grande partie de ces bienfaits à son incomparable épouse qui sut, par ses prières autant que par ses conseils, le retenir dans la voie de la justice et de l'équité? On l'a remarqué : « A aucune autre époque cette action de la femme catholique, reine ou simple particulière, vierge ou mariée, au cloître ou au milieu du monde, ne s'est exercée sur une plus large échelle et n'a opéré tant de prodiges qu'au moyen âge (3). On voit aussi, avec un étonnement particulier, que les règnes des saintes reines y ont été les plus grands, les plus brillants et les plus heureux parmi les règnes les plus célébrés par l'histoire. » Peut-être trouvera-t-on l'explication de ce phénomène dans ces lignes d'un des plus grands publicistes chrétiens de notre époque : « La science de Dieu, dit-il, donne à qui la possède sagacité et force, parce que tout à la fois elle aiguise et dilate l'esprit... L'homme habitué à converser avec Dieu et à s'exercer dans les contemplations divines, toute circonstance égale d'ailleurs, surpasse les autres ou par l'intelligence et la force de sa raison, ou par la sûreté de son jugement, ou par la pénétration et la finesse de son esprit; mais surtout je n'en sais aucun qui, en circonstances égales, ne l'emporte

(1) Ferdinand Denis, *le Portugal.* — *Memorias de litteratura,* t. II.

(2) « Le Tage, voyant ses rives parées de somptueux édifices, crut s'être égaré dans son cours. » (*Lusiadas*, c. IV.)

(3) P. Ventura, *la Femme catholique*, t. I. — Michelet, *Histoire de France*, t. II.

sur les autres par ce sens pratique et sage qu'on appelle « le bon sens » (1).

Dans tous les cas, il est doux pour le biographe d'une souveraine d'avoir à constater, d'après d'unanimes témoignages, qu'elle a été associée au plus grand règne de son pays (2), et qu'elle n'a été étrangère, n'en déplaise aux modernes encyclopédistes, à aucune des circonstances qui l'ont rendu si brillant dans l'histoire et si vivant dans la mémoire reconnaissante du peuple portugais.

(1) Donoso Cortès, *Essai sur le Catholicisme*, liv. II.
(2) Tous les historiens sont d'accord sur ce point.

CHAPITRE XI

SAINTE ÉLISABETH VEUVE. — ELLE QUITTE LA COUR. — UNE LETTRE DU PAPE. — PÈLERINAGE A COMPOSTELLE. — DÉBUTS D'ALPHONSE-LE-BRAVO. — PÈRE ET FILS. — (1326-1329).

A peine son époux eut-il fermé les yeux que sainte Élisabeth se retira dans ses appartements, quitta ses habits de reine, et, ayant de ses propres mains coupé ses blonds cheveux (1), se revêtit de la robe de bure des clarisses, après l'avoir pieusement baisée. Puis elle plaça sur sa tête un long voile blanc en témoignage de la constante fidélité qu'elle avait gardée à son époux (2). Elle apparut ainsi aux grands dignitaires de la cour pour recevoir leurs condoléances : « Sachez, leur dit-elle, qu'en perdant votre roi vous avez du même coup perdu votre reine! » Puis elle veilla le corps du défunt jusqu'à ce qu'il fût inhumé. On lui fit, sur son ordre, de splendides funérailles, ainsi qu'il convenait à un si grand monarque; après quoi on l'ensevelit au monastère d'Odivellas qu'il avait lui-même fondé à une lieue de Lisbonne, à un endroit où il avait miraculeusement échappé, quelques années auparavant, à un grave danger. Il était alors à la chasse, assez éloigné de tout secours (car son courage l'entraînait toujours en avant de ses compagnons), quand tout à coup un ours énorme fondit sur lui et le renversa. C'en était fait de sa vie, lorsqu'il songea à la

(1) « .... Detonsoque aureo capillitio... » (*Acta Sanct. julii.*) A vrai dire sainte Élisabeth était rousse.

(2) « ... Candidum linteum capiti obvolvit. » (*Id.*).

dévotion que portait la reine à saint Louis, son cousin (1). Maintes fois elle lui avait recommandé de ne pas l'oublier à l'heure du péril. Dans sa terreur, il l'invoqua. Quelle fut sa stupéfaction de voir tout à coup ce saint lui apparaître, coiffé de sa mitre, et lui dire : « Il n'y a pas grande affaire à tirer le poignard que vous portez, et en tuer l'ours (2). » Le roi reprit en effet ses esprits, et saisissant son couteau de chasse en porta un coup terrible à l'épaule gauche du monstre qui s'affaissa : il put ainsi rejoindre sain et sauf ses compagnons. Frappé de cet événement, c'est pour en manifester sa reconnaissance envers saint Louis qu'il avait alors fondé ce monastère où l'on peut voir encore son tombeau (3).

Peu de jours après les funérailles, la reine Élisabeth eut une double et précieuse consolation. Elle reçut du pape Jean XXII, résidant alors à Avignon, une insigne relique de la vraie croix (4) accompagnée d'une lettre dont nous donnons ici le texte, et qui, croyons-nous, n'a jamais été traduite. On y verra les sentiments que nourrissait le Pontife envers la reine, et les conseils réconfortants qu'il lui donne.

LE PAPE JEAN XXII A LA REINE.

A Notre très chère fille en Jésus-Christ, Élisabeth, illustre

(1) Louis d'Anjou, fils de Charles-le-Boiteux, roi de Naples, fut pendant sept ans prisonnier du roi d'Aragon. Rendu à la liberté il céda ses droits à son frère Robert (le même qui avait voulu épouser sainte Élisabeth et qui épousa sa sœur Violante), refusa la main de la princesse de Majorque et entra dans les ordres (1296). Prêtre à vingt et un ans, évêque de Toulouse à vingt-deux, il mourut à vingt-trois à Brignolles, laissant ses contemporains sous le charme de sa piété et de sa sagesse. Il fut canonisé dès 1317 par Jean XXII, et ainsi sainte Élisabeth put voir élevé sur les autels celui qu'elle avait connu captif de son père, et dont elle avait failli devenir la belle-sœur.

(2) Jacques de Cougnée, *op. cit.*

(3) On voyait à Paris, dans le couvent des Cordeliers, et dans une chapelle dédiée à saint Louis de Toulouse, une peinture représentant cette vision du roi Denis. Les auteurs du dix-septième siècle la signalent. Elle a disparu, avec le couvent même, à la Révolution.

(4) Dans son testament D. Élisabeth légua cette précieuse relique à sa petite-fille Dona Maria, infante de Portugal. (Voy. aux Pièces justificatives, n° XII.)

reine de Portugal. Bien que la lettre qui Nous a été adressée par Notre très cher fils en Jésus-Christ, Alphonse, illustre roi de Portugal, votre fils, Nous annonçant la mort de Denis, de brillante mémoire, roi de Portugal, votre époux, n'ait pas peu rempli Notre âme de tristesse, quand Nous ne pouvons pas ne pas Nous affliger de la disparition d'un fils si dévoué et si cher; cependant l'heureux décès de ce monarque a été pour Nous un motif de grande consolation, puis qu'éclairé par une dévotion particulière envers Dieu et la sainte Église, embrasé du zèle de la vraie foi, et ayant reçu avec piété les sacrements du Seigneur, on peut croire qu'il a passé de la mort à la vie, et qu'il a obtenu l'éternel repos au plus haut des cieux avec les amis et les élus de Dieu.

Et la juste reconnaissance que le même Roi votre fils, portait à son père, et qu'avaient indiquée ses précédentes lettres (par lesquelles, plein de sollicitude pour le salut de cette âme il Nous suppliait humblement, Nous et le collège de Nos frères les cardinaux de la sainte Église Romaine, de l'assister toujours par nos prières) n'a pas peu tempéré l'amertume de Notre cœur, lorsqu'il Nous donne cette espérance que lui-même voudra avoir soin de son salut et l'acquérir par de bonnes œuvres; ce pourquoi Nous lui annonçons qu'il est nécessaire qu'il craigne Dieu, qu'il n'hésite pas à observer strictement ses lois, en honorant son épouse la sainte Église dans la personne de ses prélats et des autres ecclésiastiques, en étant compatissant pour les malheureux, en les défendant contre les oppressions, en admettant dans ses conseils et dans son administration des hommes craignant Dieu, aimant la paix et la justice; toutes choses auxquelles Nous avons cru devoir exhorter le Roi par une autre lettre.

Et comme vous avez éprouvé, très chère fille, par les déboires de cette vie, que la figure des choses mondaines passe parce qu'elles sont corruptibles; et que rien de ce qui naît sous

le soleil n'a de solide fondement ; et que ni l'éminence de la dignité, ou de quelque puissance que ce soit ne peut dispenser personne de la loi de destruction imposée à tous les mortels, Nous prions beaucoup Votre Excellence Royale (considérant attentivement ce qui précède et l'heureuse mort du roi susdit Votre époux dont Nous, et Nos frères susdits avons et entendons avoir spécialement la mémoire présente à Nos prières comme celle d'un prince dévoué et catholique), de sécher ses larmes, d'apaiser ses douleurs, de retrouver enfin la consolation pour consoler à son tour le roi son fils et sa royale maison, par l'assistance de sa prudence, le dirigeant dans la voie que Nous avons tracée plus haut et dans ce qui intéresse son salut, l'y induisant par son affection maternelle et ses exhortations vigilantes, et ayant toujours recours, avec confiance, lorsqu'il en sera besoin, à Notre Personne qu'Elle trouvera, tant que Nous le pourrons avec l'aide de Dieu, toujours propice et bienveillante.

Donné à Avignon le 1er mars, la IXe année
de Notre Pontificat.

Jean PP. XXII (1).

Mais la reine ne pensait pas avoir encore assez fait pour honorer la chère mémoire de son époux disparu : l'été qui suivit la mort du roi, elle se mit en route pour Compostelle, pélerinage déjà fameux alors à cause du tombeau de saint Jacques-le-Majeur (2). Elle venait de quitter Coïmbre, se dirigeant vers Porto, lorsque, parvenue au village d'Arrifana, elle vit s'avancer une pauvre paysanne conduisant par la main une petite fille aveugle-née. Et cette femme aussitôt

(1) Voir le texte original aux Pièces justificatives, N° X.

(2) *Campus stellæ,* ainsi nommé parce que c'est une étoile qui, dit-on, révéla l'endroit de ce champ où se trouvait enseveli le corps de saint Jacques et où depuis on bâtit la ville. C'est aujourd'hui Santiago.

se prosterna devant la reine, la conjurant de toucher seulement du bout des doigts les yeux éteints de son enfant. Émue de cette prière et de cette misère, D. Élisabeth y consentit. Peu de jours après elle fut rejointe par la même femme qui, au comble du bonheur, venait en toute hâte lui amener la petite fille, maintenant voyante et joyeuse, et lui témoigner son éternelle reconnaissance pour un si grand bienfait. Mais la reine fit promettre à l'heureuse mère de n'en rien dire, et dans le but d'obtenir plus sûrement sa discrétion, lui fit donner, ainsi qu'à l'enfant, des vêtements et des aumônes.

Cependant D. Élisabeth n'avait révélé à personne de sa suite le motif de ce voyage qu'on supposait avoir pour but le soin de sa santé ou des affaires de l'État. Mais quand, après plusieurs jours de marche, on aperçut du haut d'une colline les tours de la ville et de l'église, la reine descendit de sa litière et continua la route à pied. Les seigneurs qui l'accompagnaient l'ayant imitée, ils parvinrent tous ainsi, en véritables pèlerins, au tombeau de l'Apôtre.

Le surlendemain, qui était le jour de la fête de saint Jacques, D. Élisabeth, vêtue de noir, sans aucun insigne, ni aucun cortège, se rendit à la cathédrale où l'archevêque de Compostelle célébrait l'office au milieu d'une pompe extraordinaire. Après y avoir pieusement assisté, elle s'approcha du prélat, lui baisa la main, par humilité, et lui offrit les magnifiques présents dont étaient chargés ses domestiques : une couronne d'or d'un grand poids, ornée d'une quantité de pierres précieuses (1); des robes brodées de perles et tissées de fils d'or; des tapisseries de Tyr, aux armes de Portugal et d'Aragon; des vases d'argent. Elle donna encore au pontife une mule toute caparaçonnée d'étoffes rares et dont le mors était d'argent relevé de pierreries; puis un

(1) C'était celle qu'elle portait le jour de son mariage.

ornement complet destiné aux grandes cérémonies, et d'un merveilleux travail. Enfin elle y ajouta, pour l'embellissement du temple et le soulagement des pauvres de la ville, une somme considérable. Chacun admirait sa libéralité et sa magnificence, et nul ne se souvenait, à Compostelle, d'avoir vu tant et de si riches présents.

L'archevêque, ému et surpris, ne sachant comment remercier la reine de tant de faveurs, lui fit hommage d'un bâton de pélerin et d'une escarcelle, afin qu'elle eût au moins, dans ces symboles de pauvreté et d'abnégation, un souvenir de son voyage et un signe sensible de la reconnaissance des habitants. Pour comprendre le prix qu'elle attacha à ces objets, il suffit de savoir qu'elle ordonna de les placer à ses côtés dans son tombeau, et qu'ils y reposèrent deux cents ans.

Cependant, dès que la présence de l'auguste voyageuse eut été signalée, la multitude se pressa vers sa demeure pour la saluer; les plus grands seigneurs se disputaient l'honneur de la recevoir, de l'accueillir au moins à leur table, de lui témoigner toute leur vénération, tout leur respect. Elle voulut éviter ces manifestations, et ne tarda pas à repartir pour rentrer à Lisbonne. Mais son voyage fut une continuelle ovation : partout où elle passait, le peuple se portait en foule à sa rencontre, avide de contempler la future sainte, la bonne reine dont la réputation avait pénétré jusqu'aux coins les plus reculés de l'Espagne et lui avait valu partout une popularité, une vénération extraordinaires (1). Revenue enfin dans sa capitale, elle y fit célébrer, lorsque le moment fut venu, l'anniversaire de son époux.

Elle acheva, à cette occasion, de dépouiller sa garde-robe; fit transformer en ornements d'église les magnifiques vêtements dont elle se servait du vivant du roi, et dont

(1) Figanière, *op. cit.*, p. 183.

quelques-uns étaient somptueusement brodés; elle les répartit entre plusieurs églises, offrit les plus riches aux évêques, heureuse de consacrer au culte divin ces débris du culte royal.

Tout ce qu'elle avait d'argenterie, elle le fit fondre, changer en calices, en croix, en reliquaires, en encensoirs, en aiguières, en burettes, en candélabres et autres ustensiles nécessaires au culte. Mais dans une si grande ardeur de donner, elle n'oublia pas ses devoirs de mère et de souveraine, car, réservant les bijoux symboliques de la majesté royale, elle partagea ses diadèmes et ses bagues précieuses entre la reine Béatrix, l'infante Dona Maria et D. Éléonore de Castille, sa petite-fille préférée (1). Après quoi elle se tint plus que jamais éloignée du monde et absorbée dans ses exercices de piété.

En cherchant la solitude, sainte Élisabeth n'avait pas rencontré la paix ni la fin des épreuves, car elle trouva une nouvelle source de chagrins dans les débuts du règne de son fils. Dès que celui-ci fut monté sur le trône, de nouveaux troubles vinrent agiter le pays, car Alphonse Sanchez, sachant quel ennemi il allait avoir en la personne de son frère qui le haïssait, entra en Portugal à la tête d'une armée et y causa de grands ravages. Le Roi envoya contre lui le grand maître d'Avis avec des forces suffisantes, mais le grand maître fut battu. Irrité de ces revers, Alphonse IV entra lui-même en campagne, prit et détruisit le château de Codeceira qui appartenait à l'Infant. La guerre allait prendre un aspect terrible si sainte Élisabeth, toujours fidèle à son programme d'intervention pacifique, ne se fût interposée pour apaiser les deux frères (2). Mais elle n'y réussit pas complètement. Le plus jeune des fils naturels de Dom Diniz reprit, en effet, la

(1) Voir le testament de la reine aux Pièces justificatives, n° XII.
(2) *Dialogo sobre a historia de Portugal.*

lutte abandonnée par son frère aîné, et, quelque temps après, le roi mettait fin à ces dissensions par un fratricide.

Ainsi commençait le règne du fils de Dom Diniz, de ce roi libéral et pacifique dont les idées et les mœurs étaient si en avance sur celles de son temps.

Rarement père et fils furent plus dissemblables. D. Diniz est aimable, doux et indulgent; enclin à la rêverie; ardent au plaisir : D. Alphonse est sévère, rigide et violent; indifférent à l'étude; prompt à l'action. L'un est élève d'un Français, d'un troubadour (1); il en a gardé la fantaisie et la bonne humeur; il s'entoure d'hommes de lettres et de jolis visages : l'autre a grandi sur les genoux d'une sainte, d'une Aragonaise; à ce contact il a acquis l'énergie et l'austérité; il gouverne et n'estime que les guerriers. Le premier, par les irrégularités qui ont précédé son règne, considère la royauté comme une heureuse aventure; il embellit son pays, ouvre la voie à tous les progrès, et s'accorde tous les plaisirs : le second, proclamé roi dans des circonstances normales, se regarde comme investi par Dieu d'une mission particulière : il suspecte la liberté et ne tolère aucune licence, parce qu'il ne se permet aucun écart. Il y a du romain chez le père; il en a le charme et les vices; son règne ressemble à une bucolique; c'est *Denis le Laboureur :* le fils a bien plutôt la rudesse du Germain; il est craint et partout l'on sent sa main de fer; c'est *Alphonse le Redoutable* (2).

Mais il eut au suprême degré les défauts de ses qualités; c'est pourquoi l'on a souvent été injuste pour lui. Il n'est pas, d'ailleurs, de plus grand écueil que de juger les hommes du moyen âge avec notre morale et nos principes du

(1) Aymeric d'Ebrard, de Cahors, évêque de Coïmbre.

(2) Ce titre de *bravo* prête à l'équivoque. Les uns le traduisent par le mot *brave*, mais ce n'est pas là l'interprétation précise; les autres ont voulu laisser au mot *bravo* son sens italien qui ne s'éloigne pas sensiblement de bandit. La signification que nous lui donnons nous paraît être à la fois plus juste et mieux appropriée.

dix-neuvième siècle. Et comment concilier, au surplus, cette prétendue cruauté qu'on prête à Dom Alphonse avec cette manière d'épitaphe que lui mérita sa vertu et qui ne serait point déplacée sur la tombe d'un bourgeois de province : *Il fut le modèle des époux* (1)? Nous ne pensons donc pas qu'il ait été « un des grands criminels de l'histoire », comme le dit M. Ferdinand Denis, ni qu'il ait mérité la triple flétrissure de « fils ingrat, frère injuste et père cruel » comme le prétend M. Liaño. Ce fils ingrat vénérait sa mère; ce père cruel adorait sa fille. La vérité est que ce fut un inflexible redresseur de torts. Il croyait son épée sacrée, comme le glaive de Judith, chaque fois qu'il la tirait pour une bonne cause.

Chacun de ses crimes est une répression. Il voit sa pieuse mère offensée et chagrinée des infidélités de son époux : et il défie son père. Il voit sa charmante fille, humiliée sur son trône de Castille, supplantée par une intrigante : et il châtie son gendre. Il voit son frère, prince illégitime, devenir un sujet de désordre, un péril pour son règne : il le supprime. Il voit Ignez de Castro compromettre à son tour, par son amour et sa beauté, l'avenir de son fils : il la fait égorger. C'est ainsi qu'il traite sa famille. Mais ce qu'il poursuit de sa haine, ce n'est pas sa belle-fille, son frère, son gendre, son père; c'est le scandale, le désordre, l'impiété, la débauche.

En considérant les choses sous cet aspect, un nouvel Alphonse IV nous apparaît, bien différent de celui que nous présentent la plupart des historiens qui n'ont point saisi le fond de son humeur parce qu'ils n'ont pas pensé à sa mère. Pour juger avec équité le fils de sainte Élisabeth, il suffit de se souvenir qu'il a dans les veines le sang, dans le cœur les maximes de la fille de Pierre le Grand. Tout est là. Deux élé-

(1) D. Alphonse IV est le seul roi de Portugal de son époque, dont l'*Histoire généalogique* des souverains de ce pays n'enregistre aucun enfant naturel.

ments composent et dominent ce Portugais : l'âpreté espagnole et l'inflexibilité catholique (1).

(1) J'ai eu la satisfaction de voir mon opinion sur D. Alphonse pleinement partagée par M. Pinheiro Chagas, dans une conversation, pour moi inoubliable, où l'illustre historien, déjà terrassé par la maladie, me tint durant plus d'une heure sous le charme de sa parole. Peu de semaines après, j'apprenais sa mort, qui prive le Portugal d'un narrateur populaire incomparable et d'un homme d'État comme cet aimable petit pays en a trop rarement à son service.

CHAPITRE XII

SAINTE ÉLISABETH REVÊT L'HABIT RELIGIEUX. — SECOND VOYAGE A COMPOSTELLE. — LE TOMBEAU DE SAINTE IRÈNE. — GRACES ÉCLATANTES QU'OBTIENT LA REINE. — LA FAMINE DE LISBONNE. — UNE GRANDE FIGURE HISTORIQUE. — (1330-1334).

Un écrivain, qui s'est acquis une certaine notoriété par ses ouvrages hagiographiques, observe que presque toutes les grandes saintes ont survécu à leurs époux. « Elles entrent dans l'état du mariage, dit-il, en goûtent un instant les joies pour apprendre au monde à les goûter saintement; puis bientôt Dieu brise et déracine tout autour d'elles, comme s'il était jaloux d'avoir pour lui seul de tels cœurs (1). »

Du mariage, D. Élisabeth avait connu surtout les épreuves et, plus que toute autre femme, elle devait justifier cette belle réflexion et chercher plus étroitement en Dieu seul son refuge et sa consolation. Aussi, dès qu'elle eut rendu à son époux disparu tous les honneurs et tous les devoirs, l'idée lui vint de fuir définitivement le monde et d'embrasser la vie religieuse. On s'expliquera mieux encore cette détermination si l'on songe aux illustres exemples que trouvait la pieuse veuve dans sa propre famille et qui étaient si bien de nature à la séduire. C'était d'abord sainte Élisabeth de Hongrie, sa grand'tante, abandonnant, à la fleur de l'âge, une cour bril-

(1) L'abbé Bougaud, *Histoire de sainte Monique.* — Les ouvrages de M. Bougaud lui ont valu d'occuper quelque temps, à la fin de sa vie, le siège épiscopal de Laval.

lante et fastueuse, pour se faire la servante des plus pauvres de ses sujets dans l'ordre de saint François; D. Sancha, sa cousine germaine, qui finit ses jours dans un cloître; la reine Constance, sa propre mère, qui revêtit avant sa mort l'habit du Tiers-Ordre comme l'avait fait aussi le roi Jayme (1); l'infant D. Jayme, héritier de Majorque, qui, ayant renoncé à la couronne, embrassa la règle des Mineurs; puis saint Louis de Toulouse, son cousin, dont nous avons déjà parlé, et Pierre, comte de Riparcuta, son neveu, également franciscain, dont la ville de Valence admira longtemps les vertus. C'est du reste un spectacle étrange que cette ardeur des rois et des princes de cette époque à s'affilier à cet ordre humble et pauvre de Saint-François, dont l'apparition fut peut-être le fait capital du treizième siècle.

Il n'en fallait pas tant pour pousser notre sainte à se retirer, pour le reste de ses jours, dans cet asile de Sainte-Claire qui était son lieu de prédilection. On l'en détourna. Des voix autorisées lui représentèrent les grands devoirs qui la retenaient dans le monde; les services qu'elle pourrait rendre encore à son pays; le délaissement où sa retraite jetterait tant de malheureux qu'elle soutenait de ses royales aumônes, enfin la salutaire influence que ses nobles exemples continueraient d'avoir sur ses sujets. Elle céda à ces sages conseils, et sacrifia une fois de plus ses préférences à ses devoirs. Mais elle conserva toujours l'habit de professe du Tiers-Ordre de Saint-François (2), et, pour ne point abandonner complètement son cher couvent, elle s'y fit installer un appartement où elle venait avec sa belle-

(1) Rodulphe, dans son *Histoire de l'Ordre Séraphique*, ne craint pas de la placer au rang des bienheureux par ces paroles : « *Beata Constantia neptis Frederici imperatoris Petri Aragonis Regis uxor.* »

(2) « Ne ulli in hoc dubitationi locus unquam esse possit... eamdem S. Elisabetham Tertii Ordinis S. Francisci hujusmodi fuisse et esse, atque in omnibus pro tali ubique haberi et reputari... apostolica auctoritate, tenore præsentium, perpetuo decernimus et declaramus. » URBAIN VIII. — Bulle *Cum sicut dilectus*. (22 av. 1626).

fille, la reine Béatrix, faire de fréquentes retraites en compagnie des religieuses. Dans cette vie modeste et recueillie, elle fut vraiment le modèle des veuves, comme elle l'avait été des vierges dans ses jeunes années, des épouses et des mères pendant son mariage (1); il semble que ce soit d'elle que parle le saint évêque de Genève quand il trace ce gracieux tableau :« La vraie veuve est en l'église une petite violette de mars, qui répand une suavité non pareille par l'odeur de sa dévotion, et se tient presque toujours cachée sous les larges feuilles de son abjection... elle vient ès lieux frais et non cultivés, ne voulant être pressée de la conversation des mondains, pour mieux conserver la fraîcheur de son cœur contre toutes les chaleurs que lui pourrait apporter le désir des biens, des honneurs, ou même des amours (2). »

Depuis fort longtemps, du reste, la reine avait décidé de revêtir l'habit de franciscaine, ainsi que le démontre un engagement rédigé par elle, longtemps avant la mort du roi. Nous avons tenu à traduire cet acte qui prouve, par ses réticences mêmes et ses minutieux détails, combien la sainte veuve était ennemie de toute équivoque et de toute promesse imprudente (3).

Le voyageur qui se rend de Pise à Florence s'arrête habituellement dans la petite ville de Pistoja. Là, on lui montre parmi les monuments, l'*Ospedale del Ceppo*, et sur un des murs de l'édifice la célèbre frise en faïence de ces délicats artistes que furent les frères della Robbia. Et au-dessous de chacun de ces médaillons en bas-relief, si bien à leur place dans un asile où l'on panse toutes les plaies humaines, on lit une inscription explicative. Ce sont les sept œuvres de charité. Si nous en parlons à cette place, c'est que peu de gens nous paraissent les avoir pratiquées aussi fidèlement, aussi cons-

(1) Ventura, *op. cit.*
(2) S. François de Sales. — Introd., III, 2.
(3) Voir aux Pièces justificatives, sous le n° VI.

tamment que la reine de Portugal. Recueillir les orphelins, donner asile aux vieillards, faire l'aumône aux indigents, consoler les affligés, relever les pécheurs, soigner les malades, ensevelir les morts, n'est-ce pas là une sorte de résumé de toute la vie de sainte Élisabeth? Vraiment il était peut-être inutile de nous étendre si longuement sur les diverses phases de cette noble existence : pour la connaître et l'admirer, il suffisait de contempler la frise de Pistoja.

Il y avait plus d'une année que la reine avait fait, au tombeau de saint Jacques, le pèlerinage que nous avons raconté; ce voyage avait été pour elle la source de consolations si abondantes qu'elle voulut le recommencer. Mais cette fois elle l'entreprit à pied, dans le plus strict incognito, n'ayant pour la suivre que deux femmes de sa maison. En voyant passer les trois voyageuses, uniformément vêtues de pauvres habits, demandant asile le long des routes et vivant d'aumônes, nul ne se doutait à coup sûr que l'une d'elles portait la couronne royale. « Voilà une action de Royne tellement nouvelle et inouïe, s'écrie un de ses biographes, qu'il ne s'en rencontre aucun exemple jusqu'à présent (1). »

C'est d'ailleurs là le seul fait que nous puissions rapporter sur ce pèlerinage dont aucun autre détail n'a été conservé. Pourtant l'itinéraire suivi par la reine ferait croire que c'est au cours de ce voyage que se passa le fait suivant cité par tous les historiens, parmi les miracles de notre sainte.

Une tradition, très répandue en Portugal (2), veut que le corps de sainte Irène soit enseveli sous les eaux du Tage. Lors donc que la reine Élisabeth passa aux environs de San-

(1) H. de Coste (trad. Cougnée). — Quelques auteurs ont contesté la vraisemblance de ce voyage. Outre que sainte Elisabeth n'était point ennemie du faste, disent-ils, elle était trop connue dans son royaume et dans toute l'Espagne, notamment à Compostelle où elle était allée l'année précédente, pour avoir pu passer ainsi partout sans être reconnue. Nous avons cru devoir cependant le mentionner, car il en est question dans beaucoup de biographies.

(2) « Côme mesme sçauêt les enfans. » (Jacques de Cougnée.)

tarem (1), elle fut saisie d'un extrême désir de voir de près « ce beau lis de pureté qui, ayant été si indignement coupé, ne laissait pas de fleurir sous les eaux » (2). Et tout à coup le fleuve impétueux, comme arrêté par la force de cette prière, suspendit en l'air des murailles d'eau, laissant sec et libre le passage. La reine alla alors s'agenouiller au milieu du Tage, et baiser mille fois la terre qui recouvrait le saint corps d'Irène. Après quoi la rivière, comme un serviteur respectueux, suivit de loin la voyageuse jusqu'à ce qu'elle eût atteint la rive opposée.

Cette année 1333 fut marquée par une terrible famine qui désola Lisbonne et les pays environnants. On ne se souvenait pas d'avoir jamais vu une disette aussi grande, aussi prolongée (3). Le grain atteignait un prix exorbitant, et la quantité que l'on en pouvait distribuer était si faible qu'elle n'eût point suffi à rassasier même un enfant pendant une semaine (4). Les hommes broutaient l'herbe des champs, mangeaient des viandes immondes; l'on en vit déterrer des animaux morts pour dévorer leurs cadavres. Et malgré ces tristes ressources, beaucoup d'entre eux mouraient de faim le long des routes. Le cœur de la reine se troublant de tant de maux, elle s'employa tout entière à les apaiser, multiplia ses dons, vida ses greniers, fit venir à grands frais toutes les denrées qu'il lui fut possible de se procurer, ouvrit, en un mot, si largement les mains que ses conseillers, inquiets, ne purent se retenir de la rappeler à la prudence. On ne savait pas, disaient-ils, ce qui pouvait arriver; que ferait la reine si elle-même venait à manquer de grain? Il fallait se modérer,

(1) Ce nom est une corruption de celui de sainte Irène.

(2) P. H. de Coste, *loc. cit.*

(3) « Tanta tempore illo erat annonæ caritas quanta ab hominum memoria non fuerat. » (*Act. Sanct. julii.*)

(4) «... Ut in dicta civitate quilibet modius parvus frumenti valeret quindecim solidis, eratque modius ille tam parvus, ut non sufficeret ad sustentationem unius pueri per hebdomadam. » (*Ibid.*)

et parer à toute éventualité en réservant des provisions pour les sombres temps qu'on pouvait avoir à traverser (1). Mais elle ne les entendait point et répondait qu'elle se devait à son peuple; que Dieu saurait bien pourvoir d'ailleurs à sa subsistance comme à celle des oiseaux du ciel. Elle ajoutait que ce serait pour elle un mortel supplice d'entendre les gémissements des mères, les cris des enfants, les pleurs des vieillards, et de voir les mourants entassés les uns sur les autres sans les secourir, tandis qu'elle pouvait encore le faire. Et elle continua à donner, portant elle-même des secours à ceux que la maladie retenait chez eux, se privant personnellement du nécessaire et offrant le spectacle de la plus sublime abnégation pendant cette lugubre période. On ne saurait dire combien de ses sujets elle arracha ainsi à la mort.

L'âge cependant paralysait peu à peu les forces de la sainte reine, mais sans parvenir à refroidir son zèle. C'est ainsi qu'elle fonda encore, au couvent de la Trinité à Lisbonne, une chapelle en l'honneur de la Vierge. C'est le premier sanctuaire où l'on ait vénéré, en Portugal, l'Immaculée Conception.

A mesure que ses forces déclinaient et que se ralentissait son activité physique, elle cherchait des compensations dans de plus longues méditations, dans d'incessantes prières, et dans les entretiens plus intimes qu'elle avait avec ses dames et ses filles d'honneur et les autres graves personnages dont elle aimait à s'entourer. On a conservé le souvenir de ces réunions. Parfois elle se plaisait à y rappeler l'illustration exceptionnelle de sa famille, à redire les noms de ceux de ses parents qu'elle avait vus sur les trônes d'Europe; et elle remerciait Dieu, avec une touchante et naïve gratitude, de ce qu'il avait daigné se servir d'eux pour gouverner tant de peuples chrétiens. Peu de princesses, en effet, ont pu

(1) « Nesciri quippe qualia supervenire fuissent tempora. » (*Act. Sanct.*)

compter autour d'elles, pendant le cours de leur vie, autant de têtes couronnées qu'elle en apercevait, soit qu'elle remontât son ascendance, soit qu'elle songeât à ses collatéraux ou à ses enfants : c'était bien là cette noble alliance, dont parle Bossuet, et « où, de tous côtés, on ne voyait que des rois » (1).

Et nous, regardons-la elle-même à notre tour avec quelque attention; observons ses rapports avec les diverses puissances ou les divers événements de son temps. Nous serons frappés de la grandeur du rôle que la Providence lui avait assigné; où rien n'est laissé au hasard; où soit dans la Péninsule, soit dans l'Église, soit dans l'Europe, soit dans la préparation de l'avenir de son pays, elle est réservée à une action précise et considérable.

Dans la Péninsule, elle représente l'alliance des princes chrétiens. Par les mariages de ses aïeux, de ses parents, par le sien même, par celui de ses enfants, elle incarne en elle, au plus éminent degré, la triple note : Portugal, Aragon, Castille. Elle est la fille du roi d'Aragon, la femme du roi de Portugal, la grand'mère du roi de Castille. Dans l'Église catholique, D. Élisabeth représente encore, avec saint Ferdinand et saint Louis, la sainteté sur le trône. Dans la politique générale, si l'on se souvient qu'elle est fille d'une princesse italienne, elle représente l'union des royaumes du monde latin. Elle est le type de cette renaissance de l'esprit chrétien, qui plus tard sauvera l'Europe de la Réforme. Ce n'est pas tout. Son action se fera sentir bien des années après qu'elle aura quitté la scène du monde. C'est elle, en effet, qui éduqua et forma complètement à son image Dona Maria sa petite-fille, la future reine de Castille, celle que l'histoire appellera toujours, avec Camoëns, *la charmante Maria*. Celle-ci suivit toujours imperturbablement la politi-

(1) *Or. fun. de la Princesse Palatine.*

que de sa grand'mère et ne s'écarta jamais de ses principes. Elle fut la concorde même entre le Portugal et la Castille. On la verra un jour se rendre, à travers mille dangers, à la cour de son père; le supplier d'oublier les griefs qu'il nourrit contre son gendre, d'aider celui-ci dans sa lutte désespérée contre les Maures (1). Elle réussira, obtiendra des renforts pour son mari, et sera ainsi la cause directe de la victoire immortelle de Salado qui, par les efforts combinés des Portugais et des Castillans, jeta hors de l'Espagne le dernier musulman.

Pour quiconque apporte une large vue dans l'étude de l'histoire et recherche un peu profondément les causes de ses diverses péripéties, sainte Élisabeth n'apparaîtra donc pas seulement comme une grande femme, une grande reine, une grande sainte; mais aussi comme une grande figure historique.

(1) « Entrava a formosissima Maria
Pelos paternaes Paços sublimados.
Lindo o gesto, más fóra de alegria
E seus olhos em lagrimas banhados
Os cabellos angelicos trasia
Pelos eburneos hombros espalhados. »
(*Lusiadas*, c. III.)

CHAPITRE XIII

MARIAGE DE L'INFANT. — INEZ DE CASTRO. — SAINTE ÉLISABETH ENTRE SON FILS ET SON PETIT-FILS. — LE DERNIER ARBITRAGE. — MALADIE ET MORT DE LA REINE. — (1334-1336).

Extrêmement peu cordiales étaient, au début de l'année 1334, les relations du roi de Portugal avec son gendre le roi de Castille. Alphonse IV considérait avec peine le malheureux sort de sa chère fille Dona Maria, dont le mari ne savait comprendre ni les charmes ni les vertus, puisqu'il l'avait publiquement délaissée pour entretenir de scandaleuses relations avec la belle Éléonore de Guzman, dont il subissait sans révolte l'impérieux ascendant (1). Déjà une fois, profondément affligée de voir les épreuves de sa petite-fille préférée, sainte Élisabeth s'était rendue en Castille, accompagnée du roi son fils, afin de tenter un rapprochement entre les jeunes époux et d'empêcher que leur rupture ne devînt définitive. Au cours de cette visite, qui eut lieu à Badajos, Alphonse XI avait simulé quelque repentir et promis de ne plus s'abandonner désormais à l'amour d'Éléonore; mais, à peine rentré dans sa capitale, il avait promptement oublié ses ser-

(1) « Alfonso aveva avuto per amica Eleonora di Guzman, che fino alla sua morte il governò e gli partori dieci figli. » C. CANTU, *op. cit.* — « C'était, dit le chroniqueur d'Alphonse XI, la plus jolie femme du royaume. »

ments (1). A vrai dire, le souverain portugais gardait cette offense dans son cœur, mais il se promettait bien de saisir le premier prétexte venu pour la venger.

Il crut l'avoir trouvé à l'occasion du mariage qui se décida alors entre son fils D. Pedro, héritier de Portugal, et D. Constança, fille de l'infant de Castille D. Juan Manuel. Mais avant de raconter ces événements, arrêtons-nous un instant sur l'union qui en fut l'origine; union si féconde en coïncidences étranges qu'elle peut passer pour la plus singulière qu'on ait vue. Nous rappellerons à peine qu'elle fit le petit-fils de sainte Élisabeth époux de sa petite-fille : des mariages entre cousins-germains ne sont pas chose si rare, mais la fiancée avait déjà été mariée au roi de Castille qui l'avait répudiée, encore vierge, pour s'unir à la princesse Marie de Portugal; en sorte qu'elle se trouva épouser le frère de la seconde femme de son premier mari, ou qu'en d'autres termes elle devint la belle-sœur de sa rivale et du roi lui-même. Ayant en outre perdu le trône de Castille, elle se trouvait acquérir celui de Portugal qu'elle ne devait, d'ailleurs, jamais occuper. Enfin elle amenait avec elle, en qualité de dame d'honneur et d'intime amie, une princesse qui allait trahir cette confiance et cette amitié, supplanter l'infante dans le cœur de son mari et prendre rang à sa place parmi les reines de Portugal. Ce n'est pas tout : le fiancé n'était pas dans une situation moins bizarre, car il avait été marié à la sœur du roi de Castille, Dona Branca, et comme celle-ci était encore enfant, on l'avait amenée à la cour de Lusitanie pour y attendre un âge plus convenable. Or, au bout de quatre ans, D. Pedro avait déclaré qu'il ne la voulait plus, ce qui n'avait pas empêché les souverains portugais de garder auprès d'eux la jeune princesse, qu'ils considéraient déjà comme leur propre fille. Mais dès lors qu'un nouveau mariage était

(1) Pina, *Chron. de D. Affonso IV.*

résolu pour l'infant, il fallut bien, pour faire cesser une situation fausse, se résoudre à éloigner l'infortunée princesse qui s'en alla, désolée, mourir prématurément dans un cloître (1). Ainsi, par un frappant contraste, Dona Constança, entrant en Portugal, en chassait une jeune fille innocente dont elle causait le malheur, et y introduisait, au même moment, une autre jeune fille qui devait à son tour faire le sien. Le lecteur l'a nommée déjà : c'était Iñez de Castro.

Coïncidence encore bien curieuse, qu'au moment où ses jours approchent de leur terme, sainte Élisabeth voie prendre pied dans son pays cette attachante et poétique héroïne qui va en devenir, après elle-même, la figure la plus suave et la plus populaire. Elle ne se doute pas, bien sûr, que la dame d'honneur de sa petite-fille deviendra un jour la mère de ses arrière-petits-enfants; qu'elle tombera victime d'un lâche assassinat; que son sang, versé par le roi, rougira les dalles du couvent même de Santa Clara, et que cet asile paisible qu'elle n'avait élevé que pour la prière et les œuvres de charité deviendra un jour le théâtre d'un drame affreux. Dieu lui épargnera cette suprême épreuve, et elle peut rêver encore pour sa famille des jours plus heureux, pour son pays des temps moins troublés que ceux parmi lesquels elle a vécu. Mais comment rencontrer sur notre chemin le nom de la célèbre Espagnole sans anticiper quelque peu sur les événements pour rappeler à grands traits sa touchante et lugubre histoire?

D. Iñez de Castro était d'une si grande beauté que le jeune

(1) Si extraordinaire que soit le récit que nous venons de retracer, presque à la même date un fait analogue se produisait dans le même pays, dans la même famille. Éléonore de Castille, sœur d'Alphonse XI, avait été mariée à D. Jayme, héritier d'Aragon, neveu de sainte Élisabeth. Le jour même de son mariage il la répudia aussi, et elle épousa Alphonse IV, frère de son mari d'un jour, et qui devait l'asseoir sur le même trône qu'elle avait perdu. « Étrange destinée, s'écrie Lafuente, que celle de ces deux princesses, à la fois épouses et vierges, répudiées et abattues du trône, pour retrouver des maris et des trônes dans la famille même de leurs premiers époux! » (*Hist. gen. de España*, t. IV.)

Infant ne tarda pas à en devenir éperdûment épris, et, peu d'années après, ayant perdu prématurément sa femme, il voulut épouser la princesse et légitimer les enfants qu'il en avait. Mais sachant que jamais le roi ne consentirait, pour des motifs politiques, à une pareille union, il sut gagner la complicité de l'évêque de Garde qui, une nuit, bénit secrètement leur mariage.

Tout paraissait arrangé quand Alphonse IV, voyant son fils veuf, voulut lui choisir une nouvelle épouse. Mais le fidèle Don Pedro refusa énergiquement le cœur et la main des femmes les plus illustres, des beautés les plus séduisantes. Le roi ne tarda pas à découvrir le motif de cette résistance à ses volontés, et résolut de faire disparaître Iñez. Des sbires s'introduisirent donc une nuit chez elle, pendant que l'Infant était à la chasse. Elle dormait. Le bruit qu'ils firent l'éveilla, et ses beaux yeux qui semblaient faits pour réfléchir l'azur seul du ciel reflétèrent l'acier des poignards. Ni sa beauté, ni ses larmes, ni sa faiblesse, ni son jeune âge ne touchèrent les barbares assassins. Ils frappèrent de coups sauvages ce sein palpitant de terreur, ce cou d'albâtre qui, selon l'expression de Camoëns « soutenait le plus beau visage que l'amour ait jamais adoré ». L'Infant à son retour, trouva ainsi sa femme sur le plancher, couchée dans son linceul de pourpre. On crut qu'il perdrait la raison tant sa douleur fut farouche. Sur le cadavre de son amie il jura une haine éternelle à son père et aux gens qui s'étaient faits les vils instruments de ce crime inutile, et, à dater de ce jour, il nourrit soigneusement dans son cœur une vengeance implacable qui ne devait point s'adoucir. Car dès qu'il en trouva l'occasion, il fomenta la guerre civile et ravagea plusieurs provinces, puis, longtemps après, devenu roi à son tour, il réserva d'affreux supplices à l'unique survivant des meurtriers d'Iñez et, devant le peuple assemblé, lui fit arracher le cœur! Ce n'était pas assez. Il voulut qu'on exhumât

Iñez et qu'on assit à ses côtés, sur le trône, la pâle ensevelie qui dormait depuis des années dans les caveaux de Santa-Clara. Il plaça sur le front du spectre le royal diadème, et toute la cour, glacée d'épouvante, dut baiser la main de cette reine sortie tout à coup de la tombe. Cette scène, une des plus tragiques de l'histoire, valut au roi de Portugal le titre de *Pierre-le-Justicier* (1).

Il est malaisé, dans le labyrinthe des histoires d'Espagne, et à travers la confusion qu'apporte encore au chercheur l'usage qu'on avait alors de compter le temps d'après l'ère de César, de démêler avec précision ce que sainte Élisabeth put voir du début de ces événements (2). Néanmoins ce n'est pas tout à fait en vain que nous nous sommes arrêtés un instant à évoquer le nom de la troisième épouse de Dom Pedro, plus infortunée encore que les deux premières. Non seulement elle devint la petite-fille de sainte Élisabeth, mais entre elles apparaissent des ressemblances qui imposent un parallèle. Ce sont les deux plus grandes figures féminines du Portugal : Dona Isabel est plus pure ; Dona Iñez plus brillante, mais ces qualités diverses se résument dans une même beauté. Toutes deux sont de sang royal, toutes deux ont enfanté des héritiers de trônes. Le mariage de l'une fut un traité, celui de l'autre un roman ; mais également troublées durant leur vie, elles sont également vivantes depuis leur mort, dans la mémoire passionnée du peuple. Leur existence eut pour théâtre le

(1) De sa main impitoyable M. Sanchez Moguel a déchiré cette superbe légende (*V. Reparaciones historicas — La Coronacion de D. Iñez de Castro.*) Elle n'en restera pas moins immortelle dans le cœur du peuple qu'elle agite de puissantes impressions, et dans l'histoire de Portugal dont elle est peut-être la page la plus émouvante.

(2) Quelques chronologistes, et parmi eux deux historiens de tout premier ordre, Puffendorf et Cantú, placent le meurtre d'Iñez en 1335. On lit même dans Anquetil que la reine-mère (c'est-à-dire sainte Élisabeth) alla, avec l'archevêque de Braga, trouver Don Pedro pour tâcher de l'arrêter dans sa vengeance « lui représentant combien il y a d'inhumanité à faire porter la peine de l'injustice de son père à des peuples qui vont bientôt devenir ses sujets. » (*Hist. Universelle*, t. VIII.) — Il paraît avéré aujourd'hui que le drame de Coïmbre n'eut lieu qu'en 1347.

même pays, le Portugal; la même ville, Coïmbre; le même couvent, Santa-Clara : et cette tranquille demeure qui avait abrité les vertus, les épreuves, les austérités de la première, devait voir aussi les amours, les malheurs, le martyre de la seconde. L'une et l'autre enfin sont venues du nord de la Péninsule, en sorte qu'on peut dire avec vérité que les deux plus grandes Portugaises furent deux Espagnoles.

Revenons maintenant, après cette longue parenthèse, au mariage de D. Pedro qui fut l'origine de tous ces drames. Cette union n'était point agréable, on le conçoit, au roi de Castille à qui elle donnait pour belle-sœur une épouse qu'il avait répudiée sans motif, même indignement maltraitée en l'enfermant innocente dans le château fort de Toro. Il craignait à bon droit que, devenant infante de Portugal, elle ne compromît singulièrement ses relations déjà très fraîches avec le souverain de ce pays. Il feignit donc d'apprendre avec joie la nouvelle du mariage royal, et autorisa la fiancée à traverser ses États pour gagner la Lusitanie; mais dès qu'elle fut en route, il envoya des troupes pour lui barrer le passage. Il mettait en même temps le comble à l'impudeur en donnant audience à la reine, qui avait demandé à l'entretenir, dans le palais même d'Éléonore de Guzman.

Le roi de Portugal était alors à Vizeu. Dès qu'il apprit ces nouveaux outrages, il estima la mesure comble et envoya à son gendre l'ordre de mettre de suite en liberté la princesse Constance, le menaçant avec colère d'immédiates représailles s'il hésitait à lui donner satisfaction.

Il est vraiment dans l'histoire des heures où tous les événements semblent se combiner pour déchaîner les troubles et précipiter les catastrophes. L'ambassadeur du roi de Portugal, D. Alvaro de Souza, qui portait cet ultimatum, passant par Valladolid, s'arrêta dans une maison de plaisir pour y passer la nuit. Il s'y trouva mêlé à une dispute, bousculé et assassiné. Presque en même temps, à l'autre bout du royaume,

une escadre portugaise, s'étant réfugiée dans les eaux de Cadix, pour échapper à une tempête, y fut attaquée par le gouverneur et désemparée. Le roi Alphonse, exaspéré, refusa de voir la main seule du hasard dans ces événements simultanés. Il déclara la guerre à son gendre. De part et d'autre on se prépara activement aux hostilités.

Lorsqu'elle apprit ce qui se passait, sainte Élisabeth en fut bouleversée outre mesure. Ainsi, après avoir vu jadis son mari et son fils engagés dans une lutte parricide si désastreuse pour ses peuples, elle allait avoir le même spectacle au soir de sa vie et contempler aux prises son gendre et son petit-fils! Cela ne lui parut pas possible. N'écoutant que son dévouement, elle voulut comme autrefois courir au-devant des armées et se placer entre elles et son peuple. Tant qu'il lui restait un peu de vie, elle entendait l'employer à faire le bien. Mais les circonstances, cette fois, étaient nouvelles. Le mois de juillet venait de commencer, amenant avec lui une chaleur insupportable et un état sanitaire très mauvais par suite d'une épidémie de fièvre qui s'étendait dans toute la contrée qu'on devait traverser pour se rendre en Castille. La vieille reine, affaiblie en outre par ses jeûnes et ses souffrances, n'était pas elle-même en bonnes conditions pour entreprendre un si pénible voyage. On fit tout au monde pour la retenir, mais en vain : plus il y avait de dangers à courir, plus elle se sentait vaillante à les affronter. Elle déclara que, si elle devait mourir en cette occasion, elle ne pouvait assurément souhaiter un meilleur couronnement à sa vie que cette négociation qui lui tenait si fort au cœur. Elle partit.

Dès le début du voyage, les choses prirent une assez mauvaise tournure, et l'auguste voyageuse fut saisie d'une fièvre intense (1). Mais si son corps était abattu, son esprit restait

(1) Figanière prétend que cette fièvre était la conséquence d'une tumeur inflammatoire qui se déclara à l'un des bras de la reine. — Benevides confirme cette assertion qui a une grande importance, comme on le verra plus loin.

clair et énergique (1). Elle fut d'ailleurs tout le long du chemin l'objet des plus flatteuses manifestations; tout le monde voulait la voir et l'acclamer, comme si chacun eût compris qu'on ne l'avait plus pour longtemps. Elle accueillit avec bonté tous ceux qui l'approchèrent, et dissimula ses souffrances pour ne pas contrister son peuple.

Elle parcourut ainsi les vastes plaines de l'Alemtejo. Aussitôt qu'elle eut atteint la ville d'Extremoz, qui lui rappelait de si doux souvenirs, car c'est là, on s'en souvient, qu'elle avait été saluée reine, elle voulut s'occuper activement de l'affaire qui lui tenait si fort au cœur. Dans le palais, qui domine la petite ville comme un fort protecteur, étaient déjà réunis les deux adversaires : le roi de Portugal et celui de Castille. Sans prendre même un repos dont elle avait si grand besoin, D. Élisabeth les fit approcher devant elle, et, avec toute l'autorité qu'elle tenait de sa parenté, de son âge, de ses vertus, de sa tendresse, elle leur représenta les grands principes qu'ils oubliaient pour de futiles querelles. « Quel est donc, leur dit-elle en substance, votre devoir de rois issus d'une si noble race, élevés dans de si hauts principes, doués de tant de valeur? Quel est-il, sinon de vous réconcilier et de vivre unis? Et autrement qu'arrivera-t-il? D'irréparables malheurs pour vos États; la mort d'un grand nombre de vos sujets, et, parmi eux, de beaucoup d'innocents qui n'ont rien à gagner aux discordes des rois. Ce n'est pas tout. Tandis que les humbles seront opprimés, on verra l'exaltation des orgueilleux, et tandis que les hommes honnêtes et bons seront affligés de crainte et de toute sorte de maux, les autres se réjouiront, car ce sont eux qui, dans toutes les guerres, profitent des ruines pour s'enrichir, et du désordre général pour étaler leur audace. N'oubliez pas que les monarques, lorsqu'ils combattent, ne peuvent plus s'occuper de

(1) « Corpore fracto, sed anima forti. » (PERPINIANI.)

leur administration : on ne rend plus la justice; on ne prend plus soin du peuple; or là seulement sont les lois importantes de votre charge souveraine, là est le point capital du devoir des rois (1). »

Ce fut un spectacle étrange et solennel que celui de cette souveraine vénérable dictant, des derniers éclats de sa voix, les règles imprescriptibles oubliées trop souvent par ceux que Dieu a délégués pour gouverner les peuples. Mais, hélas! ces graves paroles ne devaient point être écoutées; ces suprêmes conseils ne devaient plus être suivis. La reine mère n'eut pas, il est vrai, la douleur de voir sa démarche rester vaine. Ces efforts qu'elle avait faits, joints aux inquiétudes et aux fatigues du voyage, avaient épuisé ses dernières forces. Dans cette même soirée, elle se mit au lit pour ne plus se relever. Le lendemain, qui était un lundi, la maladie s'aggrava tout à coup. La reine était en proie à une fièvre ardente dont les médecins tout d'abord ne soupçonnèrent pas la gravité, mais qui terrassa bientôt cette nature affaiblie, sans pourtant jamais obscurcir cette lucide intelligence que le cœur guidait si heureusement pour le bonheur de tous. Le jeudi suivant, D. Élisabeth se confessa et voulut recevoir la communion. Lorsque son chapelain, l'évêque de Lamego, revint pour la lui apporter, les assistants virent avec surprise que, dominant sa faiblesse et ses souffrances. la souveraine s'était levée. Elle put encore se prosterner une dernière fois pour recevoir son Dieu, et ne consentit à regagner sa couche que lorsque la cérémonie eut pris fin.

Puis elle voulut rester seule avec le roi, ce fils bien-aimé que, suivant son plus cher désir maintes fois exprimé, elle avait la consolation de voir auprès d'elle à son lit de mort (2). Dans cette suprême entrevue, elle traita encore avec autorité les questions qui intéressaient l'État, et fit au prince, profon-

(1) P. de Coste, *op. cit.*
(2) Figanière, *op. cit.*

dément ému, ses dernières recommandations en faveur de son peuple qu'elle avait tant chéri.

Personne ne soignait la malade avec plus de sollicitude que la reine Béatrix, sa belle-fille. Celle-ci, associée dès longtemps, comme nous l'avons vu, à ses aumônes, et à ses dévotions, ne la quittait pas, lui rendait tous les services possibles, s'efforçant de la distraire durant les longues heures d'insomnie et de souffrance (1). Ce même jeudi, qui fut le dernier jour que la sainte devait vivre, elle était seule à son chevet, lorsque tout à coup la reine fixa longuement et doucement sa belle-fille et lui dit : « Mon enfant, approchez vite un siège pour cette dame. » — « Laquelle? » dit D. Béatrix qui ne voyait rien. — « Celle-ci, reprit la mourante transfigurée, celle-ci qui s'avance radieuse dans des vêtements blancs (2)... » Et, se soulevant par un dernier effort vers la vision céleste qui semblait venir au-devant d'elle, on l'entendit murmurer dans un sourire :

Maria, mater gratiæ,
Dulcis parens clementiæ,
Tu nos ab hoste protege
Et mortis hora suscipe!

Les derniers mots expirèrent sur ses lèvres, elle acheva sa prière dans le sein de Dieu.

C'est ainsi que s'éteignit, dans sa soixante-sixième année, cette pieuse souveraine qui avait passé sa vie à pratiquer la vertu, à prier Dieu et à faire le bien. Messagère de paix à son entrée même dans ce monde, il était juste qu'elle quittât la terre avec des paroles de mansuétude et d'amour : coïncidence bien frappante et qui prête à sa vie une merveilleuse unité. Il eût manqué quelque chose à sa couronne si elle ne fût point tombée victime de sa charité, et on peut dire

(1) « ... quæ ægram animabat, inserviebat et recreabat qua posset in omnibus quæ placitura socrui putabantur. » (*Acta Sanctorum.*)

(2) « *Essa que pora hi vai nessas vestiduras brancas.* » (Brandao, *op. cit.*)

qu'elle aima ses peuples jusqu'à donner sa vie pour leur assurer la paix. Vraiment elle méritait que l'Église rappelât de si glorieux titres dans l'oraison de son office et que, chaque année, des milliers de prêtres, de fidèles et de pontifes unissent leur voix pour célébrer en elle l'implacable adversaire du génie des combats (1).

C'est ce qui inspira plus tard au poète Emanuel Pimenta la touchante allégorie dans laquelle il nous montre la Concorde venant pleurer au tombeau de la reine défunte : nous ne croyons pas pouvoir trouver pour ce chapitre une plus éloquente conclusion.

Ante sepulchrales divæ Concordia moles
Taliter effusis dicitur orsa comis :
« Omnis spes nostri, et blandæ fiducia pacis,
Tecum una in tumulo, Diva, sepulta jacet.
Quis modo discordes trahet in pia fœdera Reges?
Agmina quis vultu qui modo rumpat, erit?
Cum fera sævierit belli civilis imago?
Quis peraget nostras, ut pia Diva, vices?
Funeris (heu) tibi causa fui. Quid sæva moraris
Tristia mors vitæ rumpere fila meæ?
Deficio in mortem, mandata capessite, cives.
Hoc tumulo cineres mando jacere meos.
Una duas tumuli moles segat : addite carmen,
Carmen inextinctis ex adamante notis :
Conditur hoc tumulo duplex Concordia : nata est
Altera, sed meritis altera facta suis! »

(1) « Clementissime Deus, qui beatam Elisabeth reginam, inter ceteras egregias dotes, *bellici furoris sedandi prærogativa decorasti;* da nobis ejus intercessione, post mortalis vitæ, quam suppliciter petimus pacem, ad æterna gaudia pervenire. » (*Missel romain*, 8 juillet.)

CHAPITRE XIV

TRANSLATION DES RESTES DE SAINTE ÉLISABETH A COÏMBRE. — SES FUNÉRAILLES. — FAITS ÉTRANGES QUI SE PRODUISENT SUR SON CERCUEIL. — SON TOMBEAU. — SON ÉPITAPHE. — (1336).

Il faut rendre cette justice au roi Alphonse, qu'il pleura sincèrement sa mère, dont les conseils et les prières l'avaient tant de fois soutenu et préservé. Sa douleur fut partagée par tous; car les parents de la défunte, ses domestiques, ses sujets, les pauvres, les peuples de Castille et d'Aragon laissèrent éclater des regrets touchants. Ils comprirent toute l'étendue de la perte qu'ils avaient faite en voyant mourir cette femme incomparable qui leur était apparue comme l'image de toutes les vertus. Ce fut un deuil public dans les trois royaumes.

Le jour de la mort et les jours suivants, plusieurs évêques chantèrent devant le corps, dans la chambre royale, des offices funèbres; cette chambre était devenue d'ailleurs un but de pèlerinage, et si les gardes ne s'y fussent opposés, la population tout entière s'y serait transportée et en eût dérobé les moindres objets comme des reliques (1). On y procéda

(1) Le palais d'Estremoz a été presque entièrement reconstruit. Cependant l'emplacement qu'occupait la chambre où mourut sainte Élisabeth a été respecté et transformé en chapelle. C'est un lieu de pèlerinage assez fréquenté. Des fresques, peintes des deux côtés sur les murailles, retracent les principaux épisodes de la vie de la reine, et dans la petite sacristie, précisément derrière l'autel, un grillage indique le lieu où était placé son lit.

dès le lendemain à l'ensevelissement de la défunte (1). Revêtue, selon le désir qu'elle avait exprimé dans son testament, du costume des religieuses de Sainte-Claire, elle fut ensuite enveloppée dans un triple linceul de mousseline, de lin et de toile, ce dernier cousu à l'aiguille et entouré de cordons qui le maintenaient serré autour du corps (2). Ainsi préparée, la dépouille mortelle fut placée dans un cercueil de bois, hermétiquement engaîné, selon l'usage du temps, dans une peau de bœuf et que l'on recouvrit enfin d'un voile de soie pourpre.

Notre sainte avait choisi pour ses exécuteurs testamentaires le roi Alphonse son fils, et l'évêque de Lamégo (3). Ceux-ci savaient que sa suprême volonté était d'être ensevelie à Coïmbre, dans son cher couvent de Sainte-Claire (4); mais à peine connut-on cette disposition que chacun se récria, déclarant le transport du corps impraticable dans la saison où l'on était, avec la chaleur, les mauvaises routes, les délais exigés par l'étiquette et la nature même du mal qui avait emporté la reine.

Mais le roi ne voulut entendre aucune observation et ordonna simplement qu'on fît ce que sa mère avait prescrit (5). On se mit donc en chemin le vendredi de la semaine suivante, sous la direction de l'évêque de Lamego, alors que déjà sept jours s'étaient écoulés depuis le décès de la reine.

Partout où passait le cortège, il était assailli par une foule immense; on accourait des villes, des bourgades, des châteaux; chacun, oubliant la fatigue, la chaleur, voulait ap-

(1) A. G. Ribeiro de Vasconcellos, *Evolução do culto de Dona Isabel de Aragão.*

(2) Je possède un petit fragment de ce dernier linceul : il est de toile écrue, assez grossière mais parfaitement nette et bien conservée.

(3) Voir aux Pièces justificatives, n° XII.

(4) Dans son premier testament, la reine avait exprimé le désir d'être inhumée à Alcobaça, monastère qu'elle avait fondé. Plus tard, son mari ayant choisi Odivellas pour le lieu de sa sépulture, elle avait déclaré vouloir reposer auprès de lui.

(5) Rex imperat fieri quod mater scripserat. (F. H. de Coste.)

procher du cercueil, le voir, le toucher, le baiser. Ni les observations, ni les prières, ni les menaces ne réussissaient à contenir ce peuple en deuil qui semblait pleurer non pas une reine, mais une mère (1). Or il arriva qu'à un moment donné la confusion devint si grande, que le cercueil fut bousculé, et, sous l'action des cahots et de la chaleur, s'entr'ouvrit. Ceux qui le portaient, effrayés, s'arrêtèrent, déplorant le fatal événement, en redoutant la suite pour leur santé, accusant hautement le roi d'imprudence, et se demandant avec inquiétude comment maintenant l'on allait faire pour atteindre le but du voyage avec ce corps en décomposition dans un cercueil brisé.

Cependant l'un des assistants, mû par une curiosité ou par une dévotion particulière, s'approche du cadavre et s'écrie qu'il ne répand aucune mauvaise odeur. Un autre accourt, puis un autre, puis la foule entière; bientôt aux yeux surpris de tous un fait évident se produit, venant ajouter encore à l'exaltation publique : le corps distillait une huile subtile et délicieusement embaumée. Chacun y vit un symbole de la sainteté de la reine et une frappante application de la parole du Sage (2).

A ce moment l'enthousiasme de la foule ne connut plus de bornes (3). Deux malades, s'étant traînés avec peine jus-

(1) ... cum se non Reginam sed matrem optimam amisisse quererentur (F. H. DE COSTE, *ibid.*).

(2) *Memoria Iosiæ in compositione odoris facta opus pigmentarii.* (Eccli., XLIX, I.) — La critique historique ne l'entend pas ainsi : « ... Ce doux parfum, dit Figanière,... prouve assez que le corps avait été embaumé (*Mem. das Rainhas*, p. 206). — « Les matières liquides qui s'échappaient par les fentes du cercueil, répliquent quelques autres, dénotaient un état déjà avancé de décomposition. » Combattons la critique historique avec ses propres armes. Si le corps a été embaumé, ce qu'aucun texte ne prouve, comment la décomposition pouvait-elle si hâtivement se produire? Et si la décomposition a été telle, c'est donc que le corps n'a pas été bien préparé? Et alors c'est sa conservation prodigieuse après six cents ans qui est un miracle. N'est-ce pas d'ailleurs Figanière qui, le premier, a affirmé que la reine était morte d'une tumeur, c'est-à-dire d'une infection du sang?...

(3) « Mirari omnes, obstupescere, Deo gratias agere, Reginam laudare, clamare, nihil unquam tale vidisse. » (F. H. DE COSTE.)

qu'au cercueil pour recueillir une goutte de cette liqueur mystérieuse et l'appliquer sur leurs plaies, furent aussitôt et définitivement guéris (1).

Les porteurs rechargèrent alors sur leurs épaules ce qu'ils considéraient déjà non plus comme le cadavre d'une reine, mais comme les reliques d'une sainte, et, pleins d'allégresse et d'ardeur, ils se remirent en route.

Le septième jour de marche, on arriva à Coïmbre par une chaleur accablante et un soleil torride : on déposa la dépouille mortelle d'Élisabeth dans un catafalque placé au milieu de l'église de Santa-Clara, où chacun put le voir et le vénérer. Il s'y produisit ce jour-là même plusieurs miracles. Les chroniques parlent notamment d'une femme de Leiria, nommée Marie Michellina, qui avait la main droite déformée et paralysée par une tumeur énorme. Une des femmes de chambre de la défunte, qui l'avait accompagnée, ayant vu la pauvre infirme lui dit : « Prie donc le Seigneur de rendre la vigueur à ta main par l'intercession de notre reine. » Et en disant ces mots, elle enveloppa le membre malade dans les plis du drap qui recouvrait le cercueil. Aussitôt la plaie disparut et la main compromise redevint saine et forte ; ce que tous les assistants purent constater avec admiration.

Les funérailles devaient avoir lieu le lendemain, 12 juillet. Mais l'évêque de Lamégo, dans la crainte, disent les uns, d'exposer la ville à des épidémies à cause de la grande chaleur et des nombreux jours qui s'étaient écoulés déjà depuis la mort de la sainte ; dans le but, affirment les autres, de soustraire ce corps vénérable à des manifestations capables de tourner au désordre, ordonna que la bière fût ensevelie secrètement pendant la nuit, de sorte qu'il n'y aurait, le lendemain, qu'un simulacre d'inhumation. A cet effet il

(1) L'histoire a conservé leurs noms : ce sont Dom Alphonse Martinez, neveu de l'évêque de Lamégo, et Jean Maxeria, tailleur ordinaire de la reine défunte.

désigna quatre hommes de la police (1) qui devaient accomplir ses prescriptions. Mais le lendemain matin on les trouva tous les quatre immobiles à la même place. Comme les gardiens du tombeau du Christ, ils avaient été frappés d'un sommeil profond, et réduits à l'impuissance. Quand ils se réveillèrent, la foule commençait déjà à s'assembler pour la funèbre cérémonie.

Quand celle-ci fut terminée à l'église, on transporta la dépouille mortelle au monastère, mais sans pouvoir lui épargner les trop éloquents témoignagnes de vénération de la foule qui ressemblèrent plutôt à une profanation, car, s'emparant du cercueil, les uns mirent en pièces le voile de soie rouge pour s'en faire des reliques, les autres arrachèrent la peau de bœuf et n'en laissèrent que des lambeaux (2). D'autres se trempaient les mains ou plongeaient des étoffes dans l'abondant liquide qui s'échappait toujours du corps (3). Tous ceux qui suivirent le cortège pouvaient se figurer qu'ils marchaient dans un champ de roses, tant le corps de la morte exhalait de parfums. De retour dans leurs demeures, plusieurs en rendirent témoignage, et, afin qu'un si prodigieux phénomène ne fût jamais oublié, on le consigna aussitôt, par ordre de l'évêque de Lamégo, dans les parchemins publics.

Les princes qui portaient le cercueil sur leurs épaules purent enfin se frayer un passage dans cette foule en délire et déposèrent les restes de leur reine dans le tombeau qu'elle s'était fait construire et dont déjà nous avons parlé. On y plaça près d'elle, pour tout insigne, le bâton de pèlerin et l'escarcelle qu'elle avait reçus en présent de l'évêque de Compostelle lors de son premier voyage (4). Puis on scella

(1) *Minores urbis magistratus* (Ms. Casanat.).

(2) On retrouva ces lambeaux adhérant encore au cercueil lors de la première ouverture du tombeau en 1612.

(3) Brandao, *op. cit.*

(4) Ces deux objets ont été retirés plus tard du tombeau et sont aujourd'hui précieusement conservés au couvent : il est question de les déposer au trésor

la tombe, à la tête de laquelle on plaça l'inscription suivante :

ERA M. CCC. LXXIV. DIE IV MENSIS IULII IN CASTRO DE STREMOZ OBIIT INCLYTA D. ELISABETH REGINA PORTUGALLIÆ ET FUIT SEPULTA XII DIE DICTI MENSIS IN HOC MONASTERIO S. CLARÆ, QUOD IPSAMET FIERI JUSSIT, ET DOTAVIT : ET FUIT UXOR D. DIONISII ILLUSTRISSIMI REGIS PORTUGALLIÆ, ET FILIA REGIS D. PETRI DE ARAGONIA, ET REGINE D. CONSTANTIÆ, ATQUE MATER D. ALFOSI STRENUISSIMI REGIS PORTUGALLIÆ, ET D. CONSTANTIÆ REGINÆ CASTELLÆ, FUITQUE AVIA REGIS D. ALFONSI DE CASTELLA, ET REGINE D. MARIE UXORIS SUÆ. HOS TIMUIT, HOS HONORAVIT, HIS BENEDIXIT CUIUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE.

Si l'on en croit les biographes de sainte Élisabeth et la tradition universellement répandue en Portugal, de nombreux miracles se produisirent au cours de cette journée, tant durant les funérailles qu'après la fermeture du tombeau. Il y avait, au couvent, une jeune fille affligée d'une telle maladie de genou qu'elle ne pouvait le plier ni porter même sa jambe à terre. Lorsque le cortège funèbre franchit la grille, elle se jeta tout à coup à genoux, puis, se relevant, précéda ses compagnes, à leur grande stupéfaction, et accomplit toutes les cérémonies de la fin des obsèques.

Au même moment une femme d'Evora, Constance Ania, qui avait eu les lèvres rongées par un cancer, se précipita sur le cercueil et y colla longuement son visage. Elle redevint aussitôt « fraîche et jolie » (1), ce que chacun put constater et redire aux alentours.

de la cathédrale où ils figureraient dignement parmi les insignes reliques et les objets d'art de toute sorte réunis dans le musée de l'évêque de Coïmbre.

(1) Jacques de Cougnée, *loc. cit.*

Il arriva que, poussé par la foule qui était immense, un certain Ferdinand Estevão, de Coïmbre, à son retour du monastère, se tordit le pied d'une façon si malheureuse qu'étant tombé à terre il ne parvint plus, malgré tous ses efforts, à se relever. Tournant alors ses regards dans la direction de la tombe où venait d'être enfermée la feue reine, il lui adressa ce touchant et naïf reproche : « Est-il possible, ô reine Élisabeth, que tandis que tant d'autres venus ici boiteux et malades s'en vont joyeux et guéris de vos obsèques vers leurs maisons, moi qui suis accouru sain et bien droit pour vous glorifier, je m'en retourne infirme et boiteux?... » Au même instant l'infortuné sentit son pied raffermi et put continuer sa route.

Une autre guérison extraordinaire fut celle d'une jeune orpheline, Marie Martinia, qui habitait à Coïmbre la paroisse Saint-Christophe. Affligée d'une cécité complète et déjà ancienne, elle voulut, apprenant toutes ces choses, être conduite au tombeau. Prosternée sur la pierre, elle priait de tout son cœur, ne doutant pas que sainte Élisabeth ne pût lui rendre la vue. Elle s'endormit; et quand on vint la réveiller, elle se leva vivement et regarda les gens qui lui parlaient. Elle voyait d'un de ses yeux. Folle de joie, elle courut à la maison de ses parents, et tandis qu'elle racontait à sa sœur Marguerite cet étrange phénomène elle sentit son autre œil s'ouvrir à la lumière. Elle alla aussitôt proclamer partout sa délivrance et se faire voir à tous ceux qui la savaient aveugle et qui restèrent frappés d'étonnement et d'admiration. Il serait impossible de citer tous les traits que rapportent les biographes et les chroniqueurs et qui se produisirent presque incessamment au tombeau de la reine à dater du jour où son corps vénérable y fut enfermé (1).

Ce tombeau est encore aujourd'hui l'objet d'une grande

(1) « Quotidiana præter hæc facta sunt ad illius monumentum prodigia..... Certe immensus labor esset singula recensere. » WADDING, *Annales Minorum*.

vénération, bien que son précieux contenu ait été transféré dans un autre lieu, ainsi qu'on le verra plus loin, et que lui-même ait été changé de place. Il est tel encore que nous l'avons décrit, sauf que l'inscription citée plus haut a été remplacée par la suivante, gravée, non plus sur le mur avoisinant, mais sur le monument même :

ELISABETA JACET SACRO HOC REGINA SEPULCRO,
QUÆ MERITIS NITIDI FULGET IN ARCE POLI
NEMPE ITA DUM VIXIT CÆCO SE GESSIT IN ORBE
VIRTUTUM UT MORUM VIXERIT OMNE GENUS;
QUO FUIT, UT SUMMO DIVA HÆC SELECTA TONANTI
REGNET IN ANGELICO, NOS JUVET USQUE CHORO.

CHAPITRE XV

VOX POPULI. — TROIS SIÈCLES APRÈS. — OUVERTURE DU TOMBEAU DE SAINTE ÉLISABETH. — ELLE EST PROCLAMÉE BIENHEUREUSE. — SA CANONISATION PAR URBAIN VIII. — FÊTES DE ROME A CETTE OCCASION.

Depuis le jour de la mort de D. Élisabeth, on n'a jamais cessé de lui rendre un culte religieux (1). Le spectacle de ses vertus l'avait déjà fait considérer comme une sainte pendant sa vie; le souvenir de ses bienfaits, l'éclat des miracles qu'obtint son intercession accrut encore ce sentiment après qu'elle eut disparu. La *Sainte Reine*, tel fut le glorieux surnom qu'un usage habituel et général fit adopter dès le quatorzième siècle pour désigner l'épouse du roi Denis. Cela résulte de l'examen de tous les ouvrages du temps (2). Le bréviaire romain lui-même en fait foi puisqu'une des leçons de l'office liturgique du 8 juillet enregistre cette particularité (3). Comme si elle eût vécu aux premiers temps du christianisme, D. Élisabeth a donc été réellement canonisée par le suffrage du peuple, et le Saint-Siège n'a eu plus tard qu'à donner une sanction à cette opinion en la faisant partager à l'Église universelle. Il mit à cela trois siècles. L'autorisation de rendre un culte public et solennel à la reine de Portugal avec le titre

(1) VASCONCELLOS, *Ev. do culto de D. Isabel.*

(2) Cf. *Chronicon alcobacense* (ms) — BRANDAO, op. cit. — RUY DE PINA, *Chron. de D. Afonso IV*, — etc.

(3) « .... *semper etiam REGINÆ SANCTÆ cognomento celebris.* » (Lectio VI.)

de *Bienheureuse* ne fut d'abord concédé qu'à la seule ville et au diocèse de Coïmbre par un bref de Léon X (15 avril 1516) sur les instances du roi D. Manuel (1). Cette décision entraînait le privilège de réciter une fois par an un office en son honneur, de l'invoquer et de placer son image sur les autels. Sa fête fut fixée au 4 juillet, jour de sa mort.

Quelques années plus tard D. Juan III étant venu vénérer le tombeau de son illustre aïeule, obtint du pape Jules III que cette faculté fût étendue à la chapelle royale. C'est à cette occasion que le savant auteur André de Résende écrivit le remarquable office qui fut longtemps en usage en Portugal (2). Non content d'en avoir ordonné le texte, Résende en composa la musique. Puis, plusieurs diocèses obtinrent successivement l'autorisation de célébrer la fête de la sainte reine et peu à peu cette dévotion se répandit dans presque tout le royaume. Ces diverses gradations furent comme le prélude d'un hommage plus solennel encore dont on s'occupa, dès lors, avec activité.

C'est un événement historique de la plus haute importance qui provoqua de nouvelles démarches : le 2 janvier 1554 mourait le prince héritier de Portugal, Don Juan. C'était l'unique fils du roi, et chacun prévoyait déjà avec angoisse les calamités qu'allait entraîner l'extinction imminente de la monarchie.

Il restait cependant au peuple ému une espérance : la princesse Jeanne, fille de l'empereur Charles V et épouse du défunt, se trouvait enceinte au moment de son veuvage, et cet enfant, qu'elle allait mettre au monde, pouvait sauver la situation. De ferventes prières, publiques et privées, s'élevèrent alors de toutes parts vers le ciel, et tout particulièrement vers sainte Élisabeth pour laquelle la reine D. Catherine nourrissait une très grande dévotion. A Coïmbre, on organisa no-

(1) Voir aux Pièces justificatives, n° XIV.
(2) Voir aux Pièces justificatives, n° XVIII.

tamment, le 20 janvier, une solennelle procession au tombeau de celle qui, ayant régné sur les Portugais, ne pouvait manquer, croyait-on, de leur manifester sa protection en intercédant pour eux.

L'espoir du peuple ne fut pas déçu : ce jour-là même naissait à Lisbonne l'infant D. Sébastien. A dater de ce moment on le considéra comme un présent fait au Portugal par D. Élisabeth, et on décerna à celle-ci le titre glorieux de Protectrice de la nation portugaise.

On conçoit bien quel nouvel éclat allait apporter cet heureux événement au culte de la Bienheureuse. Le pape Paul IV étendit à tout le royaume le privilège d'en célébrer la fête; le roi D. Juan III en fit écrire la vie; la reine provoqua la fondation d'une confrérie à Coïmbre; Leiria, Estremoz, Alemquer, villes où, comme on l'a vu, l'épouse du roi Denis avait séjourné et marqué sa trace, ne voulurent pas rester en arrière et rivalisèrent de zèle pour élever des chapelles et instituer des fêtes en son honneur. Peu à peu cette dévotion franchit même les frontières du royaume et gagna l'Aragon et la Castille.

Il appartenait au jeune roi D. Sébastien de tout mettre en œuvre pour la porter à l'apogée en obtenant la canonisation de celle à qui il devait la vie. Il ne faillit point à ce devoir de reconnaissance, et dès 1576, commença à s'en occuper activement. Deux ans plus tard il envoyait à Rome un messager spécialement chargé de mener à bien une affaire qui lui tenait si fort au cœur. Il ne devait pas, hélas! en contempler le succès : le 4 juillet 1578, il trouvait la mort sur la plage africaine avec plusieurs milliers de ses fidèles sujets (1).

Un si lamentable événement interrompit pour longtemps les négociations commencées à Rome. La nation portugaise semblait décapitée et plongée dans le deuil. L'évêque de

(1) Cette célèbre bataille, gagnée par les troupes d'Abdel-Mélek, a été supérieurement décrite par Vertot dans ses *Révolutions de Portugal*.

Coïmbre était tombé, lui aussi, à Alcaçar-Quivir, en se battant comme un lion aux côtés de son roi; nul ne semblait plus désigné en Portugal pour poursuivre les choses ou les reprendre au point où elles étaient restées. C'est seulement en 1611 que le roi d'Espagne, Philippe III, intervint à son tour et adressa au pape Paul V une pétition pour obtenir enfin la canonisation de D. Élisabeth (1). Dès l'année suivante la cause fut introduite.

On sait quelle extrême prudence apporte le S. Siège dans l'exercice de cette haute prérogative; avec quelle scrupuleuse attention il fait examiner les faits qui militent pour ou contre la solution favorable qu'on réclame; de quelles précautions il s'entoure enfin pour déployer une impartialité absolue et et presque excessive dans l'analyse des innombrables matériaux que l'enthousiasme, l'intérêt, ou une piété trop ingénue lui apportent de tous côtés. Dans la preuve des miracles de premier ordre qu'il exige avant toute chose, il se montre d'une exigence singulière, et ne retient comme tels que les faits qui proprement s'imposent à l'évidence (2). Le temps même qui s'écoule avant que ces sortes d'affaires aboutissent, est la plus sûre garantie du calme et de la maturité avec lesquels on les traite.

Les juges et les commissaires apostoliques désignés à cet effet se livrèrent d'abord à une enquête préparatoire qui confirma pleinement tous les faits sur lesquels s'appuyait le roi d'Espagne pour obtenir que sa pieuse aïeule fût élevée sur les autels. Puis, selon l'usage, on procéda à l'ouverture du tombeau. Cette opération vint révéler une chose inattendue et qui parut bien de nature à hâter le succès de la cause : le corps de la sainte était dans un parfait état de conservation. Mais laissons ici la parole à un témoin oculaire.

(1) Voir aux Pièces justificatives, nos XV et XVI.

(2) Nous avons dit que les pièces de ce procès forment un gros volume in-folio qui ne contient pas moins de 778 feuillets (*Bibl. Nat. de Lisbonne*).

« J'étais présent, s'écrie avec émotion un des premiers biographes de la Reine (1), lorsque les juges, accompagnés d'éminents personnages, firent ouvrir ce tombeau devant de très habiles médecins et chirurgiens. C'était le 27 mars 1612. Avant tout je fus frappé de la parfaite conservation de ce corps et de la suave odeur qu'un miracle continu lui faisait encore exhaler..., et tous les assistants furent saisis d'admiration lorsqu'ils purent contempler, à travers les pleurs de joie qui inondaient leurs yeux (2) le visage souriant, régulier, affable, plein de douceur, de la sainte reine qui paraissait dormir et qui, par sa fraîcheur et sa vive robustesse, triomphait de la mort même après cent soixante-seize ans! »

Mais bien plus éloquent encore est, dans sa froide et sèche précision, ce procès-verbal, dressé sur le lieu et à l'heure même, par le médecin chargé de diriger cette opération :

PROCÈS-VERBAL DE LA VISITE DU CORPS DE D. ÉLISABETH.

Moi docteur Balthazar de Azevedo, premier professeur de l'Université, diplômé en cette ville de Coïmbre, médecin principal de Sa Majesté dans le royaume de Portugal, je déclare : que le seizième jour de mars de la présente année je me suis présenté au monastère de Sainte-Claire de cette ville; et que, devant les seigneurs monseigneur Alphonse de Castelbranco, évêque et comte (de Coïmbre), conseiller d'État de Sa Majesté; monseigneur Martin-Alphonse de Mexia, évêque de Leiria; le docteur François Valpinto, conseiller royal et juge du Palais; à une heure après midi a été ouvert le sépulcre en lequel repose le corps de la sainte reine madame Élisabeth; et ce sépulcre ayant été ouvert, son corps vénérable s'est trouvé enveloppé dans un linceul si sain et intact qu'il ne pouvait pas aisément être déchiré ni coupé : et une partie de ce lin-

(1) P. Luca Wadding, *Annales Minorum*, t. XXV.
(2) « Inter hilares lacrymarum rivos... » (Id. *ibid.*).

ceul ayant été écartée, j'ai vu et noté que le saint visage (de la reine) était sans aucune lésion, nullement déformé, mais seulement desséché, très blanc et très beau, de même que le cou, la poitrine, le bras droit et la main que j'ai également découverts, vus et touchés, constatant que tous ces membres étaient bien à leur place et dans leur intégrité : et il m'a paru, d'après cet examen, que les autres parties du corps, qui n'ont point été découvertes, étaient de même et bien conservées, ainsi qu'on en pouvait du reste juger à travers le linceul. Même elle avait encore des cheveux sur la tête, et jusqu'aux côtés du front où souvent ils manquent; ces cheveux je les ai tirés, et ils étaient bien solides, extrêmement soyeux, souples et d'une charmante nuance, ce que je considère comme une chose extraordinaire, et ce dont je rendrai témoignage, si on me le demande, et ce que je certifie dès maintenant exact sous le serment de ma charge et de mon grade. A Coïmbre, le 3 avril de l'an 1612.

DOCTEUR BALTHAZAR DE AZEVEDO (1).

Dès lors les formalités successives s'accomplirent assez rapidement, et dès l'année 1616, l'opinion de la cour de Rome était fixée. Cependant ce n'est qu'en 1624 que fut arrêté, en consistoire secret, le texte définitif du décret pontifical. Le 25 mai 1625 eut lieu enfin la proclamation solennelle.

Ceux qui ont assisté à une canonisation à Saint-Pierre savent de quelle magnificence on entoure cette cérémonie. Il semble que, cette fois-là, le luxe déployé dans l'immense basilique ait dépassé encore ce qu'on a coutume de voir dans des circonstances analogues. L'ambassadeur de Portugal, Soares, se multiplia pour en hâter les préparatifs : sachant que le Jubilé allait amener à Rome un immense concours de fidèles,

(1) (Traduit sur le texte latin joint à la relation officielle des Auditeurs de Rote sur l'ouverture du tombeau.)

il résolut vraiment d'éblouir les assistants; de leur montrer ce que savait faire, pour honorer une reine de leur pays, l'opulence des Portugais. Les tapissiers furent sur les dents (1).

On dressa dans le sanctuaire un immense et superbe décor qui atteignait le haut des piliers de la voûte : il avait soixante-dix palmes d'élévation. Les colonnes, les chapiteaux, les bases des piliers étaient d'ordre ionique. Aux frises pendaient d'innombrables lustres formant une galerie lumineuse. Sous ce dôme étincelant s'élevaient quatre tribunes, ornées de draperies rouges frangées d'or, et destinées aux membres du corps diplomatique, aux ministres, aux princes et autres grands dignitaires, et aux femmes les plus distinguées. Sur les draperies se détachaient, de distance en distance, les écussons des cardinaux présents à la cérémonie. Les piliers de la grande nef étaient tous recouverts de riches étoffes et toute la galerie supérieure était garnie de cierges. Au fond de l'abside s'élevait le trône du pape, surmonté de ses armes et ayant à droite et à gauche deux autres cartouches soutenus par la Renommée sonnant de la trompette, et sur lesquels étaient peints, d'un côté l'écu parti de Portugal et d'Aragon, de l'autre celui de Portugal seul. Entre les colonnes, quatorze piédestaux supportaient de gigantesques statues représentant les souverains descendant d'Élisabeth (2).

Le bronze, le marbre, les dorures et les lumières s'entremêlaient ainsi dans un prodigieux rayonnement, ne laissant libres que les cinq grands panneaux de l'abside, occupés par cinq grands tableaux représentant les principaux miracles de la sainte et vers lesquels se portaient avidement les yeux de la foule. Des trois grands arcs de la coupole dessinés par des centaines de lustres, en face, à droite et à gauche,

(1) « Phrygionum artem omnem et laborem in sacrificalibus ornamentis auro intertexendis, exasperandis, et consarcinandis defatigavit. » (*Annales Minorum*.)

(2) Torrico (Michel-Angelo). — *Le sacre cerimonie fatte nella solennissima canonizatione di S.-Élisabetta regina di Portogallo nella sacrosanta basilica dit S. Pietro di Roma* (Roma 1625).

pendaient trois immenses diadèmes. Enfin au fond, au-dessus du trône, et entouré d'une triple couronne de lustres se détachait comme un glorieux étendard, l'image de la reine Élisabeth, le front ceint du diadème royal.

Dans ce cadre merveilleux se déroula le cortège pontifical, précédé de la garde suisse et de la garde noble dont les uniformes éclatants tranchaient sur les costumes pittoresques d'une foule immense venue de tous les pays; et bientôt les ornements d'or des officiants, les robes rouges des cardinaux, l'hermine des chanoines, se mêlèrent dans une gamme étonnante de couleurs variées et splendides jusqu'à ce que les *flabelli*, annonçant la présence de la *Sedia* du pape, missent la note suprême à cette pompe incomparable. C'est au milieu de cet appareil, de cette splendeur, de cette majesté qu'un protonotaire donna lecture de la Bulle. Après quoi Urbain VIII ému jusqu'aux larmes, proclama en ces termes le décret de canonisation :

« En l'honneur de la très sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique, par l'autorité du Dieu Tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre; du conseil et unanime consentement des cardinaux de la sainte Église Romaine, et des patriarches, archevêques et évêques présents dans la Curie, nous définissons que la reine Élisabeth, de glorieuse mémoire, dont la sainteté de la vie, la sincérité de la foi et l'excellence des miracles ont été pleinement prouvés, est sainte. Nous décrétons qu'elle soit inscrite, et Nous l'inscrivons au catalogue des saintes veuves, et Nous ordonnons que tous les fidèles l'honorent et la vénèrent comme sainte : Nous statuons que dans toute l'Église on puisse élever et consacrer des temples et des autels en son honneur, et que tous les ans le 4 juillet, anniversaire de son entrée dans la gloire céleste, on puisse célébrer son office, sous le titre de sainte veuve, en conformité avec les dispositions du Bréviaire ro-

main (1). Par la même autorité, Nous accordons à tous les fidèles qui, vraiment pénitents et confessés, visiteront le jour susdit de sa fête, le tombeau où repose son corps, une indulgence d'un an et une quarantaine, et, si c'est l'un des jours de l'octave, une indulgence de quarante jours. Au nom du Père † du Fils † et du Saint-Esprit †. Amen. »

Après cette solennelle proclamation, le pape lut lui-même à haute voix, l'oraison qui se récite encore chaque année à la messe de la fête, et qu'il avait lui-même composée; car ce pontife avait voué, paraît-il, une dévotion spéciale à la nouvelle sainte au nom de laquelle son nom devait rester désormais indissolublement uni (2).

Peu de temps après, le 3 juillet, on transporta en grande pompe de la basilique Vaticane à l'église Saint-Antoine *de' Portoghesi* l'image de la reine Élisabeth. Elle était portée par S. E. Mgr Gomez da Silva accompagné du Grand-Maître de l'Ordre de Malte, du duc de Pastrana, des ambassadeurs d'Espagne et de Portugal, de Mgr Antoine Barberini, neveu du pape et Prieur de Rome, et d'autres éminents personnages italiens ou étrangers. Plus de trois mille cierges (dont sept cents étaient portés par des Portugais et des Espagnols) éclairaient cette procession (3).

Rome fut dans la joie. Ce soir-là et les suivants des feux

(1) Plus tard, en 1695 le pape Innocent XII transféra cette fête au 8 juillet à cause de l'octave de saint Pierre et de saint Paul. En même temps, par déférence pour le légitime mécontement des habitants de Coïmbre, il substitua le nom de cette ville à celui de Lisbonne dans le *Bullarium*.

(2) « Urbain avoua tout haut que sa santé, compromise par une longue maladie, avait été rétablie par les mérites de la bienheureuse reine; bien plus, que la sérénité du ciel, troublée par d'affreux orages (*turbulentissimo tempore*), était revenue grâce à elle afin qu'il pût aller en convalescence à Frascati et s'y reposer commodément. C'est pourquoi il voulut conserver toujours son image, par une dévotion particulière, dans ses appartements les plus intimes, afin de l'avoir toujours sous les yeux et de la vénérer quotidiennement comme sa patronne et sa principale protectrice. » (Blasio Freyre de Pina, *De rebus S. Elisabethæ Lusitanorum Reginæ libri duo*).

(3) L'infatigable ambassadeur Soares avait fait repeindre, à cette occasion, la voûte de l'église, et avait en outre fait présent de deux autels.

d'artifice et des illuminations de toute sorte embrasèrent la ville. Chacun semblait rivaliser d'ardeur. Mais la palme resta au cardinal Maurice de Savoie, qui descendait, par sa mère, de sainte Élisabeth et, ajoute le chroniqueur auquel nous empruntons ces détails, imite ses vertus (1). Ainsi, continue le même écrivain, « cette sainte qui vivante n'avait vaincu qu'elle-même, parut, morte, plus victorieuse que César et Pompée ».

L'enthousiasme des Romains se donna en effet libre carrière. On n'entendait à Rome que le nom d'Élisabeth, on réclamait ses reliques; on organisait des pèlerinages en son honneur. Des images, des publications de tout genre furent répandues à profusion. Des témoins oculaires racontent que plusieurs miracles se produisirent ces jours-là, comme si la Reine de Portugal eût voulu justifier le droit de cité qu'elle venait d'acquérir dans la ville éternelle. Aussi l'église Saint-Antoine *de' Portoghesi* devint un lieu des plus fréquentés. On peut encore y voir de nombreux ex-voto.

On conçoit que la nouvelle de ces fêtes fut accueillie avec joie en Portugal et y trouva un singulier écho. Mais ce fut surtout à Coïmbre, dans cette ville, qui revendiquait à bon droit l'honneur d'avoir eu les sympathies particulières de sa grande reine, que les manifestations de la joie populaire furent les plus brillantes. On y organisa des fêtes magnifiques. La confrérie, l'Université, le clergé, le peuple rivalisèrent d'entrain. Il est seulement regrettable que le tribunal de l'inquisition de cette ville ait voulu prendre part, à sa façon, à ces réjouissances, en faisant mettre à mort un certain nombre d'hérétiques (2). Mais peut-être leur supplice devint-il pour eux, comme pour le larron sur le calvaire, l'expiation des fautes passées et le gage de l'éternel salut.

(1) Plus tard cependant ce prince déposa la pourpre, se maria, prétendit à la régence de Sardaigne pendant la minorité de ses neveux François-Hyacinthe et Charles-Emmanuel II et troubla leur règne par ses intrigues. Ce fut lui qui fit la paix en 1642.

(2) Vasconcellos, *op. cit.*

RUINES DU PALAIS DE LEIRIA (ESTREMADURE) EN 1895

CHAPITRE XVI

LA BULLE DE CANONISATION. — POURQUOI ELLE N'A PAS ÉTÉ PUBLIÉE SOUS LE RÈGNE D'URBAIN VIII.

Malgré la solennité avec laquelle on avait fêté la canonisation de sainte Élisabeth et la pompe au milieu de laquelle avait été lue la bulle d'Urbain VIII consacrant ce notable événement, on chercherait en vain cette pièce dans le recueil des actes de ce pontife. C'est seulement un siècle après sa mort, sous le règne de Benoît XIV, en 1742, qu'elle a été insérée au *Bullarium Romanum*. On a voulu voir dans ce retard peu explicable une sorte de manifestation de la cour de Rome contre le culte de la reine de Portugal (1); mais il suffit d'avoir lu le précédent chapitre pour se convaincre de ce que cette insinuation a d'inconvenant et d'erroné. Il s'agit ici, en réalité, d'une simple négligence comme il s'en produisait trop souvent en ce temps-là, et la bulle d'Urbain VIII partageait le sort commun à beaucoup d'autres bulles si l'on en

(1) « Mas neste negocio mostrou a Santa Sé bastante repugnancia. » (FIGANIÈRE. *op. cit.*) Figanière a d'ailleurs fait école. Un professeur, aujourd'hui évêque, Mgr Ayres de Gouvea, a un jour contesté à l'Université de Coïmbre, la sainteté de la reine Élisabeth. Ce fut une grande émotion dans tout le pays, et cette imprudente diatribe coûta à l'orateur le siège épiscopal de l'Algarve pour lequel il était désigné. Mgr Ayres de Gouvea qui fut président de la Chambre des députés et deux fois ministre de la Justice, a plus tard renié sa précédente doctrine. Il est actuellement évêque titulaire de Betsaïde. Cf. JOSÉ DE SOUSA AMADO, *Documentos e reflexões para o processo do S. Pr. Antonio Ayres de Gouvea*, Lisboa (?) 1871.

croit une note écrite par Benoît XIV lui-même pour régulariser les choses (1).

Nous donnons ici la traduction, inédite croyons-nous, de ce remarquable morceau. Nous en supprimons toute la partie racontant la vie et les miracles de notre sainte, dont la transcription ne ferait que rééditer un récit déjà fait avec d'amples détails dans les pages qui précèdent. On observera quelle majesté de style, quelle élévation de pensée éclatent à chaque ligne de ce document qui justifie pleinement la réputation de lettré et d'érudit que s'est acquise dans l'Église le grand pape Lambertini.

BENOÎT, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

Ad perpetuam rei memoriam.

Il convient à la raison et il est conforme à la justice que les choses qui ont été décrétées, définies et prescrites par la volonté attentive du Pontife Romain et le consentement unanime de ses Vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Église Romaine ainsi que des Patriarches, des Archevêques et des Évêques réunis dans la Curie romaine, reçoivent leur exécution entière, bien que, par suite de la mort du pape, les Lettres Apostoliques n'aient point été jusqu'ici rédigées.

I. — Que l'heureux royaume de Lusitanie se réjouisse dans le Seigneur, et qu'il se glorifie des dons de sa grâce! mais que d'autres célèbrent la douceur de son climat, la beauté des rives du Tage, les richesses que les navires lui ont apportées de tous les coins de l'univers, la majesté de ses villes,

(1) « La San : me : di Benedetto XIII avendo osservato *che mancavano molte Bolle delle ultime canonizzazioni* che non erano state spedite, *comando che fossero spedite...* » *Apontamentos particolares fornecidos pelo papa Bento XIV para a confecção da Bulla de canonização da rainha santa Isabel.* (Bibl. Real de Ajuda).

le génie et l'habileté de ses habitants, leur bonheur dans la découverte et la soumission des plus lointaines régions du globe. Un seul privilège mérite surtout la louange d'une bouche sacerdotale et doit être avec raison vanté et montré à la sainte Église de Dieu, à savoir la piété et le zèle de ses rois. C'est cette chose en effet qui a fondé le royaume portugais, elle qui l'a agrandi, elle qui l'a porté au plus haut sommet de la gloire et de la louange, elle qui le conserve encore et le protège dans cet état florissant, où on le voit aujourd'hui. Car ce prince Henri, éminent par son origine et par son courage, qui sauva et rétablit l'honneur et la gloire du royaume de Lusitanie étouffés sous les incursions et comme sous l'inondation des Barbares, ayant prêté un vigoureux secours à Alphonse VI en Espagne contre les Maures et ayant reçu sa fille Thérèse comme épouse, et une partie de la Lusitanie comme dot en récompense de sa valeur, augmenta aussitôt ses nouvelles possessions de plusieurs places fortes enlevées aux infidèles. Et au retour de l'expédition de Jérusalem, qu'il avait entreprise par zèle et par dévouement pour la religion, il ne cessa jamais de combattre les Maures. Car après avoir remporté sur eux vingt-cinq victoires et élevé un grand nombre d'églises et de monastères avec les richesses et les dépouilles des ennemis, il mourut devant Astura qu'il allait assiéger, debout en armes comme il convenait à un défenseur de la Foi. Et son fils Alphonse ne fut point inférieur à un si illustre père : témoins Leiria, ville très forte arrachée aux infidèles; Santarem, place inexpugnable soumise à son pouvoir; Lisbonne prise d'assaut; d'innombrables troupes de Maures et de Barbares défaites par une petite poignée de guerriers; trente et un rois ennemis vaincus par ses armes. Ainsi il ne se lassa jamais de poursuivre sur terre et sur mer les ennemis de la croix, jusqu'à ce que, la superstition musulmane ayant été repoussée au delà des confins de la Lusitanie, la religion catholique exilée depuis

plusieurs années fût rentrée comme en triomphe sur son propre siège. Et son courage ne resplendit pas moins dans la guerre que sa vertu dans la paix : car on raconte comme une preuve bien remarquable de sa piété que, lorsqu'il rentrait dans sa capitale en revenant des armées, il avait coutume de se retirer au monastère de Sainte-Croix, et là, de fréquenter le chœur avec les religieux, d'y prier, d'y chanter et d'y assister aux saints mystères. Ce serait une tâche difficile de raconter les exploits et de rappeler les services des princes qui succédèrent vaillamment et pieusement à Henri et à Alphonse. Innombrables en effet sont les guerres entreprises par eux pour l'Église, non seulement sur les territoires voisins de leurs États, mais dans les pays les plus lointains, contre les Maures, les Turcs, les Sarrasins, les idolâtres; innombrables leurs victoires et les trophées de leur valeur. Qui n'a pas entendu parler de ces flottes imposantes équipées à grands frais contre les ennemis des chrétiens, et envoyées, munies de tout le matériel nécessaire, vers les rivages les plus éloignés et encore à peine connus? Mais nous avons vu se renouveler sous nos yeux les antiques exemples du courage des souverains de la Lusitanie contre les ennemis du nom chrétien : Rome et l'Italie ont trouvé, de nos jours, un secours contre les féroces assauts des Turcs en délire, dans la foi des rois de Portugal. Et ce n'est pas seulement par les armes, l'or et le sang que ces princes ont protégé le nom chrétien; mais ils se sont sans cesse appliqués aussi, de loin et en secret, par l'étude, le zèle, et la sollicitude (de sorte qu'ils semblent n'avoir eu en vue pour leur renommée que cette seule gloire), à répandre partout l'Évangile du Christ, à faire éclater la lumière de la Foi catholique, à abolir les cultes superstitieux, à porter le signe de la croix dans les régions lointaines et non civilisées. Car par leurs soins, le détroit punique ayant été traversé par les flottes et l'océan Atlantique parcouru en tous sens, le nom vénéré du

Christ et la doctrine salutaire de l'Évangile ont été annoncés aux peuplades barbares et sauvages dans les îles répandues à sa surface, et dans tout l'intérieur de la Lybie, ici envahie par terre, là atteinte par mer, et sur le Promontoire d'Arsila, en Guinée, au Zanguebar, et dans les terres de l'Équateur, au delà du tropique du Cancer, jusqu'en Éthiopie et dans les vastes îlots que baignent les sinuosités des golfes persique et arabique séparant l'Afrique de l'Asie. Tantôt au delà de cette partie de l'Inde qui s'étend entre l'Indus et le Gange, dans la Chersonèse dorée, à Sumatra, dans plusieurs îles de cet immense archipel jusqu'aux Moluques et aux confins du Japon, et dans les régions voisines de l'empire chinois et du royaume tartare; tantôt par un brusque détour vers les Indes occidentales, à Pernambuco, à Marania, et autres territoires du vaste Brésil, la lumière de la Foi évangélique éclata sur les peuples habitant les ombres de la mort, grâce à la piété des rois de Portugal et des autres princes catholiques, grâce aux ministres sacrés et aux prédicateurs de la parole de Dieu envoyés par l'autorité du Saint-Siège apostolique aux frais de ces rois. Certes à cause des mérites qu'ils ont aux yeux du Seigneur, la munificence des souverains de Lusitanie et leur zèle à protéger et à puissamment soutenir les peuples récemment convertis à la vérité catholique, à entretenir et à payer les ministres des saintes missions, à élever des temples au Dieu immortel parmi les nations barbares, à fonder des monastères de religieux, à organiser des écoles et des séminaires pour l'éducation de la jeunesse et sa formation à la discipline ecclésiastique, et à accomplir en un mot toutes les œuvres de nature à dissiper les ténèbres de l'impiété mahométane ou des œuvres de l'idolâtrie et à répandre la lumière de la vérité chrétienne, doivent plutôt provoquer la surprise que les éloges! C'est pourquoi à tant d'œuvres pieuses, à tant de hauts faits accomplis par les rois portugais dans la

guerre ou dans la paix en faveur de l'Église le Dieu très bon a donné entre autres privilèges cette magnifique récompense que dans la famille royale et les maisons alliées il se trouvât des femmes qui, par la pureté de leurs mœurs et la sainteté de leur vie, aimées de Dieu et admirées des hommes, méritassent d'être inscrites par l'Église au rang des bienheureux serviteurs de Dieu; afin que si le royaume de Lusitanie peut avoir une garantie sur terre dans le courage et la valeur de ses rois, il ait dans le ciel un gage plus grand encore de prospérité dans la sainteté et le mérite de ses reines. Parmi celles-ci furent Thérèse, Sancha, Mafalda, Jeanne : mais avant toutes brille par la grandeur de ses œuvres saintes et l'importance de ses miracles la bienheureuse reine Élisabeth que notre prédécesseur le pape Urbain VIII, d'heureuse mémoire, par une pastorale sollicitude, et de son autorité apostolique, a déclarée sainte, élue de Dieu, digne d'être honorée et vénérée dans toute l'Église. Et nous que la volonté divine a appelé à lui succéder, quoique sans mérites, sur le siège Apostolique, nous proposons la vie de cette sainte et ses actions merveilleuses à l'admiration du peuple chrétien, afin que toutes les princesses aient sous les yeux, parmi les délices royales et le luxe mondain des cours, un exemple qu'elles puissent imiter, et tous les peuples une protectrice qu'ils puissent invoquer avec confiance dans ces temps de calamité et de désordre; afin que celle qui sur terre, par un admirable don de Dieu, sut toujours réconcilier les souverains ennemis, daigne, maintenant qu'elle est au ciel parmi les bienheureuses intercéder pour nous par ses prières auprès du Seigneur, pour que, par la toute-puissante volonté divine le trouble effroyable des guerres cruelles et le fracas des armes soient arrêtés, et que, les sujets de discordes apaisés et les princes adversaires enfin réconciliés, la sainte Église de Dieu, adressant des actions de grâce et des louanges reconnaissantes au souverain Pacifique, au Dispensateur de tout bien, se repose

dans la paix, et se réjouisse dans le bonheur et la concorde de ses enfants!

(*Suit le récit de la vie de la reine que nous ne reproduirons pas ici puisqu'il est la répétition de ce que le lecteur connaît déjà maintenant. La Bulle se termine par les pages suivantes :*)

Cependant comme la réputation de sainteté de la bienheureuse reine allait toujours croissant à cause de la fréquence des miracles qu'elle obtenait de Dieu par ses mérites, et que les fidèles se sentaient de plus en plus poussés à la vénérer, notre prédécesseur Léon X, d'heureuse mémoire, sur les instances d'Emmanuel, roi de Portugal, d'illustre mémoire, l'an 1516 accorda par lettres Apostoliques en forme de Bref que, dans les églises et monastères de la ville et du diocèse de Coïmbre il soit permis de réciter une fois par an la commémoration ou l'office de la susdite servante de Dieu, de peindre son image dans les églises des mêmes localités, et dans les maisons, selon la dévotion des pieux fidèles, et de la conserver parmi les images des autres saints. Enfin de la considérer et de l'honorer comme Bienheureuse, la priant d'intercéder pour tous auprès du Très-Haut. Et plus tard, le pape Paul IV, notre prédécesseur lui aussi, et lui aussi d'heureuse mémoire, sur les instances du très illustre roi Sébastien de Portugal, qui prétendait avoir obtenu la paix et le salut de son royaume grâce aux mérites de la Bienheureuse Élisabeth, étendit cet indult à tout le Portugal. Plus tard encore, le pape Grégoire XIII, de pieuse mémoire, notre prédécesseur, accorda en vertu de son autorité apostolique aux membres de la confrérie érigée sous le vocable de la même Bienheureuse, et à tous les fidèles visitant l'église de cette confrérie le jour de la fête de D. Élisabeth, le privilège de réciter l'office et la messe précédemment réservés à la seule cathédrale et au diocèse de Coïmbre, et de gagner en outre d'importantes indulgences. Enfin, en

1611, tout le royaume de Portugal réclamant avec instance la canonisation de la Bienheureuse, le pape Paul V, également notre prédécesseur, de digne mémoire, chargea trois auditeurs du Palais Apostolique, à savoir François Pœnie, doyen, François Sacrato et Alphonse Manzanedo, de l'examen de cette cause; et ceux-ci décrétèrent, au nom de l'autorité apostolique, que le procès devait être instruit; ils députèrent, par la même autorité, pour mener l'enquête en Portugal, les évêques de Coïmbre et de Leiria, et le Docteur, conseiller d'État, François Vazius; et dès que ces évêques et ce Docteur François précités se furent acquittés avec diligence de leur mission, ils en transmirent tous les actes aux susdits Auditeurs. Et comme, sur ces entrefaites, tandis que le procès s'instruisait, le susdit Paul notre prédécesseur et aussi le pape Grégoire XV de vivante mémoire, lui encore notre prédécesseur, avaient payé la dette imposée à l'humanité, et notre prédécesseur Urbain été élevé par la grâce de Dieu au souverain pouvoir apostolique, et de nouveau instamment pressé par le royaume de Lusitanie, auquel se joignirent encore d'autres solliciteurs ardents, de donner une nouvelle impulsion à l'affaire et en hâter la marche; le dit Urbain notre prédécesseur, afin que l'affaire fût conduite avec cette maturité qui convenait à une si grande chose, après avoir entendu le rapport des Auditeurs sur l'état de la cause, la remit entre les mains des Cardinaux de la S. E. R. préposés à la S. Congrégation des Rites afin de l'étudier à fond et d'en acquérir une parfaite connaissance. Lorsqu'ils eurent achevé ce travail, et qu'ils se furent tous unanimement prononcés pour la canonisation de la Bienheureuse Reine, François Marie, évêque d'Ostie, cardinal de Monte, de douce mémoire, exposa en consistoire secret au dit Urbain l'ensemble du procès, son avis et celui de ses collègues; ce qu'ayant entendu les autres cardinaux présents, ils prononcèrent, d'un commun suffrage qu'il y avait lieu de passer outre. Après donc qu'un certain

Jean-Baptiste Mellini, alors avocat consistorial, eût parlé en consistoire public, en faveur de la canonisation de la Reine, et eût supplié humblement le pape, au nom du royaume de Lusitanie, de daigner y procéder, ledit Urbain notre prédécesseur, répondit qu'il y avait lieu de consulter sur une aussi grave question les cardinaux de la S. E. R. et les évêques présents dans la Curie Romaine, et en même temps exhorta vivement du fond du cœur au nom du Seigneur les dits Cardinaux, Patriarches, Archevêques et Évêques après avoir avec lui courbé et humilié leurs âmes devant Dieu par leurs prières, leurs jeûnes et leurs aumônes, de demander à Dieu, père des lumières, de répandre sur lui la lumière d'en-haut, et de lui faire connaître la vérité et ce qui devait être fait selon sa volonté et son bon plaisir. C'est pourquoi lors du consistoire suivant, après qu'il eût rappelé en présence non seulement des Cardinaux, mais aussi des Patriarches, Archevêques et Évêques, des Notaires Apostoliques, et des Auditeurs du Palais Apostolique, plusieurs exemples de la sainteté de la Bienheureuse Reine, la fréquence et la célébrité de ses miracles, la dévotion que lui portait tout le peuple, et toutes les démarches déjà précédemment faites; tous, d'un commun accord, bénissant le Dieu qui honore ses amis, furent d'avis qu'il y avait lieu de canoniser la bienheureuse Reine Élisabeth et de l'inscrire au nombre des Saintes Veuves. Ayant entendu cette approbation de tous, il se réjouit dans le Seigneur du plus profond de son cœur, et laissa paraître sa joie rendant grâces à Dieu et à son fils N. S. J. C. de ce qu'il avait daigné jeter un regard miséricordieux sur son Église et l'illustrer d'une si grande gloire. Puis il fixa le jour de la canonisation; exhorta ses Frères et ses Fils à persévérer dans leurs prières et leurs aumônes, afin que dans l'accomplissement d'un si grand acte la splendeur de Dieu fût sur lui et inspirât son esprit et sa volonté. Enfin, après qu'on eut achevé toutes les formalités prescrites par

les Sacrées Constitutions et selon l'usage de l'Église Romaine, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1626, le 8e jour des calendes de juillet, la 3e année de son Pontificat, il prit place dans la très sainte Basilique du Prince des Apôtres, avec les mêmes Cardinaux, Patriarches, Archevêques, Évêques, Prélats de la Curie Romaine, ses officiers et ses serviteurs, ainsi qu'avec le clergé séculier et régulier, au milieu du plus grand concours de fidèles. Là, après que l'instance présentée en faveur de la canonisation par Michel Suarez Pereira au nom de tout le royaume de Lusitanie eut été relue par Jean-Baptiste Mellini, avocat consistorial susnommé, et que les prières sacrées et les litanies eurent été chantées, pour implorer humblement la grâce du Saint-Esprit, le pape déclara en l'honneur de la très sainte et indivisible Trinité, et pour l'exaltation de la Foi Catholique, par l'autorité du Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul et par la sienne, avec l'assentiment unanime des Cardinaux de la S. E. R., des Patriarches, des Archevêques et des Évêques présents dans la Curie Romaine, que la Reine Élisabeth de glorieuse mémoire, dont la sainteté de la vie, la sincérité de la foi, l'excellence des miracles étaient pleinements évidents, était Sainte; il ordonna qu'elle serait inscrite au catalogue des Saintes Veuves, et l'y inscrivit, et ordonna qu'elle serait honorée et vénérée comme vraiment sainte par tous les fidèles chrétiens, et décida que des églises et des autels sur lequel on offrirait le sacrifice à Dieu pourraient être élevés et consacrés en son honneur dans toute l'Église; et que, chaque année, le 4e jour de juillet, anniversaire de son passage dans la céleste gloire, son office, qui serait celui d'une sainte veuve selon les prescriptions du bréviaire romain, pourrait être célébré. Par la même autorité, il accorda miséricordieusement dans le Seigneur une indulgence d'une année et d'une quarantaine à tous les fidèles pénitents et confessés qui visiteraient

chaque année le jour de sa fête le sépulcre où repose son corps, et, à ceux qui le visiteraient un des jours de l'octave, une indulgence de quarante jours pour leurs péchés ou leurs autres fautes. Enfin, ayant rendu grâce à Dieu de ce qu'il avait daigné illustrer son Église par cette brillante et nouvelle lumière, il chanta l'oraison composée par lui en l'honneur de sainte Élisabeth et appropriée à la fois au malheur des temps et aux vertus de la sainte Reine, à savoir : *Clementissime Deus, qui Beatam Elisabetham Reginam, inter cœteras egregias dotes, bellici furoris sedandi prærogativa decorasti, da nobis, ejus intercessione, post mortalis vitæ quam suppliciter petimus, pacem ad æterna gaudia pervenire. Per Dominum, etc.*

Puis il célébra la messe, à l'autel du Prince des Apôtres, avec la commémoration de la même sainte Reine Veuve, et accorda l'indulgence plénière de toutes leurs fautes à tous les fidèles présents. Et afin qu'on ne puisse jamais dans l'avenir concevoir aucun doute sur cette définition, ce décret, cette inscription, cet ordre, ce mandat, ce statut, cette relation et tout ce qui précède, par cette raison que les Lettres apostoliques écrites à ce sujet par le même Urbain et ses successeurs, de pieuse mémoire, les pontifes Innocent X, Alexandre VII, Clément IX, Clément X, Innocent XI, Alexandre VIII, Innocent XII, Clément XI, Innocent XIII, Benoît XIII et Clément XII nos prédécesseurs, n'ont pas été, selon l'usage, rédigées et promulguées; Nous qui par la volonté de Dieu, succédons quoique indigne sur la chaire de saint Pierre à ces Pontifes Romains, nous voulons, et nous ordonnons de notre autorité apostolique que cette définition, ce décret, cette inscription, cet ordre, ce mandat, ce statut, cette relation et tout ce qui précède, reçoivent l'exécution qui leur est due, à dater du huitième jour des calendes de juillet de l'année 1625, comme si les lettres du même Urbain notre prédécesseur sur ce sujet avaient été publiées à cette date, ainsi qu'il a été plus

haut raconté (que cela aurait dû être), et afin que les présentes lettres suffisent partout à prouver pleinement cette définition, ce décret, cette inscription, cet ordre, ce statut, cette relation et tout ce qui précède, et que nulle autre preuve n'ait besoin d'être requise. Et comme il serait impossible de présenter le présent acte dans tous les lieux de l'univers, où il doit faire loi, nous voulons qu'on ajoute foi partout où elle sera présentée, à sa copie, même imprimée, pourvu qu'elle soit signée de la main du Notaire public et munie du sceau de quelque personnage constitué en dignité dans l'Église. Qu'il ne soit donc permis à aucun homme d'enfreindre cette page de nos décrets et de nos volontés, ou d'y contredire par une audace téméraire; mais si quelqu'un avait la présomption de le tenter, qu'il encourre l'indignation du Dieu Tout-Puissant, et des Bienheureux Pierre et Paul ses apôtres! Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le quatrième jour des calendes de mai, l'année 1742e de l'Incarnation du Seigneur, de notre Pontificat la deuxième.

† Moi Benoit évêque de l'église catholique.

(Locum sigilli).

† T. card. Ruffo, év. d'Ostie et de Velletri, Vice-Chancelier.
† A. card. de S.-Clément, év. de Sabine, camerlingue de la S. E. R.
† L. card. Pico, év. de Porto.
† P. card. Corradino, év. de Frascati.
† Vincent, card. Petra, Ev.-d'Albano, Grand-Pénitencier.
† Ludovic, du titre de Ste-Praxède, card. Belluga.
† Fr. Vincent Ludovic, du titre de S.-Xyste, card. Gotti, des FF. Prêcheurs.
† J. du titre de Ste-Marie au Transtévère, card. Accoramboni.
† Vincent, du titre de S.-Mathieu *in Merulana* card. Bixio.
† Joseph, du titre de Ste-Croix en Jérusalem, card. Firrao.
† Antoine, du titre de S.-Étienne *au Cœlius* card. Gentili.
† T. du titre de Ste-Cécile, card. de Acquaviva.
† D. du titre des SS.-Apôtres, card. Rivera.

† P. du titre de S.-Eusèbe, card. ALDROVANDI.
† F. P. M. du titre de S.-Jean devant la Porte Latine, card. PIERI, de l'ordre des Servites de la B. V. M.
† Dominique, du titre de S.-Bernard aux Thermes, card. PASSIONEI.
† Moi, du titre de Ste-Prisce, card. VALENTI.
† Moi, du titre de SS.-Nérée et Achillée, card. de TENCIN.
† Moi Alexandre, card. ALBANI, diacre de S.-Agathe *in Suburra*.
† Moi Nicolas, card. GIUDICE, diacre de Ste-Marie *ad Martyres*.
† Moi Nérée, card. CORSINI.
† Moi Agapit, card. MOSCA, diacre de S.-GEORGES *in Velabro*.
† Moi Jean-Baptiste, card. SPINOLA, diacre de S.-Césaire.
† Moi C. card. REZZONICO, diacre de S.-Nicolas *in Carcere*.
† Moi P. card. COLONNA, diacre de S.-Ange *in Pescheria*.
† Moi C. M. card. SACRIPANTES, diacre de S.-Marie *in Porticu*.

S. CARD. ALDROVANDI. Prodataire.

D. CARD. PASSIONEI.

VISA. N. ANTONELLI.

J. B. EUGENIUS.

Enregistré à la Secrétairie des Brefs.

CHAPITRE XVII

TRANSLATIONS SUCCESSIVES DU CORPS DE LA SAINTE REINE. — LE NOUVEAU MONASTÈRE DE SANTA-CLARA. — LE PASSÉ ET L'AVENIR.

Ce n'était pas assez pour sainte Élisabeth d'avoir passé sa vie au milieu d'agitations continuelles; elle ne devait pas, même après sa mort, trouver comme les plus humbles êtres le calme éternel des tombeaux. Le récit des événements qui troublèrent sa sépulture, de ceux qui, hélas! la menacent encore, ne remplira pas moins d'un chapitre de ce volume; ce ne sera pas le moins instructif.

L'état ruineux où se trouvait, au milieu du XVIIe siècle, le monastère de Santa-Clara, constituait un danger incessant pour ceux qui l'habitaient. Le roi Don Juan IV, par décret du 12 décembre 1647, en ordonna l'évacuation. On choisit alors à peu de distance, sur le penchant du mont de *l'Esperança*, un emplacement approprié à la construction d'un nouvel édifice qui fût à jamais à l'abri des impétueux caprices du fleuve, et dont on posa l'année suivante avec solennité la première pierre. C'est celui qui domine encore aujourd'hui, de sa masse imposante, le faubourg de Coïmbre sur la rive gauche du Mondego. Mais il faut l'avouer, si cet établissement est beaucoup plus vaste que le premier, il n'en a ni le charme, ni la valeur artistique, ni les jolies proportions, ni les précieux souvenirs, et ne saurait le remplacer à aucun titre.

Les travaux de construction furent conduits avec une ex-

trême lenteur; ce n'est que trente ans plus tard, en 1677 et bien qu'une faible partie en fût seule achevée, qu'on put y transférer les restes de la sainte reine. On ouvrit donc pour la seconde fois son tombeau, et, renouvelant l'expérience faite en 1612 par les commissaires de l'enquête de canonisation, on put se convaincre de l'état surprenant de conservation du corps. Comme pour mieux accentuer ce prodige, le cercueil primitif fut trouvé complètement vermoulu, hors d'état de servir : on dut en faire faire en hâte un nouveau.

Lorsque fut venu le jour fixé pour la cérémonie de la translation, six évêques soulevèrent sur leurs épaules le précieux fardeau, et dans une magnifique procession, présidée par l'évêque de Coïmbre et suivie de toute la contrée et des plus notables personnages du royaume, le transportèrent au nouveau couvent (1).

Là, on le déposa, au milieu des manifestations de la plus touchante vénération, dans le magnifique coffre d'argent massif qu'avait fait ciseler à cette intention, soixante ans plus tôt, l'éminent évêque comte de Castello Branco et qui, par suite de circonstances multiples, n'avait pas été encore utilisé (2).

Ce vaste reliquaire est d'une grande richesse, finement ciselé, entouré de douze colonnettes très élégantes, encadrant de larges glaces destinées à laisser apercevoir le cercueil recouvert de damas rose et orné de huit poignées de vermeil. D'autres glaces ovales, entourées de pierreries, se trouvent sur les quatre faces du couvercle, fermé par une triple ser-

(1) Un tableau représentant cet imposant cortège se trouve aujourd'hui à droite de l'autel principal de l'église Sainte-Élisabeth à Santa-Clara.

(2) La première de ces circonstances fut la mort même de l'évêque comte survenue avant la fin du procès de canonisation à l'occasion duquel le précieux reliquaire avait été fait; une autre fut la lenteur de ce procès même, puis la lenteur des travaux de construction du nouveau couvent. Durant tout ce temps, le coffre d'argent resta déposé dans la chapelle des religieuses : on n'eut donc pas à le remuer lorsqu'on y apporta le corps de la reine.

rure. Des trois clefs, l'une est gardée par le roi, l'autre par l'évêque de Coïmbre, la dernière par l'abbesse des Clarisses. Dans quelques circonstances solennelles, comme la visite d'un souverain, on ouvre le cercueil de la reine, et les grands personnages présents sont admis à l'honneur de lui baiser la main. Mais cet emplacement choisi pour le célèbre tombeau n'était que provisoire, celui-ci devant s'élever définitivement dans la future église du couvent. A cet effet on construisit derrière le grand autel une tribune, munie d'une grille, qui devait renfermer le précieux reliquaire et permettre à tous les fidèles de l'apercevoir et de le vénérer. Lorsque cette nouvelle église fut achevée, en 1696, on y transporta donc le cercueil de sainte Élisabeth.

Cette nouvelle translation fut, comme la précédente, l'occasion de fêtes magnifiques (1). Quelques jours avant, on avait consacré la nouvelle église placée sous le vocable de la sainte Reine. Il semblait donc que, désormais, rien ne viendrait plus troubler la paix de ce tombeau, et qu'il avait enfin trouvé son refuge définitif. Il n'en fut rien. Mais cette fois ce ne fut pas contre les éléments, mais contre les hommes qu'on eut à le protéger.

En août 1810, les soldats de Napoléon entrèrent en Portugal. Ils ravageaient tout sur leur passage pour se venger de la défaite de Bucaço qu'ils avaient essuyée quelques jours plus tôt. Dans le royaume la panique fut grande, et chacun s'occupa de mettre à l'abri ses objets précieux.

Les Clarisses furent saisies de crainte pour le tombeau de leur fondatrice, et résolurent de le soustraire à tout prix au danger que lui faisait courir l'approche de l'armée (2). Ces

(1) La Cerda les décrit avec abondance de détails. Il va jusqu'à citer *in extenso* le sermon prononcé à cette occasion par l'évêque de Coïmbre.

(2) Elles n'eurent pas tort. En voyant à Alcobaça l'état dans lequel les Français ont mis le tombeau d'Iñez de Castro, on peut prévoir le sort qui était réservé au précieux reliquaire de Santa-Clara. J'ai été profondément humilié en constatant cette lamentable trace du passage de mes compatriotes. Le visage de la char-

pieuses femmes firent donc, clandestinement cette fois, une quatrième translation à l'intérieur du couvent, et déposèrent le reliquaire et son contenu dans une cellule, d'apparence pareille à toutes les autres, mais où se trouvait, dans le mur, une cavité propice formée par une sorte d'arcade. C'est dans cette niche, ensuite soigneusement murée, que la dépouille de sainte Élisabeth reposa jusqu'à la paix générale de 1814. La communauté la reconduisit alors en procession sur l'autel de l'église. Mais les rois de Portugal trouvant cette disposition incommode lorsqu'ils voulaient vénérer les restes de leur sainte aïeule, on ne tarda pas à leur trouver un autre emplacement, commode pour les rois peut-être, mais non pour les fidèles qui ne peuvent y pénétrer : c'est le chœur des religieuses, placé au premier étage du couvent et donnant par une large grille sur l'église. Là repose encore aujourd'hui la pieuse épouse de Don Diniz. On voudrait au moins se dire que c'est pour toujours; mais les événements du temps où nous vivons laissent planer à ce sujet quelque incertitude sur l'avenir.

Le décret du 28 mai 1834 supprime par extinction tous les couvents dans le royaume de Portugal. Celui de Santa-Clara dura encore cinquante-deux ans : c'est en 1886 que mourut la dernière religieuse. Les conséquences de cet événement ne se firent pas attendre : le ministère de la guerre réclama à qui de droit les locaux du monastère pour les transformer en caserne, naturellement.

Mais on avait compté sans l'évêque comte Don Manoël Correia de Bastos Pina. Une protestation véhémente et indignée

mante statue est mutilé; le sarcophage, véritable dentelle de pierre, brisé en plusieurs endroits; les sphinx eux-mêmes qui le supportent n'ont point échappé à cette fureur destructrice. Au vandalisme se joignit la profanation. On jeta sur le pavé les restes de l'infortunée princesse après avoir enlevé naturellement ses bijoux et son diadème d'or. Un officier apercevant sa belle chevelure blonde la trouva de son goût. Il la vola. La destruction des chefs-d'œuvre de l'art a d'ailleurs été, de tout temps, le plus clair résultat de la guerre.

de l'éminent prélat (1) amena le trouble dans les projets du gouvernement, une interpellation à la Chambre et finalement la suspension provisoire de l'exécution du malencontreux décret. Jusqu'à ce jour quelques vieilles femmes qui vivaient cloîtrées avec les sœurs et suivant leur règle, continuent à habiter le couvent, et forment seules la garde d'honneur de la puissante reine.

Ceux qui peuvent franchir, par faveur spéciale, cette clôture ont le cœur serré en parcourant ces longues galeries, ces cellules désertes, ces froides et vastes salles où l'écho résonne lugubrement, ces cloîtres dévastés où dans les arceaux dis-

(1) 22 mars 1889. — L'Évêque-Comte est un des membres les plus en vue du clergé portugais. D'une activité extrême, d'un esprit très large, ouvert non seulement aux choses de la religion, mais à celles de l'art et de la politique, il justifie pleinement par ses mérites et ses œuvres la haute estime dont il jouit à la Cour et dans le pays.

(2) Un projet de loi a été déposé à ce sujet sur le bureau de la chambre des Pairs, dans la séance du 16 avril 1888 par M. Miguel Osorio Cabral de Castro. En voici les dispositions essentielles :

Art. 1. Le gouvernement est autorisé par la présente loi à créer au monastère de Sainte-Claire de Coïmbre un asile pour les dames de bonnes mœurs et de bonne éducation.

(§ unique). Cet asile aura un caractère purement civil et ne sera en aucune manière obligé à la clôture; il ne sera pas soumis à la direction ni à l'inspection ecclésiastiques, mais placé sous la dépendance du ministère du royaume et sous la surveillance directe du gouverneur civil de Coïmbre.

Art. 2. Cet asile s'appellera : *Refuge des Dames de sainte Élisabeth.* Il sera dirigé par une dame veuve, nommée par le ministre du royaume, et à laquelle on attribuera une rémunération convenable.

Art. 5. A cette communauté... sera confiée la garde du corps de la dite sainte. Lui seraient également confiés, l'édifice et l'église du couvent de Sainte-Claire de Coïmbre, tous les ornements de l'église, les vases sacrés et objets d'art qui existent actuellement soit dans l'église soit dans le couvent.

(§ 2). Au gouvernement restera la charge de restaurer l'édifice et ses dépendances.

Art. 7. Il y sera installé une école gratuite pour les petites filles pauvres qui habitent le faubourg de Sainte-Claire...

Art. 10. La confrérie de la reine sainte Élisabeth continuera à fonctionner dans l'église du couvent supprimé, afin de donner de l'éclat, comme par le passé, au culte dû à la dite sainte.

Ce projet de loi, approuvé par la chambre des Pairs a été renvoyé à la commission de législation et administration. (*Diario da camara dos Dignos Pares do Reino. — Per. leg. de* 2 *de janeiro a* 13 *de julho de* 1888. *N°* 118. Sessão de 16 de abril.)

joints l'herbe pousse à son aise, ces fontaines larmoyantes dont l'eau suinte pitoyablement comme pour pleurer des temps plus heureux. Il est de toute évidence que l'édifice est à une période de transition et que l'on se trouve acculé à l'une de ces deux hypothèses : ou l'installation sérieuse d'une nouvelle communauté, d'un hôpital, d'un établissement quelconque pouvant repeupler ce vaste local ; ou sa transformation tôt ou tard inévitable en caserne. Tant que l'évêque-comte sera à Coïmbre, on peut être tranquille sur le sort de ce tombeau vénérable; mais bien que le couvent qui l'abrite soit assez lourd, assez disgracieux, assez banal pour justifier pleinement la destination qu'on paraît avoir à cœur de lui réserver, on ne peut envisager sans tristesse l'éventualité d'un pareil scandale.

Déjà le palais de l'Aljaferia où naquit sainte Élisabeth à Saragosse est devenu un magasin d'armes; déjà le pélerin n'y peut plus pénétrer que sur l'autorisation d'un général et guidé par un soldat. Il n'est pas admissible que l'asile sacré qui garde sa tombe puisse être à son tour envahi par des troupes; il n'est pas possible que le choc des armes, que le son rauque et barbare du clairon viennent troubler le silence apaisant de ces calmes voûtes où ne devrait jamais résonner, murmurée par des voix de femmes, que la douce antienne : *Elisabeth, pacis et patriæ mater, dona nobis pacem!*

CHAPITRE XVIII

HISTOIRE DU CULTE DE SAINTE ÉLISABETH. — LITURGIE. — BIBLIOGRAPHIE. — ICONOGRAPHIE. — MONUMENTS. — CONFRÉRIES. — DÉVOTIONS POPULAIRES. — CONCLUSION.

En lisant les pages qui précèdent on a pu suivre déjà, à travers les événements, les phases successives du culte rendu à D. Élisabeth. On a vu que ce culte avait commencé en quelque sorte pendant sa vie même, puisqu'elle était l'objet de la vénération publique et que bien des malades et des affligés recouraient à son assistance et comptaient sur ses prières pour obtenir la fin de leurs maux ou de leurs épreuves. On a vu qu'aussitôt après sa mort, le roi Alphonse son fils avait exigé, qu'en dépit des obstacles, de grands honneurs fussent rendus à sa dépouille (1); que, durant le transport de ses restes à Coïmbre, la multitude l'acclama comme une sainte; qu'après ses funérailles, enfin, son tombeau ne cessa d'être un but de pèlerinages. Cette voix populaire, on l'a saisi encore, avait amené l'Église à décerner à l'illustre reine le titre glorieux de bienheureuse, à placer son image sur les autels, à l'élever enfin solennellement au rang des saints. C'est ainsi qu'on peut résumer en quelques lignes l'évolution d'un culte qui ressort de l'histoire même de celle qui en est l'objet. Mais il nous reste à observer les diverses formes qu'il revêtit,

(1) « O primeiro acto de culto religioso particular, que me consta ter sido prestado a rainha D. Isabel, teve por agente o seu proprio filho D. Affonso IV. » VASCONCELLOS. *op. cit.* t. I, p. 248.

à enregistrer les monuments élevés, pour en augmenter l'éclat, par les diverses branches de l'art ou des lettres, sur l'ordre des pouvoirs publics ou à l'impulsion de l'initiative individuelle.

La liturgie doit avoir le premier rang dans ce tableau. Dès qu'un bref pontifical eut permis de rendre public, à Coïmbre, un hommage que déjà tous lui réservaient dans le secret de leur cœur, un office fut composé dans cette ville en l'honneur de sainte Élisabeth. Par qui? on l'ignore. Il était d'ailleurs si mauvais qu'on ne peut déplorer sa perte ni l'anonymat de son auteur. C'est pour suppléer à son insuffisance qui, paraît-il, le faisait rougir (1), qu'André de Resende écrivit en 1551, le bel office dont les juges de l'université de Coïmbre disaient que, par son élégance et son inspiration, il était capable de charmer les oreilles et d'enflammer les cœurs (2).

C'est dans cet office que se trouve cette belle hymne des Laudes, qu'on a malheureusement remplacé dans le bréviaire romain par un autre qui ne la vaut pas.

HYMNUS.

Repulit noctis tenebras quadriga
Solis, afflatu jubaris propinqui
Omne reginæ properate festas
Vulgus ad aras.

Explicet longam pia turba pompam,
Deferens plexas calathis corollas
Et laboratas manibus corusco
Lumine æras.

Supplices audit bona diva plebes
Cui Deus præsens dat habere numen

(1) «... altero ita sum offensus, ut male me de ipsa diva meriturum existimaverim, nisi novo composito officio, aliis similem offensionis causam ademissem. » (Resendius. *Préface de l'Office de sainte Elisabeth.*)

(2) Continent enim Sanctissimæ reginæ historiam juxta fidem veteris codicis adeo eleganti, et Ecclesiastico ritui accommodato stillo, ut et doctas aures demulceat, et pia corda devotione excitet, atque inflammet. (*Juizo critico de tres lentes de theologia da universidade de Coimbra sobre o officio anterior. Autos do Processo.* — Bibl. nacional de Lisboa.)

Ite fidentes, modo justa nunquam
Vota refutat.

Erigit lapsos, retinet cadentes,
Prorsus afflictos recreat, revellit
Vincla constrictis, aperitque tetri
Carceris umbras.

Nulla dum secli stadium cucurrit
Illa pro Christo renuit subire
In fine læto peragens ministræ
Munia vultu.

Denegat Christus quoque nil petenti,
Dena qui simplis decies rependit
Atque cœlestes meritis pusillis
Reddit honores.

Idem nos ergo tueatur, ejus
Festa, qui ritu celebramus almo
Imperet regno, populisque pacem
Visat et orbes.

Virgines sancti tumuli ministras
Perpeti sacras tibi cœlibatu
Servet illœsas, famulantibusque
Præmia solvat (1).

A mesure que s'étendit le culte de sainte Élisabeth, se multiplièrent aussi les prières et les hymnes composées en son honneur. Aux seizième et dix-septième siècles, on ne comptait pas moins de six offices différents en usage dans l'Église. Outre celui de Resendius, il y avait celui des chanoines réguliers de Sainte-Croix de Coïmbre, celui de l'ordre de Cîteaux, celui des Dominicains, celui des Franciscains enfin l'office actuel. Celui des Franciscains est assez étendu : les leçons varient pour chacun des jours de l'octave. On y trouve aussi une belle hymne qui rappelle l'origine espagnole de sainte Élisabeth, et plusieurs traits de son état : « Que les princes et les

(1) Voir d'autres fragments de cet office aux Pièces justificatives.

époux, y est-il dit, lui demandent un modèle : elle leur en donnera un parfait, elle qui fut princesse et épouse, et dans ces deux états, sainte » (1).

Une autre belle hymne existait encore dans un office très ancien cité par un auteur qui ne l'est guère moins. Je n'ai pu retrouver aucune trace de ce morceau dont voici la première strophe :

Celtiberorum gens, pius atque honestus
Convenit ceto populus frequenti,
Ut suis quondam celebret alumnam
Regibus ortam.

Les lettres profanes ne laissèrent pas que de glorifier aussi la nouvelle bienheureuse. Les pèlerins espagnols chantaient près de son tombeau des cantiques en castillan (2). Au collège des jésuites de Coïmbre, il était d'usage de célébrer tous les ans la fête de sainte Élisabeth en composant des poésies en son honneur : la meilleure pièce de cette sorte de concours était récitée solennellement en séance publique. Leur recueil, soigneusement conservé, ne forme pas moins d'un volume. A l'Académie de Coïmbre se livraient également des joutes poétiques qui ont donné lieu à la publication d'intéressants morceaux (2). La plupart sont restés inédits; le suivant a cependant été tiré déjà de la poussière des archives.

REGIA CONIMBRICENSIS ACADEMIA REGINÆ SANCTISSIMÆ

Pro his solennibus auspicandis.

Tu quoque das nostris sanctissima Mater Athenis.
Immensum moriens, atque perenne decus.

(1) *Principes formam pietatis atque*
Conjuges quærant : dabit illa rectam
Quæ fuit princeps, eademque conjux,
Undique sancta.

Voir cette hymne et des extraits de ces divers offices aux Pièces justificatives.

(2) VASCONCELLOS, *loco citato.*

(3) id. *ibid.* —

Et nunc servat honos nomen tuus, altaque virtus;
Deque tuo præsens numine surgit opus;
Ardua dum steterint Regis monumenta beati,
Atria qui musas duxit in alta novem.
Æmula dum antiquis Academia certat Athenis,
Floreat et latiis invidiosa jugis.
Hæc Isabella tibi solennia sacra feremus,
Inque tuas laudes nullus avarus erit.
Nullus Apollineos tibi non indicet honores;
Lingua tot in laudes non erit una satis.
Omnis in egregias properabit Lysia laudes;
Dum Tagus et flava Bætis inundet aqua.
Nunc tibi doctiloquas facundia laxat habenas
Romana, et Latias sponte refundit opes.
Te tua jure suos Academia dicit amores,
Et dona in titulos fert meliora tuos.
Nunc breve sume mei, sed certum pignus amoris,
Majores alter deferet annus opes.
Hanc quoque pauperiem tragicis adscribe cothurnis.
Qui cupidos prohibent quo juvat ire pedes.

Ceci nous amène à parler des ouvrages qui racontent cette existence si noblement remplie. La bibliographie complète de sainte Élisabeth ne contient pas moins de deux cent soixante-quatorze numéros, auxquels il faut encore ajouter l'important ouvrage documentaire de Vasconcellos (Coïmbra 1894), et celui, beaucoup plus modeste, que le lecteur parcourt en ce moment (Paris 1896). Mais la reine de Portugal n'a pas encore rencontré, comme sa grand'tante la fille du roi de Hongrie, son Montalembert. Les plus remarquables récits qu'elle ait inspirés sont ceux que nous avons cités au commencement de ce livre comme indication des sources auxquelles nous avons puisé pour l'écrire. Il n'y a donc pas lieu d'y revenir à cette place.

On conçoit qu'il existe aussi un grand nombre de portraits, de tableaux, d'images, de statues, de bas-reliefs représentant sainte Élisabeth ou quelqu'un des épisodes les plus saillants de sa vie. Nous n'en pouvons citer qu'un petit nombre, et d'abord le plus ancien portrait, qui se trouve à

Coïmbre, au couvent de Santa Clara, dans la salle dite *Casa dos Santos*. Il représente la jeune infante à 10 ou 11 ans. Suivant la tradition, il aurait été envoyé au roi de Portugal en 1281 par le roi d'Aragon lors des fiançailles de sa fille. Mais, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, ce portrait n'est pas d'une authenticité complète, à moins toutefois qu'il n'ait été peut-être, ou imité d'un plus ancien, ou sensiblement retouché plus tard. Le costume de la jeune fille, le style, l'allure générale du tableau révèlent une origine très postérieure au treizième siècle.

On sait aussi positivement que le roi Denis fit faire le portrait de sa femme par un peintre allemand qu'il avait expressément fait venir en Portugal (1). Où est actuellement ce portrait? On l'ignore. Peut-être a-t-il été détruit.

La troisième représentation connue de sainte Élisabeth, la plus importante parce qu'elle est la seule incontestablement authentique, c'est la belle statue de pierre qui se trouve sur son tombeau. La ressemblance doit être parfaite puisque cette œuvre d'art a été exécutée du vivant de la Reine et par son ordre. On a ainsi un document certain auquel peuvent recourir tous ceux qui voudraient connaître ses traits ou les reproduire. Tout ce tombeau est d'ailleurs magnifique : c'est, avec celui d'Iñez de Castro, l'un des plus beaux spécimens de la statuaire au quatorzième siècle.

Une des verrières de la cathédrale de Cologne, chef-d'œuvre de la peinture gothique du même siècle, présente également une sainte Élisabeth de Portugal. Les traits sont charmants. Le visage, pâle et allongé, offre une assez frappante ressemblance avec celui de la statue du tombeau. On s'appuie sur ce détail pour en garantir l'authenticité. Une belle copie sur toile de ce portrait a été offerte naguère au roi Don Luiz par la ville de Cologne : il a été depuis vulgarisé par la gravure.

(1) F. DA FONSECA BENEVIDES, *Rainhas de Portugal*.

A l'église de Saint-Dominique de Lisbonne, dans la chapelle des Rois-Mages, se trouvait aussi un tableau représentant la sainte reine (1). Il a été reproduit dans l'ouvrage anonyme intitulé : *Retratos e elogios dos varões e Donas que illustraram a nação portugueza,* et se trouve aujourd'hui en la possession de M. le comte de Resondo.

Il y a, dans le manuscrit conservé à l'Université de Coïmbre, une curieuse et riche miniature représentant la sainte déjà âgée, en habit de Clarisse, et tenant une croix à la main. Les traits sont tristes et doux. La tête, nimbée, est couronnée d'épines. Au-dessous on lit ces mots : *Crux et spinea Domini mei sceptrum et corona mea.* Au fond, à droite, on aperçoit le monastère, à gauche le Mondego.

Nous avons fréquemment cité au cours de ces pages, la belle histoire de sainte Élisabeth écrite en latin par le P. Hilarion de Coste. Une curieuse gravure est placée en tête de ce petit volume. La reine y est représentée assise, en costume de franciscaine, la tête couverte du diadème avec, autour, une auréole. Un rayon du ciel vient de droite éclairer son visage, et du côté opposé on voit l'écusson parti de Portugal et d'Aragon, au-dessous duquel est une sorte de bourse. La reine porte aussi des pièces d'or et des roses dans son scapulaire qu'elle soulève légèrement de la main droite, tandis que, de la gauche, elle s'appuie sur le bâton de pèlerin auquel sont attachées l'escarcelle et la gourde. Un enfant est au bas de l'ovale et tend une sébille ou un vase.

De nombreuses légendes latines accompagnent cette fine gravure. En voici la teneur :

En haut : *Vera effigies S. Elisabethae Reginae Lusitaniae, ex* 3 *ord. S. Francisci. obiit* a° 1336.

Au-dessous de l'image dans l'ovale : *Febricitates, demoniaci, cæci, membris capti, aliisq. plurimi ejus meritis sanabãtur. Ab Urbano VIII canonizata,* 25 *maij* 1625.

(1) F. Luiz de Souza, *Hist. de S. Domenico*, liv. III.

En bas : *Post 276 annos ferreis sepulchri clausulis serisq. rubigine consuptis, corpus ejus una cum linteis involucris quasi omnino recentibus integrum repertù, fuit. a° 1612 Sub Paulo V.*

Aux quatre angles sont de petits médaillons, dont les légendes nous donnent l'explication.

En haut à gauche : *Bis aqua allata bis in vinum versa est*
à droite : *Tagus flu. scinditur ut invisat S. Irenem.*
En bas à gauche : *D. Virginem Mariam in extremis videt.*
à droite : *Puellae cæcae natae visum impetrat.*

On lit enfin le nom du graveur. *Theodorus Galli excudebat* (1).

Pour ne pas prolonger cette nomenclature, nous ne mentionnerons plus que la statue exécutée en 1895 et 1896 avec la plus grande conscience et le plus grand talent par M. Teixeira-Lopes. Il avait été d'abord question de soigner seulement la tête de cette statue, et d'en revêtir le corps d'étoffes selon la coutume anti-artistique qui prévaut encore en Portugal et en Espagne. Je suis heureux d'avoir contribué pour ma part à faire abandonner ce projet. Pour concilier autant que possible les exigences de l'art avec celles du goût populaire, S. M. la reine Amélie a décidé que la statue serait entièrement sculptée en bois, et ensuite peinte. L'héliogravure, que le lecteur a sous les yeux a été faite à Paris d'après la terre modelée par l'artiste.

Parmi les églises élevées en l'honneur de sainte Élisabeth, il convient de citer en première ligne celle de Saragosse. L'ancien palais des souverains d'Aragon avait été transformé autrefois en monastère et confié sous le nom de *Real casa de Santa Ysabel,* aux clercs réguliers de Saint Cajetan, lorsque le supérieur de cet ordre eut le désir d'entreprendre la cons-

(1) Au cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, il ne se trouve aucun document sur sainte Élisabeth. Les quelques images sans valeur qui la présentent se trouvent mêlées à l'iconographie de sainte Élisabeth de Hongrie.

truction d'un temple plus en rapport avec l'illustration de la reine de Portugal. Les Cortès d'Aragon lui concédèrent cette fondation le 4 avril 1630. En 1677, elles décidèrent que les travaux seraient exécutés aux frais de l'État. Les moines prirent, la même année, possession du terrain, où l'on posa la première pierre de l'église en 1682. Les frais devaient s'élever à cent cinquante mille francs. La dédicace solennelle eut lieu en 1705. Mais à peine l'église était-elle achevée, que le royaume d'Aragon disparaissait de la carte d'Europe (1708). Les religieux de saint Cajetan s'adressèrent alors au roi d'Espagne pour implorer sa protection en faveur de leur église, et Philippe V leur accorda divers privilèges. Plus tard, Charles IV donna aux mêmes religieux un monopole sur le cacao, ce qui produisit de telles ressources qu'on put perfectionner les plans primitifs et embellir l'église de travaux d'art (1). Sur la façade, de style jésuite, on remarque une statue colossale de sainte Élisabeth. Il y en a une autre, en bois, au-dessus du maître-autel. En 1808, lors du siège de Saragosse par Napoléon (2), l'édifice eut beaucoup à souffrir. Les bombes endommagèrent la façade; le couvent fut incendié; les archives furent détruites. C'est aujourd'hui une paroisse, et l'une des plus intéressantes églises de la ville, mais que les splendeurs de la cathédrale et de l'immense basilique *del Pilar* relèguent au second plan.

A Lisbonne, dans un quartier très pauvre, il y a également une paroisse de Sainte-Élisabeth. Elle a été fondée en 1741 par le premier patriarche de cette ville, D. Thomas d'Almeida, qui détacha, pour la former, diverses portions des autres paroisses voisines. Elle compte actuellement 25,000 habitants, et eut pour première église une simple chapelle; mais

(1) *Intendencia del ejercito y provincia de Aragon.* Ms. (Archives municipales de Saragosse).

(2) «... Stando ocurrido en 1808 la catastrofe de la cruel invasion del Tiranno de la Europa en España... » (id).

quelque temps après, le même éminentissime patriarche fit bâtir une vaste église sous le vocable de la sainte reine et se dessaisit, pour la payer, de toute sa vaisselle d'argent. Il y a une cinquantaine d'années, cette église fut entièrement reconstruite, dans un style d'ailleurs assez vague, où le grec paraît dominer. On n'y remarque guère qu'un tableau, placé derrière le maître-autel, et représentant l'apothéose de la patronne de la paroisse.

Dès le milieu du seizième siècle, il existait à Coïmbre une confrérie érigée en l'honneur de D. Élisabeth. Elle avait pour but de rendre un culte particulier à cette sainte, et de former une association de prières et de bonnes œuvres dont bénéficiaient les membres vivants et défunts de la confrérie. On y recevait indistinctement tous les catholiques, pourvu qu'il n'y eût dans leur famille aucune alliance avec les juifs ou les Maures. Ce fut une institution longtemps prospère; les rois, les papes l'honorèrent de leur protection et de leurs faveurs; mais à la fin du siècle dernier, elle était tombée en décadence, et, lorsque se produisirent les commotions politiques qui agitèrent le Portugal au début de notre siècle, elle disparut entièrement.

Ce n'est qu'en 1852 qu'elle fut relevée et refondue sur de nouvelles bases. L'évêque de Coïmbre en devint le protecteur attitré et lui donna pour siège l'église du monastère royal de Santa-Clara. Le roi, la reine, l'infant et plusieurs grands personnages se firent inscrire parmi ses membres. Ceux-ci, au nombre de cent, sont tenus à honorer spécialement sainte Élisabeth; à célébrer chaque année sa fête avec pompe; à faire célébrer des messes pour les associés défunts et les bienfaiteurs; à exercer la charité en donnant la dîme de leurs revenus aux pauvres; enfin à contribuer à l'entretien de l'école primaire ouverte au monastère pour les enfants du quartier. Dans les cérémonies publiques, ils portent au cou une croix d'or chargée de l'écusson de Portugal et

d'Aragon, et suspendue par un ruban de soie châtain. C'est à cette confrérie qu'on doit l'organisation de la magnifique procession qui se fait à Coïmbre le 4 juillet et à laquelle assistent le roi, la confrérie en corps, les dignitaires de l'État, l'Université en costume, le Conseil municipal et toutes les troupes de la garnison.

La dévotion populaire attribua de bonne heure à la reine Élisabeth une particulière puissance pour obtenir certaines grâces. C'est ainsi qu'elle est tout d'abord invoquée comme la mère de la paix; car on suppose que celle qui, de son temps, combattit si ardemment et si victorieusement la guerre, peut d'autant mieux, aujourd'hui qu'elle est dans la gloire céleste, épargner ce fléau au peuple sur lequel elle régna.

C'est ainsi qu'elle est encore invoquée pour rendre le lait aux nourrices. Il semble que ce soit à cause de la vénération qu'elle avait pour une petite ampoule contenant une goutte du lait de la sainte Vierge. Elle l'avait fait placer dans la chapelle du château de Leiria où se produisirent dès lors de fréquents miracles. Suivant une autre version cette dévotion se serait établie en mémoire de l'intérêt que la reine avait toujours pris aux petits enfants pauvres auxquels elle procurait des nourrices. Dans tous les cas, dès qu'une femme manque de lait à Coïmbre, elle se rend au couvent de Sainte-Claire où les religieuses lui font prendre un breuvage dont la formule a été laissée par la sainte elle-même, et qui lui redonne aussitôt la force d'allaiter son enfant. On appelle ce breuvage le *vinho santo* (1).

C'était aussi une tradition, au quinzième siècle, que les malades qui pouvaient obtenir d'aller passer la nuit couchés contre le tombeau de D. Élisabeth, étaient assurés de recouvrer la santé (2).

Sainte Élisabeth est invoquée comme la protectrice spéciale

(1) Bayao, *Portugal Glorioso.*
(2) Ruy de Pina, *Chroniques.*

du royaume de Portugal et en particulier de la ville de Coïmbre. C'est une tradition constante au monastère de Santa Clara que chaque fois que le pays traverse une époque de crise il sort du tombeau de la reine un arome pénétrant et délicieux. Par là, elle veut sans doute tranquilliser ses fidèles et les assurer que, par son intercession et la vertu de ses prières, le royaume sera sauvé.

Et lorsque vint fondre sur la nation portugaise le désastre d'Alcaçar-Quivir, la sainte reine, n'ayant pu détourner la colère du ciel, voulut au moins manifester quelle avait été la véhémence de ses efforts et de ses instances. Car à l'heure même où le combat se livrait sur la plage africaine, le visage de la statue de D. Élisabeth apparut tout couvert de sueur (1).

Peu à peu d'ailleurs, par l'effet de ce courant d'idées, on en vint à voir partout la main de la reine, et dès qu'il arrivait quelque chose d'heureux ou d'extraordinaire dans le royaume, on ne manquait pas de lui en attribuer le mérite et de lui en rendre grâce : popularité touchante, aussi honorable pour ceux qui la témoignèrent que pour celle qui en fut l'objet.

Une si grande dévotion, l'exemple de tant de faveurs obtenues, devaient nécessairement entraîner le peuple à des usages puérils et superstitieux. On croit, par exemple, à Coïmbre, que si l'on offre à la sainte une poule toute blanche on s'attire par là sa protection spéciale et, en cas de maladie, une guérison miraculeuse. De telles offrandes, m'a dit la supérieure de Santa-Clara, sont encore très fréquentes de nos jours. On vole aussi de temps en temps l'huile des lampes qui brûlent devant le tombeau et les fleurs qui le décorent pour en faire des emplâtres ou des remèdes. Un autre usage consistait à râper les pierres du sarcophage pour délayer cette

(1) George Cardoso. — F. Luiz de Sousa. — Bayao. — Vasconcellos, etc.

poussière dans de l'eau et en faire une boisson miraculeuse. Le seul résultat d'une telle pratique était de détériorer le monument; aussi a-t-on fini avec raison par l'interdire.

Nous croyons avoir résumé à peu près fidèlement les diverses formes que revêtit, au cours des siècles, la dévotion spontanée du peuple envers la sainte Reine : nous n'avons pas eu l'intention d'en faire une nomenclature complète, mais d'en exposer, dans une vue d'ensemble, les manifestations successives. On a pu se rendre compte, en les observant, de la popularité dont jouit encore D. Élisabeth d'Aragon, et de la place qu'occupe son culte dans la vie religieuse du Portugal.

Et maintenant parvenu au terme de notre tâche, nous éprouvons une tristesse profonde au moment de fermer ce livre et de nous en séparer. Il a été pendant près de deux années l'ami de notre solitude et le compagnon de nos veilles; il a rempli notre pensée, et, par la faveur peut-être de celle dont il célèbre les vertus et les mérites, il nous a maintes fois soutenu et consolé. Puisse-t-il maintenant ne pas tomber tout à fait sans fruit entre les mains de nos lecteurs, et leur faire connaître au moins quelqu'une des impressions douces qui agitaient notre propre cœur, tandis que nous nous efforcions de retracer pour eux la touchante et noble histoire de cette sainte des anciens jours.

FIN.

APPENDICES

APPENDICES

I

A la fin de l'année 1302, le roi de Portugal et celui de Castille étaient en désaccord, et, par suite, la paix entre leurs royaumes semblait gravement compromise. On verra par la lettre suivante, adressée au roi d'Aragon par la reine Élisabeth sa sœur, que celle-ci, toujours fidèle à sa politique, s'efforça dès lors activement de ménager une entrevue entre les deux souverains dans le but de rétablir l'harmonie dans leurs vues et d'écarter ainsi une fois de plus de ses États les malheurs de la guerre (1).

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI D'ARAGON.

« Au très haut et très noble Don Jaime, par la grâce de Dieu roi d'Aragon, de Valence, de Murcie, de Sardaigne, de Corse, comte de Barcelone, amiral et gonfalonier de la S. E. R., capitaine-général. Dona Élisabeth, par cette même grâce, reine de Portugal et des Algarves, salut comme à un frère que j'aime de tout mon cœur, en qui j'ai la plus grande confiance, et auquel je souhaite que Dieu donne autant de vie, de santé, et de biens pour de longues années, qu'à moi-même. Roi mon frère, je vous fais savoir que j'ai vu la lettre de créance que m'a remise Raymond de Montrose, archidiacre de Garde, votre aumônier, et que celui-ci s'est entretenu avec nous, et très longuement, de vos intérêts; et nous vous remercions beaucoup de ce que vous nous avez envoyé dire par

(1) Cette lettre, extraite des Archives de Saragosse, et citée par plusieurs auteurs, est inédite en français. Nous l'avons traduite sur le texte de M. Nogues Secall.

lui; et nous l'avons retenu auprès de nous jusqu'à ce moment par la raison que le roi D. Ferdinand avait fait savoir maintes fois au roi de Portugal qu'il désirait avoir une entrevue avec lui; et nous aurions voulu lui parler des vues du roi Ferdinand, et des vôtres et de celles du roi de Portugal; et nous disions que vous devriez vous réunir tous les trois, et qu'ainsi l'on voie en bonne part votre conduite et celle du roi D. Ferdinand.

« J'estime que cela serait très utile au service de Dieu, à vos intérêts les plus chers et à votre honneur ainsi qu'à celui du roi D. Ferdinand; et j'estime encore que cela ferait grand plaisir au roi de Portugal. Et si, par la grâce de Dieu, tout cela s'accomplissait, je crois qu'aucun homme ni aucune femme au monde n'en ressentirait plus de joie que moi, si la volonté de Dieu était que cela se fît. A présent les vues du roi D. Ferdinand et du roi de Portugal sont en divergence (*delongaronse*), car on nous dit que le roi D. Ferdinand s'avance contre votre frontière. Et maintenant Raymond de Montrose retourne auprès de vous, et nous avons parlé avec lui à ce sujet de certaines choses qu'il vous communiquera, et nous vous prions, frère, d'ajouter foi à ce qu'il vous dirà de notre part, ce dont nous vous saurons beaucoup de gré. En outre, frère, je vous remercie vivement de ce que vous m'avez appris que vous, la reine d'Aragon votre femme et les infants vos fils, étiez en bonne santé. Et je vous prie, frère, d'agir toujours de même chaque fois que vous le pourrez, et ainsi vous me ferez un très grand plaisir. A mon tour, je vous fais savoir, au nom du roi de Portugal, au mien, et au nom de nos enfants, que, grâce à Dieu, nous sommes en bonne santé, et je veux qu'on vous le mande parce que je suis assurée que cela vous sera agréable.

« Donné à Santarem, le 14e jour de décembre.

Par la Reine, Jean Lompreto (1). »

(1) Dormer, *Discursos varios de Historia.* — Zurita, *Anales de la corona de Aragon.* — Figanière, *Memorias das Rainhas de Portugal.* — Nogues Secall, *Descripcion e historia del castillo de la Aljaferia.*

II

Le monastère d'Alcobaça, l'un des plus intéressants monuments gothiques du Portugal, a été élevé dans les premières années du quatorzième siècle en mémoire des victoires remportées par les Portugais sur les Maures. Il est intéressant de noter que sainte Élisabeth eut une part active à cette érection, ainsi qu'il résulte du document suivant, relatant la pose de la première pierre de l'édifice, le 13 avril 1310, et que nous avons relevé dans plusieurs auteurs anciens.

FONDATION DU MONASTÈRE D'ALCOBAÇA.

Sub E. MCCCXLVIII idus aprilis Dñus Nuñi Abbas Monasterii de Alcobatia posuit primariam lapidem in fundamento claustri ejusdem loci, præsente Dominico Dominici, magistro operis dicti claustri, quod videlicet claustrum jussit fieri Illustrissimus Dominus Dionysius Rex Portugal et Algarvii cum uxore sua inclita Regina D. Elisabeth in expensis propriis, ad honorem Dei, et gloriosæ Virginis Mariæ, omniumque Sanctorum, et ad gloriam et decorem præfati Monasterii, pro anima sua, et pro animabus progenitorum suorum, in præfato Monasterio honorifice sepultorum (1).

Dès lors se trouve expliqué l'intérêt que porta constamment la reine à ce célèbre monastère. Peu de temps après qu'il fut monté sur le trône, le roi Alphonse IV ayant réclamé aux moines d'Alcobaça la cession de certains terrains qu'ils possédaient à Obidos et à Leiria, D. Élisabeth s'éleva, comme souveraine de ces villes, contre une telle prétention, et le roi ne tarda pas à céder aux réclamations de sa mère.

Plus tard, ce fut le surintendant même de la reine qui voulut, sous un prétexte analogue, molester les moines, et leur intenter un procès. Instruite de l'affaire, sainte Élisabeth intervint de nouveau pour la résoudre dans le même sens que la première fois : « Ceux qui estiment, dit-elle, que ces terrains leur appartiennent, n'avaient qu'à les réclamer du vivant de mon mari (2). »

(1) Apud Brandao, etc.
(2) *Alcobaça illustrada*, p. 167.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° I

ORIGINE DE SAINTE ÉLISABETH (page 11).

A. — *Extrait de la Généalogie des rois de Portugal.*

« Dionysius uxorem duxit Isabellam filiam Petri III Regis Aragoniæ, et Constantiæ filiæ Manfredi Neapolitani et Siculi Regis, Imperatoris Francisci II filii. Quæ corporis forma cum pulcherrima esset, animi dotibus longe pulchrior fuit... »

B. — *Hieronymus Blanca in commentariis rerum Aragonensium, in Petro III magno Aragonum rege XV.*

« Filias reliquit Isabellam et Constantiam, quam nonnulli Violantem nominant : hanc Ruperto Neapolitano Regi nuptam : illam vero Dionysii Lusitaniæ Regis uxorem; quæ plurimis eximiæ sanctitatis miraculis fulgens, sanctorum numero adscripta fuit : quartusque dies Iuli ejus annua celebritate apud ipsos Lusitanos peragitur. »

N° II

DONATION DU ROI D. DENIS A LA REINE (1) (page 20).

Qu'il soit notoire à tous que nous Dinis, par la grâce de Dieu, roi de Portugal et d'Algarve, nous donnons et assignons *propter nuptias* à vous, Dona Isabel, fille de l'illustre roi Don Pedro, par la grâce de Dieu souverain d'Aragon, et de la reine Dona Constança, et que nous avons reçue pour épouse conformément à la loi de N.-S. Jésus-Christ, nos villes, à savoir : Obidos, Abrantès et Porto de Moz, lesquelles villes nous voulons et permettons que

(1) Pièce inédite en français.

vous gardiez et possédiez avec toutes leurs rentes, et autres bénéfices qui pour quelque cause que ce soit nous appartiennent ou doivent nous appartenir; et cela pour que vous en disposiez selon votre bon plaisir pendant toute votre vie, soit en notre compagnie ou en dehors d'elle, que vous ayez des enfants de nous deux ou que vous n'en ayez pas. Et en garantie du pouvoir que nous vous donnons sur les susdites villes et sur tous leurs droits, nous vous envoyons la présente lettre, et nous affirmons qu'elles sont désormais placées sous votre nom, et nous voulons que tous leurs fruits vous appartiennent dorénavant, à partir de ce jour, et que l'on vous en réponde, à vous ou à qui vous le jugerez bon. Et nous permettons de bonne foi et nous jurons sur les quatre saints Évangiles que nous vous faisons cette donation librement, et qu'elle a valeur et autorité comme il est déclaré plus haut. Nous nous réservons toutefois la nomination des juges et des églises; et nous vous accordons la nomination des préfets (*almoxarifes*), procureurs et officiers, selon que l'état des lieux l'exigera, et selon la coutume de notre royaume. Mais pour plus de sûreté et de garantie du présent pouvoir, nous assignons pour arrhes à vous, Dona Isabel, notre épouse, douze châteaux selon la coutume observée jusqu'ici en Portugal. Leurs noms sont Villaviçosa, Monforte, Sintra, Ourem, Feira, Gaya, Lamosis, Anofrica, Santo Estevão de Chaves, Monforte do Rio Aure, Portel et Monte-Alegre. Et que ceux qui détiennent ces châteaux en apanage nous en fassent hommage, à nous et à vous, pour que, selon l'usage du Portugal, ils vous obéissent dans votre défense, dans la défense de vos droits, comme on a coutume de le faire en Portugal dans les châteaux soumis au vasselage. En témoignage de quoi nous avons fait sceller cette lettre que nous vous envoyons de notre sceau de plomb.

Donné à Vide, le 24 avril, par ordre du roi, l'an de l'ère 1319 (1281).

MESTRE PEDRO CHANÇAREL.

DOMINGOS ANNES IARDO,
chanoine d'Evora.

VASCO PERES.

BERTRADO DE VILLAFRANCA,
chanoine de l'église de Tarragone.

CORADO LAÇA (1).

(1) BRANDAO, *De Monarchia Lusitana*.

N° III

DONATION DE LA VILLE DE TRANCOSO (page 26).

Sachent tous que nous Don Dinis, par la grâce de Dieu, roi de Portugal et de l'Algarve, nous assignons et donnons à vous, Dona Isabel notre épouse en donation *propter nuptias*, nos villes d'Obidos, d'Abrantès et de Porto do Moz, avec toutes leurs rentes, leurs droits, leurs revenus et leurs bénéfices ainsi que cela est indiqué plus au long dans la lettre qui a été faite par Nous à ce sujet, la première fois que nous vous avons vue. Voulant vous faire une faveur particulière et vous manifester l'affection que nous avons pour votre personne, nous ajoutons à cette donation *propter nuptias* notre ville de Trancoso, avec toutes ses dépendances, ses avantages et ses bénéfices, et avec tous les revenus, droits, fruits et provisions produits par cette ville et par ses dépendances, pour que vous en jouissiez et que vous les possédiez selon votre droit, comme les trois villes nommées dans notre lettre. En outre, nous voulons que la donation de cette ville de Trancoso et de ses dépendances n'ait de valeur que pour votre vie, s'il ne nous paraît pas convenable de revenir sur ce point. En témoignage de quoi nous vous donnons cette lettre à Trancoso le 26 juin.

Par ordre du roi.

DOMINGOS GUILHERME.

E. MCCCXX (1).

N° IV

ACTE DE PROTESTATION QUE FIT LA REINE D. ÉLISABETH AU ROI D. DENIS AFIN D'EMPÊCHER LA LÉGITIMATION DES FILS DE D. ALPHONSE SON FRÈRE (2) (page 46).

Sachent tous ceux qui verront ce document que devant très haut et très noble seigneur Don Denis, par la grâce de Dieu roi de

(1) BRANDAO, *De Monarchia Lusitana* (inédite en français).

(2) Ce titre est celui qui figure sur le document original conservé aux archives de Torre do Tombo et que nous avons traduit sur le texte qu'en donne Figanière. Cet important document est inédit en France.

Portugal et d'Algarve, en présence de Don Oane, évêque de Lisbonne et des témoins soussignés et en ma présence à moi Gil Vicente, Tabellion public à Coïmbre, la très haute dame Dona Élisabeth, par la grâce de Dieu, reine de Portugal et d'Algarve a déclaré protester devant le dit roi contre la demande que l'infant Don Alphonse, frère du roi, lui a faite de prier le roi de légitimer les enfants qu'il a eus de Dona Violente, afin que ceux-ci pussent hériter de tous ses biens; mais qu'elle n'avait jamais voulu y consentir, disant que le roi savait très bien quelle perte et quel tort avait déjà entraîné pour son royaume la donation que le roi Don Alphonse son père avait faite jadis au susdit Don Alphonse des châteaux de Marvao, de Portalègre et d'Arronches; estimant que ce Don Alphonse avait même perdu tous les droits qu'il pouvait avoir sur ceux-ci depuis qu'il avait osé déclarer la guerre au roi comme déjà plusieurs fois il l'avait fait; ajoutant et protestant que le roi savait très bien que, dans la donation que le roi Don Alphonse son père avait faite à l'infant Don Alphonse, il était stipulé, selon sa volonté, qu'après la mort du susdit Don Alphonse, tout son apanage devait faire retour à la couronne du royaume dans le cas où l'infant n'aurait point d'enfants légitimes; or que le roi savait bien qu'il n'en avait pas. La reine a encore ajouté que, si le susdit roi voulait absolument légitimer ses neveux, elle le suppliait toutefois, en son nom et au nom de ses enfants l'infant Dom Alphonse et l'infante Dona Constança, de ne point aller au moins contre les termes de la donation que le roi Dom Alphonse avait faite, car cela causerait le démembrement et la perte du royaume, et il n'avait pas le droit de le faire! Bien plus, qu'il était d'usage et de droit, dans le royaume, de n'aliéner aucun château, et que pareille chose ne pouvait en tous cas se faire sans que les prélats, les riches-hommes (1) et les autres conseillers du royaume fussent préalablement consultés; que cela ne pouvait non plus se faire sans son consentent à elle-même et sans celui de ses enfants, affirmant ces choses et protestant en son nom et au nom de ses enfants, et au nom de tout le royaume qui laissait voir sa désapprobation; demandant encore en grâce au roi, s'il persistait à vouloir passer outre, d'entendre au moins d'abord l'avis de ses conseillers et des conseillers du royaume. La reine a encore prié

(1) Les riches-hommes formaient, dans les royaumes chrétiens d'Espagne, l'ordre supérieur de la noblesse.

le susdit évêque de faire connaître ce projet, ruineux pour l'État, aux autres prélats du royaume afin que ceux-ci missent tout en œuvre pour l'empêcher, et d'apposer lui-même sa signature au bas de cette protestation qu'elle maintenait ainsi qu'elle disait.

Alors le roi dit qu'il n'avait pas l'intention de légitimer les enfants de l'infant son frère pour qu'ils héritassent des susdits châteaux, ce qui, en droit, ne pouvait pas être quand bien même il l'aurait voulu ; mais pour rétablir la paix, parce que la reine et tout le royaume savaient fort bien quelle guerre, et combien périlleuse, il avait avec le gouvernement de Castille et de Léon, et que c'était certainement Don Alphonse son frère qui la fomentait contre lui, voulant le combattre parce qu'il n'avait pas voulu régulariser cette légitimation. Telle était la cause de son attitude. Et le roi ajouta que c'était parce qu'il craignait la révolte des Castillans que Don Alphonse avait dans sa seigneurie et qu'il lancerait contre lui, qu'il cherchait à donner à son frère une autre seigneurie pour le temps de la guerre, par le moyen de cette légitimation, parce qu'il ne voyait aucun inconvénient à cela pour le royaume, et que cela n'entraînerait pas nécessairement la nullité de l'acte de donation que Don Alphonse son père avait fait. Et le roi dit encore à la reine qu'elle ne devait pas continuer à s'opposer à cette légitimation qu'il voulait accorder aux enfants de Don Alphonse.

Mais la reine répliqua que, malgré tout, elle n'y consentirait en aucune façon, ou que si jamais elle y consentait, ce serait par crainte du roi, et par son ordre, et par crainte de la guerre soulevée par ce Dom Alphonse ; affirmant et déclarant que son consentement, ainsi arraché, serait sans aucune valeur dans l'avenir. Et de cette protestation, ainsi formulée, la reine susdite m'a ordonné à moi, Tabellion, de lui donner acte. Et moi, Tabellion, par l'ordre de la susdite reine, je déclare avoir été présent à cette protestation, et j'en ai dressé l'acte, écrit de ma propre main, et sur lequel j'ai apposé mon sceau (+ *locus sigilli*) en témoignage d'authenticité.

Fait à Coïmbre, au palais royal, le 6 février 1335 (1297), en présence de Don Joham Simhan ; de F. Alphonse Rodriguez, de l'ordre des Frères Majeurs ; de Pierre Salgado, trésorier ; d'Ayres Martins, secrétaire du roi, témoins.

Et le susnommé seigneur évêque de Lisbonne, également présent, a, sur la demande de la reine, fait apposer son sceau sur ce document.

N° V.

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI D'ARAGON (page 68).

Au très haut et très noble Don Iaime, par la grâce de Dieu, roi d'Aragon, de Valence, de Corse et de Sardaigne, comte de Barcelone, Amiral et Gonfalonier de la S. E. R., capitaine-général, Dona Élisabeth, par la même grâce, reine de Portugal et d'Algarve, salut comme à un frère que j'aime ardemment et pour lequel je désire autant de vie, de santé, d'honneurs et de biens pendant de longues années que pour moi-même! — Roi mon frère, j'ai lu la lettre que vous m'avez envoyée par Don Fray Sanche votre frère et le mien, et il nous a longuement dit, au Roi et à moi, ce que vous lui avez ordonné de nous dire. Que Dieu vous récompense pour les bons sentiments que vous avez montrés envers le roi, et envers moi, et envers l'infant Dom Alphonse notre fils, en voulant prendre part à nos affaires, en comprenant si bien et en cherchant à faire prévaloir nos droits absolus et la justice de notre attitude. Frère, sachez que, voyant comment les choses se passaient et l'état dans lequel elles sont, et craignant l'avenir, souvent j'ai demandé au Roi et supplié quelques-uns de son conseil qu'ils missent tout en œuvre pour empêcher qu'elles ne deviennent un jour plus mauvaises encore, comme elles l'ont été déjà; et souvent j'ai travaillé moi-même, autant que je l'ai pu, à regagner à l'infant et aux autres les faveurs du roi, afin que tout le monde vécût, comme cela doit être, pour le service du roi. Et Dieu sait que telle a toujours été et sera toujours mon plus cher désir, si toutefois c'était en mon pouvoir et si c'était la volonté de Dieu. Mais si nombreux ont été toujours les perturbateurs, que je n'ai pu rien faire! Et Dieu sait combien j'ai de chagrin dans mon cœur, à cause du roi d'abord, pour lequel je désire la vie, la santé et les honneurs autant que pour moi-même; et à cause de l'infant et à cause de mon propre sort, car je mène une vie bien amère! Et si Dieu ne nous envoie pas un peu de repos et de tranquillité, je ne crois pas que, par le le seul secours des hommes, on puisse rien faire, surtout maintenant que beaucoup travaillent à semer partout la discorde. Don Fray Sanche vous dira ce qu'il a appris du roi et de l'infant, et ce qu'il pense de l'état du pays. Je vous prie, mon frère, de tou-

jours vous souvenir de moi, et de me faire savoir des nouvelles de votre santé, de votre situation, que je désire heureuse, et des infants vos fils, car vous ne pourrez jamais m'apprendre une chose qui me soit plus agréable, à moi qui attache à votre vie autant de prix qu'à la mienne.

Donné à Alenquer, le 23e jour de décembre,

Par ordre de la Reine, Ioham SANS.

N° VI

RÉSOLUTION PRISE PAR LA REINE ÉLISABETH DE REVÊTIR L'HABIT DES CLARISSES (p. 103).

Au nom du Seigneur, ainsi soit-il.

Sachent tous ceux qui verront les présentes lettres que Nous, Élisabeth, par la grâce de Dieu, Reine de Portugal et d'Algarve, déclarons, voulons et décidons expressément pour l'affirmation et la défense de notre État, de nos biens et de nos droits, que s'il arrive que nous quittions cette vie en y laissant survivre le Sérénissime Prince et seigneur, notre Seigneur Denys, par la grâce de Dieu illustre roi de Portugal et d'Algarve, notre époux légitime, nous voulons et entendons être ensevelie au monastère de Sainte-Claire de Coïmbre avec la ceinture de corde à nœuds, et la robe renfermées dans un de nos coffres, et qui forment l'habit ordinaire des sœurs ou professes de l'Ordre de Sainte-Claire; nous voulons qu'en outre nos biens soient distribués selon qu'on en trouvera plus au long le détail dans notre testament. Si au contraire il arrivait que le dit Seigneur notre mari mourût avant nous (puisse cela ne pas être !), et que nous vécussions après lui, nous voulons, nous décidons et nous entendons prendre, recevoir et revêtir lesdits vêtements et ceinture de corde ainsi que le voile des veuves, à l'instar de l'habit de l'Ordre susnommé; et cela non pas pour être novice ni professe de cet Ordre, ni pour en porter les insignes, ni pour nous soumettre à l'obédience, à la règle, ou aux supérieurs d'un Ordre quelconque, mais seulement à cause et en signe de notre veuvage et de notre humilité; avec cette réserve d'ailleurs dans notre esprit et dans notre cœur, de pouvoir librement et licitement le dépouiller sans éclat chaque fois que nous le jugerons à propos et revêtir d'autres habits laïques

et séculiers qui nous paraîtraient convenables, ainsi que disposer de nos affaires, de nos biens, de nos droits et de notre personne et faire librement notre bon vouloir, de telle sorte que bien que, comme il est marqué plus haut, nous ayons l'intention de prendre et de revêtir cette ceinture, ce voile et cette robe, cependant nous n'entendons pas nous priver du linge de lin ni des autres vêtements dont nous nous servons à présent pas plus que des autres qui seraient convenables à notre état de veuve laïque et séculière, mais rester libre de nous en servir quand il nous plaira. Nous voulons encore et entendons garder et nourrir dans notre demeure ordinaire des femmes et des jeunes filles laïques et séculières, selon que nous le jugerons convenable; les marier en les dotant avec nos biens propres, lorsque cela nous paraîtra bon; et vivre au milieu d'elles, dans l'avenir pendant le reste de vie que Dieu nous accordera. Nous ne formons ni n'émettons aucun vœu simple ou solennel, tacite ou exprimé, de profession ni d'obédience, et nous ne nous proposons pas d'en faire aucun en recevant la ceinture, la robe et le voile désignés plus haut; nous n'obligeons ni nous ne nous proposons d'obliger jamais notre personne ni nos biens à aucun ordre, à aucune règle, à aucune société, à aucune personne, mais entendons rester absolument libre avec tous nos biens et pouvoir les vendre, les donner, les louer, les engager et en disposer de quelque façon que ce soit pendant notre vie et au moment de notre mort, comme il nous plaira et nous semblera bon. En foi et en témoignage de toutes ces choses nous avons ordonné de dresser ces lettres patentes et de les munir de l'autorité de notre sceau habituel.

Donné à Santarem, le second jour de janvier de l'an 1363 (1325).

N° VII

DÉCLARATION DE LA REINE ÉLISABETH A L'OCCASION DE SA PRISE D'HABIT (page 103).

Au nom du Seigneur, amen. Sachent tous ceux qui verront la présente lettre, que nous, Dona Élisabeth, autrefois femme du très haut et très noble roi et seigneur Dom Denis, par la grâce de Dieu, roi de Portugal et des Algarves, et reine de ces royaumes; ayant foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ et en la Vierge sainte

Marie sa mère, et en la cour céleste, et ayant de la dévotion pour l'ordre de sainte Claire, comme ceux et celles dont nous descendons, nous avions arrêté dans notre volonté que s'il arrivait que nous mourussions avant ce dit roi Dom Denis notre époux légitime, nous avions le désir d'être ensevelie dans l'habit de sainte Claire, à savoir une corde à nœuds comme ceinture, avec un voile blanc et une robe que nous avons déjà depuis quelque temps à cette intention dans un de nos coffres; et que s'il arrivait que le roi Dom Denis mourût le premier (ce que nous espérions que Dieu ne permettrait pas!) et que nous dussions lui survivre, nous voulions et entendions demander, recevoir et revêtir ce costume, comme nous l'avons dit : seulement pour raison de tristesse, de deuil et d'humilité, et non absolument par vœu de religion, ni par profession, ni par obéissance à aucun Ordre. Parce que nous sommes en tel âge et en tel état, et avons telles infirmités que nous ne pourrions supporter ni accomplir les obligations de cet ordre, mais simplement ce que Dieu nous donne la grâce de pouvoir faire et supporter, ce que nous faisons sans autre obligation, comme il est spécifié dans une protestation et déclaration que nous avons faite pendant la vie du dit seigneur Roi notre mari. Et nous l'avons dit et déclaré au très haut et très noble Dom Alphonse, premier fils et héritier dudit seigneur roi Dom Denis, et le nôtre, et au Frère Jean de Alcami, de l'ordre de Saint-François. Et puisque Dieu a tenu pour bien que ledit seigneur Roi Dom Denis, notre époux légitime, mourût avant nous, et que, par cette mort, nous trouvons que nous sommes aussi morte avec lui, et que nous devons, suivant une bonne coutume, changer notre vie et notre vêtement en deuil, en tristesse et en humilité; nous recevons et revêtons premièrement et présentement cette robe, cette corde et ce voile susdits, seulement pour les raisons que nous avons exposées, et non pour une autre : nous les recevons des mains de la marquise Rodriguez, et d'Urraca Vasquez, dames d'honneur de notre palais, et d'Étiennette Martins, et Constance Martins, et Marie Annes, et Marie Martins, et Jeanne Perez nos femmes de chambre particulières, qui nous servent et ont coutume de nous servir en nos appartements privés et de nous présenter ce dont nous avons besoin. Et bien que nous prenions cet habit, comme il a été dit, et que nous entendions nous en revêtir, nous n'entendons ni ne voulons abandonner nos dames, ni nos jeunes filles, ni notre palais, mais nous entendons instruire et diriger ces

dames et ces jeunes filles, laïques ou affiliées à un ordre, et les garder dans nos établissements ainsi que nous le jugerons convenable et que nous le tiendrons pour bien, comme nous en avons l'habitude. Et ces dames, jeunes filles et autres que nous trouverons convenable de diriger et de doter avec nos propres biens, nous entendons les traiter comme nous-mêmes, et les loger dans nos châteaux et nos villages, et les en faire jouir comme nous le jugerons convenable et le pourrons selon notre intention de vivre pour le bien tant que Dieu le trouvera bon. Et nous affirmons que nous n'avons en aucune manière fait ou formulé aucun vœu simple ou solennel, secret ou exprimé, ni aucune profession ou obédience privée ou publique, ni ne voulons et n'entendons en aucune manière faire ni formuler rien de semblable au moment de cette réception de la ceinture, de la robe et du voile susdits. En outre nous ne faisons, ni n'entendons, ne nous proposons ou voulons faire, et nous ne ferons à aucun ordre, à aucune règle, à aucune personne, aucune soumission de notre personne, ni de nos biens, ni de nos droits, pour toutes les raisons susdites ni pour aucune d'elles; mais nous entendons et voulons jouir librement de nos biens, de nos droits, de nos terres; les vendre, les donner, les aliéner, les louer, les hypothéquer et profiter des hypothèques, et construire des églises, des monastères, des hôpitaux et autres pieux asiles ou refuges de charité, et disposer de tout le reste pendant notre vie et au moment de notre mort comme nous le voudrons et le jugerons convenable, et comme Dieu nous donnera la grâce de le faire. Et ces choses susdites et chacune d'elles nous affirmons et déclarons être la vraie expression de notre désir et de notre volonté et de notre bon plaisir en ce qui regarde notre état, nos biens et nos droits. C'est pourquoi nous disons à vous, Dames susdites de notre chambre, ce que nous voulons qui soit fait sur tous ces points et sur chacun d'eux, et cette lettre sera scellée de notre cachet en témoignage d'authenticité.

Donné à Santarem, au palais de la résidence du Roi susdit, en nos appartements, le 8e jour de janvier.

Par ordre de la Reine,

Pedro Soarez.

L'an mil trois cent soixante-trois de l'Ère.

VIII

DONATION FAITE PAR LA REINE ÉLISABETH AU COUVENT DE SANTA-CLARA.

Dona Élisabeth, par la grâce de Dieu, Reine de Portugal et de l'Algarve, à tous ceux qui cette lettre verront, je fais savoir que je vois et considère comment la marquise Rodriguez, dame de mon palais et ma parente a choisi pour sépulture au moment de sa mort mon monastère de Sainte-Claire de Coïmbre dans lequel elle est inhumée, et comment cette marquise Rodriguez m'a laissé par son testament les biens qu'elle possédait à Benavente (1). Et ces biens, Stéphane Dade, chantre de Viseu et Pero Sanchez, chantre de Lisbonne, qu'elle a institués pour ses exécuteurs testamentaires, m'en ont fait la remise; et ces biens, je les ai donnés à Jehan Rodriguez, mon écuyer et à Maria Perez, sa femme, en échange de tous ceux qu'ils avaient ou de droit pouvaient avoir à Porto de Moz et dans le district de cette ville, ainsi qu'il est spécifié dans les actes dressés par Barthélemy Perez notaire du Roi à Coïmbre. Et afin que les religieuses de ce monastère soient tenues de prier pour l'âme de la dite marquise Rodriguez, je donne et je remets pour toujours ces dits biens qui furent ceux du dit Jehan Rodriguez et de sa dite femme, qu'ils possédaient à Porto de Moz et dans le district de cette ville et qu'ils m'ont donnés en échange à l'intention de l'âme de la dite marquise Rodriguez, à l'Abbesse et à la communauté de ce monastère, afin qu'ils emploient exclusivement ces biens à l'entretien de l'infirmerie de ce monastère, et qu'ils en usent dorénavant et pour toujours comme de leur propre possession. Et par cette lettre je renonce à tout le pouvoir ou la propriété que j'ai ou puis avoir sur ces biens qui furent ceux de Jehan Rodriguez et de sa femme, et je remets tout le pouvoir et la propriété de ces biens à la dite Abbesse et à son couvent pour qu'ils en jouissent et en usent comme de leur propre bien.

En témoignage de ceci, j'ai envoyé cette lettre, scellée de mon sceau, à la dite Abbesse et à sa communauté.

Donné à Coïmbre, le quinzième jour de décembre.

Par la Reine,

Gonzalo MARTINZ.

L'an 1368 de l'Ère (1330) (2).

(1) Ville de Léon, au nord de Zamora.

(2) *Cartulaire de Santa-Clara de Coïmbre* (inédit en français).

IX

MAISON DE LA REINE.

Dames d'honneur : Dona Bataça, fille du comte de Vintimille et petite-fille de l'empereur d'Orient Théodor-Lascar II. Elle vint d'Aragon pour accompagner l'infante lors de son mariage, et épousa elle-même D. Martim Annes de Soverosa. Plus tard elle suivit la reine Constance en Castille.

Dona Isabel de Cardona, fille de Béatrix, sœur naturelle de D. Élisabeth. Elle vint également d'Aragon avec sa tante et fut plus tard abbesse de Coïmbre.

Dona Maria Ximenes Cornel, autre Aragonaise que la reine amena avec elle en Portugal. Elle y épousa le comte de Barcellos lorsque celui-ci fut devenu veuf.

La comtesse D. Leonor Affonso, fille naturelle du roi Alphonse III. Elle entra à la cour après la mort de son second mari et se retira plus tard au couvent de Santa-Clara.

La marquise Rodrigues, sœur de lait de la reine. Elle mourut, étant en fonctions, vers 1326.

Urraca Vasques. Ce fut elle qui revêtit D. Élisabeth de l'habit religieux.

Jeanne Gonçalves, sœur de la première abbesse de Coïmbre.

Femmes de chambre : Estevainha Martins. — Constança Martins. — Maria Annes. — Maria Martins. — Joanna Peres. — Toutes ces personnes étaient en charge en 1325.

Nourrice de l'Infant : Sancha Peres.

Gouverneur de l'Infant : DON RAMON DE CARDONA, époux de la seconde dame d'honneur de la reine, et par conséquent son beau-frère (1).

Majordomes : LOURENZO MARTINS ESCOLA, qui exerça sa charge jusqu'en 1829.

DON MARTIM GIL, depuis comte de Barcellos, succéda au précédent.

GONÇALO PERES RIBEIRO, succéda au précédent.

Chanceliers : MESTRE PEDRO, médecin, plus tard chargé de diriger l'hôpital de Saint-Laurent à Lisbonne. Il eut pour successeur ESTEVÃO DADE, chantre de Vizeu, qui servit la reine jusqu'à sa mort.

Confesseurs : Frère PEDRO SEVRA, des Mercenaires de Barcelone. Il était le confesseur de l'infante en Aragon.

Frère ESTEVÃO, des Trinitaires de Santarem.

Frère JOÃO PAES, franciscain, succéda au précédent.

D. SALVADOR MARTINS, évêque de Lamego. Il appartenait également à l'ordre des Franciscains, et assista la reine à son lit de mort. Il fut son exécuteur testamentaire, et accompagna son corps jusqu'à Coïmbre.

Chapelains de la Cour : MESTRE GONÇALO, qui eut pour successeur : GONÇALO ESTEVES, sans doute son parent.

Clercs : JOÃO ANNES, en 1318.

PEDRO SANCHES, archidiacre de Vizeu.

PEDRO ESTEVES, chanoine de Silves.

PEDRO SOARES.

JOÃO CONDO.

GONÇALO MARTINS, chanoine de Silves.

Médecin : MESTRE MARTINHO, qui était aussi le médecin du roi.

Trésorier : AFFONSO MARTINS.

(1) BOFARULL, t. II

Surintendants des Domaines de la Reine :	João Fernandes, pour Torres Novas (*secrétaire :* Bartholomeu Peres).
	Martim Rodrigues, pour Leiria (*secrétaire :* João Peres).
Juges :	Pedro Esteves. — Lourenço Peres. — Martim Affonso.
Écuyer :	João Rodrigues.
Notaires :	Estevão de Trancoso. — Pedro Soares.
Huissiers :	Pedro Paes. — João Annes (1).

X

LETTRE DU PAPE JEAN XXII A LA REINE.

Carissimæ in Christo filiæ Elisabethæ, Reginæ Portugalliæ Illustri.

Licet carissimi in Christo filii nostri Alphonsi Regis Portugalliæ illustris nati tui litteræ nobis missæ, claræ memoriæ Dionysii Regis Portugalliæ, viri tui obitum nunciantes, non indigne amaricaverint mentem nostram, cum non potuerimus de tam devotissimi et carissimi substractione filii non dolere, fœlix tamen ipsius Regis transitus, qui devotione ad Deum et Sanctam Ecclesiam clarens præcipua, et zelo fidei orthodoxæ accensus, devote receptis sacramentis dominicis, de morte transiisse ad vitam, et in excelsis cum amicis et electis Dei obtinuisse mansionem perpetuam creditur, nobis in partem magnæ consolationis accessit ut ejusdem Regis, nati tui, debita gratitudo, quam ipsum erga dictum genitorem suum gerere prædictarum litterarum series indicavit, dum de ipsius animæ salute sollicitus, illam per nos et cœtum Fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium haberi commendatam in nostris orationibus supplicavit humiliter, cordis amaritudinem non modicum temperavit, cum hoc nobis spem tribuat, quod ipse circa salutem propriam velit intendere, ac eam studiosis operibus procurare. Ad quod eidem necessarium nunciamus, ut Deum timeat,

(1) D'après Brandão, Boforull, Esperança, Figanière, Vasconcellos et les différents documents manuscrits dans lesquels sont cités ces personnages.

ejusque prœcepta observare tenaciter non postponat, sponsam ejus Sanctam Ecclesiam in suis prælatis et aliis personis ecclesiasticis honorando, compatiendo pauperibus et eos ab oppressionibus defendendo, virosque Deum timentes, pacem et justitiam diligentes ad sua consilia et officia admittendo, super quibus Regem eumdem per alias nostras litteras, duximus exhortandum. Sane, filia carissima, quia sicut nosti, ex præsentis vitæ fallaciis, rerum mundanarum, veluti corruptibilium, figura præterit, et nihil quod sub sole nascitur, soliditatis habet stabile fundamentum, nec aliquem a lege mortalitatis cunctis indictæ mortalibus, eminentia dignitatis, seu cujusvis potestatis excusat, sed potius omnes tam divites, quam pauperes sibi juxta voluntatis et dispositionis divinæ beneplacitum sint subjecti, Excellentiam regiam deprecamur, quatenus præmissa, nec non et prædicti Regis viri tui fœlicem obitum, cujus animam veluti devoti et Catholici Principis, nos et dicti Fratres nostri commendatam specialiter in nostris orationibus habuimus, et habere intendimus, consideranter attendens, abstersis lacrymis et mitigatis doloribus, spiritum consolationis assumas, quo Regem natum tuum, et domum regiam tuæ circumspectionis providentia consoleris, ipsum ad prædicta, quæ præmisimus, et alia, quæ salutem suam respiciant dirigendo, maternis affectibus et sedulis exhortationibus inducendo, ad nos nihilominus fiducialiter habitura recursum super tuis opportunitatibus, quos quantum cum Deo poterimus, et propitios reperies et benignos. Datum Aven. Kal. Mart. an. IX (1).

XI

DOCUMENT ADMINISTRATIF DE LA REINE ÉLISABETH RÉGLANT LA VENTE DU PAIN DANS LE DISTRICT DE LEIRIA. (Page 70).

Dona Élisabeth, par la grâce de Dieu, reine de Portugal et des Algarves, à vous Alcade, Alguazils et conseil de Leiria, salut. Sachez que les habitants de Paredes m'ont appris par Alphonse Annes votre procureur que vous avez entravé la vente du pain dont

(1) (*In lib. Secret. Cameræ*, fol. 39.) Nous avons donné la traduction de cette pièce à la page 92.

ils prétendent avoir besoin pour leur subsistance; et ils disent que parce qu'ils sont des hommes de mer ils ne peuvent pas aller à votre ville chaque fois qu'ils ont besoin du pain qui leur est nécessaire. Et parce qu'ils sont de votre dépendance et vos voisins, vous les entravez, disant qu'ils emportent le pain pour le trafiquer, et vous ne voulez pas les laisser faire, et pour cette raison ils ne peuvent avoir d'aliments lorsqu'ils en ont besoin. Et ils m'ont demandé que puisqu'ils étaient vos voisins et qu'ils désiraient tant avoir du pain pour leur aliment et non pour autre chose, je vous ordonne de ne plus les gêner. Et à ce sujet Pierre Estevez et Laurent Perez, mes auditeurs, ont été trouver Vincent Martins et Laurent Annes, alguazils, et Vasco Martins procureur de votre conseil, devant beaucoup d'autres hommes de bien de ce conseil, et leur ont demandé pourquoi on les gênait ainsi. Et ils ont répondu qu'ils ne les empêchaient pas d'emporter du pain pour leur subsistance, seulement qu'ils les empêchaient d'en emporter pour le vendre au dehors de ce district. Et mes auditeurs, ayant entendu ce que vous avez dit sur cette question, ont conclu que dorénavant vous ne deviez plus gêner les habitants de Paredes au sujet du pain qu'ils réclament avidement pour leur subsistance. Et quand les habitants de Paredes achèteront du pain, qu'ils jurent, si vous le voulez, sur les saints Évangiles, qu'ils ne veulent pas le retirer de l'enceinte de cette ville, ni en trafiquer, ni le vendre à d'autres. C'est pourquoi je vous ordonne qu'à partir de maintenant vous ne mettiez plus obstacle à l'achat du pain que les habitants de Paredes vos voisins réclament énergiquement pour leur alimentation et celle de leur famille. Et dans le cas où cet ordre ne serait pas exécuté, je m'en prendrais à vous et je vous priverais de votre charge. Que les habitants de Paredes aient cette lettre.

Donné à Leiria le 22 octobre. Par la Reine. Pierre Estevez et Laurent Perez, ses auditeurs; Martin Fontarcarda Affez, l'an de l'ère mil trois cent soixante-neuf (1331). (Signé) Petrus Stephani vidit (Signé) E. L. a entendu (1).

(1) Archives nationales de *Torre do Tombo*.

N° XII

TESTAMENT DE LA REINE ÉLISABETH FAIT APRÈS SON VEUVAGE

(22 *décembre* 1327),

ET DONT L'ORIGINAL EST CONSERVÉ AUX ARCHIVES DE LA CONFRÉRIE DE SANTA-CLARA A COÏMBRE.

Au nom de Dieu, amen. Que tous ceux qui verront ce document, sachent que — devant moi, Martin Domigues, Tabellion général de notre seigneur le roi des royaumes de Portugal et de l'Algarve; et devant les témoins, ci-dessous désignés et convoqués spécialement à cette fin. — Estevão Dade, prêtre et chancelier de la feue reine Dona Isabel a présenté, devant Pero do Sem, chancelier du très haut et très noble seigneur Dom Alphonse, par la grâce de Dieu roi de Portugal et de l'Algarve, un document qui était le testament de la susdite reine, lequel était écrit de la main de Pedro Anes notaire général dans les mêmes royaumes, signé de sa signature, et scellé de trois cachets, dont l'un était celui de la susdite reine, et l'autre, au plomb, celui de notre seigneur le roy et l'autre celui de la reyne Dona Beatriz — lequel document ou testament portait ce qui suit :

Au nom de Dieu Père et Fils et Saint-Esprit. Moi Dona Isabel, par la grâce dè Dieu, reine de Portugal et de l'Algarve, craignant le jour de ma mort et songeant à la miséricorde de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui descendit dans ce monde pour nous sauver et particulièrement ceux qui font leur devoir envers lui; ayant confiance en sa très grande bonté; en toute liberté d'esprit et en entière possession de mon bon sens et de ma santé; sans y être aucunement forcée, mais de ma bonne et libre volonté, je fais mon testament et je veux que ceci soit considéré comme ma volonté posthume, si je ne dispose autrement à l'avenir. Premièrement je donne mon âme à Dieu et je lui demande qu'il en ait miséricorde à l'heure où elle quittera mon corps et je lui demande qu'il me pardonne mes péchés par sa grande pitié et miséricorde. Et je le demande à sainte Marie, vierge compatissante et protectrice des pécheurs, et j'ordonne que mon corps soit enterré dans le monastère de Santa Clara et de Santa Isabel de Coïmbra au milieu du chœur. Et s'il arrive que je quitte ce monde avant que la susdite église ne

soit achevée, je veux qu'on me dépose, en attendant, dans le chœur de l'ancienne église à côté de l'Infante Dona Isabel ma petite-fille, de façon que celle-ci repose entre mon tombeau et la grille, et c'est encore ma volonté d'être ensevelie dans l'autre église quand elle sera achevée. Et je laisse quatre mille livres (1) pour toutes les dépenses qu'entraînera ma sépulture et les services anniversaires du samedi et des trente jours et du bout de l'an, et de la seconde année; et ensuite j'ordonne que la première clause de mon testament que l'on exécutera soit celle-ci : qu'on paye toutes mes dettes connues le plus vite que le pourront mes exécuteurs testamentaires, et j'ordonne qu'à tous ceux ou celles qui affirmeront de bonne foi ou sous serment que je leur ai fait quelque tort ou préjudice, on donne ce que de droit. Et je lègue mon diadème d'émeraudes à la reine Dona Beatrix ma fille et je la prie de le laisser à son tour à l'Infante Dona Maria sa fille. Item je laisse à l'Infante Dona Maria, ma petite-fille, ma petite couronne qui a les pierres ajourées et ma broche ronde et la relique de la vraie Croix qui est entre trois saphirs taillés et les reliques qui sont dans la couronne en or et en jaspe et les autres reliques de saint Barthélemy qui sont dans le reliquaire de cristal et dans la chaîne en or, et les bijoux des aigles. Item je laisse à l'Infante Dona Leonor ma petite-fille une autre couronne de grands rubis qui sont taillés en roses et les bijoux en forme de paons avec pierres. Item je laisse au monastère d'Odivellas, au profit de l'infirmerie mille livres pour le repos de l'âme du Roy, et de la mienne. Item je lègue au monastère d'Almoster mille livres. Item je laisse au monastère d'Alcobaça cent livres comme cadeau. Item je laisse aux chapitres des cathédrales de Lisbonne et de Coïmbre cent livres pour qu'ils célèbrent des services religieux quand ils auront connaissance de mon trépas. Item je laisse mille livres pour qu'on chante des messes de *Requiem* et qu'elles soient chantées le plus tôt qu'il sera possible. Item je laisse, pour libérer des captifs, mille livres. Item je laisse, pour habiller des pauvres, mille livres. Item je laisse aux frères prêcheurs et aux supérieurs et à chaque couvent de tous les domaines du roy du Portugal cinquante livres. Item je laisse aux dames de Santa-Clara de Lisbonne deux cents livres. Item je laisse aux dames de Santa-Clara de Santarem

(1) Pour l'estimation de ces legs il y a lieu de se reporter à ce que nous avons déjà dit de la valeur de l'argent au temps de D. Élisabeth (voir pages 33 et 70, notes).

cent livres. Item je laisse aux religieuses Dominicaines de Santarem cent livres.

Item je laisse à toutes les recueillies de Lisbonne, de Santarem, d'Obidos, de Leiria et de Coïmbre, deux cents livres. Item je laisse à toutes les femmes qui seront avec moi à l'heure de ma mort deux cents livres chacune. Item je laisse à toutes les jeunes filles qui seront avec moi à l'heure de ma mort trois cents livres. Item je laisse aux fils et petits-fils de Dona Marqueza qui a été ma dame de compagnie cinq cents livres. Item je laisse à Dona Guilhamona cent livres. Item, à Maria Suares cent livres. Item je laisse aux femmes qui enseveliront mon corps cent livres. Mes exécuteurs testamentaires partageront en outre trois cents livres entre toutes les autres femmes qui seront à mon service au moment de ma mort. Item je laisse à mes valets de pied qui me serviront au temps de ma mort trois cents livres. Item je laisse à l'hôpital des enfants de Lisbonne cent livres. Item à l'hôpital des enfants de Santarem mille livres. Item je donne à tous les hôpitaux et refuges du royaume du Portugal cinq cents livres et j'ordonne à mes exécuteurs testamentaires de les distribuer comme bon leur semblera. Item je laisse au monastère de Santos cent livres. Item je laisse au monastère de Chelas cent livres. Item au monastère de Cellas de Coïmbra deux cents livres. Item au monastère des Cellas de Guimaraës auprès de Coïmbre cent livres. Item je donne à ma nièce Dona Isabel, qui est au monastère de Santa-Clara de Coïmbre cinq cents livres. Item j'envoie à D. Alfonso fils de D. Pedro mon frère cinq cents livres. Item je laisse à l'hôpital de Roçamales cinq cents livres pour les malades. Item à Sainte-Marie de Recamador trois cents livres. Item au monastère de Santa-Cruz cent livres comme cadeau et pour que les moines célèbrent mon anniversaire ainsi qu'il me convient. Item je laisse à mes exécuteurs testamentaires cinq cents livres de mon avoir pour les dépenses de ce testament. Et je laisse au Roy mon fils toutes les maisons et fermes que j'ai achetées dans les villes que j'ai eues en donation du Roi son père et de lui-même, et toutes les constructions et établissements que j'y ai fait faire. Qu'il les reçoive ainsi que la Reyne et ses fils auxquels je donne ma bénédiction et celle de Dieu qu'ils gardent éternellement. Et j'institue mes exécuteurs testamentaires le Roy Dom Alphonse mon fils et la Reine Dona Beatriz ma fille et sa femme, et l'Infant Dom Pedro mon petit-fils premier héritier du susdit Roy Dom Alfonso et l'Infante Dona

Maria ma petite-fille que j'ai élevée (si elle est en Portugal), et Dona Bataça et les gardiens de Coïmbre et de Leiria qui seront en charge à cette époque, et frère François d'Evora et frère Saluado qui est dans la maison du Roy et frère Affonso Vehegas et l'abbesse du susdit monastère de Santa-Clara et de Santa-Isabel de Coïmbre qui en ce temps-là sera en fonctions, et entre les mains de laquelle je laisse mon corps et toutes les autres choses que j'aurai sur moi alors. Et je laisse ma chapelle au même monastère telle qu'on la trouvera à cette époque-là, avec les croix d'or et d'argent et avec les calices et encensoirs et ornements et toutes les autres choses qui appartiennent maintenant à la susdite chapelle et toutes celles que j'aurai achetées d'ici là. Item je laisse au susdit monastère de Santa-Clara et de Santa-Isabel douze mille livres pour l'œuvre de ce même monastère et pour entretenir l'abbesse et les sœurs de ce monastère et, s'il reste quelque chose des trente-six mille livres qu'on aura à toucher après ma mort, pour les rentes des terres qui m'ont été données par le Roy (à qui Dieu pardonne) et par le Roy mon fils à qui je demande de me les conserver et de celles que je pourrai acquérir encore, par la bénédiction de Dieu, il me plaît et j'ordonne que cette somme soit versée au susdit monastère pour cette œuvre et pour l'entretien de l'Abbesse et du couvent. Item je laisse au même monastère ma grande parure en camées, séparée au milieu, et ma couronne en pierres jaunes qu'on nomme citrines et la coiffe, le voile et la croix que je prêtais aux femmes de ma maison qui se mariaient et je veux que l'Abbesse continue à prêter ces objets aux autres qui viendront à se marier, pourvu qu'on les lui rende. Et mes exécuteurs testamentaires paieront ce testament comme il est dit plus haut. Et j'ordonne que toutes les choses qu'on trouvera chez moi après ma mort soient données au susdit monastère de Santa-Clara et de Santa-Isabel ainsi que celles que me donnèrent le Roy Dom Denis à qui Dieu pardonne et le Roy Dom Alfonso mon fils, pour l'entretien du susdit monastère et de l'hôpital et pour l'agrandissement du dit monastère et de mes maisons qui sont derrière et près du monastère et que je laisse aussi au monastère. Et j'ordonne que si une personne de mon lignage veut habiter ces maisons près du monastère et de l'hôpital, elle puisse y habiter et y passer ses jours, avec l'assentiment du Roy et de l'Abbesse. Et je laisse cent *marcs* en argent et j'ordonne que cette personne soit exécutrice testamentaire avec les autres déjà

désignées mais qu'elle n'ait aucun pouvoir ni sur le monastère, ni sur les maisons ni sur l'hôpital, que pour leur faire du bien.

Et je laisse à D. Bataça cent *marcs* d'argent. Et je demande au Roi D. Affonso mon fils et à la Reine Dona Beatriz et à l'Infant D. Pedro mon petit-fils et à l'Infante Dona Maria ma petite-fille de bien vouloir prendre ce testament en considération, ainsi que je l'espère, avec les autres exécuteurs testamentaires, et de l'exécuter comme il est écrit, de façon à ce qu'il soit utile au service de Dieu et au salut de mon âme. Et je leur demande d'assister à mon enterrement ainsi que je l'aurais fait en tout bien et tout honneur si je l'avais pu. Et en outre je prie et supplie le Roi mon fils et la Reine sa femme et ma fille, par la foi que j'ai en eux, et les Infants mes petits-fils et ceux qui viendront après eux par ma bénédiction, d'avoir toujours à cœur la prospérité, la défense et la conservation de mon susdit monastère, de mes maisons et de mon hôpital, et de ne permettre à qui que ce soit de s'en emparer, mais qu'eux seuls et les autres Rois et les Infants héritiers et leurs femmes qui leur survivraient puissent faire du bien aux personnes qui y vivront, afin que celles-ci vivent pour prier Dieu pour eux, et qu'ils ne souffrent pas qu'on leur fasse du mal et qu'ils veulent bien les maintenir toujours pour le but que je me suis proposé et que je leur lègue de façon que le service de Dieu marche toujours en avant. Je leur recommande encore le monastère de Sainte-Anne de Cellas da Ponte et le monastère d'Almoster et l'hôpital des enfants de Santarem.

Et moi Roy D. Affonso et moi Reyne Dona Beatriz vos enfants qui avons été présents à tout ce qui est dit, jugeant que votre volonté à vous susdite Reyne notre mère, est bonne et convient au service de Dieu et au salut de votre âme, et voulant faire pour vous ce qui est notre devoir, Nous ordonnons, approuvons et voulons sanctionner ce testament et respecter toutes ses clauses et chacune d'elles en ce qu'elle contient. En foi de quoi nous avons fait apposer ici nos sceaux. Fait à Coïmbre, dans la maison d'habitation de la susdite Reyne Dona Isabel, le vingt-deux décembre, mil trois cent soixante-cinq. Les témoins présents étaient les honorables barons : Lopo Fernandes Pacheco, premier majordome du Roi; Gonçalo Perez Ribeiro, majordome de la Reine Dona Isabel; Gonçalo Fernandez, chancelier; Miguel Bivas, abbé de Trasmires, chancelier du Roy; Estevão Dade, chantre de Vizeu, chancelier du roi; Stéphane Dade, chantre de

Vizeu ; Vasco Martins de Caranque et Pierre Estevez prêtre et confesseur de la susdite Reine Dona Isabel. — Et moi Pedro Anes, Tabellion public général des royaumes de Portugal et de l'Algarve, à toutes les clauses et à chacune d'elles j'ai été présent avec les susdits témoins et à la demande de la susdite Reyne Dona Isabel et par ordre du Roy D. Affonso et de la reyne Dona Beatriz sa femme j'ai écrit ce document de ma main comme ayant passé par mes mains et j'y ai apposé mon sceau en témoignage d'authenticité. — Et moi Dona Maria, Infante, fille du susdit seigneur Roi D. Affonso, j'ai été présente à toutes ces choses et je reçois, pour ma part, ce testament comme il est écrit et j'y ai fait mettre mon cachet. — Lequel document ainsi montré, João Vicente, prêtre et Fernão Gonçalo Cogominho ont dit que, vu que notre seigneur le Roy est l'exécuteur testamentaire de la susdite Reyne Dona Isabel sa mère, il devait avoir une copie du testament pour le faire accomplir ainsi qu'il est écrit et aussi parce qu'on craignait de perdre le dit testament par eau, par feu, ou mauvaise garde ou d'une autre façon. D'où, au nom de notre seigneur le Roy et par son ordre on a demandé au chancelier de me donner à moi Martin Domingues notaire le pouvoir de copier le dit testament en forme authentique pour que je lui donne une forme officielle. Et alors le susdit Pero do Sem, chancelier, ayant vu le testament et les cachets et entendu ce que João Vicente et Fernão Gonçalves ont dit, m'a donné à moi notaire, et de son autorité, le pouvoir de copier le susdit testament en forme authentique pour que j'en donne un exemplaire à João Vicente et Fernão Gonçalves ou à d'autres s'il en fallait. Ce document a été fait à Extremoz le cinq juillet mil trois cent soixante-quatorze. Témoins : Paya de Moura, chevalier; Francisque Annes, prêtre; Afonse Annes, secrétaire du Roy et Dominges Annes et les autres. — Et moi, Martin Domingues, notaire, à la demande de João Vicente et Fernão Gonçalves, et devant les témoins, sur l'ordre et l'autorité du chancelier, j'ai écrit le contenu du susdit testament et j'y ai mis mon sceau tel qu'il est ici, etc.

N° XIII

CODICILLE DU TESTAMENT PRÉCÉDENT.

Au nom du Seigneur, amen. Sachent tous ceux qui verront ce document que Nous, Dona Élisabeth, par la grâce de Dieu Reine de Portugal et des Algarves, voulant mettre notre personne, nos œuvres et nos biens au service de Dieu pour le salut de notre âme, nous donnons, ainsi qu'il est exprimé plus bas, et pour toujours au monastère de Sainte-Claire de Coïmbre (dona Maria Gonçalvez, abbesse de ce monastère, le recevant au nom de sa communauté et de son monastère), le palais avec une vigne, que Nous, Reine susdite, nous avons au monastère de Sainte-Anne au-delà du pont de Coïmbre, et tous les droits y afférant et représentant cent cinquante livres de Portugal que ledit monastère de Sainte-Anne doit recevoir chaque année comme rente de ce palais et de cette vigne. Ce palais et cette vigne sont situés au-dessus du monastère de Sainte-Claire, au midi, en tirant plus vers l'orient et plus rapproché du fleuve Mondégo que ledit monastère de sainte Claire. Et ce palais et cette vigne avec tous leurs droits Nous, Reine susdite, en faisons le don par cet acte que nous tenons en notre main, au pied de l'autel de sainte Claire en l'église dudit monastère, et le remettons entre les mains de la dite abbesse qui le reçoit au nom de son couvent de Sainte-Claire et de sa communauté. Ainsi, que dorénavant elle fasse de ces biens ce que bon lui semblera, sauf les charges et les conditions qui sont indiquées ci-après; et comme le roi Dom Alphonse et la reine dona Béatrix et l'infant Dom Pedro leur fils aîné et héritier que Nous, Dona Élisabeth, laissons pour exécuteurs testamentaires, le trouvent bien et sont en ceci nos conseillers, nous parlons pour eux comme pour nous. Voici les charges. Il convient de savoir que Nous, Reine Dona Élisabeth, nous réservons ce palais durant toute notre vie, pour notre demeure, et ensuite il sera réuni à l'établissement qui sert d'asile aux pauvres et qui est en avant, plus rapproché du monastère. C'est ainsi que nous l'ordonnons. Et de l'instant de notre mort, il s'appellera pour toujours l'*hôpital de Sainte-Élisabeth*. Et après notre mort, que cet hôpital soit confié à une de nos parentes, que nous désignerons, et, à défaut de celle-

ci, que l'abbesse en garde les clefs, et y place deux religieuses, de celles qui peuvent sortir. Nous implorons et prions le roi Dom Alphonse notre fils, et ceux qui règneront après lui, de ne souffrir que personne habite dans ces dites maisons, si ce n'est eux et leurs femmes et les infants héritiers de Portugal avec leurs femmes. Et le roi et les abbesses ordonneront ce qu'ils jugeront à propos pour l'entretien de l'hôpital, ainsi qu'il est indiqué dans notre testament. *Item* s'il arrivait, ce que Dieu veuille ne pas permettre, qu'une de ces personnes ou une autre ayant à vivre dans ledit hôpital, fasse ou dise quelque chose de nuisible, nous voulons que la dite abbesse en son couvent la puisse reprendre, et châtier, et chasser du dit hôpital pour y placer telle autre personne qui conviendra, comme elle jugera en sa conscience que cela est bien. *Item*, nous voulons et ordonnons que ladite abbesse régisse par elle-même, ou par une autre personne capable, le dit hôpital ainsi que les personnes appelées à y vivre, et qu'elle les oblige à n'y recevoir aucune personne étrangère sans l'autorisation de l'abbesse ou de la personne qui la représente. Que l'abbesse et la communauté et le monastère de Sainte-Claire aient soin d'observer ces choses. *Item*, nous voulons et ordonnons qu'il y ait constamment dans cet hôpital quinze hommes et quinze femmes pauvres, honorables et de bonnes mœurs, qui seront, après notre mort, choisis par l'abbesse de Sainte-Claire et sa communauté, parmi les gens âgés de cinquante ans au moins. En outre, nous voulons et ordonnons que ces pauvres reçoivent pendant leur vie pour leur boisson et leur nourriture, trente-deux onces de pain cuit chacun, et une mesure de vin du pays et deux (aratacs?) de mouton, de porc ou de bœuf, comme l'abbesse susnommée le jugera opportun, sauf le cas de maladie d'un de ces pauvres. Et les jours où ils voudraient manger du poisson, on leur en donnera, comme il sera convenable; et tous les ans on leur donnera aussi à chacun, pour se vêtir, des habits et des robes, et de deux en deux ans des manteaux et des châles de laine (destanferee?) ou d'autres étoffes valant quinze sous de vieille monnaie portugaise le mètre (o couedo?). L'abbesse distribuera aussi chaque année à ces hommes et à ces femmes des chemises et des couvertures, selon qu'ils en auront besoin. Elle leur donnera encore, quand ce sera nécessaire, de bons matelas, des chaussures saines, des oreillers et des couvertures lorsqu'elle jugera que ce sera utile. De même ladite abbesse de Santa-Clara donnera chaque année

au monastère de Sainte-Anne cent cinquante livres par an, jusqu'à ce que ce monastère de Sainte-Anne possède assez de terres et de dépendances pour représenter chaque année, suivant une estimation commune, cette somme de cent cinquante livres, ainsi que cela est stipulé plus en détail dans un acte dressé par la main du tabellion nommé plus haut. Et s'il arrive que Nous, reine Dona Élisabeth ou la susdite abbesse, nous donnions de notre vivant au monastère de Sainte-Claire des biens valant ces cent cinquante livres, ou une partie de cette somme annuelle, Nous, et ladite abbesse, seront quittes de cette dernière obligation dans la proportion où ces biens et ces dons vaudront toute cette somme ou seulement une partie de celle-ci. Toutes ces charges de l'hôpital susdit et de cette rente de cent cinquante livres seront prélevées sur les biens que nous laisserons au monastère de Sainte-Claire. En outre, nous ordonnons que dans ce dernier monastère de Sainte-Claire, il y ait cinquante femmes hospitalisées, et dans l'hôpital trente pauvres comme nous l'avons dit plus haut, et non pas un nombre moindre. Et si, par la grâce de Dieu, il arrivait qu'il n'y en ait pas autant, nous ne le tolérerions pas (1). Il y aura autant de chapelains et de servants attachés au monastère et à l'hôpital, que l'exigera le service des religieuses et des pauvres; et il y aura, tant pour les chapelains et leurs servants que pour les religieuses et les pauvres, cent rations à la disposition de l'abbesse. Nous prescrivons encore qu'à l'hôpital il y ait un aumônier et un jeune clerc pour chanter la messe et réciter les heures canoniales de chaque jour, et administrer les sacrements de la Sainte Église aux pauvres et autres personnes qui habiteront cet établissement. Cet aumônier et ce jeune clerc recevront du monastère le même traitement et les mêmes rations que chacun des chapelains et des clercs du monastère. Cet aumônier sera nommé par l'abbesse. En témoignage de quoi nous avons fait faire cet acte par la main de Barthélemy Perez, notaire public du roi à Coïmbre. Et pour lui donner plus de valeur, nous l'avons fait sceller de notre sceau. Donné en notre palais, près de Coïmbre, le 12e jour de mars, l'an de l'Ère 1366, en présence des témoins Stéphane Dade, chantre de Viseu, notre auditeur; Jean Annes, Pedro Soarez, nos aumôniers, et les autres témoins.

Et moi, Barthélemy Perez, notaire susdit, j'ai fait le présent

(1) «... non tolhemos nos esto ». Cela veut dire sans doute que, dans ce cas, on devrait faire venir des pauvres d'ailleurs.

acte en témoignage des choses dites ci-dessus, devant les témoins susdits, et par l'ordre et de l'autorité du seigneur Roi, et sur la demande de la reine Dona Élisabeth, sa mère, j'ai dressé cet acte avec ce qu'il contient, en treize lignes; et il y est dit : avec approbation de la dite abbesse (1) ou de la personne qui la représente, j'ai écrit ceci de ma propre main et j'y ai placé mon cachet qui est ainsi (✝ *locus sigilli*), en témoignage d'authenticité.

N° XIV

BREF DU PAPE LÉON X AUTORISANT POUR LA PREMIÈRE FOIS LE CULTE DE SAINTE ÉLISABETH DANS LA VILLE ET DANS LE DIOCÈSE DE COÏMBRE (2).

Leo papa X ad perpetuam rei memoriam. Pia benignitas appostolicæ sedis dono gratiæ spiritualis eorum corda sæpe letificat quos in divini nominis amore sollicitos et amor virtutum considerat studiosos. Sane charissimus filius noster Emanuel Portugalliæ et Algarbiorum Rex illustris nobis nuper per dilectum filium Michaelem de Silva ejusdem Regis oratorem ad nos et sedem appostolicam destinatum exposuit quod cum ad sepulturam bonæ memoriæ Blançæ olim Portugalliæ Reginæ quæ nunc communiter in partibus illis *Regina Sancta* appellatur in monasterio monialium Sanctæ Claræ ordinis ejusdem sanctæ extra muros Colimbrien, ubi ejusdem Blançæ beatæ corpus requiescit multitudo X*pisti* fidelium tam devotionis quam recuperandæ sanctitatis causa, dico, sanitatis causa confluant, ac inibi intercessione ut pie creditur ejusdem beatæ Blançæ quam plurima miracula operetur altissimus, tam Emanuel Rex quam X*pisti* fideles ipsi pro eorum sincera devotione cuperent de ipsa beata Blanca festum seu commemorationē et officium divinum saltem in ecclesijs monasterijs et loçis çivitatis et dioces! Colimbrien' celebrare ac celebrari façere posse. Quare præfatus Emanuel Rex per eundem oratorem nobis humiliter

(1) Il est dit dans le texte : *sans* approbation (*sem*) mais c'est évidemment une erreur; du moins n'avons-nous pas compris le sens de cette expression.

(2) Cet acte a une grande importance puisqu'il est le premier document officiel relatif à la reine Élisabeth en tant que sainte. On voit que ce dernier titre lui était déjà couramment donné : « ... quæ nunc communiter, dit en effet le pape, in partibus illis *Regina Sancta* appellatur ». Par une erreur que jamais personne n'a pu jusqu'à présent expliquer, D. Élisabeth est plusieurs fois désignée dans cette pièce sous le nom de Blanche.

supplicari fecit ut pro Eterni Regis laude et gloria ac ipsius gloriosæ ac beatæ Reginæ reverentia et honore ac populi et Christi fidelium devotione et animarum salute super hijs opportune providere de benignitate appostolica dignaremur. Nos igitur qui fideles quosl*ibet* ad sanctorum Dei venerationē et inçlytam erga eos devotionem et ut a quo omne datum obtimū et omne donum perfectum proçedit, plaçere studeant prout possumus libenter exçitamus huiusmodi supplicationibus inclinati eisdem X*ρisti* fidelibus ut in ecclesijs monasterijs et loçis çivitatis et dioces! prædictarum de ipsa beata Blanca semel in anno commemorationē vel officium çelebrare seu çelebrari ac in eorum ecclesijs et domibus iuxta eorum piam devotionem eiusdem imaginem depingi façere, ac illam inter alias sanctorum imagines tenere ac pro beata et ut beatam colere et reputare, nec non illi ut pro eisdem X*ρisti* fidelibus apud altissimum exorare velit preces effundere possint et valeant, ordinarij loçi vel cuiusvis alterius liçentia super hoc minime requisita auctoritate appostolica tenore præsentium liçentiam concedimus. Volumus autem quod propter premissa dicta beata Blanca cathalogo sanctorum annumerata non çenseatur donec nē fuerit solemniter canonizata non obstantibus constitutionibus et ordinationibus appostolicis cæterisque contrarijs quibuscunque. Datum Romæ apud sanctum Petrum sub annullo piscatoris die quinto deçimo aprilis, pontificatus nostri anno quarto.

N° XV

LE ROI PHILIPPE III AU PAPE PAUL V.

Très Saint-Père. J'écris au duc de Taurisano, mon ambassadeur qu'il supplie Votre Sainteté de ma part, de daigner concéder à, mon royaume d'Aragon la faveur de pouvoir célébrer, dans toute son étendue, tous les ans, le jour de sa mort, l'office de la fête de sainte Élisabeth, qui fut reine de Portugal et infante d'Aragon; et de pouvoir peindre et exposer son image comme il a été accordé au royaume de Portugal. Je supplie très humblement Votre Sainteté, que, donnant à cette demande accueil et crédit, Elle daigne faire à ce royaume cette grâce et cette faveur que je recevrai, moi, avec une joie particulière, de Votre Béatitude, dont Notre-

Seigneur garde la Très Sainte Personne pour la prospérité et l'heureuse administration de son Église universelle.

De Valladolid, le 22 août 1615.

De Votre Sainteté,

Le très humble et dévoué fils D. Philippe par la grâce de Dieu roi de Castille, etc.

Le Roi.

XVI

LE ROI PHILIPPE III AU DUC DE TAURISANO, AMBASSADEUR A ROME.

A l'ambassadeur de Rome; Le Roi. Illustre duc de Taurisano, membre de mon conseil et mon ambassadeur. Dans tout mon royaume d'Aragon, le peuple porte une très grande dévotion à la sérénissime sainte Élisabeth, qui fut reine de Portugal, fille des sérénissimes souverains d'Aragon Don Pedro le Grand et Dona Constança sa femme, infante de Sicile. Il désire que Sa Sainteté lui accorde la faveur et la grâce de pouvoir célébrer l'office de la fête de cette sainte, tous les ans, le jour de sa mort, et de pouvoir peindre et exposer son image de la même manière qu'on le fait dans le royaume de Portugal, par concession des papes Léon X et Paul IV. C'est pourquoi j'ai été supplié d'intercéder auprès de Sa Sainteté, ce que je fais de très bon gré tant à cause de Son zèle si saint et si bon, que parce que je suis moi-même rempli de dévotion pour la dite sainte de laquelle je descends par l'Aragon et le Portugal. Je vous prescris donc et vous mande que, en présentant la pièce ci-jointe à Sa Sainteté, quand vous le croirez opportun, vous La suppliiez, de ma part, qu'Elle ait la bonté d'accorder à ce royaume d'Aragon ce qu'il désire, et ce qu'il La supplie d'accorder pour le plus grand service de Notre-Seigneur et la vénération de la dite sainte. Vous mettrez la plus grande diligence, comme il convient, pour faciliter la chose. Et de même je vous envoie une lettre pour le Protecteur de ce royaume (1) afin que, de son côté, il vous vienne en aide, et l'on attend de vous un grand service pour le succès de cette affaire. Donné à Valladolid, le 22 août 1615.

Moi le Roi.

(1) Le cardinal Farnèse.

N° XVII

PAULUS P.P. V.

Ad futuram rei memoriam. Domini nostri Jesu-Christi qui servos, et ancillas suas æternæ gloriæ præmio donat in cœlis, vices quamquam immeriti gerentes in terris; ex iniuncti Nobis Pastoralis officii debito, ut eorundem servorum, et ancillarum Christi honor, veneratio in terris promoveatur, libenter procuramus, et Christi fidelium præsertim Catholicorum Regum, et Ecclesiarum Præsulum votis, quæ peculiarem erga illos cultum respiciunt, libenter annuimus. Eaque favoribus prosequimur opportunis, pro ut conspicimus, salubriter in Domino expedire. Sane, nomine charissimi in Christo filii nostri Philippi, Hispaniarum Regis catholici, ac venerabilium fratrum archiepisc. et Episcoporum, nec non totius Cleri Regni Aragoniæ, Nobis nuper expositum fuit, quod alias bo. me. Rainutius, tituli S. Angeli, Presb. Cardin. Maior Pœnitentiarius, Aucto. fel. rec. Pauli Papæ IV, prædecessoris nostri, et de ejus speciali mandato super hoc, vivæ vocis oraculo sibi facto. Quod in quibuscumque Ecclesiis, monasteriis, et piis locis, quarumcumque civitatum, et Diœc. totius Regni Portugalliæ Commemoratio et officium de B. Elisabeth quondam Regina Portugalliæ, semel in anno, per quoscunq. Presbyteros, tam seculares, quam regulares fieri et celebrari libere, et licite valeret, concessit, et indulsit, pro ut in Petentibus dicti Rainutii Cardin. desuper confectis litteris, plenius dicitur contineri.

Cum autem, sicut eadem expositio subiungebat, Philippus Rex, et Archiepiscopus, ac Episcopi, nec non Clerus præfati pro eo, quem erga dictam B. Elisabeth gerunt devotionis affectu, Commemorationem et officium, etiam in regno Aragoniæ, ex cujus Regni Regibus ipsa B. Elisabeth ortum ducere asseritur fueri, et celebrari posse, summopere desiderent, Nos pium Philippi Regis, ac Archiepiscopi et Episcoporum, nec non Cleri prædictorum, desiderium plurimum in Domino commendantes : supplicationibus eorum nomine nobis super hoc humiliter porrectis inclinati, de venerabilium fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium, sacris ritibus præpositorum, consilio, quod de cætero perpetuis futuris temporibus, in quibuscumque Ecclesiis, monasteriis et Piis locis

quarumcunque civitatum, et Diœc. Regni Aragoniæ dumtaxat (non autem Regni Valentiæ, Maioricarum et Principatus Cathaloniæ) Commemoratio et officium, per quoscumque Præsbiteros, tam seculares quam regulares hujusmodi, iuxta litterarum prædictarum tenorem, fieri et celebrari liberè similiter, et licitè valeat, Apostolica auctoritate, tenore præsentium concedimus, et indulgemus. Non obstant. Constitutionibus, et ordinationibus Apostolices, ac quarumcunque Ecclesiarum. Necnon Monasteriorum et Piorum locorum hujusmodi, ac Ordinum, quorum fuerint. Etiam, confirmatione Apostolica, vel quavis firmitate alia roboratis. Statutis, et consuetudinibus, cæterisque contrariis quibuscumque. Datum Romæ apud sanctum Petrum, sub Annulo Piscatoris. Die prima Iuni MDCXVI, Pontificatus nostri Anno decimo.

S. Cobellutius.

XVIII

EXTRAITS DE L'OFFICE DE SAINTE ÉLISABETH DE PORTUGAL COMPOSÉ PAR ANDRÉ DE RESENDE (XVIe SIÈCLE).

Aux premières Vépres.

1re Ant. — Immortali præconio regina Elisabeth mundo est prædicanda, cujus excellens virtus immortalem in cœlis gloriam obtinuit. — *Dixit Dominus.*

2e Ant. — Ad solis usque ortum ex occasu reginæ hujus nomen merito est efferendum; quæ ab ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini merito suæ sanctitatis ostendit. — *Laudate pueri.*

3^e Ant. — Operibus pietatis Christi amore semper intenta magnum bonitatis suæ posteris reliquit exemplum. — *Lætatus sum.*

4^e Ant. — Regalem fastum, et sæculi pereuntis blandimenta contemnens, jejuniis et obsecrationibus pudicissime vitam degebat. — *Nisi Dominus.*

5^e Ant. — Quo sanguine clarior, quo humani fastigii statu celsior, eo modestior; animoque demissior, hæc virtute longe inferiora putavit. — *Lauda Jerusalem.*

Capitule. Mulierem fortem, etc. (*Prov.* 31).

Hymne

Lux adest festo, celebranda ritu
Qua per ingentes populos, Ibera

Pergit ad Gades regio, nivosa
Usque Pyrene.

Vestra sed reges pietate clari
Gaudii major, potiorque causa
Vestra regina, quibus est jugalis
Cara pudoris.

Clara nam virtus colitur dicata
Luce reginæ, generosa cujus
Indoles vestram decus auget atque
Culmen honestat.

Illa cœlestem meritis adepta
Regiam vivit meliore regno
Sed tamen regnum tenuit, quod olim
Diva tuetor.

Unde sublimis residens nepotes
Curat, et sancta popularitate
Nunc opem dextra quoque liberali
Præstat egenis.

Sint tibi laudes trias alma, cujus
Una majestas, eademque cultu
Regnat æquali, variata quamvis
Nomine terno. Amen.

℣. Specie tua.

A Magnificat : Ant. — O matronam egregiam, o vere prudentem quæ et si reginam se esse non ignorabat, Christi tamen se regis ancillam, et ore profitebatur, et testabatur. — *Magnificat.*

Oraison. Omnipotens sempiterne Deus, qui beatam Elisabeth de terrestris regni culmine translatans in cœlesti tuo regno gloria sublimasti; ejus meritis et intercessione fac nos quæsumus purgatis mentibus ad eamdem gloriam pervenire. Per Dominum...

N° XIX

EXTRAIT DE L'OFFICE DE L'ORDRE DES FRANCISCAINS DE LA PROVINCE DE PORTUGAL.

Hymne des Laudes.

Aurora fulgens ætera
Splendore purgat candido :
En Isabellæ Regia
Jam lustrat orbem claritas.

O stella fulgentissima:
Quæ feminis, quæ regibus,
Quæ conjugatis omnibus
Claustrique lumen præstitit.

Hoc ipsa Christi dogmata
Servata zelo intermino,
Hoc cultus admirabilis
Rerum sacrarum comprobant.

Oratio, jejunium,
Et largitas in pauperes,
Pacisque summa instantia
Summa, et viri perpessio

Hinc tot salus langoribus,
Lumenque cæcis, insuper
In mero, et unda, auro et rosis
Ac ceteris miraculis.

Hinc dæmonumque expulsio,
Hinc gaudium mundo et polo
Dum ter beatam credimus
Nuptam, sacratam, principem.

Rex Christe qui te regio
Toto sequuntur pectore.
Te et Patrem et almum Spiritum
Laudant perenni gloria. Amen.

N° XX

EXTRAIT DE L'OFFICE DES CHANOINES RÉGULIERS DE SAINTE-CROIX DE COÏMBRE.

A Matines.

HYMNE.

Alma reginæ rediere sacra :
Cujus ad nomen veteresque morbi
Et novæ pestes fugiunt, et atra
Dæmonis umbra.

Tollit albores, oculisque reddit
Lumen, et membris stupidis vigorem ;
Arcet et febres, solidatque nervos
Lege solutos.

(1) Biblioth. de l'Université de Coimbre.

Ante reginæ tumulum beatæ,
Nemo non voti redit inde compos :
Languidum ponunt subito veternum
Corporis ægri.

Sit salus illi decus atque virtus
Qui supra cœli residens cacumen,
Machinam mundi triplicem gubernat
Trinus et unus. Amen (1).

N° XXI

EXTRAIT DE L'OFFICE ACTUEL DU BRÉVIAIRE ROMAIN.

Hymne des secondes Vêpres

Domare cordis impetus Elisabeth
Fortis, inopsque, Deo
Servire regno prætulit.

En fulgidis recepta cœli sedibus,
Sidereæque domus
Ditata sanctis gaudiis.

Nunc regnat inter cœlites beatior,
Et premit astra, docens
Quæ vera sint regni bona.

Patri potestas, Filioque gloria,
Perpetuumque decus,
Tibi sit, alme Spiritus.
Amen.

N° XXII

URBANUS PAPA VIII.

Carissime in Christo fili noster, salutem, etc. Mirari non debet Europa tam illustribus omnipot... clement... beneficiis decorari Hispaniarum imperium, quæ tot sanctos educarunt, regnantes in terris, et triumphantes in cœlo. Qui regnis istis invident per vanos thesauros, et Indicas gazas, discant ibi non raro latissimum esse felicitatis proventum, ubi uberrima floret sanctimoniæ seges. Qua-

tuor beatis Hispanis non ita pridem triumphalia sanctitatis ornamenta prædecessor noster una die decrevit : consimilis honor non paucis isthic genitis quotidie postulatur. Et cum catholicas aras castellanus nuper orator obtinuerit, in tantæ nunc gloriæ societatem vocatur Lusitana Regina, ut pateat utrique terrarum Orbi, nullum in provinciis Majestati tuæ subjectis, esse hominum genus, aut tam vili inopia deformatum, aut tam superbificis opibus præpollens, quod sanctorum ferax non sit. Gratulamur Majestati tuæ cœlestem hunc Hispanorum cum Christo regnantium chorum, quorum patrocinio non minus, quam legionum excubiis tranquillitas provinciarum custoditur. Quod vero ad beatam Isabellam Reginam pertinet, laudamus cum primis pietatem Majestatis tuæ, radiatum diadema Regali capiti postulantis, cupimusque ex tantæ Reginæ honoribus consulere, et provinciarum istarum, et Regiæ domus vota consolari : jussimus ergo acta confici, et testimonia explorari diligentissime. Porro autem accuratissimis precibus rogabimus Patrem luminum, ut Regium hoc sydus, fulgens splendoribus Sanctorum Pontificiæ menti ita detegat, ut illud toti Ecclesiæ adorandum proponere, quam primum possimus. Non deest autem qui cœlestem hanc causam diligentissime agat, et Lusitani Regni Catholicæ Majestatis preces exponat. Nam dilectus filius Michael Soares Pereira, qui Portugalliæ negotia in urbe curat, tuæ pietati obsequens, Pontificiam etiam voluntatem demeruit, cum beatæ Reginæ dignitati, singulari industria et prudentia serviat. Ceterum quanto studio negotium tam grave conficiendum curemus, nobilis Vir Dux Postranæ, et Michael Soares Pereira, qui Regias litteras reddiderunt, luculenter stabuntur Majestati tuæ, cui Apostolicam benedictionem amantissime impartimur. Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem, die XVII Augusti Pontificatus nostri anno 1°.

URBANUS PP. VIII.

N° XXIII

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE DE LISBONNE A L'AUTEUR AU MOIS DE JUILLET 1895 (1).

. . . . . .

Nous sortons des fêtes du centenaire de saint Antoine. Ces fêtes,

(1) Cet extrait a pour but d'expliquer l'allusion qui est faite dans la lettre de S. M. la Reine (v. page XII) aux événements de la procession du 30 juin.

de l'avis de tous, ont été trop longues pour un peuple aussi tourmenté. Quant au congrès catholique... il n'a eu, je le crains, d'autre résultat pratique que de provoquer un congrès anarchique, qui, lui, a eu pour résultat le désordre de la grande procession du 30 juin. Les journaux vous auront apporté la nouvelle de ces graves émeutes. Il y a eu, ce jour-là, dans les rues de Lisbonne et sous les yeux de la police impuissante, une chasse aux prêtres véritablement sauvage. Figurez-vous qu'on avait répandu parmi le peuple la nouvelle que les Jésuites volaient les petits enfants pour en faire une huile humaine!..

. . . . . .

N° XXIV

L'ÉVÊQUE DE COIMBRE, ETC. AU COMTE DE MOUCHERON.

ÉVÊCHÉ
DE
COIMBRE

Illmo e Exmo S.^{r}

Tive muito pracer com a carta de V.ª Ex.ª que recebi hoje, por que jamais esquecerei o illustre e bom francez que me captivou aqui tanto com as suas delicadezas e amabilitades e que tanto honra o meu paiz e a minha Coimbra glorificando a sua santa Padroeira com a sua penna tão erudita e religiosa.

De muito boa vontade pois enviaria a V.ª Ex.ª o retrato que me pede de Sta Isabel, e que os jornaes dicerão que eu estava facendo copiar, mas nada d'isto è verdade, nem esse retrato a que V.ª Ex.ª se refere tem authenticidade alguma.

Para V.ª Ex.ª ver quanto isto è verdade offereço-lhe os dois volumes d'uma obra de Sta Isabel que aqui se publicou, e no 1.°, p. 58 podera V.ª Ex.ª ver o que ha ácerca dos retratos da Rainha Santa.

Estou a partir para Aveiro, e quando voltar enviarei a V.ª Ex.ª as

palavras que me pede para a sua obra, sentindo ja e muito que não sejão dignas d'ella e de seu auctor.

Sou, com muita veneração e estima.

De V.ª Ex.ᵛᵃ,

Servo rever. e m.ᵗᵒ v.ᵒʳ

MANOEL, Bispo-Conde.

Coimbra, 16 maio 1896.

Nº XXV

LE MÊME AU MÊME.

ÉVÊCHÉ
DE
COIMBRE

Ill.ᵐᵒ e Ex.ᵐᵒ S.ʳ

Na conformitade da minha ultima carta envio a V.ª Ex.ª que escrevi para o seu livro e uma copia d'uma carta da Sua Magestade a Rainha.

Não sei se V.ª Ex.ª quererà publicar isto no Livro, e se em portuguez ou francez, ou se terá ahi quem entenda o portuguez e traduza para o francez. Se não tiver, eu posso mandar aqui facer isso se houver tempo.

Mais uma vez me confesso, com todo o respeito e veneração,

De V.ª Ex.ª

Servo rever. v.ᵒʳ e obg.ᵈᵒ

MANOEL, Bispo-Conde.

N° XXVI

M. L'ABBÉ ROULLOIS AU COMTE DE MOUCHERON (1).

Lisbonne, 10 mars 1896.

Monsieur le Comte,

J'ai un peu tardé à répondre à la demande d'éclaircissements que vous me posez au sujet de l'épisode concernant l'évêque de Betsaïde, parce que je ne trouvais pas ici la brochure, maintenant très rare, qui a trait à cette affaire.

L'ancienne thèse soutenue à Coïmbre par Mgr Ayres de Gouvea, alors simple prêtre, n'a été autre chose qu'une discussion entre professeurs de l'Université, discussion refaite en classe, mais en dehors de toute idée de propagande. Et comme M. de Gouvea avait été obligé, pour étayer sa thèse, d'argumenter contre certaines décisions de l'Église, on ne tarda pas à lui faire un procès de tendances, allant jusqu'à l'accuser d'appartenir à la franc-maçonnerie. M. de Gouvea, homme de mœurs intègres et censeur impitoyable des coutumes ecclésiastiques d'alors, avait quelques ennemis dans le clergé et même dans l'épiscopat; ces ennemis mirent tout en œuvre pour discréditer le professeur auprès de Rome et des pouvoirs publics : ce qui n'empêcha pas le Pape d'en faire un évêque et le Roi un ministre de la justice. On n'osa cependant pas le nommer archevêque d'Algarve, et Mgr de Gouvea resta simple titulaire de Betsaïde, laissant passer l'orage, et continuant à mener une vie calme et sereine : il jouit d'un grand crédit à la cour et de la vénération de l'aristocratie portugaise.

Toucher à ce prélat serait par conséquent, Monsieur le Comte, un échec pour votre livre. C'est du moins l'opinion très motivée de Mme la marquise de R... Sans doute il ne manquerait pas de gens qui aimeraient à voir aux gémonies de l'histoire Mgr de

(1) Nous insérons avec plaisir cette lettre qui atténuera sensiblement l'impression qu'aurait pu faire naître dans l'esprit des lecteurs, notre note de la page 142. L'écrivain recueille tout ce qu'il trouve sur sa route, sans se préoccuper de l'effet qu'il produit : mais à mesure que les éclaircissements lui arrivent, il est heureux de rendre hommage au caractère et aux mérites de ceux-là même dont il a dû discuter et condamner l'opinion.

Betsaïde ; d'autres en seraient désolés. La Reine serait certainement de ces derniers.

Quoi qu'il arrive, nous attendons tous ici la *Vie de Sainte Élisabeth;* vous pensez avec quel intérêt nous la lirons!

. . . . . .

Toujours à votre disposition, je vous prie d'agréer, monsieur le Comte, l'assurance de mon affectueux respect.

E. Roullois.

N° XXVII

LE PROFESSEUR D. ANT. DE VASCONCELLOS AU COMTE DE MOUCHERON.

UNIVERSITÉ
de
COIMBRE

Coimbra, 21 de julho de 1895.

Ex.mo Sn.or Conde,

Permitta-me V.a Ex.a que eu lhe escreva em português. Nas poucas horas em que tive a dita de conversar com V.a Ex.a esforcei-me par ligar conversação em mau francês, tal como o pode fallar quem não tem o habito de se exprimir na vossa bella lingua; só quando V.a E.a estava a ponto de se despedir, é que pude perceber que V.a Ex.a comprehendia bem o português, e que até se exprimia na minha querida lingua. Só a modestia o tolhia de a fallar.

Por isso permitta ao meu amor patrio a satisfação de fallando com un extrangeiro, me exprimir na minha lingua, que tam bella è, e que tam pouco conhecida está sendo là fora.

V.a Ex.a não me esqueceu, e seria da minha parte ingratidão feia se por ventura me tivesse esquecido de tam amavel cavalheiro. Tenho muitas vezes fallado em V.a Ex.a com o Sr Dr Jose Maria Rodrigues, Bibliothecario da Universitade, que muito agradado ficou do tacto de V.a Ex.a

Não me tenho até hoje desempenhado da promessa que aqui lhe fiz, por não estar em Coimbra. Ha tempo que mudei para Lis-

boa a minha residencia, onde estou no desempenho de uma commissão sobre assumpto de instrucção publica de que estou encarregado pelo governo; commigo estão outros professores, entre os quaes o mencionado Dr Jose Maria Rodigues.

Vindo a Coimbra de passagem para a minha terra natal, para onde parto amanhã, encontrei a carta de V.a Ex.a que muito apreciei. Começo por me desempenhar hoje mesmo de parte da minha promessa. Envio a V.a Ex.a a vista das ruinas da igreja do mosteiro de Sta Clara, edificação da Rainha Santa Isabel. Não è o mesmo *cliché* que apparece no meu livro, mas um outro, que agora fiz tirar de proposito para enviar a V.a Ex.a, e que pode fazer reproduzir em photo-typia com a segurança de que está inedito. No meu livro ha a vista da igreja no hinverno, immersa nas aguas do rio Mondego, que allagam os campos marginaes : no de V.a Ex.a fica a vista da mesma igreja no verão, toda cercada de vegetação.

Em quanto a 2a parte da minha promessa, não a compro por em quanto aguardo a publicação do livro. V.a Ex.a terà a amabilitade de offerecer um exemplar ao *Archivo da Real Confraria da Rainha Santa Isabel* e a mesa gerente, em agradecimento por esta amabilitade, faz a nomeação de V.a Ex.a, e envia o diploma. Assim fica este tendo para V.a Ex.a uma significação muito particular, e especial merecimento. Por esta mesma razão é que não tratei ainda de solicitar o diploma para o sr Teixeira-Lopes : aguardo que S. M.de a Rainha offereça a Imagem, e em seguida serà conferido o diploma ao esculptor e artista distinctissimo que a concebeu e realizou.

Estou ancioso pela publicação do livro de V.a Ex.a O assumpto, come V.a Ex.a sabe, interessa-me immenso, e estou con grande desejo de ler e estudar o trabalho.

Vou agora passar o tempo de férias à minha terra natal : là receberei as ordens de V.a Ex.a Querendo se me dirigir a Oliveira do Hospital. Desde o 1° de Outubro a deante volto para Coimbra quis a commissão que me ten relicto em Lisboa vae terminar.

Sou com muita consideração e estima.

De V.a Ex.a

o M.° V.or e m.to obg.do

ANTONIO DE VASCONCELLOS.

N° XXVIII

M. TEIXEIRA-LOPES AU COMTE DE MOUCHERON.

Mon cher comte,

Excusez-moi de ne pas vous avoir répondu, mais très occupé avec la statue de Santa Isabel, il m'était impossible de faire faire une bonne photographie, l'original n'étant pas encore terminé.

Veuillez faire faire une épreuve chez mon photographe, rue Bonaparte; il a deux clichés tirés d'après la terre et qui n'étaient pas trop mauvais. De profil, le seul cliché qui existe est celui que vous avez. Je vous prie de faire comme vous trouverez le mieux, pour cela je vous donne tous les pouvoirs.

Je serai très content de voir la reproduction de ma figure dans votre livre auquel je souhaite un grand succès : il l'aura surtout ici où Santa Isabel est si vénérée. La Reine sera très contente, et nous irons ensemble à Coïmbre assister à cette fête qui s'annonce très brillante.

Venez donc d'abord à Porto passer quelques jours, je vous offre l'hospitalité avec bon cœur et nous irons ensuite voir l'évêque.

En attendant votre réponse et le plaisir de vous revoir dans mon pays, je vous fais bien des compliments et vous prie de disposer de votre ami tout dévoué

TEIXEIRA-LOPES.

Villa Nova di Gaya, mai de 1896.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages

DÉDICACE V

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE COIMBRE VII

AVANT-PROPOS XIII

NOTICE SUR LES SOURCES. XXIII

CHAPITRE I

1220-1270

État de la Péninsule, de l'Église et de l'Europe au XIIIe siècle. . . . 1

CHAPITRE II

1271-1278

Naissance de sainte Élisabeth. — Heureuses conséquences de cet événement. — Premières années de l'Infante à la cour du roi son grand-père. — Mort de Jayme Ier. — La perle de la maison d'Aragon. 11

CHAPITRE III

1279-1282

Vertus précoces de sainte Élisabeth. — Ses prétendants. — Ses fiançailles. — Désespoir du roi son père en la voyant quitter sa cour. — Elle se rend en Portugal. — Son mariage à Trancoso. . 17

CHAPITRE IV

1282-1289

Pages.

État du Portugal en 1282. — Les occupations de sainte Élisabeth à la cour. — Son entourage. — Ses austérités. — Son premier arbitrage. 27

CHAPITRE V

1290-1293

Sainte Élisabeth devient mère. — Nouvel arbitrage. — Prospérité du Portugal. — Désordres du Roi. — Épisode singulier qui amène sa conversion. 37

CHAPITRE VI

1293-1297

Affaires de Castille. — Les neveux du roi. — Attitude énergique de sainte Élisabeth. — Le traité d'Alcanizes. — Deux mariages politiques. 45

CHAPITRE VII

1297-1313

Mort de la reine de Sicile. — Politique de sainte Élisabeth. — Le Congrès de Tarrazona. — Les Templiers. — Le concile de Salamanque. — Mort prématurée de la reine de Castille. — Elle apparaît à sa mère. — La porte aux roses 51

CHAPITRE VIII

1314-1319

Sainte Élisabeth entre son fils et son époux. — Première rébellion de l'Infant. — Exil de la reine. — Son humilité dans les épreuves. — Le miracle des roses 61

CHAPITRE IX

1320-1325

Pages.

Deuxième et troisième révolte de D. Alphonse. — La guerre civile. — Efforts de la reine pour la conjurer. — Son héroïque intervention à la bataille d'Alvalade. 73

CHAPITRE X

1325-1326

Le monastère de Santa-Clara. — Maladie et mort du roi. — Coup d'œil sur son règne. — Prospérité du Portugal. 81

CHAPITRE XI

1326-1329

Sainte Élisabeth veuve. — Elle quitte la cour. — Une lettre du Pape. — Pèlerinage à Compostelle. — Débuts d'Alphonse *le Bravo*. — Père et fils. 95

CHAPITRE XII

1330-1334

Sainte Élisabeth revêt l'habit religieux. — Second voyage à Compostelle. — Le tombeau de sainte Irène. — Grâces éclatantes qu'obtient la reine. — La famine de Lisbonne. — Une grande figure historique. 105

CHAPITRE XIII

1334-1336

Mariage de l'Infant. — Iñez de Castro. — Sainte Élisabeth entre son fils et son petit-fils. — Le dernier arbitrage. — Maladie et mort de la reine 113

CHAPITRE XIV

1336

Pages.

Translation des restes de sainte Élisabeth à Coïmbre. — Ses funérailles. — Faits étranges qui se produisent sur son cercueil. — Son tombeau. — Son épitaphe. 125

CHAPITRE XV

Vox populi. — Trois siècles après. — Ouverture du tombeau de sainte Élisabeth. — Elle est proclamée Bienheureuse. — Sa canonisation par Urbain VIII. — Fêtes de Rome à cette occasion. . . 133

CHAPITRE XVI

La Bulle de Canonisation. — Pourquoi elle n'a pas été publiée sous le règne d'Urbain VIII. 143

CHAPITRE XVII

Translations successives du corps de la sainte reine. — Le nouveau monastère de Santa-Clara. — Le passé et l'avenir. 157

CHAPITRE XVIII

Histoire du culte de sainte Élisabeth. — Liturgie. — Bibliographie. — Iconographie. — Monuments. — Confréries. — Dévotions populaires. — Conclusion. 163

APPENDICES. 177

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

1. — Origine de sainte Élisabeth. 185
2. — Donation du roi D. Denis à la Reine. 185
3. — Donation de la ville de Trancoso. 187
4. — Acte de Protestation que fit la reine Dona Élisabeth au roi D. Denis afin d'empêcher la légitimation des fils de D. Alphonse son frère. 187
5. — Lettre de sainte Élisabeth au roi d'Aragon. 190

6. — Résolution prise par la reine Élisabeth de revêtir l'habit des Clarisses. 191
7. — Déclaration de la reine Élisabeth à l'occasion de sa prise d'habit. 192
8. — Donation faite par la reine Élisabeth au couvent de Santa-Clara. 195
9. — Composition de la maison de la reine. 196
10. — Lettre du pape Jean XXII à la reine. 198
11. — Document administratif de la reine Élisabeth réglant la vente du pain dans la district de Leiria. 199
12. — Testament de sainte Élisabeth. 201
13. — Codicille du testament précédent. 206
14. — Bref du pape Léon X. 210
15. — Lettre du roi Philippe III au pape Paul V. 211
16. — Lettre du roi Philippe III au duc de Taurisano, ambassadeur à Rome. 211
17. — Lettre du pape Paul V. 212
18. — Extraits de l'office de sainte Élisabeth, composé par André de Résende. 214
19. — Hymne de l'office des Franciscains. 215
20. — Hymne de l'office des chanoines réguliers de Sainte-Croix de Coïmbre. 216
21. — Extrait de l'office actuel du Bréviaire romain. 217
22. — Lettre du pape Urbain VIII au roi D. Juan IV. 217
23. — Extrait d'une lettre adressée de Lisbonne à l'auteur au mois de juillet 1895. 218
24. — Lettre de Mgr l'évêque de Coïmbre au comte de Moucheron. 219
25. — Le même au même. 220
26. — Lettre de M. l'abbé Roullois au comte de Moucheron. . . . 220
27. — Lettre du professeur D. Ant. de Vasconcellos au comte de Moucheron. 222
28. — Lettre de M. Teixeira-Lopes au comte de Moucheron. . . . 223

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

MAR 12 '63 H